

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	2
INTRODUCTION	10
PARTIE I : LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE, CONSTRUCTION DE L'OBJET DE LA RECHERCHE	
CHAPITRE 1. DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT	
I.1.1. Un regard de longue durée de la démocratie occidentale	16
I.1.1.1. Des principes et des limites	16
I.1.1.2. Les institutions démocratiques ou des formes instables	18
I.1.1.3. Universalité et égalité : des configurations difficiles	21
I.1.2. Du développement	22
I.1.2.1. Des conceptions humanistes au déterminisme économique	22
I.1.2.2. L'émergence du sous-développement	24
I.1.2.3. Vers un regard qualitatif.....	26
I.1.3. La proximité : l'articulation de la démocratie et du développement ?.....	27
I.1.3.1. Un constat problématique	27
I.1.3.2. De la démocratie du développement ou la construction de "la vérité"	28
I.1.3.3. Au territoire.....	30
I.1.4. Le rôle de la démocratie locale	31
I. 1.4.1. Les formes de participation politique.....	31
I. 1.4.2. De l'empowerment à l'innovation institutionnelle	36
CHAPITRE 2. L'EMERGENCE DES TERRITOIRES EN FRANCE : CADRES PARTICIPATIFS ET INNOVATIONS INSTITUTIONNELLES	39
I.2.1. L'histoire de la participation politique.....	39
I. 2.1.1. À l'origine des métamorphoses institutionnelles.....	39
I. 2.1.2. L'expression de territoires excédés	41
I.2.2. La proximité et l' "outillage" de l'action publique.....	44
I. 2.2.1. Le développement de la démocratie participative	44

I. 2.2.2. La nouvelle charte de l'action publique	47
I. 2.3. Le nouveau <i>référentiel</i> de l'action publique	50
I.2.3.1. Compétences profanes et "démarches de projets"	51
I. 2.3.2. Le nouveau management public	54
CHAPITRE 3. DYNAMIQUES POLITIQUES, UNE APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'IMAGINAIRE CITOYEN.....	58
I.3.1. Des croyances à l'action : la nécessité des principes de justifications.....	58
I.3.1.1. Justice et représentations sociales.....	58
I.3.1.2. Le sacré et la gestion de l'incertitude.....	59
I.3.1.3. Un acteur politique : croyant ou savant ?	62
I.3.2. De l'enchevêtrement des dynamiques de légitimation	64
I. 3.2.1. La dynamique démocratique ou les conditions de communicabilité	64
I. 3.2.2. Interroger la reproduction du pouvoir	66
I. 3.2.3. Interroger la construction des compétences citoyennes ?	68
I. 3.3. Le dynamisme territorial	72
I. 3.3.1. Bien-être et changement social.....	72
I.3.3.2. La construction du sens de l'action	74
I.3.3.3. Des cadres d'apprentissages ou la flexibilité des territoires.....	75
PARTIE II : LE POSTE D'OBSERVATION	85
CHAPITRE 4. LES OUTILS CONCEPTUELS	86
II.4.1. Des acteurs en interactions et le sillage de l'École de Chicago	86
II.4.1.1. Pragmatisme social et expérimentation.....	86
II.4.1.2. L'individu, fin compositeur d'un monde pluriel	89
II.4.1.3. L'interactionnisme symbolique	90
II.4.1.4. Décrire la réalité	92
II.4.2. Les enseignements de la sociologie des organisations	95
II.4.2.1. Les croyances et les processus de rationalisation.....	95
II.4.2.2. Échec des procédures de rationalisation et singularité de la plasticité organisationnelle	97
II.4.2.3. La rationalité des acteurs	98
II.4.2.4. Le Système d'Action concret : gestion de l'incertitude et zone de pouvoir	102

II.4.3. La dynamique institutionnelle ou les théories des conventions	104
II.4.3.1. Genèse du concept de convention.....	104
II.4.3.2. Le phénomène conventionnel.....	105
II.4.3.3. Le besoin de justifications	106
II.4.3.4. Incertitudes et conventions : le changement social.....	107
CHAPITRE 5. APPROCHES DU PHÉNOMÈNE POLITIQUE	110
II.5.1. Des groupes: les théories des comportements collectifs (<i>collective behaviors</i>)	110
II.5.1.1. De l'irrationalité des mouvements collectifs à l'observation de l'intersubjectivité	110
II.5.1.2. Entre foule et public : l'opinion publique ou la gestion de l'incertitude ?	111
II.5.1.3. L'émergence des normes ?.....	112
II.5.2. Des ressources : la Théorie de la Mobilisation des Ressources (Ressources Mobilisation Theory, RMT)	113
II.5.2.1. L'individualisme méthodologique ou le paradoxe de l'action collective ...	113
II.5.2.2. Les incitations sélectives	115
II.5.2.3. Environnements, compétences et choix individuels.....	116
II.5.3.1. Contexte et motifs d'engagements	117
II.5.3.2. L'enrichissement conceptuel.....	118
II.5.3.3. Des processus culturels	119
II.5.4. Du sens : le développement d'une sociologie des symboles	121
II.5.4.1. Psychologie sociale et ressources.....	121
II.5.4.2. L'analyse des cadres de l'action collective	122
II.5.4.3. La synthèse des enseignements	123
CHAPITRE 6. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	126
II.6.1. L'objet	126
II.6.1.1. La dynamique participative, un objet culturel instable.....	126
II.6.1.2. La démarche d'exploration.....	129
II.6.2. Les postulats	130
II.6.2.1. Le principe de diversité ou les conditions d'un projet de territoire	130
II.6.2.2. Les prédictions créatrices et le contrôle de l'espace public.....	132
II.6.2.3. L'informel au cœur du changement social.....	133
II.6.2.4. Ce savant qu'est le citoyen.....	134

II.6.3. Vers l'observation d'un projet de territoire	136
PARTIE III : L'"EXPERIENCE SOUBISE"	139
CHAPITRE 7. CONTEXTE DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE DU TERRITOIRE DUNKERQUOIS	140
III.7.1. Evolution du pouvoir municipal et enjeux du territoire depuis plus de deux siècles	140
III.7.1.1. Les premières formes de la ville	140
III.7.1.2. Les événements politiques du début du XX ^e siècle.....	143
III.7.1.3. Développement industriel et besoin d'intercommunalités	149
III.7.1.4. Crise économique et politiques de proximité	152
III.7.2. Les outils de l'action publique de démocratie locale depuis 1989	156
III.7.2.1. Les mairies de quartier	156
III.7.2.2. Des conseils de quartiers-communaux	157
III.7.2.3. Les cadres de la "participation directe" : des ateliers et des rencontres..	160
III.7.2.4. Des maisons de quartier.....	162
III.7.2.5. Le champ d'action intercommunal.....	165
III.7.2.6. La démocratie représentative	165
CHAPITRE 8. EXPLORATION DU PROCESSUS "SOUBISE"	169
II.8.1. La démarche méthodologique.....	169
II.8.1.1. L'articulation de la démocratie locale à Dunkerque	169
II.8.1.2. L'histoire de l'aménagement de la place du Palais de justice.....	170
II.8.1.3. Le projet social de la maison de quartier de "Soubise"	171
II.8.1.4. La place du chercheur.....	173
III.8.2. Histoire d'un processus	175
III.8.2.1. Un territoire pris dans un mouvement de déqualification sociale et urbaine	175
III.8.2.2. La présence d'interlocuteurs institutionnels.....	177
III.8.2.3. Des espaces pour le développement d'une culture commune	181
III.8.2.4. De la construction des territoires à la formation citoyenne	187
CHAPITRE 9. LES DYNAMIQUES SOUS JACENTES : LA CONSTRUCTION D'ESPACES DE SENSIBILITES RECIPROQUES	196
III.9.1. Préalables	196

III.9.1.1. Composition actuelle du quartier.....	196
III.9.1.2. La méthodologie de la maison de quartier de Soubise	198
III.9.1.3. Les acteurs repérés.....	204
III.9.2. Les "ressources" des cadres communs.....	211
III.9.2.1. Des institutions publiques et des environnements d'apprentissages	211
III.9.2.2. La flexibilité des acteurs ou les conditions des opérations de traductions	213
III.9.2.3. Du langage du sensible au développement de la responsabilité sociale..	214
III.9.2.4. La considération institutionnelle.....	216
III.9.2.5. Le temps élastique, l'allié d'une réflexion démocratique	217
III.9.3. La multiplication "des sphères de l'attention" ou la mise en mouvement des représentations sociales.....	218
III.9.3.1. Expériences et vivacité symbolique.....	218
III.9.3.2/ Une démocratie représentative car sensible.....	222
III.9.3.3. Des objets de débat incarnés	224
III.9.3.4. Les conditions discursives et la construction d'espaces intimes	226
III.9.3.5. L'entretien d'une réciprocité positive : l'engagement des institutions publiques de proximité.....	228
III.9.4. L'exemple de la chorale : la construction d'un territoire au sein de la maison de quartier.....	229
III.9.5. Les limites de la dynamique territoriale.....	232
III.9.5.1. Des acteurs de la proximité institutionnelle à considérer	232
III.9.5.2. L'irrationalité des temps de la démocratie : le difficile respect des constructions de l'intime	234
III.9.5.3. Des espaces mixtes et de publicisation difficiles à maintenir	236
III.9.5.4. Les maillons froids de la démocratie locale : des cadres d'action "parachutés" ?	238
III.9.5.5. Une gestion compliquée de la "reconnaissance"	239
PARTIE IV : DE LA GESTION COLLECTIVE DES ÉMOTIONS À UNE DEMOCRATIE LOCALE EFFECTIVE	246
CHAPITRE 10. LES ÉMOTIONS AU CŒUR DES CONSTRUCTIONS TERRITORIALES : ENTRE PASSION ET RAISON	248
IV.10.1. La rationalité émotionnelle	248

IV.10.1.1. Les émotions chez Weber ou l'aspect pléthorique de la rationalité sociale	249
IV.10.1.2. Les émotions chez Durkheim : la participation à la construction du sacré	252
IV.10.1.3. La gestion émotionnelle : des expériences culturelles	253
IV.10.2. Expérience et démocratie : les cultures de l'équilibre.....	257
IV.10.2.1. Des sens en éveil à l'entretien d'un instrument politique, le corps	257
IV.10.2.2. L'empathie ou la gestion émotionnelle : une accumulation d'expériences	261
IV.10.2.3. Représentations sociales engluées et irresponsabilité	265
IV.10.3. Microsociologie d'une expérience.....	269
IV.10.3.1. Le développement de la sensibilité ou l'apprentissage de la sociabilité	269
IV.10.3.2. Des offenses à l'exploration des mondes	271
IV.10.3.3. La participation au cœur de la résonance émotionnelle	274
IV.10.3.4. Le changement social, une éthique du politique	277
CHAPITRE 11. POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ESPACE PUBLIC	283
IV.11.1. Penser la cohésion sociale : une réflexion sur l'individualisme	284
IV.11.1.1. L'actualisation des configurations de la solidarité.....	284
IV.11.1.2. Le citoyen, un individu "au cœur" de la complexité sociale	287
IV.11.1.3. De l'expérimentation à la citoyenneté.....	290
IV.11.2. Les compétences des citoyens : trois idéaux-types.....	293
IV.11.2.1. Des êtres égoïstes	294
IV.11.2.2. Des êtres traducteurs	297
IV.11.2.3. Des êtres créateurs	302
IV.11.3. Les qualités de l'espace public et le projet social de la maison de quartier Soubise ?	307
IV.11.3.1. Environnements bons et liberté d'association.....	308
IV.11.3.2. Des espaces de gestion émotionnelle aux compétences citoyennes.....	311
IV.11.3.3. Intime et extime: clés de voute de la démocratie	314
CONCLUSION.....	322
L'ART DES TERRITOIRES.....	322

INTRODUCTION

« *Il y a de la politique lorsqu'il y a de la démocratie* » (Rancière in Lanthier, 1995, p. 159)

En France, la démocratie se présente comme un mode d'organisation politique de la société qui garantit que le gouvernement fonctionne avec le consentement du peuple. Selon cette conception, influencée par la culture de la Grèce antique (la démocratie serait née en Grèce (*démos kratos*, le "pouvoir du peuple") entre le V^e et IV^e siècle avant J.C), l'autorité suprême est une émanation du peuple. De ce point de vue, « *le citoyen est un sujet de droit. Il dispose à ce titre de droits civils et politiques [...] En revanche, il a l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources et de défendre la société dont il est membre, si elle se trouve menacée [...] La polis, selon Aristote, c'est la communauté des citoyens organisés politiquement* » (Schnapper, 2000, pp. 10 et 12).

Cependant, les aspects presque divins que l'on attribue à la définition de la démocratie et de la citoyenneté en Occident peuvent conduire à des distorsions et des déceptions lors de leur mise en œuvre. Ces insuffisances, voire ces contradictions, nous incitent, ainsi, à réfléchir sur sa portée universelle (Rosanvallon, 2007).

De fait, la diversité des expériences humaines et des points de vue portés laisse entrevoir qu'il n'existe pas de définitions claires et objectives. Les gouvernements démocratiques se configurent en fonction des institutions, des acteurs et des processus culturels, économiques, sociaux d'un territoire. Les questions essentielles mettent en tension les notions de "démocratie" et de "développement". En effet, sachant que le territoire est un construit social, la démocratie locale joue un rôle structurant et dynamisant dans cette construction. La coordination d'acteurs multiples autour de la formulation d'enjeux communs est incontournable pour les processus d'appropriation et d'innovations territoriales.

La "démocratie locale" se définit comme l'ensemble des possibilités de lieux, formes et de modes d'expressions des opinions existantes d'un territoire. Le politique nécessite des espaces de rencontre, de concertation, des lieux où l'on construit des valeurs partagées. Ces dernières sont indispensables dans l'élaboration de politiques publiques territoriales.

Mais la construction d'une cohérence territoriale est un processus semé d'embûches en raison de la complexité et de la diversité des acteurs. Les intérêts sont multiples et la construction d'un consensus n'est pas aisée. Ainsi, les conditions discursives interpellent notre travail de recherche. Comme le font remarquer de nombreux auteurs, comme Loïc Blondiaux (2008), la démocratie locale qui se veut par excellence, aujourd'hui, "citoyenneté participative", peut faire l'objet d'un décodage opportuniste (enjeux de pouvoirs, "effets de mode", individualisation des luttes...). De fait, nous en avons une vision difficilement stable aussi bien concernant les formes du débat que les enjeux et les temps de discussions. Selon la vue d'Alberto Melucci, les mouvements sociaux se présentent comme des "nâbuleuses" insaisissables.

Ces dérives, ce "flou" et ces aléas définissent la démocratie locale comme un problème central dans les nouvelles régulations qui se mettent en place en faveur d'un développement "harmonieux" des territoires. Ces nouvelles orientations sont constitutives de l'histoire de la modernisation de l'action publique où l'implication citoyenne y est, aujourd'hui, "scandée" Ainsi, la problématique est la suivante : de quelles manières et avec quels acteurs, les configurations locales du "pouvoir" contribuent au développement d'un territoire ? Dans cette perspective, quel est le "paradigme" (Hall et Surel *in* Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006) qui permet de comprendre les *praxis* actuelles de la démocratie ? En effet, « *les pratiques de la citoyenneté prennent aujourd'hui des formes concrètes différentes* » (Schnapper, 2000, p. 16).

Une première partie sera donc consacrée à la lecture conceptuelle et historique des configurations démocratiques et de l'émergence territoriale. Il est en effet nécessaire d'en comprendre l'héritage idéologique et les principales évolutions empiriques de l'histoire politique française pour construire notre objet de recherche. Très logiquement, on réalise que cette histoire s'inscrit directement dans celle des pratiques du développement territorial. Quels en sont les "mythes fondateurs" ? Un premier chapitre sera dédié aux apports conceptuels visant à comprendre l'idéologie occidentale liée à la démocratie. Il s'agit de rappeler les différents courants épistémologiques et de réaliser un exposé succinct des différentes formes d'expression et de formulation possibles, aujourd'hui, de l'intérêt, afin de constituer le "socle" conceptuel de la réflexion. Ce regard étant porté, la seconde étape aura comme objet de mettre en évidence les liens existant entre l'évolution de la démocratie locale et le développement des territoires en insistant sur l'évolution de la "démarche de proximité" des institutions avec

l'histoire de la décentralisation. Nous souhaitons comprendre les rationalités sous-tendant les démarches de participation citoyenne actuelles, en France. Enfin dans un troisième chapitre nous développerons des éléments conceptuels pour mieux saisir les processus de construction symbolique.

Dans une deuxième partie, nous nous consacrerons à l'étude de la méthodologie que nous avons employée pour mener notre enquête. Notre objet de recherche est la "dynamique participative". Le premier chapitre de cette partie exposera les écoles de pensée liées à la réflexion que nous menons : la sociologie pragmatique, la sociologie des organisations et la théorie des conventions. C'est à cette exploration qu'est dédiée la première étape de notre démarche. Dans un deuxième chapitre, nous interrogerons les outils utilisés par la sociologie de l'action collective. Tout en développant les contours de notre objet de recherche, nous justifierons ainsi la posture de notre observation ethnographique, dans un troisième chapitre.

Notre troisième partie propose d'identifier les conditions de la construction du sens collectif à travers les configurations de la démocratie locale dunkerquoise. Plus particulièrement, nous nous sommes intéressé aux liens qui s'établissent entre la construction d'un projet de territoire municipal et l'offre institutionnelle de participation proposée aux "citoyens" par le prisme du projet de développement social coordonné par une maison de quartier : "la maison de quartier de Soubise". Nous avons, dans un premier chapitre, synthétisé nos recherches liées au contexte de la dynamique participative dunkerquoise : les enjeux territoriaux et les caractéristiques du pouvoir municipal depuis deux siècles afin de mieux comprendre, le cadre des outils institutionnels proposés aujourd'hui, liés à la démocratie participative. Dans un deuxième chapitre, nous avons tenté de raconter et de décrire le plus précisément possible, sur la base d'entretiens ouverts avec les acteurs rencontrés, la genèse et les évolutions du projet social de la maison de quartier de Soubise. Enfin dans un dernier chapitre, nous en avons extrait les dynamiques et limites des dynamiques du projet. De cette façon, nous avons démontré qu'une compréhension précise du rôle qu'occupent les émotions dans la construction de la rationalité territoriale était incontournable pour construire un projet de territoire municipal vivant.

C'est donc, dans notre dernière partie que nous développons une analyse plus conceptuelle des apports de cette exploration empirique. Notre approche pragmatique nous a permis de mieux saisir les relations entretenues entre les émotions, la genèse de conventions et des organisations avec la dynamique participative. Elle nous a permis de saisir, de façon

tangible, les ressorts de l'innovation institutionnelle et des dynamiques territoriales. Le premier chapitre de cette partie est dédié à la compréhension des ressorts de la construction de l'"empathie". Cette investigation conceptuelle a permis de mettre en exergue le rôle essentiel qu'occupent l'expérience esthétique et les conditions de gestion émotionnelle. C'est, finalement, cette tension latente existante entre la sphère individuelle et celle du commun, que nous avons explorée. De fait, notre dernier chapitre s'intéresse aux conditions pragmatiques de la formation du citoyen.

Cette recherche, menée dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation à la Recherche (CIFRE) avec le laboratoire Territoires, Villes, Environnements et Sociétés (TVES) de l'Université du Littoral de la Côte d'Opale (ULCO) et la municipalité de Dunkerque (Ville de Dunkerque), a pour ambition d'apporter des réponses, les plus précises possibles, quant à la question des compétences et de la coordination des acteurs d'un projet de territoire. Dans cette optique, un regard enrichi pourra se porter sur le fonctionnement dynamique du projet de territoire dunkerquois. Il s'agit, surtout, de dégager les enjeux liés à l'émergence de citoyens-acteurs. Cela permettra d'établir de nouvelles pistes de réflexions quant aux rôles tenus par les institutions et la "qualité" de la participation citoyenne : «*le service public se définit de plus en plus comme un service des publics* », (Chambat, 1990, p. 623). Ces enjeux sont constitutifs de territoires où chacun trouve place pour y habiter, et donc, pour y exister.

PARTIE I : LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE, CONSTRUCTION DE L'OBJET DE LA RECHERCHE

Réfléchir à la question politique des relations entre démocratie et développement, c'est saisir les modalités qui œuvrent à la formulation de valeurs : valeurs "justes" qui, aujourd'hui, signifient des valeurs collectivement appropriées par des voies considérées démocratiques. Ceci se traduit par le fait que chacun "prend part" dans leur construction et se considère responsable de leur existence. « *Une participation bornée à ce que les participants s'engagent dans une entreprise dont la forme et la nature n'ont pas été préalablement définies par eux-mêmes ne peut-être qu'une forme illusoire de participation* », (Zask, 2011, p. 9). De cette façon, la prise en compte des valeurs des citoyens dans la conception des politiques publiques confère une légitimité aux mesures et aux actions menées. Un participant contribue à la création de son rôle.

Cependant, on peut remarquer que certains optent pour des configurations décisionnelles où la majorité fait force de légitimité ou encore par les agissements internes d'un groupe "éclairé" pour établir un projet de société. D'autres préféreront des valeurs qui se construisent par la discussion entre tous les types de groupes d'intérêts. À ce propos, de nombreux chercheurs observent les conditions des débats pour interroger la qualité discursive des échanges. Ce sont les études au cœur des thèses relatives à la thématique anglo-saxonne, de "la démocratie délibérative"... Ce type de recherches interroge du même coup le rôle et les formes que prend l'"éducation populaire".

Ces interrogations sont des sources d'inspiration de la citoyenneté, en France, aujourd'hui. Elles font référence aux questions propres à la légitimité et l'appropriation collective du développement, essence de la vie politique. Mais si les postures "démocratiques" des institutions publiques nous semblent aujourd'hui "aller de soi", quelles en sont les inspirations, les moteurs intellectuels et les dysfonctionnements ? Elles ont, en effet, chacune une histoire au cœur du débat démocratique.

Aborder la thématique de la démocratie peut être présenté sous deux aspects, celui réglementaire (l'État de droit) et celui qui vise plutôt à comprendre les formes que prennent les relations sociales entre les hommes. Autrement dit, celui de "formes de vie" (Dewey, 2006). Ainsi, cette deuxième conception est celle qui convient à notre poste d'observation puisque nous souhaitons comprendre plus finement les liens entre la démocratie et le

développement territorial. Il s'agit donc de penser la construction des territoires en pensant les interactions sociales.

Nous tenterons de dégager, dans cette première partie, un premier chapitre relatif à une histoire des notions qui renvoient aux liens de réflexion entre la démocratie et le développement. Ce premier éclairage réalisé, nous nous interrogerons dans un deuxième chapitre, sur l'histoire politique en France, plus particulièrement, l'émergence des territoires. Enfin, dans un troisième chapitre, il s'agit de mettre "à plat" les mécanismes politiques, et donc, d'émergences et de dynamiques territoriales.

CHAPITRE 1. DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT

«L'excès» des «variantes du rationalisme finit par détruire la culture qui leur a donné naissance. La créature se retourne contre le créateur» (Zaoual, 2002, p. 134).

Dans ce premier chapitre, nous souhaitons présenter de façon concise deux concepts essentiels pour réfléchir aux dynamiques politiques : celui de la "démocratie" et celui du "développement". Plus précisément de comprendre leurs principales évolutions conceptuelles, leurs articulations et leurs liens avec la construction de notre objet de recherche.

I.1.1. Un regard de longue durée de la démocratie occidentale

I.1.1.1. Des principes et des limites

C'est en opposant les systèmes politiques nés de la Révolution des Lumières à l'ordre féodal, marqué par l'héritage des droits et des priviléges, que les grands philosophes européens ont tenté de définir la démocratie à travers deux principes essentiels : la liberté des Hommes et l'égalité entre eux.

Le souvenir de la forme gouvernementale d'Athènes, deux mille ans auparavant, n'est pas anodin dans cette construction intellectuelle. En effet, même si l'idée de "démocratie directe" est fortement critiquée par les penseurs du XVIII^e siècle, la "démocratie d'Athènes" avait inventé les élections (Castoriadis, 1996). L'émergence de la philosophie politique s'est accompagnée alors d'une réflexion de la notion d'*individualisme* en tant que champ de pensée du développement de la société, représentée différemment d'un vaste ensemble de groupes sociaux et de corps institutionnels. Il s'agit de penser des individus dont l'autonomie rendue possible, serait propice au développement de dynamiques politiques (selon les travaux de Louis Dumont et Claude Lefort rappelés par Jacques Ion en 1997).

Cependant, les révolutionnaires intellectuels avaient révélé de profondes apories quant à l'existence de cet idéal gouvernemental (Rosanvallon, 2007), marqué par un «*refus du populisme et le souci de stabilité*» (Delannoi, 2010, p. 17).

La pensée de Jean-Jacques Rousseau fut déterminante. Il est en effet un précurseur de la réflexion relative à de nombreux dispositifs "démocratiques". En se posant la question du pouvoir à travers les rapports entretenus entre l'égalité et la liberté, Jean-Jacques Rousseau distinguait *la liberté naturelle* de *la liberté civile*. La première désigne les possibilités pour l'homme de faire tout ce qu'il veut ; les limites étant sa propre force physique dans un environnement matériel. La seconde est délimitée par des conventions sociales. Elle permet, semble-t-il, plus de liberté qu'à travers l'état de nature : comme nous sommes des êtres sociaux, nous n'avons pas d'autres choix que de penser les modes de gestion du "vivre ensemble". « *La liberté est ce sans quoi il est impossible de penser la "formation du lien social"* » (Bernardi, *in Rousseau*, 2001: 1762, p. 18). C'est l'idée de "civilisation".

Pour Alexis de Tocqueville, une société démocratique est une société qui vise la priorité au bien-être du plus grand nombre. « *C'est une société qui ne se donne pas pour objet la puissance ou la gloire, mais la prospérité et le calme* » (Aron, 1967, p. 226). Ainsi, au XIX^e siècle, Alexis de Tocqueville définit la démocratie avec une notion clé : celle de *l'égalité sociale* qui désigne plus l'abolition de l'héritage des conditions qu'une égalité économique ou intellectuelle. Cette dernière semble, en effet, improbable pour l'auteur. *L'égalité* d'Alexis de Tocqueville est une "égalité des chances" plus qu'une "égalité des positions sociales". Cette vue est une caractéristique des démocraties occidentales, nous explique François Dubet (Dubet, 2006 et 2010). C'est une polémique qui nourrit des tensions politiques depuis la Révolution française. En effet, ces deux types d'égalité génèrent chacune leurs limites (par exemple des salaires inacceptables au nom du droit au mérite etc.). Bref, la thèse d'Alexis de Tocqueville repose sur l'idée que la liberté n'est possible qu'avec l'égalité des conditions des Hommes, prévue et contrôlée par des institutions.

Tenant compte de ces avancées, la question essentielle que pose Alexis de Tocqueville vise à décrypter le moment où la liberté de chacun peut devenir tyrannique pour autrui. Il semble que cela ait lieu lorsque la violence devient légitime, lorsqu'elle est "cautionnée" institutionnellement. L'enjeu est donc que « *le pouvoir arrête le pouvoir* » (*in Aron*, 1967, p. 225). Cette nécessaire "séparation des pouvoirs", formule à l'origine de la pensée de John Locke quant à l'observation du système politique anglais dans le contexte du XVII^e siècle, définit, également, la thématique de réflexion de Charles-Louis de Secondat, baron de Montesquieu. Ainsi réfléchir à un gouvernement démocratique, c'est penser qu'aucun des organes politiques ne doit à la fois concevoir les lois et les exécuter. La puissance doit être

plurielle. Un pouvoir réparti entre plusieurs autorités où les fonctions parlementaires, législatives et exécutives collaborent.

La question de la création des "garde-fous" est aussi posée dans les travaux de l'abbé Emmanuel Joseph Sieyès. Ce dernier avait ainsi réfléchi à l'ancêtre du conseil constitutionnel. Son idée était celle d'un "jury constitutionnel" comme organe de contrôle du pouvoir.

Posant ces grands principes, la *diversité* est alors évidente entre les hommes et les sociétés. Et ce sont ces multiples caractéristiques sociales qui posent problème lors de leurs rencontres. Comment construire un sens commun ?

La notion de *diversité* reste, toutefois absente des grands travaux de synthèse et des encyclopédies pendant longtemps. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que la diversité du vivant et les "mécanismes" de ses enrichissements soient reconnus. Les réflexions actuelles en sciences politiques traitent, systématiquement, des modalités plurielles de gouvernance mais il reste cependant difficile d'en comprendre les dynamiques. La question reste celle de l'épanouissement d'individus appartenant à une culture reconnue et respectée (Ferréol, *in* Ferréol et Jucquois, 2003, p. 98).

Ainsi la gouvernance démocratique interpelle sérieusement les questions de la gestion de la diversité, de l'organisation de dialogues entre "cultures" mais aussi de la "préservation" du caractère pluriel de la société. Il s'agit de réfléchir au respect des individus et *des styles de groupe*, selon l'expression utilisée par Paul Lichtenman et Nina Eliasoph (2003), tout en pensant la construction d'un sens commun qui vise le développement du civisme.

I.1.1.2. Les institutions démocratiques ou des formes instables

Les institutions désignent un ensemble de règles nécessaires à l'organisation de la vie collective en fonction de valeurs collectives. Il s'agit, en France, de structurer des objectifs et des projets sociaux en fonction de valeurs communes construites autour des principes républicains et des droits de l'homme. En raison des révolutions idéologiques françaises, le règlement actuel qu'est la constitution de la Cinquième République, fixe les principes "démocratiques", les modes d'organisation politique, les lois et leurs exécutions.

Ce travail législatif est le fait des représentants directs ou indirects de l'ensemble des citoyens. La loi est ainsi définie comme l'"expression collective" du peuple et structure des

valeurs collectives de cette manière. Les institutions légitiment et organisent l'ordre social collectivement souhaité.

Mais Jean-Jacques Rousseau nous explique que « *la vie du corps politique auquel le pacte social a donné naissance n'est pas un long fleuve tranquille : sa constitution même est porteuse d'un ensemble permanent de difficultés [...] qui la menacent sans cesse et sont toujours à résoudre [...] cet ordre est une norme, pas un fait, un but, jamais acquis [...] L'état civil légitime lui-même est constitué de tensions impossibles à réduire, son équilibre est un équilibre dynamique et précaire* » (Bernardi, in Rousseau, 2001, p. 27). Ainsi, comme le précise cette fois, Dominique Rousseau (Rousseau, 2010, p. 57), "institutions" et "démocratie" peuvent se présenter antinomiques. Une institution suggérerait « *le cadre, l'ordre, la contrainte, l'immobilisme* » et la démocratie « *le débordement, le désordre, la liberté, le mouvement* ». La démocratie est, dans son essence, caractérisée d'inimaginables contradictions. « *L'institution est la tragédie de la démocratie parce qu'elle est à la fois ce qui la permet et ce qui peut l'étouffer* ». Dans ce cadre de réflexion la construction de principes moraux est donc provisoire car ces principes « *ne sont justifiables que s'ils sont présentés, comme des énoncés pouvant être contestés et modifiés avec le temps en réponse à de nouvelles idées philosophiques, à des données empiriques ou à des interprétations de ces idées et de ces données [...]. Le statut provisoire de ses principes fait partie intégrante de la démocratie* » (Gutmann et Thompson, 2002, p. 205).

La réflexion relative aux *biens publics* (*public goods*) ou *communs* (*commons*) illustre ce paradoxe. Ceux-ci comportent, à l'origine par la lecture des économistes, deux caractéristiques essentielles, "l'indivisibilité" et "l'absence de consommation rivale" (Samuelson, 1954). « *Sans pour autant que cela diminue la quantité de ce bien disponible pour les autres, avec lesquels il le partage [...] il n'y a pas de lutte acharnée à propos de la répartition des biens de consommation entre les membres de la société [...] Et puisque les aspirations des membres convergent sur le même bien collectif, il n'existe même pas d'oppositions d'intérêts concernant la nature du bien collectif à produire* » (Phelps, 1990, p. 24). C'est l'exemple des savoirs, des croyances, des paysages... Cela se complique lorsqu'on parle de ressources naturelles car elles peuvent s'épuiser ; il est donc nécessaire de penser la *responsabilité*, c'est-à-dire non pas rechercher des causes scientifiques mais se comporter en adéquation avec une analyse politique des conséquences (Braud, 1996).

À l'instar de la pensée du philosophe Karl Jaspers, il existe un lien important entre le collectif et l'essence de la notion de "responsabilité". Est-on de la même façon responsable lorsqu'on "obéit" à des ordres ou des principes que lorsqu'on "vit" des échanges sociaux qui conduisent à défendre les symboles générés de ces rencontres ?

L'économiste-sociologue Mancur Olson (Olson, 1978) a, en 1965, mis en évidence l'existence de contradictions entre l'organisation des individus mobilisés pour la poursuite des intérêts collectifs et celle d'un intérêt plus personnel. Ce constat induit des dysfonctionnements de coopérations dans les processus d'action collective. La poursuite des intérêts communs peut-être de la même teneur, en terme de "résultats" en dépit du fait que certains individus restent passifs pendant que d'autres œuvrent aux réalisations des objectifs communs. C'est la logique du *ticket gratuit* ou *free rider*.

Mais cette interprétation peut sembler hâtive en raison des multiples formes d'engagements politiques de chacun.

Jouir d'un bien collectif n'implique pas forcément une action collective équivalente entre les usagers et les engagés. Il en est de même pour la propriété collective et la gestion ou responsabilité partagée de ses mêmes biens. Ainsi les ressources naturelles peuvent s'épuiser si des mesures sanctionnant l'usage intensif ou égoïste ne sont pas mises en place.

Cette réflexion est décrite par Elinor Ostrom, en 1990, par son ouvrage *Governing the Commons. The Evolution of Institutions for Collective Action*, qui synthétise ses travaux. Les biens publics ne sont pas systématiquement le fruit de la mobilisation collective de tous ses usagers mais plutôt de ceux qui les produisent ou les gèrent. Mancur Olson les appelle les "*entrepreneurs politiques*"... Par ailleurs, de multiples analyses des politiques publiques démontrent un phénomène de la prépondérance de l'offre de biens publics sur la demande (la défense nationale, l'offre "culturelle", les programmes de recherche etc.). Ainsi le producteur ou le gestionnaire de biens publics peut poursuivre des intérêts totalement différents de l'intérêt collectif (Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006).

L'un des soucis premier des gouvernements démocratiques relève donc de la responsabilisation. Cette notion semble profondément liée à la notion d'"équilibration" qui vise à l'engagement pour la poursuite et la protection d'intérêts collectifs : la citoyenneté. Autrement dit, le développement de la citoyenneté est intimement corrélé à ce qui correspond

aux objets de préoccupation des individus, et ce qui est susceptible d'avoir un sens commun, traduction d'un nouvel équilibre global.

I.1.1.3. Universalité et égalité : des configurations difficiles

Plus des expériences se concrétisent, plus il est démontré que l'idéal démocratique se configure de multiples façons et, par, incidence avec des formes d'engagements selon les territoires. Un gouvernement démocratique ne peut-être présenté comme un modèle. Historiquement, sous les gouvernements "démocratiques", le droit de tous à participer aux affaires publiques n'a jamais été une réalité et par conséquence a engendré, à chaque fois, une "mauvaise gestion" des biens communs et des processus d'exclusion.

Sous l'*agora* d'Athènes, les femmes, les esclaves et les étrangers n'étaient pas considérés comme des citoyens. Cela signifie qu'ils n'avaient aucun droit à la vie politique locale, du moins celle organisée institutionnellement : l'accès à l'*Ecclésia* (assemblée des citoyens), à la *Boulé* (groupes de conseillers) ... De même, lorsque le système du suffrage s'est mis en place en France, il était d'abord censitaire et masculin avec seulement cent mille électeurs en 1820...

La loi d'airain de l'oligarchie, décrite à travers les travaux menés en Allemagne par Roberto Michels en 1913 affirme cependant que toute organisation, pour être efficace, est oligarchique. Jacques Godbout (1983, p. 27) confirme que ces idées furent vérifiées par de nombreuses enquêtes américaines démontrant que « *le citoyen moyen et plus particulièrement celui des classes inférieures, n'est pas intéressé par la vie politique ; ce qu'on a interprété comme* » "apathie".

Mais l'existence de cette apathie semble de plus en plus douteuse, au regard de l'actualité des recherches en sciences humaines. On comprend que la citoyenneté peut prendre diverses formes et que la rationalité des individus se déploie de multiples façons, tant les intérêts et les contextes d'actions sont différents. L'idée d'une légitimité ascendante possible caractérise nos sociétés contemporaines (Leca, 1996). À la lueur de l'histoire française des mouvements sociaux, on comprend bien que les constructions progressives des conventions visant à assurer l' "égalité citoyenne" s'inscrivent dans un mouvement perpétuel d'équilibration du pouvoir. Il est lié aux difficultés d'accès du plus grand nombre à une visibilité politique.

Ainsi la question de l'appropriation du développement, qui signifie la part prise en tant qu'*acteur*, au sens d'un individu engagé dans des dynamiques politiques (dialogue avec des institutions), apparaît consubstantielle à celle de la démocratie. En conséquence, de quelle manière définir le "développement" ?

I.1.2. Du développement

Définir cette notion c'est, d'abord, comprendre ce que peut fournir un dictionnaire classique : « *Action de développer, de déployer quelque chose [...] Ensemble des différents stades par lesquels passe un organisme, un être vivant pour atteindre sa maturité [...] Mise au point d'un appareil, d'un produit en vue de sa commercialisation [...] Amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement [...] Exposition détaillée d'un sujet, etc.*» (Le Petit Larousse illustré, 2001, p. 329). On constate alors deux aspects essentiels constitutifs de cette définition : la création de conditions favorables d'une situation en vue de l'atteinte de certains objectifs et l'amélioration en termes de qualité. Dans ces deux cas, il s'agit d'un processus incarné par des stades de changements qui correspondent à des objectifs. La question est donc celle qui concerne les objectifs : par qui sont-ils fixés, s'articulent-ils avec l'idée de démocratie, de quelles façons ? Nous allons donc tenter de définir le "développement" de cette manière.

I.1.2.1. Des conceptions humanistes au déterminisme économique

Le titre fait référence à la récupération des objectifs de l'Economie classique et réinterprétés au XIX^e siècle par des auteurs "néo-classiques" (Léon Walras, Antoine-Augustin Cournot, Alfred Marshall...). L'économiste américain Thorstein Veblen dénonçait à cette même époque, le caractère peu innovant de la pensée néolibérale. Nous allons tenter d'expliquer son raisonnement.

L'économie classique, appelée aussi libérale, désigne des conceptions qui s'inspirent en réalité des grands auteurs de la période des Lumières. Ceux-ci estimaient que les libertés économiques étaient incontournables en matière de développement. Il s'agit de la liberté de consommer, de produire, de travailler, d'entreprendre, d'investir, d'échanger etc. Les principes fondateurs de cette approche sont la liberté, la responsabilité, la propriété et la non-

intervention de l'État. Ce dernier ne peut détenir la légitimité et les informations adéquates pour intervenir efficacement et juger au mieux des choix et actions économiques (consommation et production). Ces informations sont, en effet, détenues par les acteurs sociaux et circulent grâce aux interactions sociales qui elles-mêmes vont conditionner les choix. Ces comportements sont, pour les principaux auteurs de l'époque, source de développement économique et de dynamisme d'un territoire. Il s'agit d'un ordre qui s'opère singulièrement et où chacun trouve une place "naturellement" dans le processus. Ce phénomène est décrit par Adam Smith sous l'appellation de "*main invisible*". Sa source se trouve dans la primauté des libertés individuelles sur toutes formes possibles de pouvoir.

Ainsi, au XIX^e siècle, les économistes néolibéraux reprennent ces raisonnements en utilisant les mathématiques pour construire un langage commun aux théories et observations. Il s'agit d'établir des justifications scientifiques reposant sur la mise en évidence des relations fonctionnelles et des situations d'équilibre entre le revenu, l'épargne, l'investissement, la consommation, etc. Tout en décrivant une réalité sociale qu'ils interprètent en la réduisant à une conception économique, ils analysent et mesurent la coordination de deux types d'acteurs traversés par des mécanismes de concurrences : le consommateur et le producteur. La production elle-même est décomposée entre deux facteurs essentiels : le travail et le capital, traversés par la variable du niveau d'investissement (c'est l'exemple du multiplicateur keynésien). « *L'économiste américain Walt Whitman Rostow a popularisé cette approche avec l'idée d'un décollage (take off) d'économies traditionnelles jusqu'alors stagneantes lorsque le taux d'investissement dépasse un seuil, qui, compte tenu de la croissance démographique, permet d'amorcer une croissance du produit national brut (PNB) par tête* » (Sougy et Verley, 2008, p. 3).

Les auteurs néolibéraux sont, ainsi, les précurseurs de l'établissement des critères de développement. Au sein de la communauté des sciences économiques de l'époque, ces méthodes sont contestées mais les pratiques ne sont cependant pas tranchées. Même si un économiste comme Paul Leroy-Beaulieu condamnait avec virulence la tautologie mathématique (procédure qu'il considérait plus comme un outil de lecture car il plaçait l'expérience au cœur de la pensée économique), les auteurs en général construisent leur argumentaires en composant avec ces deux modes d'analyses (Etner, *in* Zaoual, 2002). Ceci dit, dans ces objectifs de mesure, et par une approche macro-économique de la réalité, ils influenceront considérablement le développement du monde par cette approche néolibérale de l'industrialisation et des phénomènes de consommation...

« *L'industrialisation n'est pas l'apparition de la production manufacturière mais son développement dans les formes technologiques et organisationnelles contemporaines [...] Ce processus contribue à la modernisation de la société et de l'économie à monétarisation. Le développement de la consommation est aussi lié à la liberté de choix que permet l'usage de la monnaie [...] La consommation, c'est le désir d'acheter et de posséder des biens autres que ceux qui permettent la simple survie, des biens qui comportent une part de rêve et de symbolique sociale. Ce changement du rapport aux objets n'est pas sans lien avec un recul des valeurs religieuses et de la vision hiérarchisées et figée d'une société» (Sougy et Verley, 2008, pp. 1, 6 et 9).*

Ce phénomène d'émergence des choix de consommation se nomme, selon les historiens, la "révolution des consommateurs" (distinct du phénomène de "consommation de masse" du XX^e siècle). Ce grand paradigme de développement repose alors sur un déterminisme économique incontournable puisque la croissance économique s'impose comme la condition *sine qua non* du développement.

I.1.2.2. L'émergence du sous-développement

C'est alors ce courant économique-évolutionniste qui, dès le XIX^e siècle en Occident, dominé par l'idéologie du progrès, va façonner un idéal de développement. Ceci en incarnant, peu à peu, l'idée que l'Europe était détentrice d'une civilisation supérieure avec, en arrière plan, l'infériorité des autres cultures. « *Il apparaît évident que les pays pauvres sont les pays non industrialisés et que le développement est à long terme le résultat de l'industrialisation* » (Sougy et Verley, 2008, p. 2). Ce phénomène a ainsi justifié l'entreprise coloniale et les paradigmes linéaires et matérialistes du progrès jusqu'à aujourd'hui, avec des nuances souvent illusoires, comme "le développement pour tous".

Sous la bannière de la lutte contre la pauvreté, peu à peu, tout un champ d'expérimentations et de réflexions s'est mis en place. Plus précisément, c'est à partir de l'expérience des pays industrialisés que va être formulé tout un ensemble de théories, de modèles de développement et d'indicateurs économiques susceptibles de conduire à un rattrapage économique des pays riches par les pays ex-colonisés.

Des théories du progrès humain se développent suite à la crise de 1929 avec les politiques de *Welfare state* (État-providence), dès 1933 aux États-Unis. Ce sont les mesures

prises par des Etats interventionnistes, inspirées par les thèses de l'économiste John Maynard Keynes. Elles avaient pour objectif le plein emploi. Le progrès humain était pensé, à cette époque, comme une conséquence de la croissance économique issue du système capitaliste. Keynes place le plein emploi comme objectif prioritaire pour vivre dans une société civilisée et développée.

Le progrès humain, défini ainsi, induit des besoins humains considérés de l'ordre du "bien-être" et donc une "répartition adéquate" des richesses afin d'assurer une demande en biens de production et de consommation permettant elle-même de créer de l'emploi.

La première définition du développement est née de la lecture des événements économiques liés à l'évolution du système capitaliste. Les concepts de développement/sous développement, durant le contexte de l'après seconde guerre mondiale seraient établis, de cette façon, à partir du phénomène qui désigne l'irruption d'un troisième bloc face à celui capitaliste de l'Ouest et au bloc communiste de l'Est. « *Une caractéristique commune à ces pays est mise en relief : ils manquent de moyens, ou sont en retard par rapport aux économies industrialisées ou avancées* » (Dictionnaire des notions, 2005, p. 311). Tout juste sortis de la colonisation, les pays nouvellement indépendants ont alors fait l'objet d'un étiquetage, celui de *Tiers monde*. Cette expression, nous la devons à l'économiste-démographe français Alfred Sauvy, en 1952. Elle dérive du mot *Tiers Etat* : la troisième ordre en France...

Ainsi, l'approche quantitative, lue par des "calculs cartésiens", est privilégiée. L'industrialisation était postulée comme la solution "miracle" aux problèmes de sous-développement. L'accumulation du profit déterminé par ce mode de production économique est considérée comme à l'origine d'une amélioration économique, sociale et culturelle territoriale.

Cependant, est constatée « *l'impuissance opératoire* » (Zaoual, 2002, p. 135) des modèles de développement proposés. On s'éloigne de plus en plus des impératifs d'indéterminisme et de libertés individuelles des théories libérales. En effet, comme le postule Friedrich von Hayek, « *nous ne devons pas nous tromper sur le fait que la "pure logique des choix" en elle-même [...] n'explique pas les faits, ou tout au moins ne fait pas davantage, par elle-même que les mathématiques* ». C'est ainsi que Friedrich von Hayek critique le constructivisme des Sciences économiques néolibérales en tant que théories rationnelles « *de la connaissance et des conditions de son adaptation à l'environnement* » (Zaoual, 2002, p. 135).

I.1.2.3. Vers un regard qualitatif

Constatant les limites de cette conception pour penser le développement, la littérature des Sciences sociales a peu à peu évolué vers des approches plus larges et plus qualitatives. Ce faisant, dans un premier temps, les études distingueront la "croissance" du "développement" en conférant un sens plus structurel et qualitatif à ce dernier.

La croissance économique est définie et mesurée par le taux de croissance : des données essentiellement quantitatives analysées et observées sur du court et moyen terme. Le développement quant à lui désigne une approche plus étoffée... Précisément, les effets de la croissance économique sont lus à travers les impacts économiques, sociaux et culturels territoriaux. "Croissance économique" et "développement" sont considérés distinctement mais en interdépendance. En ce sens le développement est également un préalable à la croissance puisqu'il développe des organisations plus performantes qui serviront la croissance économique (Perroux *in* Chartier, 1996).

On en est, à cette époque, encore à penser que "croissance économique" et "progrès humain" sont interdépendants.

Certains auteurs ont procédé à une deuxième distinction en expliquant que la croissance économique était nécessaire mais insuffisante pour qu'il y ait développement. Ils se posaient, à ce propos, de multiples questions. En effet, des profits plus conséquents entraînent-ils véritablement un développement au sens d'une diminution réelle de la pauvreté ? La pauvreté doit-elle être définie selon des critères économiques, les niveaux de revenus, d'accès à la consommation de masse, etc ? Ou désigne-t-elle des éléments qui relèvent de carences en termes de valeurs et de droits protégés par des contrats sociaux essentiels à la cohésion sociale (culture, éducation, réseau, socialisation, santé etc....) ? En conséquence, les besoins doivent ils être normés et classés (Sahlins, 2007 ; Rahnéma, 2004...) ? «*L'obsession du chiffre, de la mesure opérationnelle et de la formalisation mathématique aboutit à n'éclairer que la partie émergée de l'iceberg* » (Alain Bieynayme, cité par Henri Guitton *in* Zaoual, 2002, p. 136).

Ainsi, penser le développement de cette façon introduit une sévère myopie du principe de diversité, cher aux penseurs des Lumières.

I.1.3. La proximité : l'articulation de la démocratie et du développement ?

I.1.3.1. Un constat problématique

Le déterminisme a longtemps dominé les courants intellectuels et défini ce qu'était "un pays développé". Le système néolibéral s'est chargé de cette uniformisation dans le monde à travers ses objectifs d'"équilibres" économiques, de croissance et d'organisation. Il est, aujourd'hui, nécessaire de faire appel à de nouvelles réflexions sur le concept de développement. En effet, plusieurs études mettent en exergue la mauvaise répartition des richesses, à l'avantage des pays dits "développés". Pire encore, le développement défini de cette façon occulte toute la diversité culturelle mondiale. Les conséquences sont catastrophiques : mauvaise utilisation des fonds d'aide internationale, stigmatisation d'un fonctionnement économique informel et hors-la-loi, non prise en compte des spécificités et savoir-faire locaux, organisation sociale locale perturbée, exode rurale, prolifération de l'habitat insalubre, développement de la corruption, désagrégation de la qualité de vie, perte du sens collectif et désagrégation de la cohésion sociale et des processus de solidarité... « *Le déterminisme consiste tout simplement à dénier à l'homme le choix de son avenir, et aux peuples le choix de leur vie. Plus précisément, il interdit l'expression non prévue des besoins des individus et des masses populaires [...] c'est la peur devant l'imprévu, la nouveauté, le désir* » (Chartier, 1996, p. 50). Comme le rappelle Edgar Morin (2005a, p. 8), « *nous croyons souvent être dans la rationalité alors que nous sommes dans la rationalisation* », or il s'agit de réfléchir aux dynamiques de développement, d'un point de vue, durable.

Ce déterminisme est, en effet, véhiculé par des modalités organisationnelles "*parachutées*", pour reprendre une expression favorite de l'économiste Hassan Zaoual qu'il utilisait en résonance avec les principes néolibéraux d'une économie mondialisée visant à réaliser des économies d'échelles et accumuler un profit. Ainsi, à l'image du récent renouvellement de l'économie autrichienne, il faut réintroduire le subjectivité « *comme postulat central, dans le but de montrer que les configurations que prennent les phénomènes économiques à un moment donné sont le produit d'un processus interactif entre les agents. Ce mécanisme est, par définition, aléatoire, compte tenu de la nature subjective de la réaction des acteurs du système* » (Zaoual, 2002, p. 141).

Le constat généralement fait sur la mauvaise gouvernance des pays considérés incite alors à un "renversement cognitif" qui nous amène à réfléchir sur les processus de contractualisations, de constructions et d'innovations institutionnelles. Les critiques portent, en même temps, sur les politiques instaurées au nom du développement de droits citoyens démocratiques. Quelles formes de solidarités reconnues ? Quelles institutions ? Quelles compétences citoyennes ?

I.1.3.2. De la démocratie du développement ou la construction de "la vérité"

Un des auteurs les plus en vue dans cette recomposition intellectuelle du développement est incontestablement Amartya Sen, prix Nobel d'Économie en 1998. Au départ, ses travaux portent, de manière générale, sur la famine et la pauvreté, et ont mis par la suite en évidence l'absurdité du concept du développement défini par le système industriel de l'économie néolibérale et de ses réponses à la satisfaction des besoins humains.

Dans cette perspective démocratique, la notion de "développement durable" est apparue en 1980 et a pris véritablement une ampleur médiatique à partir de 1987 : ceci grâce au rapport de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement ("le rapport de Brundtland" : *Our common future*) mais aussi lors du sommet de Rio de Janeiro en 1992 organisé par l'ONU, de Kyoto en 1997 et de Buenos Aires en 1998. De grandes lignes pour le XXI^e siècle sont définies par et pour chaque pays, et, inscrites dans l' "Agenda 21". Le cadre des préoccupations est tridimensionnel et correspond à l'alerte donnée par des responsables politiques du monde : environnemental, économique et social. Les politiques publiques doivent être construites à partir de ces aspects, relevant, désormais, du développement durable.

Ainsi, le cadre de mise en œuvre doit être spécifique à chaque pays. L'objectif global commun est «*d'harmoniser le développement économique et social avec la préservation de la biosphère, d'assurer les besoins de la population actuelle sans compromettre l'existence des générations futures*» (Merlin et Choay, 2000, p. 264).

Cependant, présenter les objectifs et les nouvelles préoccupations politiques s'inscrivant dans le cadre du développement durable ne signifie aucunement une mise en œuvre aisée de ces principes. En effet, le système néolibéral, dans ses objectifs de compétition et de mondialisation de l'économie, se révèle contraire à l'impératif de "soutenabilité" du

développement durable. De plus, cette notion de plus en plus popularisée devient "tendance" pour certains responsables politiques s'en servant à des fins clientélistes.

Amartya Sen introduit alors la notion de "développement humain" afin de contrecarrer la vision traditionnelle du concept de développement relevant de l'idéologie capitaliste et du déterminisme. La définition du "concept" s'appuie sur les théories des modes de fonctionnement (*fonctionning*) et des capacités (*capabilities*).

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) adoptera son approche en utilisant l'Indice de Développement Humain (IDH). Ainsi, depuis 1990, conçu par les économistes Amartya Sen et Mahbub ul Haq, l'IDH sert d'outil de lecture des rapports annuels sur la condition humaine mondiale en combinant le Produit intérieur brut (PIB), l'espérance de vie et le niveau de formation par pays. « *Le développement humain est envisagé comme "un processus" qui conduit à l'élargissement des possibilités offertes à chacun. Vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable [...]. S'y ajoutent la liberté politique, la jouissance des droits de l'homme et le respect de soi. Ce qu'Adam Smith appelle la capacité de se mêler aux autres, sans craindre de "paraître en public" »* (Thomas, 2010, p. 62).

Mais la réalisation "effective" du développement humain, ainsi normée, dépend encore trop de la répartition des fruits de la croissance mondiale. Le PNUD tentera, en 1991, de compléter cette idée avec l'ILH, l'Indice des Libertés humaines (ou civiles) à partir de droits individuels. Cette démarche est, également, fortement controversée car elle ne repose pas sur un projet cohérent, il s'agit d'un simple catalogue de droits.

Enfin, il existe l'Indice du Bonheur Mondial (IBM), depuis 2000, développé par l'Observatoire mondial Globeco, qui se compose d'une quarantaine d'éléments relevant des thématiques liées à la sécurité, la démocratie, la culture, etc.

Amartya Sen nous explique que ces outils sont tous à manier avec prudence car « *les pauvres s'adaptent, au moins partiellement, à leurs conditions matérielles précaires de la même manière que les femmes ont longtemps accepté leur soumission. Interroger les individus défavorisés sur leur bien-être peut ainsi conduire à sous estimer leur malheur "objectif" »* (Weinberg, 2010, p. 25). Pour Olivier Coppin (2000, p. 3) « *le développement durable est avant tout un objectif pragmatique qui doit répondre à des préoccupations ancrées territorialement* ».

Il faut donc reconnaître l'indéterminisme comme critère essentiel des espaces de liberté car « *toute vérité n'est qu'une "ethnovérité", toute valeur une "ethnovaleur"* » (Ferréol in Ferréol et Peralva, 2010, p. 35). D'ailleurs « *Boas en 1896, indiquait déjà que l'esprit humain n'était pas susceptible d'obéir partout aux mêmes lois [...] il s'attachait aux dynamiques propres au changement [...] par les phénomènes d'acculturation* » (Chartier, 1996, p. 103). Ainsi la non-prise en compte des lieux de rencontres et d'expressions publiques locales a conduit les phénomènes citoyens et ses espaces à devenir invisibles, voire à disparaître à cause des processus néolibéraux de la mondialisation économique. Ces lieux et moments permettaient pourtant de négocier, pour chacun, un mode d'existence territoriale : l'essence du politique.

I.1.3.3. Au territoire...

Afin de saisir l'articulation "subtile" de la démocratie et du développement, il nous faut explorer les caractéristiques et les formes que prennent les espaces et moments de rencontres entre les hommes. Il s'agit de comprendre ce que produisent les échanges, processus discursifs et leurs dynamiques.

À l'instar des travaux d'Hannah Arendt, ce sont ces espaces qui constituent le lieu de naissance des relations entre les hommes, en somme le *politique*. *A contrario*, l'individu isolé est a-politique. S'inspirant des travaux de Thomas Hobbes pour qui le *politique* n'était pas l'homme mais "le monde", Hannah Arendt considère le "monde" en tant qu'ensemble des liens entre ses habitants. Ainsi, pour exister en tant que "monde", les hommes doivent être en relation et s'associer. « *Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant ?* » *Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution* » (Rousseau, 2001, p. 56).

En somme, les processus de coordination de la diversité humaine pour agir collectivement et exister individuellement désignent la formation du politique et la naissance des accords sociaux qui définiront "les droits politiques" (Arendt, 1995; Rousseau, 2001). Ces droits, pour être effectifs, doivent être encadrés par des institutions qui correspondent, dans la définition de leurs objectifs, aux valeurs des citoyens et aux territoires sur lesquels ils s'inscrivent pour vivre. Ainsi, le territoire « *résulte d'un processus d'appropriation qui*

connaîtra sa traduction spatiale sous la forme de bornage, de l'instauration de limites dont la justification variera au gré des contextes considérés : limites historiques, culturelles, ethniques, religieuses, politiques, naturelles. Dans chacun des cas, le discours dans toutes ses modalités (linguistique, iconographique, cartographique) constitue le vecteur principal d'argumentation et de justification de la pertinence de la limite retenue » (Gumuchian et Pecqueur, 2007, p. 12).

C'est ainsi que Rousseau nous rappelle que « *toute la vie du corps politique est suspendue à la condition que la volonté générale parle d'abord au cœur de chaque citoyen* ». "Institutions politiques" est un « pléonasme », car, « *toute politique est institution et toute institution est politique* » (Bernardi, *in* Rousseau, 2001, pp. 14 et 26).

C'est pourquoi, selon de nombreux auteurs, le développement d'un territoire se définit par la qualité de ses institutions. En conséquence, l'enjeu essentiel du développement étant de valoriser les phénomènes d'inter-reconnaissance et de négociation par la création de contrats et d'institutions qui protègent des valeurs construites collectivement, la démocratie locale apparaît comme un enjeu de développement territorial où l'expression et la coordination des acteurs sont déterminantes.

Finalement, observer le développement d'un territoire apparaît comme un processus de décryptage de la configuration des institutions, du jeu des acteurs et des caractéristiques de ces derniers : c'est identifier et comprendre qui y participe et de quelle manière ? Et ce qu'on nomme *participation politique* désigne « *l'ensemble des activités, individuelles ou collectives, susceptibles de donner aux gouvernés une influence sur le fonctionnement du système politique* », (Braud, 1996, p. 293).

En ce sens, il s'agit de comprendre de quelle manière des compétences citoyennes se développent et se manifestent afin de construire *le politique* ...

I.1.4. Le rôle de la démocratie locale

I. 1.4.1. Les formes de participation politique

Tout d'abord, la "démocratie directe". En substance, celle-ci désigne l'exercice direct de la gestion des affaires publiques par les citoyens. Mais il est, généralement, impossible de faire participer et surtout d'entendre tout le monde par un système de démocratie directe. La

construction du sens commun est en effet laborieuse de cette manière. « *Le peuple assemblé, dira-t-on ! Quelle Chimère !* » (Rousseau, 2001, p. 129). Benjamin Constant rappelle, lors d'un discours prononcé à l'Athénée royal à Paris, le fonctionnement "démocratique" de la Grèce antique, lorsqu'il réfléchit et compare la liberté des anciens et celle des modernes. La démocratie grecque « *avait pour principe la participation directe de tous les citoyens à la vie publique. Mais cette politique n'est plus praticable, ne serait-ce que parce que si nous nous consacrerions entièrement à la vie publique, le système économique s'écroulerait : nous n'avons pas, en ce qui nous concerne, une vaste population d'esclaves pour nous libérer de tout travail, comme l'avaient les athéniens* » (Constant, 1819, p. 12).

Ainsi, pour de nombreux observateurs, la démocratie directe n'a donc jamais existé au sens strict. Sous cette appellation, les citoyens étaient surtout appelés à voter ou tirer au sort des représentants.

Parmi les représentants, on peut distinguer les "délégués" et "les élus", distinction que souligne Joël Roman (1998). Un délégué est le représentant des intérêts particuliers d'un groupe. Un groupe ne représentant la société que partiellement voire de façon infime, ce sont donc "les élus" qui se doivent de réaliser la synthèse des intérêts particuliers des individus et des groupes qu'ils sont censés représenter légitimement. Le but de ce processus démocratique est de traduire de manière optimale, dans les faits et les pratiques, l'intérêt général. La "démocratie représentative" désigne alors des élus ayant la mission de s'exprimer au nom du peuple. Ces représentants géreront les affaires publiques. Le peuple a la possibilité de les désigner et de les révoquer périodiquement par l'élection.

Le mode d'élection en France aujourd'hui se fait par suffrage universel. Cette modalité a évolué législativement à travers le temps pour devenir accessible à un nombre de plus en plus grand et diversifié d'électeurs.

Ces conquêtes démocratiques découlent des divers mouvements sociaux qui ont marqué l'histoire de la démocratie française. À partir des années 1960, une demande accrue de participation, plus directe ou plus locale, est formulée par les pouvoir locaux. Car si « *l'élection prouve que les élus ont la confiance de la majorité, elle ne garantit pas qu'ils aient les compétences requises pour traiter les questions complexes de leur ressort [...] ils sont conseillés des techniciens [...] la décision est un produit transactionnel qui allie deux légitimités : celle des élus (la confiance des citoyens) et celle des techniciens (la connaissance experte) [...] La démocratie participative locale introduit une troisième légitimité, la* »

mobilisation citoyenne» (Blanc, 2006, pp. 30 à 33). Ainsi, de nouveaux dispositifs se créent en fonction des demandes des mouvements politiques locaux dont nous détaillerons, plus finement, dans un deuxième chapitre.

Loïc Blondiaux nous explique (*in* Molénat, 2009, p. 24) que la "démocratie participative" est « *une offre institutionnelle de la participation adressée aux citoyens* ». Elle prend plusieurs formes. Détaillons-en les outils les plus connus (Sintomer, 2009 ; Bacqué et Sintomer, 2010) :

- le "débat public" : organisé par la Commission nationale de Débat Public (CNDP), il est prévu en principe en amont d'un processus décisionnel, lorsque les choix et les opinions surtout ne sont pas encore formées. Il est donc possible de contester, de cette façon, un projet ou une politique. Cependant, même si cette institution a pour objectif la reformulation de normes, elle reste « *adossée sur la loi et dont l'activité conforte l'unification des pratiques participatives sur l'ensemble du territoire français* » De plus, comme la décision finale, après de nombreux mois de débat, revient aux élus, ces derniers sont régulièrement accusés de manipuler les échanges. Enfin paradoxalement, en raison de la mise en place de règles d'échanges démocratiques, il reste important de comprendre que les dynamiques qui construisent les compétences de chaque acteur à exposer un point de vue et d'en débattre, ne prennent pas naissance au sein de ces agoras (Revel, Blatrix, Blondiaux, Fourniau, Hériard Dubreuil et Lefebvre, *in* Sintomer, 2009, pp. 47 à 50) ;

- le "budget participatif" : cet outil fait référence au fonctionnement des finances publiques de la ville brésilienne Porto Allègre depuis, 1989. Plusieurs "secteurs" de la ville possèdent, en effet, un "budget participatif" établi avec la population concernée à l'occasion de cycles de préparation qui débute souvent en mars avec des réunions "populaires". La population de chaque secteur choisit des délégués (un pour dix habitants) et des conseillers. Puis sont organisés des forums locaux traitant des problématiques de secteur mais aussi des assemblées thématiques pour penser les orientations de développement. Les représentants doivent être présents aux rendez-vous réguliers et aux assemblées plénières. Au mois d'août, les services municipaux en établissent une synthèse et sur cette base définissent le budget municipal en fonction des demandes formulées et hiérarchisées. Enfin, en décembre et janvier, le nouveau budget est présenté aux habitants pour approbation puis les ressources sont réparties par secteur. L'avantage de ce système participatif est que les délégués et conseillers sont en contact régulier, voire quotidien, avec la population du secteur concerné.

Ce dispositif s'est généralisé depuis au continent latino-américain et à plus de cent cinquante villes européennes depuis les années 2000. Mouvement qu'Yves Sintomer appelle "*le retour des caravelles*" Des phénomènes d'hybridation ont donné lieu à des innovations mais « *s'éloignent fortement des objectifs de l'expérience pionnière visant une transformation radicale des relations sociales et politiques et se réduisent souvent à un simple outil de modernisation de la gestion locale [...] révélateurs des tensions actuelles entre des conceptions progressistes ou managériales de la démocratie participative* » (Flamand et Nez in Bacqué et Sintomer, 2010, p. 22). Tout dépend de la volonté et des compétences des représentants politiques à saisir clairement le "jeu" des acteurs locaux et d'orienter les pratiques vers des objectifs démocratiques ;

- le "Jury citoyen" : il s'agit d'un outil de participation qui consiste à tirer au sort des citoyens afin de travailler à plein temps durant deux ou trois jours sur des problématiques d'intérêt public. L'objectif est d'être en présence de nouveaux types d'acteurs afin de "façonner" des espaces de délibération plus représentatifs de l'hétérogénéité sociale (hommes, femmes, adultes, jeunes...). Les participants ne sont donc pas parfaitement informés sur les sujets de travail et, pour cette raison, les jurys citoyens mettent l'information au cœur de leurs objectifs de travail en permettant aux citoyens d'accéder à des informations précises et de pratiquer des espaces de débats et de délibérations collectives. Il s'agit de prendre conscience de l'ampleur de la complexité des processus politique mais aussi d'en comprendre les outils pour y influer. Cependant, les limites de ce type de dispositifs sont que les motivations politiques des tirés au sort sont difficilement existantes et expressives. Il s'agit donc de dispositifs coûteux car il est nécessaire de motiver les tirés aux sorts en négociant des compensations (financières, gardes d'enfants, remboursements des transports, justification des absences professionnelles etc.). Enfin, « *la représentation est assez distordue [...] ceci a des effets sur le déroulement de la discussion qui a parfois tendance à se faire « sur le dos » des groupes dominés* » (Röcke, in Sintomer, 2009, p. 59) ;

- les "conférences de consensus" : elles permettent aux citoyens de discuter des questions scientifiques et techniques. Inspirées des stratégies gestionnaire du domaine de la santé publique des années 1970 aux États-Unis, il s'agit d'améliorer l'efficacité des orientations et outils de la recherche tout en réduisant les coûts superflus. Pour cette raison, la démarche est élaborée en concertation avec les problématiques explorées par les citoyens

concernés. C'est l'exemple des rencontres experts et médecins. Mais l'intérêt public reste insuffisamment exploré ;

- pour cette raison existent également les "forums hybrides" : ils associent profanes et spécialistes pour débattre sur un sujet particulier. L'avantage de ces dispositifs est qu'ils construisent de puissants processus d'apprentissages sociaux : *«Ils résultent des échanges croisés entre savoirs des spécialistes et savoirs des profanes»* par l'émergence de controverses. Celles-ci *«tendent à faire émerger, par essais et erreurs, par reconfigurations progressives des problèmes et des identités, un monde commun qui soit non seulement habitable mais également vivable et vivant, non pas fermé sur lui-même, mais ouvert à de nouvelles explorations et à de nouveaux apprentissages»* (Callon, Lascombes et Barthe, *in* Sintomer, 2009, p. 65) mais permettent difficilement de "trancher" les débats.

Plus généralement, il s'agit de comprendre qu'un même dispositif peut être utilisé différemment car les contextes d'action publique sont variables. La démocratie participative renvoie à une notion, dont la définition reste imprécise car elle est appropriée par des logiques territoriales. Les formes se construisent de manières multiples par les acteurs et les procédures publiques. Cette transformation des dispositifs et les formes que prend leur complémentarité se présentent comme un processus de développement territorial.

Réfléchir à un développement démocratique c'est, selon les travaux de Jürgen Habermas et Norberto Bobbio, comprendre la "démocratie délibérative". Définie de façon imagée, celle-ci incite les citoyens à débattre dans un espace *«ouvert à tous, spécialistes d'un sujet comme non-spécialistes»*. Les citoyens délibèrent ensemble. Selon ces deux auteurs, *«cet espace n'est donc pas limité aux seuls professionnels de l'élection, aux politiciens ou aux leaders d'opinion. Cet espace aurait vocation à se transformer en site primordial de la souveraineté démocratique, en lieu et place de l'espace institutionnel»* (Hermet, Badie, Birnbaum et Braud, 2001, p. 83). À ce propos, les Français et les Anglo-Saxons interprètent différemment la notion de "délibération". Du point de vue anglo-saxon, la démocratie délibérative est une vision de la décision accompagnée d'un processus préalable de discussion ouvert à l'action collective: c'est un protocole graduel. Tandis qu'en France, "délibération" et "décision" ont des sens très proches et correspondent à des actes pris uniquement par les élus. Évoquer aujourd'hui la démocratie délibérative fait référence à l'acceptation anglo-saxonne et, en raison de la diversité sociale des accords (Boltanski et Thévenot, 1991), il nous faut rappeler

le caractère ambigu de l'universalité des formes de la démocratie. Cette instabilité conceptuelle est d'autant plus grande que la complexification nos sociétés est croissante. Les systèmes sociaux se divisent et se spécialisent de plus en plus en sous-systèmes enchevêtrés. Des tensions demeurent et se multiplient. Les sociétés s'individualisent et fonctionnent de moins en moins en communautés et de plus en plus en réseaux, souvent diffus. De par sa subjectivité, la vision de chacun quant au "développement" et au "bien être" complique la traduction des enjeux collectifs... Les désaccords moraux sont permanents (Gutmann et Thompson, 2002 ; Blondiaux, 2008).

Dans ce contexte, l'enjeu est sans doute de réfléchir au renouvellement incessant des formes de participation et de leur complémentarité car, comme le soutient Hannah Arendt dans l'ensemble de ses travaux, les systèmes totalitaires sont une menace mortelle pour la démocratie. Dans leur processus destructeur de la diversité, ils détruisent toute dynamique constitutive du politique.

Au regard de l'exposé des dispositifs présentés ci-dessus, on constate que ces dynamiques sont reliées à celle des "controverses" (forums hybrides) et des "temps longs" (budget participatif). Il est question d'apprendre de la diversité, de développer des convictions politiques, l'intérêt public et la représentation. Ces dynamiques ont pour objectif l'articulation des échelles territoriales.

I. 1.4.2. De l'empowerment à l'innovation institutionnelle

Précédemment, nous avons démontré que les enjeux démocratiques étaient ceux des valeurs et règles de bases définies collectivement. Celles-ci correspondent à la création d'institutions. Ce sont, en effet, ces institutions qui légitiment, dans la pratique comme dans la théorie, l'unité de sens du "vivre ensemble" (Castoriadis, *in* Escobar, Gondicas et Vernay, 2004). Il s'agit donc, dans le contexte actuel, de penser les processus d'*empowerment*.

L'*empowerment* est une notion, aujourd'hui, très employée. Elle est au cœur de l'actualité des politiques publiques. Selon Carole Dane, il s'agit d'un outil conceptuel qui est utilisé depuis une trentaine d'année sur les territoires anglo-saxons. Originairement, cela se définit par « *la mise en mouvement et l'organisation des habitants en force collective pour s'attaquer aux problèmes de la vie locale* » (Dane, 2005, p. 61). Cette notion est

régulièrement confondue, en France, avec celle de "responsabilisation" ou d'"appropriation du pouvoir". La traduction française se révèle laborieuse en raison des disparités culturelles qui occultent l'essence du concept américain mais, en réalité, elle renvoie à une conception libérale de la citoyenneté. Traditionnellement, les luttes françaises avaient pour objectifs des changements idéologiques ou législatifs sur un plan national ; avec l'*empowerment* on réfléchit aux équilibres locaux. Aux États-Unis, l'*empowerment* désigne un processus originaire de « *situations problématiques sur des territoires circonscrits* ». Carole Dane écrit qu' « *un vrai processus d'empowerment ne vise ni à escamoter le politique ni à nier l'arbitrage des élus, mais il pose incontestablement la question du partage des pouvoirs* », (Dane, 2005, p.62). Se diffusant dans le monde entier, la notion est interprétée et appropriée de façons multiples mais « *le plus souvent, l'empowerment décrit à la fois un objectif et une méthode collective, un processus d'apprentissage des individus-membres des groupes [...] en vue d'une insertion sociale où ils peuvent faire valoir leur culture et leurs intérêts* » (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005, pp. 29-30).

Ainsi, dans ce processus de construction et de rénovation institutionnelle, Jacques Godbout (1983) explique qu'une grande confusion existe entre le phénomène d'"organisation" et celui de "participation". La participation est souvent perçue comme une contribution faite à une organisation alors qu'en réalité il s'agit du processus d'organisation ou d'institution même. Il nous explique que ce fait constitutif de la vie publique est marqué par une dualité permanente entre les fins de l'institution et celles des individus. En s'appuyant sur les travaux de Carole Pateman en 1970 dans *Participation and Democracy Theory* et de Michel Branciard dans *La Gestion socialiste des entreprises*, en 1975, il explique qu'il « *existe une interrelation entre les structures d'autorité des institutions, et la mentalité et les attitudes des gens [...] la participation a d'abord pour fonction d'éduquer [...] personnes et institutions ne peuvent pas être considérées séparément [...] si l'idéal autogestionnaire était réalisé, il signifierait effectivement l'abolition de cette dualité* ». Ce que Léon Dion appelle « *la dynamique du phénomène participatif* » (Godbout, 1983, pp. 26-43).

Conclusion du premier chapitre

Longtemps dans ses prémisses de conceptualisation, le "développement" est associé au régime politique des gouvernements des pays occidentaux. Il s'agit des démocraties industrielles. Le fonctionnement institutionnel occidental se mondialise ainsi petit à petit.

Pour l'économiste suédois Ragnar Nurske, il s'agit d'expliquer, du même coup, le "sous-développement" par la faiblesse des revenus économiques du territoire géographique visé. Ce modèle fut remis en cause, entre autres, par Raymond Boudon, en raison d'un certains nombre de présupposés non questionnés. En effet, l'élargissement de la recherche en sciences sociales vers l'étude des structures formelles et informelles des pays stigmatisés de "pauvres", a conduit les spécialistes de ce domaine à accorder une grande importance au rôle que peut jouer les institutions locales dans le développement des territoires. Les institutions occidentales globalisées, par le vecteur du développement économique "normé mondialement", ne visionnent pas les nombreuses dynamiques locales existantes. Il semble, en effet, que "penser la démocratie", s'accompagne d'une réflexion essentielle sur les acteurs, leurs spécificités culturelles et leur mode de "faire ensemble". Leur mise en visibilité dépend de la force collective de leurs créativités. Par ailleurs, nous avons vu que les dispositifs participatifs les plus probants sont ceux qui induisent des temps longs et des modalités d'apprentissages sociaux. Cette interrogation ouvre la voie à une réflexion inévitable sur le lien social. Il semble qu'exister politiquement et donc économiquement soit lié à une visibilité intellectuelle et spirituelle. Ainsi la question de l'économie sociale et solidaire est consubstantielle aujourd'hui au développement des territoires. Comprendre, alors, le paradigme et les modalités "des" développements dans lesquels les hommes peuvent s'organiser, évoluer et se projeter est un défi démocratique essentiel. C'est cette problématique que nous allons tenter de comprendre dans les pages qui suivent, avec, tout d'abord, l'histoire française des dynamiques participatives, puis l'identification des dynamiques sociales des constructions territoriales...

CHAPITRE 2. L'EMERGENCE DES TERRITOIRES EN FRANCE : CADRES PARTICIPATIFS ET INNOVATIONS INSTITUTIONNELLES

« *La démocratie [...] est simplement le pouvoir propre à ceux qui n'ont pas plus de titre à gouverner qu'à être gouvernés* » (Rancière, in Sintomer, 2009, p. 15).

Afin de comprendre plus précisément la genèse et les formes de participation politique, dans leurs objectifs, leurs dynamiques et leur aspect réglementaire, nous avons décidé de présenter de façon historique ce chapitre relatif au cadre des dynamiques participatives de la vie politique en France. Nous choisissons de développer cette perspective à partir du XIX^e siècle: nous ne détaillons pas la période de la révolution française mais cette partie de l'histoire est bien entendu reliée au développement des principes philosophiques des lumières. Le XIX^e siècle marque le début du développement d'une vie politique française évoluant, à la fois, dans un contexte économique néolibéral et républicain.

I.2.1. L'histoire de la participation politique

I. 2.1.1. *À l'origine des métamorphoses institutionnelles*

L'idée de la décentralisation en France est plus ancienne que les lois qui l'instaurent en 1982. L'année de 1982 marque la réforme législative dont l'organisation fut pensée par le gouvernement de Pierre Mauroy et le rapport de Gaston Defferre, *Un Nouvel Horizon*, écrit en 1965. Mais la décentralisation était déjà mûrement réfléchie et formulée depuis très longtemps. À vrai dire, l'"inertie provinciale" n'est qu'une légende (George, 1998).

En effet, les rapports entretenus entre l'Etat et la "province" ont toujours été marqués par deux mouvements réguliers et contradictoires. La tendance centralisatrice s'est toujours heurtée à une tendance contraire, celle de la demande de reconnaissance culturelle des provinces. Ainsi l'histoire des institutions en France témoigne de nombreuses réformes conduites par l'Etat mais qui résultaient, très souvent, de propositions faites par les grandes villes provinciales.

Cet idéal de décentralisation endosse alors de multiples figures dont la création de sociétés savantes au XIX^e siècle rassemblant les notables locaux. Ces espaces de discussion donnaient lieu à des débats politiques: l'exemple de l'espace public bourgeois, étudié par Jürgen Habermas (1962), en est la parfaite illustration. Ces espaces d'échanges avaient fortement inspiré et soutenu les premières manifestations de défense de l'opinion publique sous le thème du suffrage universel, lors de la révolution de 1848 et de l'idéal autogestionnaire communal de 1870. Dans les faits, le mouvement de la Commune de Paris était anticipé par des villes comme Nancy, Lyon et Marseille... À titre d'exemple, le premier projet de décentralisation fut rédigé par la ville de Nancy en 1865. Suite à ces mouvements citoyens, deux types d'autonomie sont progressivement revendiqués: le premier est d'ordre administratif (la gestion locale) et le second, d'ordre politique (la liberté d'opinion). C'est aussi dans ces circonstances historiques que la médiation des partis politiques et de la presse commencent à jouer un rôle déterminant.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'efficacité de la région administrative devait servir à la mise en place du développement économique négocié dans le cadre des objectifs européens du traité de Rome. C'est dans ce contexte que les mouvements autonomes et libertaires locaux ont recommencé à se manifester et, en 1965, les élections municipales portent sur le thème de la "démocratie locale". La décentralisation est l'axe principal de la campagne des candidats de la gauche non communiste.

À l'origine, cette idée consistait à élaborer le programme de gestion des communes en relation avec les syndicats et associations, le but étant d'accroître la participation directe des citoyens à l'activité municipale. Ce mouvement, initié par la municipalité de Grenoble, a été le "coup d'envoi" de l'idéal participationniste citoyen. Il s'agit aussi du processus fédérateur d'une nouvelle gauche (la gauche plurielle) et d'une véritable révolution des conceptions de productions urbaines, encore à l'œuvre aujourd'hui. Il s'agit du "Mythe de Grenoble" que nous décrit Bernard Bruneteau (1998).

Le contexte international et national avec les Trente Glorieuses, la mondialisation de l'économie néolibérale et les objectifs maintenus du développement gaulliste avec la modernisation par la rationalisation technocratique des structures et des procédures, renforcent ce mouvement. C'est ainsi qu'en mai 1968, une vingtaine de hauts fonctionnaires de l'aménagement du territoire publient un manifeste : *Partage des pouvoirs, partage des*

décisions. Ce manifeste juge le centralisme en inadéquation avec les principes des droits de l'homme : « *efficace technocratiquement, mais politiquement inefficace* ».

Enfin cette période est marquée par le foisonnement d'innovations locales culturelles (Gontcharoff, 1994). C'est le temps des premiers écomusées, des premières expériences de décentralisations musicales, théâtrales, de festivals, de radios libres, de maisons d'éditions indépendantes... Bref, les identités locales s'affirment un peu partout.

Parallèlement, les Régions voient leur légitimité s'affirmer, en dépit du référendum de 1969 proposé par le général de Gaulle qui confirme l'opposition des Français à leur officialisation. Elles deviendront, tout de même, officielles avec la loi Marcellin du 16 juillet 1971 qui organise la fusion des communes. Elle avait pour objectif de moderniser les procédures de fusion des communes. Puis, la loi de 1972, érigeant la Région en établissement public, parachève cette transformation institutionnelle. Les régions sont désormais dotées, chacune, d'un Conseil d'Élus (CE) et d'un Conseil économique et social (CES). Cependant, elles ne sont pas encore considérées ni comme des collectivités locales, ni comme des collectivités territoriales. Ces dispositifs les autorisent ainsi à conserver leur nom et certaines responsabilités administratives. Ces nouvelles règles sont cependant considérées comme ambivalentes. Elles renforcent, paradoxalement, les moyens d'un Etat plus répressif sur les élus locaux. La création d'un plan départemental de regroupement serait en effet un des instruments de ce retour caché de l'Etat sur la scène provinciale. Dans ces conditions, les régions permettent surtout de contenir les conséquences des crises économiques, de maîtriser le développement économique et d'en corriger l'ampleur auprès des populations locales.

I. 2.1.2. L'expression de territoires excédés

"Démocratie locale" et "développement local" poursuivent les mêmes objectifs. Ainsi, c'est en 1965 que cette dernière notion émerge pour la première fois. Elle est portée par des élus locaux qui militent pour la décentralisation et la légitimité d'un pouvoir public local.

À l'origine, les territoires et élus pionniers de ce mouvement en France étaient surtout ceux victimes du modèle économique dominant. Ces territoires étaient marginalisés. Ainsi, les acteurs concernés contestent ce modèle de développement industriel excluant : il ne garantissait aucunement un équilibre du territoire national.

La crise économique du début des années 1970 marque la décomposition de ce modèle que, plus tard, les théoriciens de l'*École de la régulation* (tels Robert Aglietta et Robert Boyer), qualifieront de *système d'accumulation fordiste*. Ces travaux s'inscrivent dans un courant en réaction aux outils de l'économie néolibérale qui postulent qu'aucun mécanisme n'amène par lui-même à une situation d'équilibre. Pour les théoriciens de ce courant, des formes institutionnelles sont requises pour construire un système. Ce système s'autorégule lorsque les acteurs adhèrent à la morale établie. Ainsi, au regard du contexte de crise que nous avons évoqué, il semble évident que le système capitaliste devient immoral et du même coup moralisateur. Les valeurs de ce système sont de moins en moins "partagées".

Dans ce contexte, le modèle unique proposé, qui incarnait les politiques de redressement économique, intensifie alors la coloration "tranchée" du territoire français fortement marqué par de profondes inégalités spatiales avec des régions "riches" et des régions "pauvres". Dualité semble-t-il inhérente à un développement inégal et injuste. Nous inspirant d'une réflexion de tonalité marxiste, ce développement avait pris naissance dès l'ère industrielle du XIX^e siècle (se référer au premier chapitre) et trouvait son expression la plus parfaite par une diagonale qui allait du Havre à Marseille : la France industrielle à l'Est et une France essentiellement rurale à l'Ouest. La première, prépondérante économiquement sur l'autre, était renforcée par la concentration parisienne notoirement démontrée par Jean-François Gravier, en 1947, dans son célèbre ouvrage *Paris et le désert français*.

En somme, le territoire national est incontestablement déséquilibré. Cette opposition radicale de "deux France" était restituée par des indicateurs quantitatifs, les seuls disponibles (Pecqueur, 2000). À l'heure de la production et de la consommation de masse, cette conception valorise un seul modèle, celui de la grande entreprise industrielle. Rappelons que ce modèle managérial a été considéré comme performant et le seul capable de créer durablement de la richesse. Ainsi certains territoires, disqualifiés, sont qualifiés, eux aussi, de "sous-développés". Mais établir des critères signifie faire appel à des jugements issus de valeurs... Face à l'expression des mécontentements de ces territoires marginalisés par l'Économie dominante, on peut, de nouveau, s'interroger sur le supposé universel de ces valeurs.

C'est donc dans ce contexte tourmenté par la crise d'un système qu'émerge l'idée d'un "développement territorial". Cette vision trouvera son illustration, dès 1970, avec des politiques publiques alternatives comme les Plans d'Aménagements Ruraux, les Contrats de

Pays (1975) et les programmes d'Habitat et Vie Sociale (1977). Ces politiques publiques se mettent en place suite à des revendications et expérimentations locales convaincantes. En effet les forces vives de ces territoires ont organisé, par nécessité, des projets à fort ancrage local. Ces expériences donnent lieu à des "diagnostics partagés" et à des "projets de territoires". Ce sont des formes d'actions alternatives "au grand modèle de développement" qui vont selon de nombreux observateurs, déclencher des dynamiques économiques et sociales durables (Pecqueur, 2000). Influencé par les théories de l'époque, qu'incarnent, par exemple, les travaux de François Perroux sur les *pôles de croissance*, on commence à réfléchir autrement.

Mais dans ce mouvement, l'État, par ses "grands projets" poursuit un mode relationnel injonctif. Les actions des pouvoirs publics visent à créer ce qu'on nommera des *pôles de développement* pour réorienter les flux économiques (Coppin, 2001). C'est l'exemple des sites industrielo-portuaires, comme celui de la ville de Dunkerque ou encore ceux de la Fos-sur-Mer. Ces pôles sont, principalement, orientés vers l'industrie lourde et font référence à l'idée des *districts industriels*, à l'origine initiée avec Alfred Marshall en 1890. Cette vision est déclinée par de nombreux conseillers publics contemporains en Italie comme en France (Pecqueur, 1996). La "Région" sert alors de zone relais pour appliquer ces plans nationaux. Régulièrement, les ministres se réunissent afin de discuter des actions et propositions à mettre en œuvre en matière d'aménagement du territoire.

Ces acteurs publics se retrouvent au sein du Comité interministériel en Aménagement du Territoire (CIAT). Ce comité sera institutionnalisé avec la création de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR, et aujourd'hui : la Délégation interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT)). Elle constitue une véritable structure de pilotage des politiques d'aménagement territorial. Cet organisme exerce essentiellement un rôle de conseil auprès du gouvernement. La DATAR, à l'époque, finance, et choisit l'implantation des structures économiques ; tandis que la mise en œuvre des opérations est confiée aux collectivités locales.

Cependant, cet interventionnisme ne fait pas l'objet d'un consensus. Pour les économistes adeptes de l'*ordre spontané du marché*, comme Hayek, les plans de restructuration coordonnés par la DATAR et l'État n'ont pas lieu d'être. Autrement dit, les territoires marginalisés trouveraient spontanément, en leur sein, la capacité à relever les défis qui se posent au plan économique et social. Cette hypothèse rejette les conclusions des nouvelles approches mettant en évidence le caractère auto-dynamique des territoires sur la

base de leurs singularités créatives. Cependant, les conditions des dynamiques créatives sont à explorer afin de vérifier cette hypothèse. En somme, quelles sont les conditions favorables au développement local ?

I.2.2. La proximité et l' "outillage" de l'action publique

Historiquement, en France, c'est durant la deuxième moitié du XX^e que le thème de la "participation des citoyens" fait sa véritable apparition. Comme déjà évoqué, ce recentrage sur l'action citoyenne résulte de nombreuses causes à travers lesquelles le contexte mondial des événements des années 1960 s'associent aux effets de la crise des années 1970 et dessinent la nécessité d'un changement en faveur de la mobilisation des acteurs locaux. Des processus participatifs endosseront des figures multiples d'association de la société civile. Ils ont ainsi ouvert des perspectives d'"association des citoyens" à l'action publique dans un contexte de complexification croissante des sociétés modernes.

I. 2.2.1. *Le développement de la démocratie participative*

En France, à cette époque, les comités participatifs, les mouvements protestataires et des associations (qui se créent en réaction aux politiques d'un gouvernement gaulliste inadaptées aux problématiques économiques, sociales et écologiques) vont ouvrir la voie à la création d'espaces de discussion au sein des organisations publiques de l'époque, péjorativement nommée *bureaucratie* aujourd'hui. Ces comités se forment de manière spontanée dans de multiples quartiers dénués et marginalisés. Ces pratiques inspirent la formation des Conseils de Quartiers, entre autres, à partir des expériences des municipalités italiennes comme celle de Bologne (Cervellati, Scannavini, de Angelis, 1981, pp. 58 - 66). Parallèlement se structure, sur le plan national, l'Association pour la Démocratie et l'Education locale et sociale (ADELS). Cet organisme soutient et encourage les militants des quartiers. Par sa revue (*Correspondances municipales* à l'époque, *Territoires* jusque 2012) et ses séminaires, cette association mutualise les savoirs et les expériences territoriales en matière de *participation*.

Dans ce contexte, la constitution de Groupes d'Actions municipales (GAM) incarnait l'idéal autogestionnaire. Les GAM étaient constitués principalement de militants qui

considéraient que les partis politiques élus ne fournissaient pas de solutions adéquates à la réalité. Les GAM cherchaient à se structurer contre les autorités municipales qui, à l'époque rappelons-le, n'avaient pas de compétences décentralisées. Du point de vue des GAM, « *il n'y a pas de démocratie sans contrôle régulier par la population et il n'y a pas de contrôle sans une information claire et objective* ». En somme, les GAM légitiment le principe d'un contrôle régulier des citoyens quant à l'exercice de la politique locale. Il s'agit de participer à la "bonne gestion" de plusieurs communes et quartiers. Dans cette ré-appropriation citoyenne, l'idéal autogestionnaire est visé et désigne la volonté d'une prise directe de la société civile sur les choix budgétaires et opérationnels communaux. La valeur qui motive cet élan civique est l'"égalité des personnes". Cette philosophie sociale a généré environ cent cinquante GAM dans les années 1970. Aujourd'hui, il en reste une trentaine.

Selon Serge Depaquit et Hélène Hatzfeld (*in* Yves Sintomer, 2009, p. 26), l'idéal autogestionnaire désigne une forme d'expression et d'action à aborder avec prudence. Sa mise en œuvre peut mettre en danger la cohésion de la société et l'action collective elle-même. Ces risques à rapporter sont, selon ces auteurs, l'absence d'une vision d'ensemble de la vie politique qui conduit à une situation difficilement "juste", sur le long terme. « *Si la volonté de désinstitutionnaliser la politique en la fondant dans le social, de renverser sa logique descendante, d'« amener les gens à prendre en mains leurs problèmes »* est claire, elle laisse en suspens de nombreuses questions telles les modalités pratiques d'information, le besoin de représentation, les échelles de l'autogestion etc. Ainsi, une conséquence logique peut être l'affaiblissement, voire l'inexistence, du sens commun. La question de l'articulation des échelles de territoires est essentielle dans la construction des projets politiques. C'est ainsi que Sophie Maire rappelle que « *la démocratie locale suppose un ancrage territorial à dimension variable. [...] les élus comme les techniciens perçoivent le territoire [...] comme l'espace de l'intervention, de l'action publique. Les habitants considèrent le territoire plutôt dans sa dimension identitaire et empirique, l'espace vécu qui va du supranational au micro-local*

À cette époque, l'expérience de l'Alma-Gare à Roubaix est un symbole de participation politique. Elle s'inscrit contre les projets menés par l'Etat en matière de rénovation et de réhabilitation d'un quartier ancien, ayant pour visées l'émergence d'un habitat et cadre de vie attractif pour classe moyenne. En réaction à une programmation de destruction totale du quartier et du relogement des habitants dans d'autres quartiers, un mouvement associatif s'est construit avec des travailleurs sociaux et des militants de gauche.

En 1974, ce mouvement fera échouer les objectifs des pouvoirs publics et donnera naissance à un Atelier populaire d'Urbanisme (APU). L'APU propose ses choix et rassemble les habitants dans une vie de quartier... Cet atelier existe toujours aujourd'hui.

Du côté des institutions municipales, les élus jouent un rôle très dynamique en soutenant les mouvements en faveur de la décentralisation et en créant l'Association des Maires de France (AMF). De même, l'expérimentation de "commissions extra-municipales" renforce l'ouverture à la société civile dans la mesure où ces groupes de travail "non institutionnels" sont composés de volontaires élus et citoyens. Ces réseaux de réflexion débattent directement de la gestion locale et du développement de leur territoire. Leurs conclusions inspirent les propositions étudiées au conseil municipal.

C'est le début des actions médiatrices et de leur professionnalisation entre élus et habitants et en France, la ville de Grenoble est précurseur de ce mouvement car elle est un « *champ d'action privilégié par les municipalités à orientation socialiste qui se succèdent à partir de 1965, l'urbanisme contribue à l'affirmation d'un pouvoir local fort face à l'État* » (Bruneteau, 1998, p. 111).

À l'évidence, ces mouvements de mobilisations collectives visaient à compenser les déficits de l'action publique. Dans ce contexte, on assiste à une profusion d'expérimentations sociales. Elles modernisent, pour beaucoup, les idées socialistes en refondant les programmes vers des propositions plus concrètes. La ville de Grenoble et l'expérience de Roubaix avec l'Alma-Gare sont significatives de l'esprit de cette époque. C'est sur ces nouvelles pratiques que les Partis de Gauche non communistes mobilisent leur électorat. Le slogan durant les élections municipales de 1977 : « *citoyen dans sa commune* » illustre ce changement d'attitude.

Ces nouvelles formes de régulation reconfigurent les processus de décision publique. Elles sont appelées *Bottom up* et se caractérisent par une logique ascendante de la construction des politiques publiques, en opposition aux formes descendantes nommées *Top down* (Thoënig, 1985). Elles sont censées développer la légitimité des politiques publiques. L'histoire de ces dispositifs de gestion locale a cependant démontré que le développement d'une configuration oligarchique s'est « *érigé au cours de l'« expérience » sur des bases de compétences techniques qui ont orienté discussions et décisions réduisant de ce fait les « unions de quartiers » à une réalité de papier* » (Bruneteau, 1998, p. 125 ; Nonjon, 2006). On distingue ainsi, aujourd'hui, "participation citoyenne" et "démocratie participative". Pour

reprendre Loïc Blondiaux, la "démocratie participative" désigne « *une offre institutionnelle de participation adressée aux citoyens et qui vise à les associer de manière indirecte à la discussion des choix collectifs à travers divers dispositifs* » (in Molénat, 2009, p. 24). Cette offre se présente comme un complément à la démocratie représentative.

I. 2.2.2. La nouvelle charte de l'action publique

Dans ces circonstances, la décentralisation, au plan législatif, s'apparente à un outil renforçant la flexibilité que le paradigme de référence met au centre de son approche économique. Rappelons que cet outil naît à travers la demande d'une représentation politique pluraliste. Il est "logiquement" nécessaire pour protéger l'échelon local des dérives politiciennes globalisantes.

Au milieu de ce foisonnement d'idées et de propositions décentralisatrices, deux associations ont joué un rôle très important : l'Association des Maires de France (AMF : toutes tendances politiques confondues) et l'Assemblée des Présidents des Conseils généraux (toutes tendances politiques confondues).

En juillet 1977, Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, envoie un questionnaire très précis aux membres de ces deux associations. Le but de cette exploration est de recueillir les mécontentements et les revendications (Gontcharoff, 1994, p. 128). Le dépouillement et les analyses de ces résultats sont publiés dans le *Rapport Aubert* à la fin de l'année 1977. Il s'agit principalement de critiques portant sur la tutelle étatique. L'omniprésence des pouvoirs publics concerne trois domaines : la tutelle administrative (par les préfets), la tutelle financière (trésor public), et la tutelle technique (services déconcentrés et centralisés qui gèrent les équipements et infrastructures des collectivités).

Soutenu par une gauche unifiée et modernisée, François Mitterrand devient Président de la République en 1981. Sous le gouvernement de Pierre Mauroy, Gaston Defferre, alors ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, présente le projet relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, en gestation depuis longtemps, *Un nouvel Horizon* (Defferre, 1965). L'un des principaux objectifs des réformes de la décentralisation est de rapprocher les décideurs des citoyens. Pierre Mauroy développe l'idée selon laquelle la « *décentralisation allait sortir un nouveau citoyen, informé des affaires locales, ayant une*

envie accrue de comprendre, d'intervenir, de participer, parce qu'il allait se sentir partie prenante et efficace à côté de ses élus, voire contre eux » (Gontcharoff, 1994, p. 140).

Le projet de décentralisation est adopté par le parlement le 28 janvier 1982 et la loi promulguée le 2 mars 1982. L'ensemble des novations porte alors sur cinq points essentiels :

- la transformation de la Région en "collectivité territoriale" ;
- l'accroissement du rôle des présidents des assemblées délibérantes (maires, présidents des conseils généraux et régionaux) ; avec cette réforme, le maire a dorénavant les pleins pouvoirs exécutifs et cet acteur politique doit apparaître comme celui qui rassemble et non comme celui qui divise et décide ;
- la suppression de toutes les tutelles étatiques ;
- le transfert des compétences (la Commune, le Département et la Région deviennent les cadres institutionnels de la participation citoyenne à la vie locale) ;
- ces autorités locales doivent garantir l'expression de la diversité (cf. alinéa 3, article 1^{er} de la loi du 2 mars 1982, relative à la réforme de la décentralisation) ;
- la globalisation des aides financières de l'État.

Au total, la décentralisation s'incarne dans des "collectivités territoriales autonomes". Trois principes organisent la répartition de leurs compétences. Il s'agit des principes de subsidiarité, de libre administration et de chef de file. À partir de ces principes, l'État transfère plusieurs "blocs de compétences" :

- la Commune est compétente pour la maîtrise du sol, des équipements de proximité, des services et de mise en place de dispositifs faisant appel à l'expression directe des habitants ;

- le Département représente le niveau où sont décentralisés les services de redistribution de l'aide sociale et des services sociaux. Il possède également un rôle majeur concernant le développement rural ;
- enfin, la Région a pour mission d'animer le développement économique avec la planification des actions et la formation professionnelle.

Avec cette loi, l'État-tuteur mute en un État-partenaire et devient celui qui doit organiser les partenariats locaux. On passe d'un contrôle préfectoral *a priori* à un contrôle *a posteriori*. Certaines zones du territoire français considèrent encore la tutelle du préfet comme "précieuse" en raison d'une infériorité numérique d'experts (principalement en milieu rural à cette époque).

Il ne s'agit plus de réfléchir à des "politiques de soutien" aux territoires "les plus en retard", comme le faisait l'État durant les trente glorieuses. On réfléchit à des "politiques de mutations" encourageant l'esprit d'initiative et d'entreprise... Pour Pierre Veltz (2008), les territoires français, de plus en plus résistants, sont désormais dotés d'une forte cohérence institutionnelle et culturelle. Il s'agit d'un concentré de capital social et relationnel. De façon inattendue, l'ancrage local se développe dans le contexte d'une économie de plus en plus globalisée car c'est au niveau local que s'organisent les nouvelles régulations (Daghri et Zaoual (dir., 2008).

Ainsi, les territoires se transforment en *pôles territoriaux* mobilisant des coopérations et des nouvelles formes de gouvernance en vue de corriger les défaillances du marché. Dans ces circonstances, l'action publique est une question centrale pour le développement. Ce réajustement, toujours d'actualité, présuppose de profonds changements institutionnels. La dynamique des territoires a besoin d'être accompagnée par les institutions et par des lois novatrices corrigent et amplifiant celles de la réforme de 1982.

Cette nécessité que certains qualifient d' "Acte II" de la décentralisation a donné lieu dans les faits à toute une série de lois au cours de la décennie des années 1990:

- la loi Voynet de 1999, relative à l'aménagement et au développement durable du territoire (LOADDT) organise des recompositions territoriales autour des communautés géographiques en tenant compte de l'histoire culturelle et économique qui les a façonnées. En la matière, les projets territoriaux de développement durable sont débattus au sein d'un

Conseil de Développement Durable (CDD). Cette institution a pour objectif de réunir l'ensemble des forces vives du territoire (pays et agglomérations) ;

- la loi Chevènement de 1999 favorise l'intercommunalité. Cette loi organise la valorisation d'entités politiques par la possibilité de coopérations intercommunales "institutionnalisées". Environ vingt sept mille communes en France sont aujourd'hui regroupées dans des EPCI à fiscalité propre ;

- la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 (loi Gayssot). Cette loi organise la participation de tous les acteurs locaux au développement du territoire.

Les acteurs, leurs modalités d'interventions et les missions étaient essentiels à repenser. Il s'agit d'établir une marge de manœuvre législative plus large pour mieux s'adapter à la diversité et au caractère mouvant des territoires afin de tendre vers la participation de tous les acteurs, de construire les conditions pour construire des cadres d'actions collectives, des politiques et missions d'intérêt collectif. Cette appropriation collective des dynamiques territoriales renvoie à l'esprit de la décentralisation où l'engagement des acteurs est incontournable. Le territoire se conçoit, dans cette perspective, en tant que patrimoine commun accepté de tous (Pecqueur, 2000). Ce qui, dans le même mouvement, confère à la démocratie locale et aux processus participatifs en général un rôle capital dans la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, l'histoire réglementaire, très longue, de la démocratie locale se décline en annexe et structure le référentiel de l'action publique.

I. 2.3. Le nouveau référentiel de l'action publique

Les changements d'organisations administratives et d'orientations politiques liés au processus de décentralisation ont fait naître la légitimité juridique de nouveaux territoires, de nouveaux acteurs et le changement des modes de gouvernance, mais aussi, dans un contexte mondial d'économie néolibérale, leur mise en compétition.

L'évolution des outils de "l'aménagement du territoire" vers le "développement des territoires" ouvre ainsi la voie à la problématique de la *gouvernance*. En effet, « *la décision [...] doit résulter d'une négociation permanente entre les acteurs sociaux, constitués en*

partenaires d'un vaste jeu» (Moreau Defarges, 2003, p. 7). D'ailleurs, il s'agit de concevoir des politiques publiques comme le lieu de construction des représentations communes et non plus en tant qu'espaces d'affrontements. Joëlle Zask (2011, p. 11) nous rappelle, à ce propos, la pensée d'Aristote : l'homme est un "animal politique" « *parce qu'il se réalise comme humain à partir du moment où il discute avec les autres des conditions de leur vie commune* ». Il ne s'agit donc pas de concevoir la démocratie locale uniquement dans sa dimension représentative et la gestion des biens et des besoins dans un cadre de pensée néolibérale.

Il s'agit du nouveau *référentiel global de l'action publique*, selon la notion développée par Bruno Jobert et Pierre Muller, en 1987, dans *L'État en action, politiques publiques et corporatismes*. Ils empruntent la notion de *référentiel* aux sciences mathématiques. Dans ce cadre elle désigne « *un ensemble d'éléments constituant un système de référence* » pour l'action, (Muller *in* Faure, Pollet et Warin, 1995, p. 156). Nous allons décrire, brièvement, l'évolution du *système politico-administratif*, expression de Pierre Grémion, qui fait renvoie à ce nouveau *référentiel*.

I.2.3.1. Compétences profanes et "démarches de projets"

L'époque d'après-guerre étant marquée par les luttes urbaines et les nouvelles idéologies managériales héritées de la gestion des entreprises anglo-saxonnes, les rationalités de la gestion publique en seront influencées. Par exemple, les politiques publiques de la Rationalisation des choix budgétaires (*RCB*) s'inspirent des méthodes de rationalisation des décisions expérimentées aux Etats-Unis. Ces méthodes étaient incarnées par le *Planning, Programming, Budgeting System (PPBS)* qui structurait les dépenses publiques afin d'en améliorer la performance. Ce souci découle en partie de la nécessité qu'avaient les États-Unis de maîtriser leurs dépenses militaires en raison de la guerre menée contre le Vietnam. En écho, la *RCB* se propose de mettre en œuvre deux principes : celui de la clarté et la hiérarchisation des buts à atteindre (souvent multiples et contradictoires), et celui de la clarté et de la logique des relations entre les objectifs et les moyens à mettre en œuvre, conduisant à la définition des finalités et des outils possibles. Ainsi, cette méthode fut utilisée en France pour justifier les priorités d'investissements et les grands choix d'aménagements comme celui de *l'urbanisme de plan* pour la reconstruction d'après guerre. Et à partir de 1970, l'État cherche à évaluer localement, à l'échelle du quartier, les impacts de ce type de méthode qui

oriente l'action publique nationale. « *Plus possible de s'en tenir aux grands agrégats économiques* » (Gaudin, 2007, pp. 26 et 27).

Le répertoire de l'action publique évolue, alors, en direction des "études d'impacts" et des "forces collective d'expertise". L'État mobilisera des universités, bureaux d'études, entreprises et administrations pour travailler sur l'impact de ses politiques publiques jusqu'alors, menées. C'est l'ère du développement d'une expertise spécialisée sur l'évaluation, la prévention des risques, la gestion des finances locales, le développement social, les politiques de quartier etc. Ce changement de paradigme de l'action publique amène certains experts à privilégier l'analyse des impacts d'actions engagées et financées en observant les manifestations des mouvements sociaux. Ces chargés d'études sont, pour la plupart, issus de la recherche-action : on les appelle les *experts pieds nus*. Ils sont des chercheurs de terrain liés à l'évaluation et conseil de l'action publique. À l'origine, ils sont nombreux à avoir été des militants des partis politiques de Gauche. C'est le début de la *sociologie des mouvements sociaux urbains* initiée en France par Alain Touraine et Manuel Castells. Avec un programme de "socio-économie de l'habitat" et au sein du Commissariat général au plan, leur mission consiste à construire, au profit des ministères, des grilles de compréhension et surtout d'intervention pour les quartiers les plus marginalisés.

Ainsi, le quartier étant considéré comme l'échelle la plus pertinente de la participation directe des citoyens dans les années 1960, émergent des démarches de "projets de quartier". Il s'agit d'objectif commun à l'échelle d'un quartier. Mais rapidement il est observé que les ségrégations sociales et urbaines qui se manifestaient dans ces quartiers étaient récurrentes en dépit des tentatives des politiques de résorption avec des "projets de quartiers". Ces démarches (applicables sur tous types de territoires) s'avèrent alors de moins en moins pertinentes. L'erreur était de penser que les citoyens avaient spontanément et rapidement les solutions pour répondre aux problématiques locales et que les institutions, en dépit du manque de connaissances et de méthodes plus adaptées aux spécificités des territoires, étaient capables d'intervenir de façon adéquate. Les situations et les processus de résorption se sont avérés plus complexes. Accéder à cette complexité pour améliorer l'existant, c'est comprendre, plus profondément, le "mal vivre" des quartiers "déviants".

Le cadre législatif relatif à la "politique de la ville" se met alors en place à partir des années 1980. Cette politique est jugée prioritaire pour les quartiers en "désérence". Précisément, elle a pour objectif la justice et le développement social. Dans l'esprit de ses

concepteurs, les dysfonctionnements urbains et sociaux ne peuvent être régulés en profondeur que par une adhésion citoyenne. Ainsi, l'objectif avancé est celui d'impliquer l'ensemble des acteurs des territoires concernés. De multiples interventions encadrées par la loi ont alors été mises en place à partir de 1981 et 1982. Des temps forts structurent cette période :

- en 1981, les premières assises de "l'habitat social" sont organisées par l'Union Nationale des Organismes HLM. La Commission nationale de Développement social des quartiers est créée (commission DSQ). Elle est présidée par le maire de Grenoble, Hubert Dubedout. Il sera l'auteur du rapport fondateur de la démarche DSQ : *Ensemble refaire la ville*, en 1982 ;

- dans le même temps, est créé le Conseil national de Prévention de la Délinquance. Cet organisme s'inspire des travaux menés par Gilbert Bonnemaison, maire d'Epinay-Sur-Seine. Ces acteurs publics réfléchissent aux questions de prévention et résorption de la délinquance ;

- enfin, les novations en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sont initiées par Bertrand Schwartz. Ces innovations sociales aboutiront à la création des Missions locales.

Suite à ces réflexions, de multiples expériences sont menées dans les quartiers marginalisés, le plus souvent situés dans les grandes banlieues urbaines. On abandonne alors les démarches de "projets de quartiers", jugée porteuses de "communautarisme", que l'on remplace par les démarches de "projets globaux" (transsectorielles et concernent tout le territoire urbain). Les démarches de Développement social des Quartiers (DSQ) conçoivent alors les solutions propres aux quartiers prioritaires articulées aux "projets urbains". Cette politique DSQ a porté sur de nombreux quartiers prioritaires et un bilan a été effectué en 1988. Il était assez mitigé : positif quant à l'amélioration du partenariat local, de la transformation des services publics, la lecture des problèmes sociaux mais négatif quant au malaise des banlieues qui persiste (Dubet, 1987). À vrai dire, la situation de ces quartiers n'est pas indépendante de celle du développement de la ville. Il est donc nécessaire d'appréhender le quartier et la ville ensemble. Jusqu'à présent, ce type de quartier était très stigmatisé et considéré comme l'élément pathologique d'un ensemble plus grand en "parfaite santé" qu'est la ville.

En 1989, la politique de la ville se fixe alors comme objectifs de travailler sur ces questions, en élargissant le périmètre pris pour les territoires DSQ. La politique de "Développement social Urbain" (DSU) est définie par le Comité interministériel des Villes (CIV). Elle s'engagera à ouvrir et à intégrer le quartier à la ville et s'exercera sur un périmètre plus vaste. Ce contexte politique est à l'origine de la naissance des premières réflexions législative portant sur les "démarches de projet" (officialisation des "démarches de projet de quartier" en 1984). Plus précisément, la "démarche projet" vise à valoriser les ressources et les acteurs des territoires. Elle est une méthodologie pour organiser des dynamiques d'*empowerment*. En premier lieu, les compétences et la construction de cultures communes font l'objet d'une grande attention de la part de l'expertise du développement local. En second lieu, la démarche en question s'organise en plusieurs phases lors desquelles des processus d'ajustement s'opèrent suite à des "essais" et "erreurs" et à des concertations régulières entre les acteurs impliqués dans la construction territoriale (*Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*, 2000). Plus concrètement, un projet propose un changement et s'ajuste aux évolutions contextuelles. Si le changement proposé par les représentants du projet est considéré comme "radical" par les autres acteurs, cela signifie qu'il existe un écart considérable entre les propositions et les situations vécues au quotidien (Huteau, 2002). Ce degré d'intensité s'accompagnera, en réaction, d'expressions plus ou moins émotives.

Mais généralement, ces processus de recentrage territoriaux s'accomplissent car ils font aussi l'objet de pédagogies d'accompagnement. Ces dernières vont, cependant, être la cible de critiques de plus en plus courantes visant à dénoncer des projets "bien ficelés", soi-disant de développement local.

I. 2.3.2. Le nouveau management public

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, les procédures de l'action publique, s'inspirant du modèle des entreprises américaines, font également évoluer la terminologie utilisée. La volonté d'établir une relation de proximité et d'écoute des citoyens. « *se traduit par la promotion du modèle de l'entreprise comme mode de traitement personnalisé du public* » (Chambat, 1990, p. 624). Rappelons que ces nouvelles conceptions, privilégiant les acteurs et les territoires, s'imposent en raison des changements conjoncturels et structurels mondiaux, comme le déclin du fordisme, la globalisation et les crises économiques... Dans ce contexte, les entreprises deviennent les actrices principales du

développement, et, c'est dans ce cadre que le marketing est participatif afin d'améliorer la qualité des échanges entre les consommateurs et les entreprises (Maillet, 2006). Il s'agit de rendre compte d'une "efficacité" de fonctionnement en réalisant des produits correspondant à la demande de consommation.

Les entreprises sont donc porteuses d'un modèle de gestion qui fait l'objet de transposition à celui des administrations publiques. Les critères introduits sont ceux de la rentabilité, l'externalisation, la sous-traitance et la concurrence entre pourvoyeurs privés et publics de services. Il s'agit de favoriser « *la constitution d'entreprises autonomes de capital public mais de statut juridique privé [...] les privatisations et les partenariats publics / privés* ». En même temps, sur un plan administratif interne, il est question de réduire « *les échelons hiérarchiques* », de modifier les « *méthodes de comptabilité budgétaire avec un accent mis sur la comptabilité analytique et la budgétisation par produits ou par programmes, la transversalité et la coopération entre administrations, de nouvelles méthodes de management public* » (Bacqué, Rey & Sintomer, 2005, p. 26).

Le départ des communistes du gouvernement, en 1984, permet de mettre en place très facilement de nouvelles expérimentations municipales dans des villes comme Nîmes (avec Jean Bosquet pour maire et en même temps responsable de l'entreprise Cacharel), Paris (avec Jacques Chirac qui construit une campagne de privatisation d'une quinzaine d'activités publiques), Orléans, Sète, Valence... Il s'agit, dans un contexte de crise économique et de concurrences territoriales, de réussir à faire baisser les impôts locaux en testant ce type d'opérations. Certains services publics sont ainsi sous-traités vers des structures de la sphère du privé (Chambat, 1990).

Du même coup, il s'agit de mobiliser la participation citoyenne comme un axe de modernisation de l'action publique. Comme l'avait remarqué Jürgen Habermas, le développement du système capitaliste est ainsi consubstantiel à la prise en compte de l'opinion publique (Habermas, 1993). De ce fait il s'agit de travailler à la manière de faire évoluer des politiques soutenues par l'opinion publique. Cela doit permettre d' « *être à la fois plus efficaces en terme de services rendus et plus dynamique du fait de la pression externe exercée par la société civile [...] L'enjeu est en particulier d'améliorer la réactivité (responsiveness) de l'administration face aux attentes, aux questions et aux doléances des usagers* » (Bacqué, Rey & Sintomer, 2005, pp. 26 et 27).

Dans cette perspective, le « *maire-manager* » (Kerrouche, 2006) doit faire preuve de capacités "managériales" sur son territoire: établir des actions de marketing et de contrôle de gestion, en aménageant et en organisant l'attractivité territoriale. Il manage des projets et des équipes. De façon générale, les priorités des *maires managers* s'orientent essentiellement vers quatre points : la communication du projet communal (et sa mise en scène), le développement local (services de bonne qualité et attraction de subventions/investissements), la mise en tension des volontés collectives et des choix individuels, l'adhésion et le soutien partisan. Pour cette raison, le service public d'aujourd'hui recouvre des activités extrêmement disparates en raison des objectifs et des modes de gestion territoriaux. « *L'aptitude des maires à transformer la société locale – est désormais un élément essentiel de la structuration des discours et des pratiques des élus [...] La logique de projet serait ainsi le corollaire de l'image du maire-manager concevant un dessein pour sa commune [...] Dans cette perspective, le projet urbain fait le maire autant que le maire fait le projet urbain* » (Kerrouche, 2006, pp. 91 à 96).

Aujourd'hui, même si le service public et le maire constituent les gestionnaires d'un développement local, celui-ci s'intègre dans une perspective de développement international. Les citoyens sont alors appelés à participer à travers des dispositifs publics (*top down*) pour construire des produits territoriaux, autrement dit des produits originaux et légitimes mais aussi très souvent devant être compétitifs. Ainsi, ce mouvement descendant menace l'existence d'une action publique française, fidèle aux principes républicains. La plupart des associations actuelles ont, d'ailleurs, un fonctionnement financier qui dépend, pour beaucoup, des exigences de fonctionnement de la sphère néolibérale. En résumé, leur existence dépend d'actions économiques en accord avec les valeurs et les principes de l'économie de marché, (Laville, 2010). C'est à ce stade de réflexion, qu'il est utile d'analyser ce nouveau référentiel, marqué par la valorisation de la démocratie participative. Les pratiques des leaders territoriaux et des services techniques de l'action publique méritent d'être interrogés.

Conclusion du deuxième chapitre

Ces aspirations liées à l'émergence de territoires, évoquées dans cette histoire, trouvent source dans les grands principes humanistes des philosophes des Lumières. D'ailleurs, comme nous l'avions évoqué dans le premier chapitre, ces idées ont impulsé la pensée économique libérale qui prône la multiplication des échanges et la liberté des individus

mais qui a, dans ses évolutions néolibérales, épuisé, semble-t-il, la symbolique politique en place. Comme tout contexte d'épuisement symbolique, des revendications s'expriment et, dans ce cas, des forces locales liées à ce contexte mondial d'homogénéisation ont alors façonné, au fil du temps, un cadre réglementaire propice à la citoyenneté et au développement d'institutions locales. Ce nouveau référentiel d'action publique souhaite faire de la place « *à la décentralisation et à la territorialisation, à la transversalité, à une régulation fondée sur la pluralité des intérêts exprimés, une gouvernance se manifestant principalement par le contrat* » (Saez, 2010, p. 1). Les procédures participatives qu'offre de plus en plus le service public s'inspirent des multiples luttes sociales revendiquant le droit à la diversité et à sa reconnaissance, mais aussi des méthodologies de management issues du fonctionnement des entreprises. Elles étaient en effet contraintes, au début des années 1990, à devenir "participatives" en vue d'adapter leurs productions à la société de consommation, (Maillet, 2006). Ainsi la logique de l'action publique est aujourd'hui prise en étaux entre deux démarches : celle de la compétition des territoires et celle de la solidarité (Chambat, 1990). C'est dans ce contexte qu'il s'agit de réfléchir aux phénomènes *d'empowerment*.

CHAPITRE 3. DYNAMIQUES POLITIQUES, UNE APPROCHE CONCEPTUELLE DE L'IMAGINAIRE CITOYEN

L'objet de ce chapitre est de démontrer que l'enjeu actuel du développement des territoires est de rétablir un équilibre entre une réflexion relative à la mise en compétition internationales et une autre, en lien, avec la reconnaissance d'enjeux locaux tout aussi importants. Il s'agit qu'existent politiquement les habitants d'un espace, cela suppose la construction de territoires et leurs existence politique sur une échelle, aujourd'hui, nécessairement mondiale. Nous allons donc, tenter de comprendre, plus conceptuellement, la fabrication symbolique des territoires et démontrer que la recherche d'accords collectifs se présente comme un processus cognitif de "construction-déconstruction-reconstruction" des *représentations sociales*. Ceci induit les caractéristiques des rationalités individuelles, des groupes sociaux et du même coup de la plasticité des territoires. Par ailleurs, il s'agit de comprendre que les notions de *territoire* et de *démocratie* sont intimement liées par des dimensions dites "informelles". Il est ici question du *changement social* et la façon dont chaque individu trouve sa "place". À l'image de la célèbre expression de Charles-Edouard Jeanneret, plus connu sous le nom de Le Corbusier, « *la maison est une machine à habiter* [...] *Elle est l'univers que l'homme se construit*» (Le Corbusier, in Eliade, 2003, pp. 50 et 55). Le *territoire* sera alors appréhendé dans ce travail de la même manière. Nous émettons l'hypothèse qu'un citoyen est un habitant qui possède des "savoir-faire" tout en étant capable de construire des "savoir-vivre"... Nous nous poserons la question, dans ce chapitre des conditions et constructions de ces "savoir-faire" et "savoir-vivre".

I.3.1. Des croyances à l'action : la nécessité des principes de justifications

I.3.1.1. *Justice et représentations sociales*

Dans nos représentations constitutionnelles françaises du pouvoir, "politiques publiques" et "représentativité" doivent converger. L'enjeu est donc celui qui vise des relations équilibrées entre "institutions", "cadres cognitifs" et "acteurs". Ainsi, pour Pierre Muller (2008, pp. 59 et 60), les politiques publiques traduisent « *le lieu où une société donnée*

construit son rapport au monde». Il s'agit «*des processus à travers lesquels vont être élaborées les représentations qu'une société se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu'il est perçu*». À l'instar des travaux de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991, p. 50), il s'agit de comprendre l'idée de *justice*. Se référant aux travaux de Lucien Lévy-Bruhl, les deux auteurs expliquent que les «*rapprochements capables de faire l'accord et de s'intégrer dans des jugements*» construisent des principes de justice. Ils sont des justifications qui construisent des valeurs communes. «*Nous ferons ainsi de la propriété de la justice d'arrêter la dispute une propriété caractéristique*». Les *justifications* sont l'expression de nos *valeurs*. Elles correspondent à ce en quoi nous croyons. Une *valeur* désigne une adhésion morale. *Croyances* et *valeurs* sont deux notions étroitement liées et peuvent être individuelles comme communes. C'est ainsi que des *croyances* différentes peuvent partager des mêmes *valeurs* : les arguments construisant les processus de *justification* sont simplement différents mais la démarche est bien de s'inscrire dans un programme commun d'actions. Comme l'explique Hervé Flanquart, «*ces valeurs et les raisons qui les fondent ne sont pas apparues dans notre esprit par génération spontanée, c'est notre famille, notre communauté, la société dans laquelle nous vivons qui, en nous socialisant, nous les transmettent (bien que nous ayons toujours la possibilité de les modifier ou de les refuser en partie)*» (Flanquart, 1998, pp. 91 et 92). La dimension institutionnelle est donc consubstantielle à ces notions.

Les notions de "grandeur" ou de "principe supérieur commun" illustrent les principes de justifications auxquels se référera toute action individuelle. «*Lorsqu'un litige fait appel à une épreuve, la situation est aménagée de façon à lever une incertitude et à régler un désaccord en faisant appel au supérieur commun*» (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 174). Les valeurs légitimées par des institutions organisent la société, la cosmisation des territoires selon Mircéa Eliade (2003, p. 34). On parle alors de représentations sociales pour rendre compte de ces vues de l'esprit qui organiseront les comportements et les interprétations d'individus ou d'un groupe social.

I.3.1.2. Le sacré et la gestion de l'incertitude

Selon Mircéa Eliade, «*le sacré est le "réel" par excellence*», (*ibid.*, p. 31) car il désigne des valeurs institutionnelles nécessaires pour protéger des projets politiques. Un espace sacré est donc un espace commun qui protège des valeurs par des processus de *hiérophanie* (les manifestations institutionnelles). «*La manifestation du sacré, fonde*

ontologiquement le monde. Dans l'étendue homogène et infinie, où aucun point de repère n'est possible [...] la hiérophanie révèle [...] un "centre" [...] toute orientation implique l'acquisition d'un point fixe [...] aucun monde ne peut naître dans le "chaos" [...] la relativité de l'espace profane» (Eliade, 2003, p. 26). Dans ce sens, "instituer" signifie « établir ou fixer un état de choses » (Clain, 1990, in Ferréol et Jucquois, 2003, p. 168). Les institutions peuvent se définir comme des systèmes normatifs du jeu social.

Les travaux de l'école durkheimienne ont été les premiers à circonscrire la notion d'institution. Elle désigne « *des manières de faire de sentir et de penser, « cristallisées », à peu près constantes, contraignantes et distinctives d'un groupe social donné [...] elles ne règlent effectivement la conduite des individus qu'à la condition de mobiliser des sanctions [...] Il en résultait [...] comme [...] a reproché Gurvitch, une conception excessivement rigide et "réifiée" de la vie sociale* » (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 308). Cette vue des institutions peut être illustrée avec « *l'imposante architecture du système parsonien, par l'idéologie (au sens du discours légitimateur) tirant sa capacité ordonnatrice de valeurs partagées transmises par les voies et moyens de la socialisation, en particulier, de cette portion qu'on appelle l'éducation* ». Il semble, cependant, que les zones de désordre qui se manifestent et qui relèvent de la "dimension informelle" alimentent l'ordre en place. Les actions légitimées par des institutions visent au contrôle de situations (Javeau, 2001, p. 42). Au sens du *Petit Robert* (2000, p. 2349), une situation désigne « *l'ensemble des circonstances dans lesquelles une personne se trouve* », autrement dit « *l'ensemble des relations concrètes qui, à un moment donné, unissent un sujet ou un groupe au milieu et aux circonstances dans lesquels il doit vivre et agir* ».

À la lueur des recherches que nous avons citées, on comprend donc que *la gestion de l'incertitude* apparaît consubstantielle au phénomène institutionnel. En effet, les *incertitudes* se définissent par « *des failles dans les règles, "les défaillances" techniques, les pressions économiques, les changements d'individus, ou les contraintes issues de l'environnement* » (Amblard, Bernoux, Herreros et Livian, 1996, p. 30). Des *situations* se configurent pour ces raisons et bouleversent, de cette manière, l'ordre social légitimé. Ces nouveaux éléments font référence à la question du changement social et il n'est pas question de l'envisager selon une approche évolutionniste car les sociétés évoluent en raison des circonstances dans lesquelles se rencontre la diversité. Il ne s'agit donc pas d'envisager ces changements comme nécessaires pour des "stades" de la vie des sociétés.

De cette façon, notre approche s'inscrit dans le sillage de l'analyse des interactions sociales. En effet, certains changements en entraînent d'autres et, de ce point de vue, il peut se manifester des conséquences inattendues... De fait, des interactions sociales modifient ce qui définit la légitimité car les principes incarnés dans des croyances se reformulent. Ces perturbations sont les conséquences de la rencontre de plusieurs facteurs. De cette manière, le sens institutionnel se trouve interpellé. Le sacré peut évoluer en fonction de ses environnements lorsqu'il est possible collectivement de gérer l'*incertitude*. En effet, « *la politique ne peut se passer des émotions* » (Marcus, 2008, p. 126). Il s'agit de construire de nouveaux accords ce qui semble correspondre à des processus de rééquilibration. Comme il apparaît logique, dans une société démocratique, de faire régulièrement l'expérience de l'altérité et de l'*incertitude*, réfléchir aux processus de justice se présente comme une gestion collective des phases de "chaos". Comme nos « *systèmes émotionnels qui guident nos actions sont endommagés [...], ce sont d'abord nos capacités à gérer les interactions sociales qui sont gravement touchées* » (Marcus, 2008, pp. 124 et 125).

La notion d'*incertitude* est alors essentielle pour penser l'action car elle désigne d'abord « *l'abolition d'un ordre, d'un cosmos, d'une structure organique, et la ré immersion dans un état fluide, amorphe, bref, chaotique* » (Eliade, 2003, p. 49), conséquence de rencontres plurielles. Ainsi la gestion de l'*incertitude* induit la rénovation ou la création d'un nouvel ordre. En économie, par exemple, les auteurs de l'école autrichienne s'intéressent à ce qu'ils nomment les incertitudes radicales : celles qui désignent « *un monde qui se crée par la découverte, l'innovation. Et tout le dynamisme des agents consiste à remplir ces "trous noirs"* » (Zaoual, 2002, p. 142). Continuer d'exister dans un monde devenu chaotique, en raison des remises en question engendrées par l'expérience de l'altérité, nécessite des compétences de traduction et de construction de nouveau langage. Il s'agit en effet de reconstruire un "centre", des valeurs centrales afin de redéfinir l'organisation sociale. « *Notre monde se situe toujours au centre* », (Eliade, 2003, p. 43). De cette façon des principes qui ne sont plus forcément communs à l'occasion de situations où se rencontre la diversité peuvent être ajustés. La reformulation institutionnelle est essentielle pour exister individuellement et donc vivre en société car les habitudes sont nécessaires pour s'organiser mais ne peuvent qu'être éphémères dans une société démocratique. En effet, « *notre cerveau nous permet de devenir des créatures de l'habitude, capacité qu'il ne faut pas négliger* » mais qui « *semble aller à l'encontre des exigences de la citoyenneté démocratique* » (Marcus, 2008, p. 139).

Comment alors, au sein d'un modèle démocratique, justifier la présence d'un cadre d'action invariable et prédéterminée ? Quelles conséquences sur la citoyenneté ? De ce point de vue, il n'existerait pas d'acteurs ...

I.3.1.3. Un acteur politique : croyant ou savant ?

Les croyances génèrent alors des modes de gestions particulières au quotidien, des savoir-faire ou des *ethno-méthodes*, selon Harold Garfinkel (Garfinkel, 2007). Précisément, les *ethno-méthodes* désignent les savoirs particuliers des membres d'un "monde" pour adapter les activités quotidiennes de façon rationnelle et pratique, en vue de s'organiser. Ainsi, "ethno", désigne les caractéristiques singulières des savoir-faire qui se sont développées propres aux circonstances proposées par l'environnement de vie quotidienne des individus. Gérer le quotidien, c'est donc indexer nos savoirs aux *situations* rencontrées. Mais lorsque nous rencontrons des situations déstabilisantes, c'est-à-dire inconnues, nous développons de l'anxiété car « *ce que nous avons déjà appris se révèle soudain insuffisant, et il nous faut tirer de nouveaux enseignements de la situation nouvelle. L'anxiété nous encourage donc à renouveler notre apprentissage et à ne pas nous fier à ce que nous savons déjà* » (Marcus, 2008, p. 147). Ainsi, redéfinir le réel, c'est *bricoler* avec les éléments que nous avons à disposition, nous explique Claude Javeau (Javeau, 2001). Ces éléments sont issus des ressources symboliques "en place" "instituées" par les différents vecteurs de la socialisation (familles, écoles, travail...) mais aussi de celles issues des *situations* de "confrontations" sociales. Il s'agit d'établir une attention plus accrue afin de construire les solutions, nouvelle rationalité. Cependant, en l'absence de tout enthousiasme possible au sein de l'espace public, la torpeur peut dominer, cela conforterait les êtres dans un état de profonde passivité (ce que certains politiciens usent par de réguliers discours anxiogènes). Il en est de même pour les situations d'enthousiasme excessif.

Ainsi pour que la rationalité et la justice puissent se construire, il est déterminant de pourvoir établir une juste mesure entre "enthousiasme" et "torpeur". Gérer l'angoisse suppose alors de bénéficier des conditions favorables à cet objectif (Marcus, 2008 ; Zask, 2011). De cette manière nous sommes capables de "produire" de façon originale. Nous bricolons « *à partir de ressources et de compétences imparfaitement efficace* » pour créer du sens afin d'exister en tant qu'individu (Javeau, 2001, p. 41). Ce qui nous intéresse dans ce travail de recherche, ce sont les conditions et les processus des bricolages. Ils sont les processus

imaginatifs qui font émerger des symboles. En ce sens, et à l'instar de la pensée de Cornélius Castoriadis (Castoriadis, 1996), il est important de distinguer *croyances* et *savoirs*, car une *croyance* sans recherche de *savoirs* peut demeurer un principe de référence sans aucune indexation aux *situations* rencontrées et ainsi devenir ce que nous appelons, pour rendre plus tangible le propos, une "croyance statique", un principe rigide, une institution totalitaire... Au contraire, tenter de comprendre de quelle façon exister dans un monde "en mouvement" perpétuel, c'est développer des *savoirs*, enrichir ses *croyances* en les élargissant vers le collectif, c'est donc développer des *compétences sociales*. Alors, lorsqu'elle est bien gérée, « *l'anxiété joue un rôle de vigie qui libère l'esprit, lui permet de rêver, de créer, de spéculer, de s'adonner à l'introspection, de délibérer, de calculer, de théoriser, bref de comprendre le monde qui l'entoure [...] l'anxiété nous change, elle fait de nous des créatures de l'habitude et de la raison plus performantes* » (Marcus, 2008, p. 164). C'est ainsi que Karl Jaspers conçoit que la vérité ne peut être approchée que par une découverte de la vie telle qu'elle se présente et donc par une communication sociale qui se veut sans limite. Les *croyances* sont donc nécessaires pour échanger à condition qu'elles visent "à savoir plus". Michel Foucault écrivait, en 1969, qu'un *savoir* est « *l'espace dans lequel le sujet peut prendre position pour parler des objets auxquels il a affaire dans son discours [...] où les concepts apparaissent, se définissent, s'appliquent et se transforment [...] il n'y a pas de savoir sans une pratique discursive définie ; et toute pratique discursive peut se définir par le savoir qu'elle forme* » (Foucault, 2008, pp. 246 et 247).

L'*action* est donc une notion ambiguë et difficilement circonscrite. Consistante de la rationalité, elle est globalement traversée par l'analyse de nombreuses écoles de pensée mais nous retiendrons ici la définition proposée par Raymond Boudon et François Bourricaud (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 2) : « *Les actions effectuées par les individus et la rationalité de ces actions en fonction des ressources et représentations des individus d'une part et des champs d'action créés par les structures institutionnelles d'autre part* ». Cette définition s'inscrit dans une démarche où "l'intelligence de l'*action*" est structurée par les éléments de socialisation de l'acteur (institutions, expériences sociales...) permettant de lire "la logique" d'une *situation*. En substance, "agir", c'est utiliser des *savoirs*. Il existe alors, dans chaque monde, la possibilité d'autres mondes. « *On ne fait "sien" un territoire qu'en le créant de nouveau, c'est-à-dire en le consacrant* » (Eliade, 2003, p. 34). Marie-Dominique Perrot, Gilbert Rist et Fabrizio Sabelli (Perrot, Rist et Sabelli, 1992, pp. 37 à 47) expliquent assez clairement que le *mythe* est ce qui rend possible « *une mise en ordre symbolique du monde et*

des rapports entre les hommes ». D'ailleurs, « *un mythe vivant n'est jamais perçu comme un "mythe" mais comme une vérité tenue pour indiscutable par les membres de la société considérée [...] le mythe se définit comme un récit fondateur qui permet de penser le monde et donne un sens aux pratiques sociales [...] il informe le réel [...] les récits historiques vivant, se transforment au fil du temps en fonction des problèmes qui se posent à la société et des réponses [...] ils rendent le présent habitable [...] créent un théâtre de références et de valeurs communes qui garantissent au groupe une unité et une communicabilité symboliques* ». Le *mythe* est donc performatif au sens où il interprète "les produits" interactionnels de la réalité sociale. Ainsi l'expérience du réel, dans toute sa complexité, est façonnée par le *mythe* et donc, inversement, les expériences façonnent le *mythe*. Ce concept permet, finalement, de comprendre une réalité façonnée par *l'incertitude* car mouvante. Cette conception met l'expérience de la diversité au cœur des phénomènes démocratiques. Le changement social est alors consubstantiel à la démocratie à condition que les individus ne se replient pas vers des espaces privés. Benjamin Constant (Constant, 1819, p.12) avait bien souligné, un siècle auparavant, que « *le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée, et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique* ».

I.3.2. De l'enchevêtrement des dynamiques de légitimation

La *gestion de l'incertitude* est consubstantielle aux *situations* et aux *institutions* démocratiques. Platon écrivait que, sous un régime démocratique, le conflit est permanent et la construction de la "vérité" est issue des *situations* sociales de désaccords. Cependant, il s'agit de s'accorder à certain moment et, de cette façon, la dynamique participative se présente comme la construction d'un "cadre de vie", processus, à l'occasion duquel, on l'a évoqué plus haut, il s'agit de bricoler.

I. 3.2.1. La dynamique démocratique ou les conditions de communicabilité

Le conflit serait un moteur d'ajustement perpétuel de la démocratie car les institutions légitimes sont finalement des institutions "mutantes". « *La solution que la formation du pacte social apporte n'est pas celle d'une statique mais d'une dynamique politique* » (Bernardi, in Rousseau, 2001, pp. 18 et 24). En effet, « *paix et guerre sont ainsi vouées à se succéder en*

permanence comme deux formes antagoniques et autonomes mais ayant un objet politiquement commun [...] chaque esprit ne peut intégrer la culture que fragmentairement, d'où la possibilité d'interprétations discordantes, voire polémiques» (Freund *in* Simmel, 2003, pp. 13 et 14). Ainsi, « *l'avenir n'est défini que comme le "conflit des identités", soit violent, soit "négocié"»* (Pierrot *in* Féreol, sous la dir. de, 1998, p. 233).

À l'origine de l'étude des conflits, Émile Durkheim envisageait ceux-ci comme un aspect pathologique de la société. Ils caractérisaient un affaiblissement des règles sociales. Georg Simmel fut le premier à envisager les conflits de façon inhérente à la vie en société. Il les a abordés comme des modalités de socialisation. Plus précisément, comme le pense Maurice Blanc, « *le conflit est source de dynamisme et d'innovation* » (Blanc, 2006, p. 28). Ainsi Lewis Coser, s'étant inspiré des travaux de Georg Simmel a, du même coup, opéré un renversement de la conception durkheimienne. À son sens, les conflits sont "ordinaires" car leur fonction est, en réalité, d'accroître l'intégration et la cohésion sociale. Il explique qu'un conflit est en fait la rupture d'une forme de communication se faisant par les procédures habituelles devenues inefficaces. De nouvelles sont alors inventées afin de poursuivre le dialogue. Ainsi le "cadrage" du dialogue évolue. Ce cadrage correspond à la coproduction de normes institutionnelles. En continuité de Lewis Coser, des auteurs tels que Michel Crozier et Erhard Friedberg proposent des analyses complémentaires. Pour ces deux sociologues, les conflits permettent que le pouvoir se répartisse au sein de la société. De ce point de vue, il s'agit de concevoir des institutions dynamiques car un conflit se présente être un point de départ d'un processus de changement de référentiel d'action sur lequel s'appuient un individu ou un groupe d'individu par rapport à l'objet d'une situation. Selon Jacques Rancière, « *la politique serait le lieu de la mésentente, c'est-à-dire le lieu d'un désaccord sur le partage des biens communs entre les différentes compositions de la société [...] le lieu d'une confrontation de deux mondes [...] Elle est, en d'autres mots, l'institution du litige [...] où le gain optimal pour tous s'obtient davantage à l'intérieur d'un espace de négociation qu'un espace de confrontation* » (Rancière, *in* Lanthier, 1997, pp 158 et 159) Ainsi, il apparaît essentiel d'interroger les compétences discursives des individus mais aussi celles des institutions...

C'est d'ailleurs au sein de ce domaine de réflexion que s'inscrivent les travaux de Daniel Céaï. Celui-ci interroge les mouvements des cadres cognitifs de l'action collective et du même coup interroge les émotions ressenties des individus. L'intensité des émotions conditionne l'intensité du conflit et les conditions contractuelles. Il arrive alors que des

conflits intenses se traduisent par des mobilisations engendrant des situations inextricables. L'optique d'aboutir à des négociations devient, de cette manière, improbable. À l'inverse, il semble possible de gérer l'intensité des conflits par des modalités relationnelles mais ce phénomène peut aussi aboutir à des phénomènes de manipulation idéologique. Pour certains, il semble, alors, important qu'un groupe éclairé détienne le pouvoir. C'est la loi d'airain de l'oligarchie, décrite par Roberto Michels et que nous avons évoquée dans le premier chapitre.

Au regard de l'avancement de notre recherche, on s'aperçoit donc que la citoyenneté n'est pas innée. L'expérience sociale se présente au cœur de sa construction. L'enjeu discursif est alors incontournable puisqu'il s'agit de construire une cohérence sociale. Ainsi la réflexivité des cadres et des représentants de l'action collective se présentent essentiels à saisir. Le citoyen, élu comme "simple" habitant d'un territoire serait en "formation continue" au sein d'espaces où il est possible d'"apprendre".

I. 3.2.2. Interroger la reproduction du pouvoir

Si la "démocratie" tend à se construire à travers des libertés individuelles qui n'exercent aucune attention altruiste et ne recherchent pas d'accords collectifs, il est possible qu'elle devienne une "tyrannie". Dans ce cas il n'existe plus de cadre commun car les symboles collectifs sont détruits, considérés insensés ou inexistants. Ce phénomène n'est pas à se confondre avec celui de l'"anarchie", injustement et très souvent incompris. L'anarchie désigne plutôt l' "aboutissement" des processus démocratique. Il s'agit de construire de nouvelles valeurs toujours plus collectives et multiples, le pluralisme ayant "balayé" l'ancien ordre unique et limité durablement du sens commun. Au final, dans ce contexte le symbolisme est vivant car il trouve de multiples espaces d'expression. Il n'y a donc pas de domination culturelle.

Cependant, ce type d'idéal peut se revendiquer violemment en présence d'institutions totalitaires, sourdes aux évolutions environnementales et aux particularités existantes. Il peut conduire, paradoxalement, à la "tyrannie" en raison du sentiment d'insécurité oppressant du "chaos moral" produit. Une situation anomique où la violence prend la place pour la recherche symbolique. De nombreux individus peuvent ainsi vivre dans une peur quotidienne ("la torpeur", pour George Marcus) et chercheront à établir un nouvel ordre social ayant pour priorité la résorption du problème sécuritaire. Cependant, cet empressement ne conditionne

pas l'émergence de processus discursifs. Dans ce contexte, cela multiplie les risques de fonder des espoirs "massifs" envers un personnage "charismatique", capable de construire des repères rassurants en cette situation de chaos. Un "chef" qui incarne, de cette manière, la confiance collective. Grâce à un comportement péremptoire qui cadre et gère le désordre il se construit une légitimité. Mais lui-même peut-être pris dans une « *machine paranoïaque : le danger est partout, il ne peut le combattre qu'en exerçant indéfiniment son droit de vie et de mort sur ces sujets* » (Canetti, in Jeudy, 1997, p. 245). Pour cette raison, il est important de contrôler la société car tout ce qui critique le système le déstabilise. La genèse du *penchant diabolique* que décrit Paul Sabatier, lorsqu'il conceptualise *l'Advocacy Coalition Framework* (ACF), en est une parfaite illustration : « *Son principe de base est que des acteurs sont regroupés en une ou plusieurs coalitions de cause, dont les membres partagent un ensemble de croyances normatives et de perceptions du monde, et qu'ils agissent de concert afin de traduire leurs croyances en une politique publique* ». Mais même si « *l'ACF suppose que les croyances normatives soient empiriquement découvertes et n'exclut pas a priori la possibilité d'un comportement altruiste. Elle souligne la difficulté de changer de croyances normatives et la tendance qu'ont les acteurs à percevoir le monde à travers toute une série de filtres composés de croyances préexistantes difficiles à modifier. Ainsi, des acteurs issus de coalitions différentes sont amenés à percevoir la même information de façon différente, ce qui conduit à de la méfiance mutuelle* ». Cela produit « *le « penchant diabolique » (devil shift) soit la tendance qu'ont les acteurs à voir leurs opposants comme moins dignes de confiance, plus mal attentionnés et plus puissants qu'ils ne le sont probablement. Cela contribue à cimenter les relations à l'intérieur des coalitions et à exacerber le conflit entre coalitions* ». Ces tensions inextricables se traduisent par des relations moralisatrices (Sabatier, in Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006, pp. 43 et 45).

C'est pourquoi ce type de situation peut mener fatallement à la tyrannie car les risques de dérives les plus extrêmes sont omniprésents mais également parce que la violence institutionnelle devient légitime. Ce type de relations ne vise pas à la connaissance du monde mais bien à sa reproduction culturelle.

De nombreux auteurs l'avaient démontré (Platon, Montesquieu, Rousseau...)/ la démocratie est pourvue d'incohérences. À partir du VI^e siècle en Grèce, se développent d'ailleurs au sein des espaces politiques, l'art de l'argumentation. Le but de ces techniques délibératives est de consolider la position des leaders d'opinion en gagnant en légitimité. Il s'agit de générer de la représentativité politique, des croyances et de la confiance par la

persuasion, le charisme, la séduction. Pierre Bourdieu avait bien mis en évidence le phénomène universel de la domination sociale. Dans un contexte où l'égalité est une valeur proclamée, il n'en est pas toujours *factum*. C'est l'exemple de l'école républicaine construite autour de l'égalité des chances. Ce mythe de l'école implique une compétition considérée juste entre les élèves puisque ces derniers sont définis, dès le départ, comme étant égaux en chances. Les classements scolaires obtenus et les mérites attribués sont conçus tout à fait indépendamment des origines sociales (Dubet, 2010). Alors que « *l'école ne parvient pas à effacer le poids de la socialisation familiale sur les performances scolaires [...] elle est traversée par la question sociale* » (Paugam, 2008, pp. 104 à 107). Ce sont ces mêmes constats que Pierre Bourdieu avait mis en évidence, avec Jean-Claude Passeron, dans *Les Héritiers* et d'autres travaux des années 1960 (faisant référence à la thèse de Basile Bernstein relative au rôle déterminant du *bagage culturel* pour la distinction sociale). Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977) ont observé les relations entretenues entre *la gestion de l'incertitude* et le pouvoir "appropriable" dans le jeu organisationnel : « *Une situation organisationnelle donnée ne constraint jamais totalement un acteur. Celui-ci garde toujours une marge de liberté et de négociation. Grâce à cette marge de liberté [...] chaque acteur dispose ainsi de pouvoir sur les autres acteurs, pouvoir qui sera d'autant plus grand que la source d'incertitude qu'il contrôle sera pertinente pour ceux-ci [...] En d'autres termes, il tentera à tout instant de mettre à profit sa marge de liberté pour négocier sa "participation"* » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 91).

La question soulevée est donc la suivante : de quelle manière, les institutions existantes contribuent-elles aux constructions critiques des idées et des discours ? Comment comprendre le développement de la citoyenneté ? De quelle manière se positionner avec réflexion par rapport aux discours des leaders d'opinion ou des élus et être capable d'élaborer des propositions ? À travers quelles ressources ?

I. 3.2.3. Interroger la construction des compétences citoyennes ?

La vie démocratique repose sur la discussion et le libre arbitre. En conséquence il s'agit de penser le développement de la raison individuelle forcément liée en partie à l'expérience du collectif mais diluée, occasionnellement ou périodiquement, par un isolement nécessaire et la pluralité des expériences. Ainsi les aptitudes discursives interrogent, de façon

prégnante, la construction d'une démocratie car il est question de concevoir un pouvoir mouvant et partageable.

Pour comprendre de manière plus tangible ceci, il nous faut saisir la structuration des débats. Si l'on prend l'exemple d'un échange verbal au sein d'un débat quelconque, sur le plan structurel, une première étape introductory consiste à définir de manière générique un thème afin de situer le contexte des représentations liées à l'objet proposé en discussion. Des repères communément admis sont alors énoncés. Mais tout dépend des acteurs en présence et de leur univers cognitifs. Suivent souvent toute une série de témoignages d'expériences et de points de vue relatifs à ce thème. En effet, chaque prise de parole implique des individus qui se posent, en tant que sujet, dans ce cadre thématique. Il semble important, dans un premier temps, qu'ils puissent se projeter dans le cadre du récit. Ils exposent une expérience de cet objet. Il s'agit d'une mise en parallèle de vécus. Ils ont été sujets ou témoins. Ils font appel à leur mémoire ou encore s'imaginent, tout en appartenant à une réalité construite par un univers culturel. Ils vont "se raconter" successivement. Il s'agit du corps de la discussion, les échanges sont personnels, collectifs, affectifs suivant les types d'acteurs en présence et de leur *héritage* (culturel) au sens d'Edmund Husserl. Les positions prises prolongeront la définition de la *situation*. Certaines se confirmeront, d'autres se contrediront, mettant ainsi en exergue des exceptions et certains poncifs. Ces moments d'échanges entraînent des discordes de différentes intensités (certains hausseront le ton, d'autres construiront des arguments...) car des sentiments de frustration peuvent être générés par la remise en question ou le décalage entre les acteurs et des interprétations liées aux représentations sociales de la situation (Cefaï, 2001). Dans le cas où tous les types d'acteurs peuvent s'exprimer et contribuer à la définition d'un objet en situation, on appellera ceci une "discussion ouverte". À l'inverse, il s'agira d'une "discussion fermée", possible par le charisme ou un effectif important du nombre de participants "appartenant" à la même rationalité. Ils "contrôlent" le sens. À ce moment, toute violence à l'égard des "déviances" se présente légitime (non-écoute, moquerie, insultes, agressivité...). La légitimité institutionnelle non interpellée se transforme en violence institutionnelle. Dans le cas des "discussions ouvertes", on remarque qu'une telle situation peut générer un mouvement de curiosité, en raison de la prise de conscience, par la discussion, de la diversité des situations. Cela dépend, toutefois, de deux facteurs essentiels: l'intérêt pour le sujet bien sûr. Cet intérêt est conditionné par la nécessité de comprendre la réalité pour un individu ou un groupe social, pour pouvoir continuer d'exister. Cela tient aussi à la perfectibilité des acteurs : l'aptitude des groupes ou des personnes présentes à se remettre

en question et à s'adapter aux situations. « *Nous nous sommes rendu compte que les citoyens étaient très compétents sur des questions complexes, il y a beaucoup d'intelligence, d'ailleurs nous avons appris beaucoup ensemble* » (Projet AWARE, conférence du 9 juin 2011, extrait de prises de notes de l'intervention d'un scientifique travaillant avec un groupe de citoyens).

Ce positionnement critique semble favorisé par la vie en société. La compétence à s'accorder est liée au fait de ne pas être indifférents l'un à l'autre. Il s'agit d'une ressource fondamentale, différente dans la manière de gérer pour chaque acteur (Crozier & Friedberg, 1977). Par déduction, on peut penser que moins les individus discutent ou rencontrent des univers cognitifs différents qui questionnent *des croyances* et donc *des principes* dans un cadre qui les "considère", plus il apparaît difficile d'acquérir des *compétences citoyennes*. Celles-ci semblent se construire par l'expérience d'un nombre de situations variées permettant de négocier un mode d'existence territorialisé. Elles se présentent comme des compétences de construction de durabilité. Ce thème relève d'une extrême complexité car, même si certains conflits ou désaccords peuvent se durcir, globalement, considérant que « *toutes les personnes doivent posséder l'équipement nécessaire pour s'adapter à des situations dans chacun des mondes [...], les personnes chez qui cette capacité est absente ou perturbée sont considérées comme psychiquement anormales* » (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 182). "Anormales" nous semble alors sévère car il est essentiel de comprendre pourquoi il est laborieux de s'accorder. En effet, cette problématique relève du "vivre ensemble" (Dubet, 1987 ; Stiegler, 2006). Mais il existe aussi des conflits « *à l'intérieur d'institutions dont les acteurs respectent les règles du jeu* », c'est l'exemple de certains partis politiques, groupes de recherches, syndicats etc. (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 84). Gilles Ferréol (Férréol et Jucquois, 2003, p. 69) nous explique que « *les conflits les plus intenses sont des luttes intestines, elles opposent entre eux des individus égaux et semblables* ». La diversité se présente comme un moteur d'échanges. Ainsi, le communautarisme, la bureaucratisation, mais aussi l'industrialisation de nos sociétés contemporaines occidentales avec la standardisation des modes de vie (Sougy & Verley, 2008) se trouvent mêlés à l'interrogation liée à la construction des *compétences citoyennes*.

Le *modèle explicatif de Gurr* (Braud, 1996) peut nous aider dans cette démarche de réflexion. S'inspirant des travaux du psychologue américain Léonard Berkowitz relatifs aux relations *frustration/ agression*, les travaux de Ted Gurr postulent qu'à l'origine de la violence sociale, existe une frustration relative (*relative deprivation*) due à une insatisfaction sociale des individus. Cet état est la cause d'un certain niveau de ressentiments qui, à un stade entrant en résonance avec d'autres individus, peut se transformer en mouvement collectif de

violence (émeute, révolutions etc.). Cependant, Philippe Braud (Braud, 1996) nous explique que la violence sociale ne se transforme pas systématiquement en violence politique mais "faire de la politique" sans indexation aux sens environnants produit de la violence sociale. En effet, sans participation politique, les habitants d'un territoire se laissent gouverner de façon plus ou moins inadaptée à leur construction du bien-être. Ils peuvent se sentir frustrés et s'ennuyer. Ce type de situation construit des rapports sociaux, difficilement harmonieux.

Le fameux "équipement nécessaire" (Boltanski et Thévenot, 1991) pourrait-il trouver ses sources avec l'"empathie"? Serge Tisseron reprend un index conçu par le psychologue américain Mark Davis, en 1983 pour la définir: « *Une empathie riche et nuancée associe dans de bonnes proportions quatre dimensions complémentaires : la capacité de ressentir les émotions d'autrui ; la possibilité d'avoir une représentation de ses contenus mentaux ; la tendance à se transposer en imagination dans différents personnages réels ou fictifs ; enfin, la préoccupation de l'autre qui mobilise des comportements d'entraide* » (Tisseron, 2010, p. 54). Frans de Waal développe, depuis plusieurs années, une thèse relative à l' "amélioration" des sociétés humaines par rapport aux dérives de violence sociale (agressions, indifférences, injustices) par le développement de l'*empathie*. À ce propos, il postule qu'« *il est plus efficace de promouvoir le sentiment d'empathie naturel parmi les hommes que de tenter de leur imposer de nouvelles règles ou de leur fixer de nouveaux idéaux* » (de Waal, in Journet, 2011, p. 37).

Cependant, Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 171) nous rappellent qu'« *aucune situation [...] ne peut éliminer à jamais la diversité des contingences dont le bruissement se maintient aux confins de ce qui est ordre* ». En effet, la "carte mentale" de chacun est singulière et les contradictions récurrentes prouvent l'existence d'un pluralisme en même temps qu'une insatisfaction chronique (Leca, 1996). Le "cela va de soit" est finalement constamment interrogé pour aboutir à des bricolages, des négociations ...

De manière générale, on comprend donc que la construction des compétences citoyennes, se situe à mi-chemin entre l'individuel et le collectif. « *En effet, l'individu "isolé", poursuivant son intérêt immédiat tout en étant au service de tout le monde peut s'avérer être une illusion. De même, un collectif pur, au dessus de la mêlée des intérêts individuels, est une pure abstraction* », (Zaoual, 2002, p. 156). Des espaces se présentant comme "transactionnels" sont les espaces de construction des symboles (Remy, Voye & Servais, 1978).

I. 3.3. Le dynamisme territorial

La réalité sociale est donc complexe et mouvante (Morin, 2005). Continuer à y trouver place induit un travail multiforme et sans relâche qui s'opère au sein d'une espace "proche". Loïc Blondiaux (2008) rappelle, quant à l'avènement d'une "démocratie effective", qu'"institutions", "société" et "citoyenneté" sont fortement indissociables et « *la participation semble l'une des clefs possibles pour agir, dans la mesure où il s'agit d'inverser les spirales de désocialisation, d'isolement et de repli, de retisser des liens, de donner des prises aux exclus* » (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005, p. 29).

I. 3.3.1. Bien-être et changement social

En interrogeant les conditions de la construction des compétences citoyennes, nous avons mis en évidence des structures et des règles ni stables, ni neutres. Façonnant le champ de la négociation, l'incertitude se reformule en permanence. D'ailleurs, « *toutes les institutions qui mettent l'homme en contradiction avec lui-même ne valent rien* » (Rousseau, 2001, p. 174) mais « *une société libre ne peut ignorer la contradiction des opinions et des intérêts* » (Sadoun, 2004, p. 5) car « *si les sociétés humaines étaient des systèmes, ce serait des systèmes auto-contradictoires et non dialectisables* » (Leca, 1996, p. 225). Il est question d'institutions qui s'ajustent aux interactions sociales. Le bien-être des individus est le motif politique qui justifie la recherche d'institutions harmonieuses avec des environnements. Cette dernière renvoie à la réflexivité institutionnelle.

Ainsi Talcott Parsons recherchait une conceptualisation de la définition d'*institution* sans établir de frontière "étanche" entre les domaines de la sphère publique et ceux de la sphère privée. Il s'agit de rester en contact avec les multiples "mondes" qui composent la société et qui se reformulent en permanence. « *Nous pouvons clarifier notre définition de la structure formelle comme la codification provisoire d'un état d'équilibre entre les stratégies de pouvoir en présence [...]. Une telle vision permet de souligner tout d'abord que si dans les organisations il y a contrainte, il ne saurait y avoir déterminisme, et que dans toute situation structurée il subsiste un élément de liberté dont les acteurs peuvent se saisir* » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 122). Cette vue pose la question importante du type et du nombre d'objets qu'une institution est capable de gérer.

À l'instar d'Yorgos Rizopoulos et Lyazid Kichou (Rizopoulos et Kichou, 2001), le changement institutionnel est rarement brutal. Il demeure une *dépendance au sentier*, selon la formulation de Douglas North (Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006), qui se traduit par un processus d'*incrémentalisme*. Il s'agit de penser le changement institutionnel "à petit pas" et il s'opère d'abord au sein des processus d'organisation. En effet, les règles et procédures ne définissent pas ce que font les acteurs, car, ces derniers, en réalité, jouent avec (Friedberg, 1997 ; Dupuy, 2004). Ils ajustent des stratégies qui configurent et donnent sens à des contextes qui se modifient doucement. Alors que « *l'opposition "sacré-profane" se traduit souvent comme une opposition réel/irréel* » (Eliade, 2003, p. 18), on comprend que ce sont deux modalités d'existence intimement liées. « *Le seuil qui sépare les deux espaces indique en même temps la distance entre les deux modes d'être [...] la frontière [...] et le lieu paradoxal où ces mondes communiquent* » (*ibid.*, pp. 28 et 29).

Ainsi, les procédures de médiation entre ces deux sphères sont importantes à saisir. Comment s'organisent les relations au sein de cet "espace intermédiaire" ? « *Nous nous sommes rendus compte que lorsque des citoyens comme nous étaient informés, nous étions en mesure de justifier nos choix [...] Lorsqu'on n'informe pas on empêche les citoyens d'atteindre pleinement leurs capacités de décisions* » (Projet AWARE, conférence du 9 juin 2011, extrait de prises de notes de l'intervention d'un citoyen participant). Ce lieu apparaît comme un espace de construction de savoirs. Selon la grille proposée par Rizopoulos et Kichou (Rizopoulos et Kichou, 2001), le phénomène d'*innovation institutionnelle* nécessite la présence d'acteurs organisés. Par échanges d'informations, on peut sans doute observer des phénomènes d'*apprentissages* sources de constructions de convictions. C'est pour cette raison que selon des théoriciens comme Peter Hall, l'activité d'*apprentissage (social learning)* interpelle les capacités réflexives des membres d'une institution. Il s'agit de comprendre des enjeux plus publics pour que l'institution poursuive son existence. Cependant, ce même auteur constate aussi, dans ses travaux liés à la thématique de la *crise des paradigmes*, qu'il est plus facile, pour une institution, d'apprendre au sein d'un "univers cognitivement commun".

Comment alors penser des espaces "synaptiques" car ce sont ceux capables d'émergence symboliques. Ils ne sont pas transmetteurs, mais médiateurs de "mondes". Ils sont des clés du "vivre-ensemble" et des dynamiques territoriales.

I.3.3.2. La construction du sens de l'action

Ce lieu d'influences, de représentations sociales multiples et d'organisations est parfaitement illustré par le concept d'*espace public*, plus précisément composé d'*espace de publicisation*, à la manière de Jürgen Habermas dans ses travaux de 1962. Il ne s'agit pas d'envisager ce qui peut naître au sein de *l'espace public* comme un agrégat construit par des volontés individuelles qui se coordonnent. Il s'agit plutôt d'un espace de rencontre et de coordination de multiples entités liées institutionnellement (associations, organisations, collectifs et individus ...) formant de nouvelles entités institutionnelles. S'interrogeant sur les fonctions politiques de la sphère publique, Jürgen Habermas nous explique que « *l'opinion publique se forme au sein de discussions ouvertes, une fois que le public, éduqué, informé, fut en état d'exprimer des idées fondées – de là cette formule de Fox, "donner au public le moyen de se forger une opinion"* » (Habermas, 1992, p. 76). Il souligne ainsi le fait de l'existence d'une confusion régulière entre "public", "opinion publique" et "masses passives". En ce sens, il est en accord avec la pensée de John Dewey, relative à l'existence *des publics* multiples et changeants. S'interrogeant, enfin, sur plusieurs éléments de compréhension relatifs aux apports et insuffisances de la vie démocratique Jürgen Habermas développe sa réflexion sur la thématique de la communication. Il distingue ainsi deux types de communication au sein de l'espace public celui "autonome", et celui "vassalisé par le pouvoir". Le premier est lié à des contextes de mondes multiples et vécus, le second désigne les simples flux de communication institutionnelle légitime. L'auteur en extrait alors le concept de *publicité* et, en son sein, celui de *publicité critique*, pour désigner le ou les "mondes" aux valeurs alternatives. Pour exister, les valeurs auxquelles se conforment ces mondes seront l'objet d'un certain type de *publicité*. Il s'agit de la *concurrence publicitaire*. Il existe ainsi « *des techniques d' "orientation", qui sont à proprement parler des [...] "constructions" de l'espace sacré* » (Eliade, 2003, pp. 31 et 32). C'est ce que l'Ecole de Chicago étudié à travers le champ de recherche de *l'interactionnisme stratégique*. Il s'agit de "conter" une réalité qui, de cette façon, générera des croyances et donc une légitimité. « *Le discours sur la "publicité" vantant l'accessibilité, la rationalité et l'abandon provisoire des hiérarchies liées à la position sociale, est utilisé comme une stratégie de distinction [...] cela suggère que la relation entre la publicité et la position sociale est plus complexe que Habermas ne le laisse entendre, et qu'il ne suffit pas d'affirmer qu'une arène de discussion doit être un espace où les distinctions sociales existantes sont suspendues et neutralisées pour qu'il en soit ainsi* » (Fraser, 2001, p. 132).

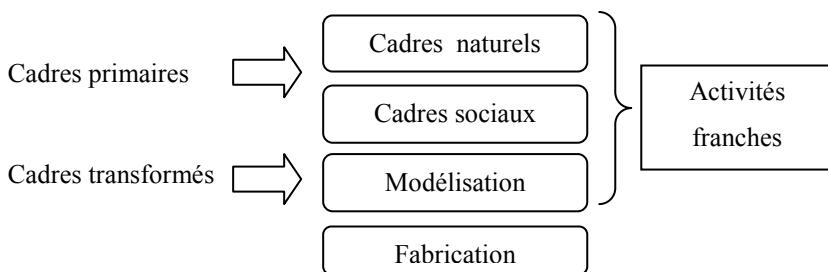
Ainsi, en substance, dans une perspective de délibération démocratique, on comprend qu'un espace public « *doit être un lieu suffisamment peu institutionnalisé pour s'ouvrir à la confrontation des argumentations* ». De ce point de vue, les qualités de l'espace public doivent s'incarner à travers certains principes comme « *l'inter-connaissance de chacun des acteurs* » en pensant au développement de « *la "liberté de parole" et la "convivialité"* ». L'enjeu de l'action publique est de penser « *la formation de "l'opinion publique" et de la "volonté politique"* » (Plante et Zirotti, 1994, pp. 170 et 177). Il s'agit donc, dans cette optique, de soutenir l'expression de la singularité, de susciter des espaces de rencontres et d'échanges afin de construire des symboles communs.

I.3.3.3. Des cadres d'apprentissages ou la flexibilité des territoires

Au regard des multiples travaux de recherches évoqués, on comprend que les manières de s'accorder sont plurielles. Ainsi les *justifications* permettant de définir des principes d'accords sont issues de cette diversité "féconde". Un cadre commun permet ainsi de s'accorder et de s'organiser autour de la *chose publique* : la *res publica*.

Toute expérience humaine renvoie, selon Erving Goffman à une organisation de l'expérience qui renvoie à un "cadre" précis des actions partagées par les individus. La notion était utilisée déjà par l'anthropologue Gregory Bateson. De cette façon les perceptions et les comportements adoptés sont orientés. Cependant, Erving Goffman distingue différents types de cadres car le cadrage d'une expérience renvoie à un enchevêtrement de cadres. D'ailleurs une "expérience" est ce qui réorganise notre perception de la réalité qui peut, en effet, être cadrée de façon variable. Ces différents cadrages peuvent entretenir des rapports entre eux mais par souci d'exhaustivité, Erving Goffman, dans son célèbre ouvrage *Les Cadres de l'expérience* (Goffman, 1991), va tenter de les isoler pour mieux les décrire et d'en comprendre leurs *transformations*. Tout d'abord, il décrit les cadres primaires : « *Est primaire un cadre qui nous permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification* » (Goffman, 1991, p. 30). Il s'agit du sens qui se réfère à notre culture et donc à nos représentations sociales. Régulièrement, sont distingués les cadres sociaux qui se composent d'éléments humains en interaction et ainsi qui s'organisent, et, les cadres naturels, composés d'éléments purement physiques que nous "ne pouvons pas" orienter. Cependant, l'auteur explique que toute action socialement pilotée manipule un ou plusieurs cadres naturels afin d'y prendre appui. De cette façon, l'acteur est

engagé dans des mondes très diversifiés. « *Pris ensemble, les cadres primaires d'un groupe social constituent l'élément central de sa culture* » (Goffman, 1991, p. 36). Mais il semble que les situations de dérapages et d'embarras sont loin d'être rares. Grâce aux réactions corporelles se pose la question de la maintenance d'un cadre à l'occasion de tensions ressenties. Ces tensions révèlent, "en réalité", que le cadre n'est pas réservé aux seuls participants d'une activité mais aussi aux observateurs (les coups d'œil, types de regard etc. manipulent aussi le cadre). On comprend plus précisément qu'un "cadre" est en réalité un "équilibre instable". Erving Goffman explique d'ailleurs que l'aspect comique d'une situation se définit par les pratiques décalées possibles d'un acteur avec un cadre d'action et des règles sociales fixes. Indubitablement des ratés de cadrage s'opèrent. Si un cadre est un équilibre instable, explique Erving Goffman, c'est parce qu'il se transforme. Par le jeu, l'aspect ludique des opérations de changements de cadre peuvent se construire. Ces *transformations* peuvent être progressives car elle utilise des cadres familiers. Pour cette raison l'auteur parle de *modalisations* car "au sein" de ces cadres, les participants ont conscience qu'il ne s'agit pas du *modèle*. Les *fabrications* désignent plutôt les cadres cachés, ils font référence à l'idée de la manipulation des acteurs. Ces derniers sont vus comme des « *dupes, des jobards, des pigeons, des poires, des têtes de turcs, des victimes, des gogos* » (Goffman, 1991, p. 93) prennent difficilement place en jouant. Ils sont souvent la cible de railleries car ils se trouvent face à des situations d'embarras. Erving Goffman explique alors que lorsqu'il est impossible de "jouer", les cadres sont victimes de désaffection, d'ironie, de distance. Voici un schéma (Nizet et Rigaux, 2005, p. 68) reprenant les vues d'Erving Goffman (Goffman, 1991) quant aux cadres de l'expérience et résumant ce qu'il appelle des *activités franches*:



Le partage de la connaissance est, sous cet angle, considéré comme un processus ludique puisqu'il permet de partager, de façon respectueuse, des modes de gestion originaux et collectifs. Cependant, une *fabrication* peut devenir processus de *modélisation* lorsque les participants sont "considérés" comme des acteurs, des individus possédant un savoir. Il s'agit alors de partager les différents *savoirs* liés à un ou plusieurs objets qui s'avèrent, de ce point de vue, communs afin d'en constituer une gestion collective pour que les individus deviennent

réellement des acteurs politiques dans leur vie quotidienne, des responsables civiques, autrement dit des citoyens. C'est ainsi que le pouvoir se répartirait, justement, au sein de la société... C'est dans cette posture que Michel Crozier et Erhard Friedberg soulignent la distinction à saisir entre *contexte organisationnel* (état passif) et *construit organisationnel* (état actif). Le principe organisateur correspond à un accord commun et sa construction suppose donc deux éléments essentiels : la possibilité d'encadrer l'accord par un système conventionnel et des individus dotés des compétences requises pour "gérer" le cadre commun en tant qu'acteur "prenant part". Ces compétences font référence aux compétences citoyennes. « *Le pouvoir est inséparablement lié à la négociation : c'est une relation d'échange, donc de négociation dans laquelle deux personnes au moins sont engagées* » (*ibid.*, p. 66). Il est clair que « *la rationalité dépend de l'intersubjectivité et non plus du sujet* » (Habermas, 2003, p. 7). La question de la "vérité", celle de la gestion du bien commun se construisent socialement.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la cohésion sociale permet de se prémunir contre les formes oligarchiques de la gestion du pouvoir car le sens peut être collectivement approprié. Les situations sont considérée "justes" et les individus responsables car, on l'a vu, l'idée de *situation* est conditionnée par la formation de *zone d'incertitude* (Crozier et Friedberg, 1977). Ainsi, la responsabilité de la justice implique de construire des *institutions* qui incluent différents "mondes" pour l'échange et la prise en compte de la *diversité sociale*. Ces *institutions démocratiques* sont, à la vue de tout ce que nous venons de voir, par définition "instables", car elles apprennent de leur environnement en mouvement tout en continuant de construire un cadre commun propices aux échanges et aux constructions symboliques. Ce sont les conditions du politique.

À travers les mutations et les dynamiques institutionnelles évoquées, on comprend comment la dimension spatiale des territoires s'étoffe. Au plan théorique, le territoire n'est plus appréhendé comme une entité neutre et passive (Pecqueur, 2000). Autrement dit, l'espace, dans toute son épaisseur sociale, est partie prenante du dynamisme. Il ne saurait être réduit à des facteurs purement géographiques et climatiques. Il est en réalité travaillé en profondeur par son histoire et sa quotidienneté dans laquelle s'expriment sa socialité et son identité. Il s'agit d' « *un espace commun composé de représentations, modèles et règles appliqués à la pensée et à l'action* » (Kirat et Lung, *in* Boschma, 2004).

De nombreux travaux liés sont des sources de réflexions. Par exemple, ceux d'Henri Lefebvre, dans les années 1970, dénonçaient les "configurations programmatiques" aliénées et

aliénantes (métro/boulot/dodo), des espaces "urbains". Elles interdisaient à "l'usager" de fabriquer son propre espace. Également, ceux d'Edward Hall, à la fin des années 1970, traitant du relativisme spatial et du rôle que jouent les relations sociales et interculturelles. Ceux des rapports "nature" et "culture", décrits par Claude Lévi-Strauss et qui postulent que les configurations spatiales ne sont pas des produits mais aussi des productions de systèmes sociaux. Et enfin les travaux de Jean Piaget qui nous démontrent que la perception de l'espace est apprise et culturelle.

Ainsi, *l'anthropologie spatiale* (Segaud, 2007) se fonde sur deux postulats : le premier est celui de la non-neutralité de l'espace, le second celui de la compétence de l'habitant, la "manière d'habiter". Dans son ouvrage, Marion Segaud traite des *reformulations* car l'homme habite spirituellement et socialement pour s'approprier et s'épanouir sur son territoire. De ce point de vue, il est prouvé que l'habitat standardisé fait aussi l'objet de *reformulations*. Ces dernières traduisent une manière culturelle d'investir l'espace. Elles constituent les processus de modélisation qu'a identifiée Erving Goffman (1991). Elles sont l'expression de représentations et traduisent concrètement les interactions entre le social et le spatial. Marion Segaud énumère plusieurs types de *reformulations* qui correspondent, chacune, à des modalités sociales d'impacter l'espace, s'exprimant de façon plus ou moins douce. On parle alors de "compétence" car l'homme, de cette manière, habite et donc tisse des liens sociaux à travers ses parcours quotidiens. Il a cette compétence d'*habiter* l'espace grâce à son *héritage* mais également grâce à la marge de liberté qu'il peut s'octroyer sur cet espace.

Cette perspective rejoint celle du *principe actif du site* développée dans les travaux du socio-économiste Hassan Zaoual. Celui-ci a formulé *la théorie des sites symboliques*. Comme de nombreux auteurs, le plus célèbre étant Vilfredo Pareto, il nous rappelle qu'on ne peut pas faire d'économie sans société et que, surtout, tout processus économique est enraciné sur un territoire. En ce sens, il se démarque de la pensée qui vise à démontrer que le développement des hommes passe par la mondialisation des échanges et l'uniformisation de la culture, (Ferréol, *in* Ferréol et Jucquois, 2003). Hassan Zaoual s'interroge plutôt sur les "modalités" de préservation de l'expression de la *diversité*. Il souligne, dans ses travaux, les mécanismes culturels et identitaires coordonnés à la question du développement des territoires. Il explique que, dans chaque lieu, existe un cadre empreint de significations culturelles qui se mêlent, le *site*. Le *site* désigne une entité immatérielle qui influence l'environnement des hommes (activités, habitats, organisations etc.). C'est un espace vécu et cru par des acteurs. Autrement

dit, chaque *site* a son système hybride et mouvant de croyances qui construit la réalité vécue. De cette manière, l'immatériel devient matériel. Et les rencontres des *sites* construisent de nouvelles *formes de vie* (Zaoual, 2000 ; Dewey, 2006), autrement dit de nouveaux *sites*. Le *site* est à la fois fermé et ouvert car tout "élément extérieur" passe par un "code d'entrée" propre à chaque *site*. Un "filtre". L'auteur parle de *douanes invisibles*. À travers une pédagogie imagée, Hassan Zaoual explique que le *site* est composé de trois "boîtes" inséparables :

- la *boîte noire* comprend les croyances, les mythes, les valeurs et les expériences passées qui sont ritualisées ;
- la *boîte conceptuelle* construite par les connaissances empiriques ou théoriques de l'organisation sociale, c'est-à-dire le savoir social accumulé ;
- enfin, la *boîte à outils* qui désigne la mise en œuvre par les acteurs, de leurs idées, pratiques de la vie quotidienne. Elle contient les savoir-faire, les techniques et les modèles d'action propres à leur contexte.

Ces trois boîtes forment un tout intégré, singulier et ouvert sur de multiples environnements et il est difficile de distinguer les croyances des pratiques. L'approche "sitologique" est une démarche interdisciplinaire, interculturelle et singulière. Il s'agit de comprendre les dynamiques du principe de *diversité*, "mécanismes" de coordination invisible qui renvoient à « *un patrimoine collectif vivant qui tire sa consistance de l'espace vécu des acteurs* » (Zaoual, 2005, p.20).

Cette flexibilité des territoires est aussi présente dans la pensée de Pierre Veltz (2008). De son point de vue, les territoires sont pourvus de grandes potentialités d'adaptation à l'occasion des périodes de transition. Ils possèdent des "compétences de régulation".

À l'instar des travaux de Bernard Pecqueur (2000, p. 15), le territoire étant « *un espace abstrait de coopération entre les différents acteurs qui possède un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions originales* », la construction des liens sociaux a pour conditions des configurations originales, invisibles et mouvantes. Celles-ci sont culturelles car les formes d'organisation et de production sociale sont territoriales. C'est ainsi que Bernard Pecqueur développe la notion de ressource territoriale. Il s'agit du

produit d'une intentionnalité d'acteurs et de substrat idéologique du territoire. « *Le jeu des acteurs est crucial et comprendre comment la ressource émerge, sous quelles conditions elle se patrimonialise et aussi comment le jeu de la ressource peut tout à la fois construire et détruire les dynamiques territoriales est essentiel* » (Pecqueur, 2007, p. 7).

L'*espace public*, par ses possibilités de rencontres et de délibérations démocratiques, est incontournable pour fabriquer des cohérences sociales de type territoriales. Cela correspond à la dynamique participative du politique (Godbout, 1983). « *Il faut pouvoir se retrouver dans une culture qui donne sens à tout ce que l'on fait, sans pour autant s'enfermer en elle, mais pour pouvoir communiquer* ». Ainsi, « *les diverses origines s'ouvrent les unes aux autres sans se dissoudre : chacune se réinterprète à neuf dans sa particularité grâce à ses influences, provoquant de la sorte des échanges stimulants et féconds pour tous, pour le bien d'une humanité à la fois commune et foisonnante* » (Blanquart, 1998, p. 181). Dans ces conceptions, les territoires sont différents, singuliers, échangent et construisent ensemble. « *Localiser l' "ordre" (ou le "désordre") ici ou là, c'est d'avance rendre légitime la thèse inverse, qui n'en sera pas moins superficielle* ». C'est d'un langage dont nous avons besoin (de Certeau, 2008, p. 635).

Conclusion du troisième chapitre

Penser la fabrication des territoires, c'est observer les ressorts des échanges discursifs et des coopérations réciproquement "vivifiantes" et respectueuses d'une réalité plurielle. De ce point de vue, et à l'instar des raisonnements de Karl Popper, il est question que « *la "boîte noire" de la découverte échappe en partie à la rationalisation de la découverte* » (Zaoual, 2002, p. 156). Ces éléments identifient les ressorts du *vivre-ensemble*. Ils nous éclairent sur l'émergence et l'existence des pouvoirs institutionnels, de leurs *reformulations*, bref, des savoir-sociaux. Dans cette perspective démocratique il s'agit d'introduire toute l'épaisseur de *l'homme en situation* car selon Jean Leca (1996) toute culture est un "pouvoir". Il nous faut alors comprendre les qualités de l'espace public favorables à des "jeux démocratiques". Où et comment se construisent les mutations culturelles ?

Conclusion de la première partie

L'observation de la complexité des causes agissantes dans les processus de développement conduit à un renouveau dans la manière de décrypter les pratiques et les institutions de chaque "pays". Il est aujourd'hui évident qu'un modèle unique et transposé risque de se confronter à de profondes résistances des acteurs locaux. Ceux-ci possèdent déjà des modes particuliers d'organisations et des compétences appropriées et valorisées à travers ces configurations territoriales singulières, appelées *institutions*. L'introduction de cadres d'actions, nommés par Erving Goffman (Goffman, 1991) *fabrications*, introduit des "perturbations". Les acteurs des territoires, même s'ils tentent de s'adapter, se trouvent brusquement retranchés dans les dimensions d'un développement qualifié d' "informel", d' "illégitime" voire de "retardé", avec des institutions "parachutées" inappropriées au sens collectif local... Ces processus de stigmatisations peuvent être "générateurs" de résistance intégriste car ils occultent les compétences de ces sociétés à s'organiser et à gérer des situations d'incertitudes. À l'image des travaux de Marion Carrel (2004, p. 364), qui utilisent aux travaux américains de Robert Merton pour analyser des territoires français concernés par la politique de la ville, on peut même parfois parler de « *prophéties auto-réalisatrices* ». Les stigmates, issus des jugements extérieurs, finissent par façonner "le territoire mal considéré". C'est l'exemple des pays du Sud longtemps appelés "pays en voie de développement". La conception du progrès humain défini, par des conceptions déterministes, démontre une incapacité à appréhender l'être humain dans toute sa complexité. De cette façon, la cohésion sociale, en perte de sens légitime et de "reconnaissance", s'étiole au fil du temps pour laisser place à des situations de "mal-vivre" et de violence (Stiegler, 2006). Cette idéologie est, d'ailleurs, en total désaccord avec celle pensée par le marquis de Condorcet, au XVIII^e siècle. Ce dernier envisageait le progrès humain d'une manière toute autre, basée sur la multiplication des procédures de communication et des conventions que les hommes peuvent construire entre eux (Condorcet, 1988).

Le phénomène territorial est un processus de construction sociale accompagné de modalités institutionnelles multiples, corrélées au mouvement de formation historique des territoires et à leurs processus de *reformulations*. Les territoires sont ainsi de types et de combinaisons profondément variables en raison des interactions sociales multifactorielles générées par l'existence de représentations variées. À la lueur de ces éclairages conceptuels, et en écho aux travaux d'Alexis de Tocqueville, les relations de proximité sont des dynamiques politiques. Selon Marc Abélès (1985, p. 60), le territoire est effectivement un

«déterminant fondamental de l'opinion politique ». Sous ce regard, l'"exclusion" est une thématique importante à interroger pour saisir les processus de construction collective que propose l'action publique aujourd'hui. Les institutions qui incarnent des symboles sont interpellées de manière permanente dans leur légitimité, en raison des multiples évolutions et mobilisations sociales qui en appellent au sens collectif.

Le champ de réflexion de ce travail de recherche est orienté vers l'innovation institutionnelle puisqu'il s'agit de s'interroger de l'émergence de territoires. Les configurations de l'exercice du pouvoir œuvrent-elles à ces processus? Quels sont les qualités de l'espace public favorable ? Nous avons repéré des dynamiques participatives déterminantes avec les dispositifs de démocratie participative présentée : les temps longs et les situations de controverses se présentent comme construisant des formes de cohésions sociales et d'apprentissages sociaux.

Cependant, "local" et "proximité" sont souvent confondus. Cette récente rhétorique liée à la question de la proximité, constitue le « *nouvel habillage d'anciennes pratiques* » car elle est « *aussi ancienne que la représentation politique elle-même* ». Elle est « *inhérente au principe même de légitimation du lien représentatif* » (Le Bart et Lefebvre, *in* Sintomer, 2009, pp. 27 et 28). La proximité est la base du dynamisme de la représentativité. Au risque d'une «*crise de la représentation* », il s'agit aujourd'hui de " jongler" avec des territoires à dimensions variées pour que les objets politiques puissent être communs. Penser l'articulation des échelles, c'est comprendre les cadres favorables ou hostiles aux échanges. C'est de cette façon que des modes d'appropriations et de gestions territoriales s'organisent autour de la "chose publique". Il s'agit, dans cette posture, de renouer avec l'origine de l'acceptation sociologique d'une institution, à savoir la réglementation (flexible) d'habitudes et de règles sociales en vue de légitimer des valeurs et des pratiques construites par la société. Cette dernière est composée d'individus qui eux-mêmes appartiennent à des groupes sociaux, en relation, qui, dans l'idéal démocratique, se coordonnent pour "enquêter" et ainsi se mobilisent en vue de résoudre un problème public (Dewey, (2010a). Ces mêmes groupes évoluent donc au gré de l'expérimentation de ses membres.

Ainsi, Jean-Pierre Gaudin (Gaudin, 2007, pp. 94-100), citant trois modalités qui ont façonné l'histoire de la dynamique participative et du phénomène institutionnel, démontre clairement l'importance des échange de savoirs : il y a les *passeurs* qui sont des médiateurs entre plusieurs mondes (acteurs multi profils par reconversions ou démarches de projets, une

compétence qui nécessite une transversalité des savoirs faire). Les *associations relais* qui sont des organisations assurant un apprentissage du collectif et une proximité avec les populations, il s'agit du "vecteur associatif" pour les élus. Enfin les *savoirs hybrides* construits par l'interconnexion de ces différents mondes à travers des coopérations, des partenariats, des décloisonnements institutionnels, des complémentarités, des fusions, des évolutions des situations.

Depuis plusieurs décennies, la dynamique participative française a permis de légitimer des principes démocratiques incarnés dans un processus réglementaire de décentralisation. Les collectivités territoriales désormais "organisent" la citoyenneté locale en tentant de rapprocher les centres décisionnels des acteurs locaux. Mais, Loïc Blondiaux (*in* Séminaire GRACC, 2008) relève des apories démocratiques importantes qui renforcent des inégalités. Il constate très souvent des dispositifs de démocratie participative sans influence tangible sur la décision publique, des échelles de participation impossible à gérer et des formes matérielles de la discussion souvent impensées (chaises, disposition, taille et température de la salle, qualité des micros, supports de communication etc.). En attendant, plus les expériences "réussies" de "participation citoyenne" se multiplient, plus le législateur inscrit "ces bonnes pratiques", afin de multiplier les espaces de réflexion et les possibilités législatives pour les collectivités territoriales d'organiser et de développer la démocratie localement en expérimentant des modèles d'action...

Par cette première partie, notre questionnement fut celui de comprendre les objets et les formes que peut prendre le politique. Suite à nos interrogations, nous pouvons conclure qu'il s'agit des formes prises de la négociation des modes de vie issues des situations d'expériences de l'altérité. « *Comme si la démocratie était quelque chose qui avait lieu [...] sous l'impulsion des hommes et de femmes qui se rendent aux urnes* » (Dewey, 2006, p. 252). Ces formes sont des constructions de projets issus d'échanges discursifs et donc de processus de justifications (enquête, socialisation, construction d'argumentaires...). Ces phénomènes aboutissent, dans la plupart des cas, à l'établissement de conventions et la mise en place des formes organisatrices des objectifs d'actions communes (Boltanki et Thévenot, 1991). Il est donc important dans un travail de recherche empirique d'identifier les ressorts de la participation politique des habitants d'un territoire. Nous souhaitons identifier les ressorts d'un processus d'*empowerment* dunkerquois. C'est donc à la rencontre de plusieurs disciplines que nous allons tenter d'établir notre "lecture". Il s'agit, en effet d'apprendre aussi bien de la Philosophie, de l'Economie, de la Psychologie que de la Sociologie... Dans une

deuxième partie nous allons donc tenter de construire notre poste d'observation et notre méthodologie pluridisciplinaires.

PARTIE II : LE POSTE D'OBSERVATION

L'objet de ce travail de recherche vise à comprendre, rappelons-le, la construction démocratique du sens commun et la coordination des acteurs, par le décryptage des processus d'interactions sociales et des constructions symboliques. Plus précisément, de par notre mission confiée, via le statut CIFRE de la thèse, il s'agit d'identifier les caractéristiques de la dynamique participative de développement du territoire qui sera observé. Avec qui et de quelle manière se construit un projet de territoire, aujourd'hui ? Qui sont les acteurs ? Etc.

Ces interrogations se réfèrent aux champs de recherche liés à la socialisation, à la construction de la rationalité, aux organisations sociales, à la sociologie politique etc. Les références conceptuelles sont nombreuses et nous avons, donc, décidé de présenter les notions qui nous ont le plus interpellé.

Façonnée par une approche cognitive des territoires, nous nous sommes, naturellement, intéressée à plusieurs auteurs et écoles de pensée susceptibles de nous orienter pour mieux réfléchir à la construction du poste de l'observation empirique de notre objet d'étude. Dans un premier chapitre nous allons présenter les enseignements de la sociologie de Chicago, puis ceux de la sociologie des organisations et de ses dernières évolutions et enfin ceux des théories des conventions, notamment les enseignements français. Dans un deuxième chapitre, nous rappellerons les différentes approches de la sociologie de l'action collective et les outils générés. Enfin, dans un dernier chapitre, au regard de ces différents enseignements, il s'agira de préciser la méthodologie que nous retiendrons pour décrire la "substance" du projet de territoire que nous avons choisi.

CHAPITRE 4. LES OUTILS CONCEPTUELS

Il s'agit, dans ce chapitre, d'expliquer les principales notions qui nous intéressent pour construire notre méthodologie d'enquête. Nous les présenterons en référence à leur contexte paradigmique de genèse.

II.4.1. Des acteurs en interactions et le sillage de l'École de Chicago

Les travaux de l' "École de Chicago" font, en réalité, référence à une tradition de recherche qui recouvre une vision partagée de l'analyse de la société. Il s'agit de la sociologie empirique américaine. Ces travaux nous ont formés de manière intense pour l'orientation de nos recherches. Ainsi, il nous semble judicieux d'en présenter les quelques notions essentielles constitutives de la formulation de notre réflexion. Nous avons choisi de les présenter dans leur contexte intellectuel de formation.

II.4.1.1. Pragmatisme social et expérimentation

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, William James, John Dewey, Charles Cooley et Georg Mead ont produit des travaux et une pensée qui influencent la genèse de cette tradition intellectuelle.

En effet, le *pragmatisme social*, représenté par des auteurs comme William James ou John Dewey, se concentre sur les significations qui permettent aux individus de se comprendre. Ces auteurs démontrent que « *la condition humaine est une condition sociale* [...] *Le pragmatisme réintroduit l'épaisseur subjective de l'individu* [...] *Il ne parle pas en termes de "conscience" mais de "conscience de"* [...] *Il n'y a pas de réalité au-delà des individus qui la définissent* » et « *il n'y a pas de "je" pense, mais une pensée en mouvement* », façonnée par l'expérience des individus (Le Breton, 2004, pp. 10 et 11).

À l'origine, la démarche pragmatique s'intéresse aux éléments structurant le langage et lui conférant un sens. Il s'agit d'attribuer le sens de ces éléments à un contexte. Cette approche fut fondée et enrichie, au XIX^e siècle, par le solitaire et incompris Charles Peirce.

« *Il a fait de la vie des signes et de l'échange des signes le milieu de la vie de l'esprit* » (Armengaud, 2007, p. 16).

Comme le rappelle Jean-Pierre Cometti (2010), la philosophie pragmatique place l'expérience sociale au cœur de sa démarche intellectuelle. C'est, pour John Dewey, explorer le monde en train se faire et se reformuler en permanence (*in the making*). Cette posture correspond à une méthode, pour l'individu, d'*enquête* des singularités du social et donc de la conscience de son absence d'homogénéité et de stabilité. Il s'agit, par ces expériences de la diversité, de penser *l'expérimentation* des individus et leurs formations intellectuelles. Cela correspond, pour Dewey, au processus de construction de la *citoyenneté*, des *publics* et de *l'opinion publique*. Ainsi, la *logique de l'enquête* est profondément liée aux caractéristiques du processus social qu'est *l'expérimentation*.

L'enquête, pour Dewey, correspond au développement de l'*individualité*, qu'il définit par l'évolution d'un individu en vue d'atteindre la liberté. La richesse des interactions réside dans les univers d'interprétations des sujets et des objets. Ce principe de *diversité* est ainsi une condition de la dynamique politique. La notion d'"interaction sociale" est au cœur de cette démarche intellectuelle. William James et John Dewey feront partie des auteurs qui prépareront les bases de *l'interactionnisme symbolique*.

Pour Charles-Horton Cooley, sociologue à l'université du Michigan, il n'y a pas de sens à penser de façon distincte l'"individu" et la "société", car il existe un enchevêtrement constant caractérisé par des significations multiples. « *Pour qu'il y ait société, il est nécessaire que les personnes soient ensemble quelque part. Et elles ne sont ensemble qu'à travers des idées qui traversent leur esprit [...] Le moi [...] est inscrit dans une trame d'influences réciproques [...] Cooley parle à ce propos de looking glass self [...] nous voyons en imagination ce que l'autre perçoit de nous [...] et nous en sommes plus ou moins affectés*

. Ce phénomène induit un processus de réajustement social constant, il s'agit d'une « *matrice de régulation sociale* ».

Quant à Georg Mead, professeur de psychologie sociale à l'université naissante de Chicago, il introduit la notion d'*interaction* pour analyser la façon dont l'homme est en relation avec le monde. « *Simultanément il immerge dans la trame de sens d'une communauté sans laquelle l'individu serait sans épaisseur. Le soi n'est pas une substance [...] il s'élabore au fil de l'éducation et de l'expérience. Il est de nature cognitive* » et « *est un terme réflexif*

[...] le sujet meadien est acteur de son histoire et de son environnement social» (Le Breton, 2004, pp. 16 et 34 à 37).

Cette époque marque, également, l'organisation de la recherche et de l'enseignement en sociologie aux États-Unis. Deux chercheurs y jouent un rôle majeur : Albion Small qui ouvrira le premier département de sociologie en 1892, et, William Thomas qui y enseigna jusqu'en 1918. Ils vivent à Chicago, deuxième plus grande ville américaine de l'époque qui connaît des processus de développement, de croissance démographique et de mouvement de transition et d'immigration. Il s'agit d'un carrefour économique et la moitié de la population est d'origine étrangère au territoire américain. Des communautés se créent et s'organisent (collectifs, associations, institutions etc.) afin de s'intégrer à la société américaine.

William Thomas, marqué par l'enseignement de John Dewey, systématisera les recherches de nature empirique. Il publia, avec Florian Znaniecki, des travaux de référence en sociologie empirique sur les Polonais immigrants aux États-Unis. C'est par ce recueil *des récits* autobiographiques d'un jeune migrant nommé Wladeck, dans *Polish Peasant in Europe and America*, dont plusieurs tomes ont été publiés à partir de la deuxième décennies du XX^e, que Thomas et Znaniecki ont introduit et défini la notion de *situation*. Nos deux auteurs démontrent que l'un des objectifs de la sociologie est de saisir comment l'individu définit la *situation* au sein de laquelle il est immergé. C'est parce qu'ils établissent une certaine définition que les acteurs agissent de telles ou telles façons. Leurs actions sont des conséquences quant à l'*interprétation* qu'ils donnent de la *situation*. Et cette *interprétation* dépend de leur personnalité construite par les aléas de leurs expériences sociales façonnées par des interactions sociales. Il s'agit des processus d'*expérimentation* et le *développement de l'individualité*, décrits par John Dewey (Dewey, 2010/a et 2010/b ; Zask, 2011). Ainsi William Thomas et Florian Znaniecki nous expliquent que la vie sociale des immigrants dans la société américaine n'est pas le simple résultat d'un processus d'acceptation et d'adaptation aux normes. Il s'agit de processus d'*interprétations* dont les formes varient suivant l'identité et de la mémoire des migrants. Il s'agit, pour eux, de définir des *situations* nouvelles. L'expérience que ces individus possèdent est façonnée par un *background* caractérisé par un fonctionnement et une organisation de type "traditionnelle". Avec leur arrivée dans la société moderne que constitue la ville de Chicago, leur fonctionnement "inadapté", structurera, néanmoins, leurs interprétations des *situations* nouvelles et des perspectives d'actions. Ces chercheurs définiront ainsi, dans le même temps, la notion de *désorganisation sociale* et de

processus d'*assimilation* : la culture en interaction, selon ce que des auteurs plus récents décrivent (Eliasoph et Licherman, 2003).

Cherchant à rompre avec l'interprétation commune de l'époque stipulant le fait que la "race" est explicative des comportements, ces chercheurs tenteront de démontrer dans leur travaux que « *la réalité "objective" du monde est toujours voilée par les interprétations personnelles* » (Le Breton, 2004, p. 28).

II.4.1.2. L'individu, fin compositeur d'un monde pluriel

L'École de Chicago, à partir des décennies 1920 et 1930, domine alors la sociologie américaine. La recherche et l'enseignement s'organisent autour des idées de Robert Park.

Il est un ancien élève de Georg Simmel et un journaliste fortement impliqué sur les questions de "ségrégation raciale" et d'"histoires de vie". *Les récits*, du moins le discours subjectif et toutes ses composantes, sont pour lui un outil essentiel de recherche. Il s'agit de décrire le sens qui suggère les actions des individus, mais aussi la tension émotionnelle qui détermine, les motivations, *la coloration de la pensée*, nous dirait le mathématicien Gottlob Frege. Les thèmes se concentrent sur l'immigration, l'urbanisation, les rapports interculturels. Il s'agit de comprendre des comportements sociaux en adéquation avec des formes d'occupations spatiales.

Les sociologues de cette période feront référence à l'*écologie urbaine*. L'approche de la ville se réalise sous deux dimensions. D'une part, comme un lieu interculturel où se fabriquent de nouveaux modes de vie, des genres sociaux induisant des représentations, valeurs et comportements. On parle de "culture urbaine" (autonomie individuelle, contrôle social moins prégnant que dans les sociétés de type traditionnel, distinction des attitudes suivant les lieux et personnes, multi-rationalité des manières d'agir et multiplication des activités...). D'autre part, la ville offre un espace de compétition, de sélection et d'appropriation. Il existe, ainsi, des processus de territorialisation (ghettos, quartiers commerçants, quartiers populaires, résidentiels...).

Robert Park aborde la question de l'*assimilation* non pas comme un processus d'effacement des valeurs d'origine mais plutôt comme un processus d'accès à un sens commun. Il conçoit, cependant, que sa vision idéalise ce processus et que beaucoup

d'immigrés rencontrent d'énormes difficultés d'intégration en dépit de bonne volonté. Les différences physiques, par exemple, demeurent les stigmates des différences. Autrement dit, « *l'interaction sociale est marquée par le préjugé racial qui impose d'embrée un statut défavorable à qui ne correspond pas aux normes et aux apparences de la société américaine* » (Le Breton, 2004, p. 29). Par ailleurs, travaillant fortement sur les processus identitaires, Robert Park évoque un "soi divisé" à l'occasion de ces processus d'assimilation : le soi d'avant et le soi ouvert sur la nouveauté, celui qui permet de devenir un *acteur*, dans un nouveau "cadre" culturel, un processus de *modalisation*, dirait Erving Goffman (1991). C'est une période très difficile à vivre : le nouveau soi est difficile à construire. Mais Robert Park constate que cette distance sociale peut être une marge de manœuvre avantageuse pour *interpréter les situations*. L'auteur, influencé ici par la conception faite de Georg Simmel de "l'étranger" (Grafmeyer et Joseph, 1979), évoque un profil de "l'homme nouveau", un homme moderne qui vit dans un milieu urbain et « *à l'horizon plus large, à la plus fine intelligence, le plus détaché et le plus rationnel. Il est relativement plus civilisé que les autres* » (Le Breton, 2004, p. 32) car il a conscience des multiples mondes possibles. Son attitude pragmatique comporte un éventail large des "conscience de".

Bref, avec Robert Park, cette période de la sociologie de Chicago met l'accent sur les processus de socialisation qu'offrent le milieu urbain et l'émergence de nouvelles valeurs. Ainsi en héritage à Georg Simmel qui l'esquissait déjà, les chercheurs de cette période tenteront de définir précisément une *personnalité urbaine*. « *Ces travaux ont ouvert aujourd'hui la réflexion vers une sociologie de la communication et des réseaux, en questionnant à neuf la portée des notions classiques de distance et proximité, et, par une réflexion axée sur le travail – pour qui « la mobilité n'a d'importance que pour autant qu'elle permet de nouveaux contacts sociaux » (Sennett, 1979, p. 208), fait intervenir le concept de personne face auquel l'étranger de Georg Simmel pourrait trouver un homologue contemporain* » (Reumaux, 2008, p. 31).

II.4.1.3. L'interactionnisme symbolique

À partir des années 1930, le *leadership* de l'École de Chicago est de plus en plus contesté par les équipes de recherche des universités de Columbia et Harvard. En dépit du fait que les approches fonctionnalistes sont de plus en plus valorisées, l'École de Chicago poursuit

tout-de-même ses travaux et de nouveaux chercheurs émergent, tels Everett Hugues et Herbert Blumer.

Le premier est très attaché aux travaux empiriques (*fieldwork*) et à l'observation participante. Il s'attache à comprendre les processus de construction identitaire à travers les phénomènes *d'interactions sociales*, particulièrement au sein de groupes professionnels et souvent à travers des professions considérées médiocres. Il a ainsi travaillé sur les dimensions institutionnelles intermédiaires qui peuvent naître et se tenir entre les dimensions formelles et informelles de l'organisation sociale. Il a mis en évidence l'existence de structures collectives de sens, informelles.

Dès la fin des années 1930, Herbert Blumer, de son côté, enseigne la psychologie sociale à l'université de Chicago et travaille sur la conceptualisation et les méthodes, formalisant *l'interactionnisme symbolique*. Il utilise pour la première fois l'expression de *symbolic interactionism* dans un article de 1937 (« Social organization and personal disorganization »). Son article paru reprend un cadre d'analyse "meadien" et la démarche de recherche de Thomas, car les individus agissent en fonction des représentations et en fonction des significations qu'ils attribuent aux choses et aux personnes. Selon ce que décrit Blumer (2004), les trois principes fondamentaux des approches liées à *l'interactionnisme symbolique* sont les suivants :

- les actions des hommes sont dépendantes du sens qu'ils donnent aux caractéristiques de la réalité ;
- cette signification de la réalité est le résultat des interactions entre soi et les autres ;
- ainsi, par un processus d'*interprétation*, nous continuons sans cesse en fonction de nos relations sociales vécues à manipuler et modifier le sens que nous donnons aux choses et aux caractéristiques de la réalité dans laquelle nous vivons.

À l'instar de la pensée de Georg Mead, « *l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein d'un groupe social* » (de Queiroz et Ziolkovski, 1994, p. 31). Le processus d'interaction est symbolique car il s'agit d'échanger du sens et de construire des significations communes. Les symboles étant porteurs de sens commun, le sont, aussi, de pratiques et pourvus d'outils de construction de mondes. Il s'agit de mettre en place des espaces de communication mutuellement intelligibles pour la

construction de liens sociaux (Sfez, 1996). Le "vivre-ensemble" est, selon le raisonnement de Herbert Blumer, apprêhender "sensiblement" un monde sensible.

II.4.1.4. Décrire la réalité

Il existe une diversité des méthodes à cette démarche d'observation de la société et ce sont les sociologues de l'école de Chicago qui en donnent les premières formulations avec la pensée pragmatique. Cependant, face à la complexité sociale de tels univers, interactifs entre eux, aucune conceptualisation ni explication systématique ne sont possibles. De ce point de vue, les données empiriques sont difficilement "objectivables". « *Les normes et les règles sont l'objet d'une relecture constante, d'une négociation sociale, elle ne s'impose pas de l'extérieur, les acteurs en sont les maîtres d'œuvre. C'est leur action mutuelle qui les rend effectives* » (Le Breton, 2004, p. 6).

Ainsi, une liaison majeure s'établit avec la sociologie phénoménologique développée par Alfred Schütz à partir des années 1950. De manière générale, les influences intellectuelles prennent racine à la fin du XIX^e siècle avec la phénoménologie du mathématicien-philosophe Edmund Husserl et ses travaux relatifs à la subjectivité, mais aussi avec la sociologie compréhensive de Max Weber. La phénoménologie tente de saisir « *le sens même pour la conscience d'être en société [...] et par conséquent d'interroger naïvement ce fait* » (Lyotard, 2007, p. 6). Alfred Schütz intégrera par la suite la pensée du *pragmatisme social* de William James et celle de George Herbert Mead. Il s'agit de comprendre le développement de la connaissance, plus précisément le développement d'argumentaires concourant à la légitimité de mondes sociaux en observant la genèse et son contexte de formation et de fonctionnement des connaissances communes. À quel univers de significations appartient tel phénomène ? Quel est son rapport au monde et à quel type de monde ? Alfred Schütz explique que « *l'attitude naturelle est dominée par le « motif pragmatique » et fonctionne toujours dans un contexte de travail [...] Les actes de la vie quotidienne sont [...] pour la plupart du temps accomplis machinalement [...] comme "allant de soi", où le doute que le monde puisse être autrement qu'il ne nous apparaît est suspendu* » (de Queiroz et Ziolkovski, 1994, p. 71).

Peter Berger et Thomas Luckman prolongeront les travaux d'Alfred Schütz en tentant de construire une approche commune entre les deux démarches intellectuelles, de la sociologie phénoménologique et la sociologie de l'École de Chicago. Ils présenteront un

ouvrage majeur, intitulé *The Social Construction of Reality*, en 1967, qui sera traduit et publié en France l'année suivante. Ils introduisent ainsi la notion de *constructivisme social* en référence à la notion originelle employée en philosophie. Il s'agit de comprendre les processus qui donnent naissance à des phénomènes institutionnels. Les individus *interprètent* les *situations* en fonction de leurs valeurs. Le constructivisme social tente de comprendre comment se construit les justifications du réel au quotidien.

C'est dans ce contexte qu'Harold Garfinkel expose la notion d'*ethno-méthode*, par son ouvrage intitulé *Studies on Ethnomethodology*, publiée en 1967. Cet auteur refuse de s'inscrire dans un héritage de pensée, mais s'est construit intellectuellement avec des auteurs comme Alfred Schütz, Edmund Husserl et surtout Talcott Parsons, qui mène des analyses sur les ordres et les actions, dans un objectif permanent de décloisonnement des disciplines universitaires. Les travaux d'Harold Garfinkel mettent en évidence le fait que l'ordre social est sans cesse maintenu par *interprétations*, et il innove les sciences sociales avec le concept des *ethno-méthodes*. Il s'agit de décrire et de comprendre les méthodes qu'utilisent des individus en action pour établir un sens commun ou établir des conventions. Pour Harold Garfinkel, il n'existe pas "d'idiots culturels" : des individus appliquant au quotidien, tels des automates, des principes d'actions fidèles au sens culturel inculqué. Ces principes les font évoluer en les indexant aux configurations et sens des situations de la vie quotidienne. Ils produisent, de cette façon, des institutions "dynamiques" car les individus "bricolent", au quotidien, sans cesse de nouveaux savoir-faire (les *ethno-méthodes*). « *Il faut considérer les faits sociaux comme des accomplissements pratiques* » (Coulon, 2007, p. 19). De cette manière, le principe de *diversité* s'associe au principe donc d'*incertitude*.

Avec l'ethnométhodologie, en sciences humaines, on bascule d'un *paradigme normatif* à un *paradigme interprétatif*. La société se construit non pas par la reproduction automatique des normes mais par l'*interprétation* de ces dernières. L'ethnométhodologie sera un apport majeur en sociologie contemporaine et de manière générale, à chaque fois qu'une étude empirique est publiée, les chercheurs « *produisent des travaux où la question d'un étiquetage rigoureux devient impossible et sans intérêt* » (de Queiroz et Ziolkovski, 1994, p. 27).

À partir des années 1960, il s'agit de distinguer des chercheurs, qui poursuivent les travaux d'Everett Hugues et d'Herbert Blumer, comme ceux d'Howard Becker, et des travaux plus singuliers comme ceux d'Erving Goffman qui s'en inspire mais qui ne s'y rattache pas.

Cet auteur que nous avons déjà cité quant à l'idée des "cadres" d'action, utilise une approche microsociologique et s'appuie plus sur les processus symboliques que psychologiques des phénomènes *d'interactions sociales*. Autrement dit, ce qui donne un sens commun aux actions individuelles. « *Nous n'éviterons pas la psychologie, mais une psychologie dépouillée et étriquée, qui convient à l'étude sociologique des conversations, des rencontres de hasard, des banquets, des procès, des flâneries. Ainsi donc, non pas les hommes et leurs moments ; mais plutôt les moments et leurs hommes* » (Goffman, 1974, p. 8). Cet auteur utilise une rhétorique et une méthodologie atypiques, caractérisées par des métaphores et un vocabulaire liés à l'univers théâtral. Il analyse le "spectacle" de la vie quotidienne par la description de la "scène", "l'arrière-scène" et les "coulisses" en faisant référence aux "acteurs", aux "rôles", aux "jeux", aux "publics", aux "représentations", aux "masques", aux "performances" etc. Le "jeu de rôle" doit correspondre au cadre scénique que représente le sens de *la situation*. Pour les individus, il faut assurer des prestations d'acteurs en cohérence avec *la situation* pour exister sur la scène (Goffman, 1974). Mais il ne s'agit pas de réduire Erving Goffman à sa méthode d'observation de la société, celui-ci nous fournit, surtout, des éléments de compréhension plus pragmatiques et différents (Berger, 2009).

Les travaux de Goffman font apparaître les opérations de cadrage (*framing*), le sens et sa transformation des situations : « *un cadre est un dispositif cognitif de pratique d'organisation de l'expérience sociale, qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part, cadrer une situation, ce peut être lui reconnaître spontanément un air de famille avec d'autres situations déjà rencontrées [...]. Les acteurs sont capables de saisir ce qu'ils sont en train de faire selon plusieurs opérations de cadrage [...]. Les contextes d'action collective sont ainsi des feuillets de significations [...]. Des opérations de cadrage qui s'enchaînent et se superposent en ordonnant des contextes* ». Ces processus de la construction des sens communs, composé de jeux, de drames et de rituels (Cefaï, 2007, pp. 558 et 565).

L'École de Chicago est le principal représentant de l'opposition aux approches de la sociologie fonctionnaliste et culturaliste. Elle critique les processus de consensus dictés par ces modèles qui stipulent que l'acteur interprète, certes, *la situation*, mais, en se conformant à la norme culturelle et en répondant aux attentes des autres acteurs auxquels il est confronté. Les processus de concertation ne semblent donc jamais très difficiles et toujours très consensuels. Avec les avancées de "Chicago", principalement grâce à *l'interactionnisme symbolique* et la sociologie goffmanienne, les situations sont définies de façon plurielle et

éphémère. Du même coup, les institutions sont en permanence interpellées et remodelées. Il n'est pas question d'opposer un modèle conflictuel à un modèle consensuel mais de comprendre les interprétations des *situations*, qui se réfèrent à des symboles qui s'ajustent eux-mêmes à nouveau aux situations qui se produisent. Toute forme de déterminisme est rejetée puisque les processus de consensus sont multiples en fonction de la nature de *la situation* (types de désaccords, d'acteurs en présence, lieux, enjeux, etc.). La réalité est appréhendée de manière *sui generis* car elle est un processus continu d'interprétations, de constructions symboliques et d'actions.

II.4.2. Les enseignements de la sociologie des organisations

Comme nous le rappelle Claudette Lafaye, lorsqu'elle retrace le développement de la sociologie des organisations, « *comprendre les règles et la logique de fonctionnement de cette vie collective et des formes de coopération auxquelles elle donne lieu, tel est l'objet de la sociologie des organisations* » (Lafaye, 1996, p. 7).

II.4.2.1. Les croyances et les processus de rationalisation

Max Weber, à la fin du XIX^e siècle, s'intéresse aux types d'organisations qui émergent en fonction des contextes sociétaux. Plus précisément ses recherches traitent des *processus de rationalisation* et des formes d'autorité en Occident. Ce qui l'intéresse, c'est la manière dont les hommes s'organisent et légitiment des formes de gouvernement. Il dégage trois idéaux types principaux d'autorité : la *rationalité légale* (la loi), la *rationalité traditionnelle* (la tradition) et la *rationalité charismatique* (le charisme). Ce qu'il nomme *bureaucratie* désigne l'instrument de rationalisation typique des organisations modernes occidentales. Il établit un idéotype du fonctionnement bureaucratique et, du même coup, des sociétés dites "modernes", qui se caractérise par des règles générales et abstraites, une hiérarchie fonctionnelle et une dépersonnalisation de la relation d'autorité. Cet instrument correspond, selon Weber, aux formes de croyances propres aux objectifs des sociétés industrielles. Dans ces perspectives, Marie-Dominique Perrot, Gilbert Rist et Fabrizio Sabelli, (Perrot, Rist et Sabelli, 1992) désignent ceci sous le vocable de *mythologie programmée*. Toutefois, Weber précise que même si cette forme se rapproche le plus d'une *autorité rationnelle légale*, en réalité elle est composite et fonctionne en croisant plusieurs types d'autorités.

Face à la croissance exponentielle des organisations du monde au XX^e siècle, ses travaux furent exploités dans les années 1940 et 1950 aux Etats-Unis, avec la réalisation de nombreuses études empiriques.

Robert Merton, par exemple, se spécialise sur le fonctionnement interne des organisations en interrogeant l'association *bureaucratie/rationalisation*. Il étudiera l'impact sur la personnalité des membres de l'organisation. De cette manière, il constate que plus des organisations bureaucratiques incarnent l'idéotype wébérien, plus des imprévus surviennent, désorganisent et ralentissent les activités de l'organisation. En parallèle, il met en évidence l'existence d'une *personnalité bureaucratique* : à tous les types de grade, la priorité des agents est de respecter des règles contraignantes, tout en essayant de se repérer à travers un nombre élevé de consignes et de procédures. Les règles sont appliquées sans aucune indexation aux *situations* dans lesquelles sont confrontés les usagers. Les employés deviennent alors « *ritualistes, tatillons, rigides et incapables d'adaptations rapides* » (Lafaye, 1996, p. 18).

Cependant, tout comme les idéaux types wébériens doivent être pris comme de simples outils de lecture, même si des individus marqués par la *personnalité bureaucratique* existent, il ne s'agit pas d'appliquer des mécanismes systématiques aux structures ou aux individus. Il pourrait s'agir de *prédiction créatrice*. En effet, Merton, s'étant inspiré de l'enseignement de Chicago, avait formalisé la notion de *prédiction créatrice*, encore appelée *prophétie auto-réalisatrice*. Il s'agit d'énoncer une définition, à priori fausse, d'une *situation*. Jean-François Staszak (Staszak, 2000, p. 106) illustre cette idée avec l'exemple cité par le psychologue Paul Watzlawick, en 1988, dans *L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme* : « *En mars 1979, les journaux californiens commencèrent à faire beaucoup de bruit autour d'une importante et imminente pénurie d'essence ; les automobilistes californiens se ruèrent alors sur les pompes à essence [...] Le remplissage des douze millions de réservoirs (qui jusqu'alors restaient aux trois quarts vides) épresa les énormes réserves d'essence disponibles, et entraîna quasiment du jour au lendemain la pénurie annoncée [...] Une fois l'excitation apaisée, on se rendit compte que la livraison de carburant à la Californie avait en fait à peine diminué* ». Jean-François Staszak complète ainsi la définition donné par Robert Merton qui se limite au sens attribué à la situation : « *Une prophétie autoréalisatrice est une assertion qui induit des comportements de nature à la valider.* » Ce qui est faux finit par se réaliser car des mobilisations collectives en sont induites et renforcent,

de cette manière, le sens du départ, énoncé pour définir la situation. La définition rationalise la situation.

II.4.2.2. Échec des procédures de rationalisation et singularité de la plasticité organisationnelle

D'autres travaux américains complètent les connaissances de base posées par Max Weber. Au tout début des années 1950, Alvin Gouldner souligne qu'une organisation tisse des relations avec l'environnement extérieur. La notion d' "environnement" fait ici référence à la société et aux conjonctures socio-économiques qui façonnent les univers culturels et les représentations sociales. S'interrogeant sur les difficultés que rencontrent les procédures de rationalisation, il émet l'hypothèse qu'il ne peut exister qu'un seul type de *bureaucratie* en raison de l'existence de modes multiples d'organisation des représentations sociales. Cet auteur a mis en évidence le fait que la « *légitimité d'une entreprise de rationalisation ne va pas de soi et n'a aucune raison de s'imposer d'elle-même* » (Lafaye, 1996, p. 23).

À la même époque, les travaux de Philippe Selznick font émerger des hypothèses proches. Par exemple, dans ses travaux publié en 1949, intitulés *TVA and the Grass Roots*, il souligne la dimension "informelle" du fonctionnement bureaucratique en nous démontrant qu'une institution, donc une organisation légitime, est en relation constante avec son environnement. Il stipule que n'importe quelle organisation fabrique des dimensions "sous-terraines" : « *La modification des buts initiaux ne résulte pas seulement de processus internes mais passe aussi par la collusion entre des membres de l'organisation et des groupes de pression externe* » (Lafaye, 1996, p. 24). En conséquence des interférences avec l'environnement, les acteurs, les règlements de fonctionnements et codes sociaux des *bureaucraties* évoluent. Les objectifs ne peuvent donc pas être exclusivement internes, ils se construisent en relation avec l'environnement auquel la structure appartient. En somme, il existe du formel dans l'informel et de l'informel dans le formel.

Les travaux de Peter Blau, vont prouver qu'on ne peut pas qualifier de "dysfonctionnements" ces observations. En effet, à la lueur des travaux de l'École de Chicago, si l'on considère que les règles sont standardisées, alors on comprend que ce qui est stigmatisé "d'informel" désigne, en réalité, les *interprétations* réglementaires locales et les *ethno méthodes*. On peut même considérer ces manifestations comme gage d'efficacité pour

atteindre les objectifs de l'organisation. Cet auteur remet, profondément en question l'idéotype mertonien de la *personnalité bureaucratique* et souligne les phénomènes de contournement des règles et les capacités des membres des organisations « *à parvenir aux objectifs fixés en dépit de règles contraignantes, capacités de coopération et de négociation* » (Lafaye, 1996, p. 30). Ces capacités de contournement sont des ressources essentielles pour rester un acteur des processus *d'interactionnismes symboliques*. Ce sont des "compétences politiques".

Ainsi au cours des années 1950, la notion de "bureaucratie", victime d'une représentation négative suite aux nombreux nouveaux travaux de ce type, est, définitivement, remplacée par celle d' "organisation". Le champ terminologique et théorique reste le même et les nouveaux travaux prolongent ce thème de recherche initié par Max Weber. Il s'agit toujours de comprendre les processus organisationnels de l'action collective.

À cette époque, Talcott Parsons cherche à légitimer comme objet d'étude pluridisciplinaire "les organisations" et d'en établir une structuration théorique. L'analyse parsonienne pense les *organisations* à l'image de la société environnante en se concentrant sur les buts poursuivis et les fonctions remplies. Les objectifs des *organisations* évoluent en fonction de leur environnement car leur légitimité est "mise en jeu" de façon récurrente. L'ordre et le désordre travaillent en profondeur la vie des *organisations* (Zaoual, 2002).

II.4.2.3. La rationalité des acteurs

En sciences économiques, le contexte de la *théorie du choix rationnel (TCR)* initiera le thème de recherche lié à la rationalité des acteurs, au sein des processus de développement. En effet, l'idée que les phénomènes sociaux résultent des comportements des individus et le fait que ces derniers soient conscients des finalités de leurs actes, est présente chez des auteurs comme Adam Smith (les rationalités des individus et le libre-échange) et Max Weber (les rationalités individuelles et le système capitaliste). Par ailleurs, les économistes néo-classiques postulent que le comportement économique des individus vise à maximiser leurs bénéfices tout en calculant le coût et les avantages qui y sont liés.

Ces principes se heurtent, cependant, à de profonds paradoxes. Les croyances sont holistes et statiques et ne semblent pas correspondre aux rationalités individuelles. Dès la fin des années 1950, les recherches s'interrogeant beaucoup sur les apories de la *TCR*, les travaux

de James March et Herbert Simon sont publiés. Les organisations étant composées d'êtres humains, ces auteurs se proposent d'en étudier leurs comportements tout en "mettant à plat" deux grandes catégories de conceptions relatives à cet objet de recherche propre à l'étude des organisations:

- avec Frederick Taylor et l'Organisation scientifique du Travail (OST), l'employé est considéré, dans les théories de gestion des entreprises et des administrations, comme un exécutant passif qui ne prend pas et ne sait pas prendre d'initiatives ;

- avec Elton Mayo et l'"Ecole des relations humaines", les travaux de psychologie industrielle et de dynamique des groupes sont mis en avant. Les relations humaines au sein des organisations sont considérées comme induites, chacune, d'un propre système de valeurs et d'attitudes. Il s'agit donc, à travers ces champs théoriques, de penser les conditions de motivation des salariés pour participer aux objectifs de l'organisation et construire une culture organisationnelle.

C'est en se positionnant sur la problématique, générant une troisième catégorie, que les auteurs vont démontrer que les membres d'une organisation ont pour objectifs de formuler des choix et de résoudre des problèmes. James March et Herbert Simon vont actualiser les connaissances relatives aux comportements des individus au sein des organisations et développer la notion de *rationalité limitée*. La rationalité des acteurs serait *une rationalité limitée* car « *les critères de satisfaction auxquels les individus ont recours dépendent à la fois des valeurs qu'ils possèdent et de la perception qu'ils ont de la réalité* » (Lafaye, 1996, pp. 38 et 39). Les choix des individus et leurs comportements sont en étroite relation avec la quantité et la qualité des informations qu'ils possèdent, définissant du même coup, leur mode de "calcul" des intérêts. De ce point de vue, un comportement objectif peut être difficilement observé. Les individus n'effectuent pas les "meilleurs" des choix mais, plutôt, les choix les plus "raisonnables" en fonction du contexte de décision définissant leurs logiques.

Ainsi, la *rationalité limitée* synthétise les différents apports scientifiques en ré-explorant le concept de la *rationalité* articulé à l'environnement des individus et ouvre la voie à de nouveaux champs de recherches plus complexes. Ce concept connaîtra de nouvelles évolutions qui mettront l'accent sur l'indéterminisme en introduisant celui de *rationalité située*. Selon Raymond Boudon, *la marge de manœuvre de l'acteur* et *une rationalité de type située* sont les deux "variables" incontournables pour une analyse sociologique façonnée par

l'individualisme méthodologique. *L'individualisme méthodologique* fait référence à la sociologie de l'action popularisée par Raymond Boudon. Selon cette conception, l'individu est au cœur du social et le sociologue doit comprendre le sens de ses actions influencées par le contexte des interactions sociales. Le comportement d'un individu est considéré "rationnel" à chaque fois qu'il détiendra des raisons solides pour justifier certaines actions.

Cette *rationalité de type située* est utilisée dans les travaux d'Hassan Zaoual à travers son approche de l'*homo situs*. Il explique qu' étant donné que l'homme interprète les situations en fonction de plusieurs facteurs tels que son histoire propre, celles des participants et le cadre de la situation, il est donc « *dans la dynamique de sa situation. C'est l'homme social, pensant et agissant dans une situation donnée. [...] Ainsi, contrairement à l'homo œconomicus, l'homo situs est un homo communicant avec son milieu. Il est relationnel avant d'être rationnel au sens de la théorie économique*

Il semble que « *les acteurs jonglent avec plusieurs registres d'intelligibilités, qui ne s'adressent pas aux mêmes publics*», nous explique Daniel Cefaï en faisant référence aux études empiriques d'Erving Goffman (Cefaï, 2007, p. 575). Ces registres peuvent s'illustrer par les *territoires du moi* que décrit Erving Goffman (Goffman, 1973a, p. 70). Ils sont structurés culturellement et définissent l'identité des individus en indiquant les caractéristiques des droits et ainsi, les significations des émotions individuelles. Erving Goffman cite huit types de territoires individuels qui varient selon le contexte des situations car les individus se trouvent toujours pris dans des configurations singulières avec des réserves plus ou moins importantes, matière à communication. Existent des territoires fixes (maisons ou même caravanes) et d'autres situationnels qui font l'objet de plusieurs usagers. Ces derniers correspondent à des *ayants droit* multiples (chambre d'un hôtel, espaces publics...). Cependant Erving Goffman note une régularité : au plus le statut social est élevé au plus les territoires seront étendus avec des accès très contrôlés. Les huit territoires qui constituent les réserves des individus, se décomposent ainsi:

- chaque individu possède *son espace personnel* qui peut correspondre à l'espace qui l'entoure. À ce propos, Goffman (1973b, pp. 44 à 45) précise que « *les besoins en espace sont plus grands vers l'avant que vers l'arrière* », pour la raison qu'il est question d'obtenir une bonne visibilité pour construire son espace de protection. Cet espace personnel dépend, cependant, des *justifications locales* (densité de population, intentions des populations rencontrées, configuration des chaises ou de l'espace pénétré...). L'auteur explique qu'il est

plus juste de considérer l'espace personnel « *comme une réserve temporaire et situationnelle au milieu de laquelle l'individu se déplace* » :

- il existe aussi les revendications territoriales qui matérialisent l'espace, entre le statut temporaire et fixe. *La place* peut alors s'illustrer par un siège ou un endroit confortable. Ainsi un individu peut quitter cette place tout en ayant le droit d'en rester le propriétaire ou/et de l'occuper ;
- *l'espace utile* désigne l'espace autour de l'individu qui lui est nécessaire. C'est l'exemple d'une personne qui se déplace en fauteuil roulant, elle occupe forcément plus d'espace, mais c'est aussi le cas d'une autre qui contemple un tableau, le besoin d'espace adéquat est évident ;
- également *le tour*. Il renvoie à une situation commune à d'autres individus mais qui peut aussi les classer par catégories suivant les valeurs institutionnelles. Erving Goffman (1973b, p. 49) cite l'exemple « *des femmes et des enfants d'abord, ou bien des Blancs avant les noirs* » etc ;
- il y a également *l'enveloppe* comme la peau et les vêtements. Ces représentations sont aussi profondément culturelles et c'est ainsi que « *parmi les classes moyennes américaines on s'efforce peu de protéger les coudes, alors qu'on se soucie beaucoup des orifices corporels. Et il va de soi que dans des cultures différentes, la segmentation rituelle du corps est différente* » (Goffman, 1973b, p. 52). La pudeur et les goûts vestimentaires sont des constructions sociales ;
- le *territoire de la possession* désigne ce qui se détache physiquement des personnes mais qui leur appartient. Par exemple les effets personnels, une télécommande, un ordinateur, une tasse de café etc.).
- les *réserves d'information*. Elles sont des ressources, dont il est question, pour les individus, d'en contrôler les accès par, par exemple, des questions importunes, des fouilles de sacs, de poches, la lecture de boîtes de réception de messages électroniques ou de lettres etc.

- les *domaines réservés de la conversation*. Certains individus possèdent des droits pour contrôler les interventions et les intervenants dans une conversation. Ces droits se justifient de plusieurs façons comme par le statut social, les conditions avec par exemple des groupes de discussion en huis clos etc.

Il est alors possible de marquer ces territoires de plusieurs façons. Il existe les *marqueurs centraux* tels que "laisser un sac sur une place", "un tas de jetons sur un tapis de jeu" ; des *frontières* comme les barres des tapis roulants des caisses de supermarché, les accoudoirs des fauteuils de cinéma... Ou encore des marqueurs *signets* comme des gravures sur les objets, des marques de fer rouge sur le bétail. Ainsi le corps peut posséder un langage (vêtements, tatouages, bijoux... Mais aussi les mots utilisés, les gestes etc.). Ces marqueurs servent à identifier des territoires et introduire des repères dans l'espace nécessaire à la communication. Ils servent « *une méthode empirique naturelle pour étudier toutes les sortes d'interactions* », (Goffman, 1974, p. 21).

II.4.2.4. Le Système d'Action concret : gestion de l'incertitude et zone de pouvoir

Cette dernière approche, initiée par la recherche française représentée par Michel Crozier, s'efforce d'établir un monde entre l'approche de Talcott Parsons, celles de James March, Herbert Simon et les dernières avancées de la recherche liée à ce thème. Elle réactualise les travaux relatifs à la sociologie des organisations.

Au début des années 1960, Michel Crozier crée en France le Centre de Sociologie des Organisations (CSO). Les travaux de ce centre mettent l'accent sur l'étude des relations de pouvoir qui se développent au sein des organisations. Ils donneront naissance à la théorie de *l'analyse stratégique* (Crozier et Friedberg, 1977). Ce modèle théorique dense et en développement régulier peut se résumer en trois parties : il existe des acteurs, qui se trouvent en *situation*, leurs modes de coordinations permettant de gérer la situation formant ainsi un *Système d'action concret* (SAC). En substance, lorsque les acteurs s'organisent, ils poursuivent des objectifs personnels en même temps que leur mission à effectuer au sein d'une organisation et il n'existe pas systématiquement de compatibilité entre les deux. Ils possèdent toujours une *marge de liberté*. La notion de *marge de liberté* signifie clairement qu'il existe des limites qui structurent le champ de leurs actions. La rationalité reste limitée et ce sont les règles de coopération qui permettent alors d'établir les moyens d'action.

Cependant, la *marge de liberté* des acteurs est un outil d'accession de pouvoir. Ainsi, la recherche de liberté permet à l'individu d'exister au sein d'une organisation. Partant de ce constat, les chercheurs de *l'analyse stratégique* en font un principe de toute action organisée. Sous un autre angle nous comprenons la recherche de liberté civile pensée par Jean-Jacques Rousseau.

En effet, des *zones de pouvoir* (Crozier et Friedberg, 1977) sont définies par les *incertitudes* qui se manifestent. Elles peuvent générer des stratégies opportunistes mais également des démarches réglementaires innovantes générant des processus d'apprentissage collectif, très progressivement. Les analystes des politiques publiques appellent ce dernier phénomène *l'incrémentalisme*. Ces *zones de pouvoir* se présentent comme des espaces de gestion de l'incertitude et de formation politique.

Ainsi, *l'analyse stratégique* cherche à comprendre les éléments matériels et symboliques du contexte qui structure et définit aussi bien les libertés que les rationalités individuelles. La référence au système du "jeu" et de ses modalités de fonctionnement, de réflexivité et de régulation est prégnante. Très naturellement que la notion de *Système d'action concret* a émergé. Tout comme l'idéotype wébérien, il s'agit plus d'établir un outil de lecture de la réalité que d'établir une "systématisation" des organisations humaines. L'enjeu est de saisir les stratégies, coopérations et modalités de jeu des acteurs dans des contextes qui se superposent pour s'ajuster aux objectifs des *situations*. L'outil de lecture que représente le *SAC* démontre bel et bien qu'il n'y a pas lieu d'établir une distinction entre "organisation" et "environnement". On retrouve alors les influences de la tradition de Chicago. C'est à travers des *situations* que se définissent perpétuellement les relations et représentations pour que toutes actions collectives soit possibles. Le contexte organisationnel est un *construit social* (Crozier et Friedberg, 1977).

L'objet étant la coordination des hommes et leur organisation, un des postulats de la Sociologie des organisations est, par conséquent, l'exigence d'accords et de règlements. Il s'agit de construire des territoires et de légitimer des valeurs. De cette façon, le changement des organisations analysé comme un phénomène d'indexation situationnelle (Lafaye, 1996) fait référence à la construction permanente de leur légitimité. Cette légitimité sans cesse interpellée fait référence au champ de *l'innovation institutionnelle*. Il s'agit de penser la nature et la construction de relations sociales. "Entrer dans une relation", n'est-ce, finalement pas, créer un territoire ? C'est construire une relation composée de règles, de limites etc. De

cette manière les "compétences sociales" d'un individu peuvent se mesurer au nombre de territoires créés et continuant de "vivre", le *feuilleté de significations* qu'évoque Erving Goffman. Interrogeant, du même coup ces *compétences sociales* et les rationalités individuelles, il s'agit, à notre sens, de penser les *acteurs réseaux*. Cette idée est, d'ailleurs, développée dans les travaux de Bruno Latour et Michel Callon.

C'est donc tout naturellement que nous nous sommes intéressé à la mouvance des théories des conventions.

II.4.3. La dynamique institutionnelle ou les théories des conventions

II.4.3.1. Genèse du concept de convention

Les origines de ce courant de recherche sont issues des travaux du début du XX^e siècle du linguiste-logicien David Lewis, il recherchait les conventions linguistiques dans les structures discursives, mais aussi des influences de la pensée keynésienne sur le rôle que tiennent les représentations dans la définition de la valeur et le fonctionnement du marché. Selon Franck Bessis (2004), les travaux de Karl Popper relatifs aux processus institutionnalistes constituent une troisième référence fondamentale. Enfin, les influences de la philosophie analytique anglo-saxonne (Jaakko Hintikka, Saul Kripke, Patrick Suppes...) ont largement consolidé cette "École de pensée". Il s'agissait de comprendre « *la sémantique des mondes possibles* » (Ferréol, 2003, p. 72).

Les théories des conventions s'intéressent aux conditions des échanges qui renvoient à des institutions (règles, *habitus*, etc.). Les institutions, définies comme un ensemble de règles, sont traduites par une convention. Ce sont les conventions qui organisent de façon tangible le fonctionnement institutionnel. À la différence des contrats qui lient les individus d'un même monde, les conventions ne nécessitent pas l'existence d'un monde commun. Il s'agit, simplement, de rapprocher des mondes par une forme d'accord générique, réflexive et renouvelable (*ibid.*, p. 73).

En France, les théories des conventions se diffusent à la fin des années 1980, dans le champ des sciences économiques, notamment à travers un numéro spécial de *la Revue économique* de mars 1989, avec Jean-Pierre Dupuy, Olivier Favereau, François Eymard

Duvernay, Robert Salais et André Orléan. Ils tentent de répondre à la question suivante, celle qui "obsède" les économistes : « *Comment une société d'individus séparés produit-elle de l'ordre sans le secours d'une autorité centrale ?* » (Favereau, in Batifoulier, 2001, p. 5). Les instigateurs de cette pensée veulent démontrer que, contrairement aux approches standards de la théorie économique (l'approche néo-classique), il existe de multiples manières de concevoir les phénomènes de régulations économiques.

II.4.3.2. Le phénomène conventionnel

Il s'agit ainsi, d'affirmer l'existence de la pluralité des formes d'organisation de l'économie et de critiquer l' "économisme" en adoptant une approche pluridisciplinaire qui cherche à saisir les rationalités des individus. Globalement, il s'agit de dépasser le modèle de *l'homo œconomicus*, cet être froid, opportuniste, calculateur et incapable de fabriquer du collectif. L'enjeu est donc celui de ne pas réduire les comportements des individus au modèle de "l'idiot rationnel" (expression d'Amartya Sen en écho à celle d'Harold Garfinkel, d' "idiot culturel") car même s'il existe des motivations calculées et opportunistes, elles ne rendent pas compte, de manière complète, des comportements humains en *situation d'interaction sociale*.

Effectivement, la théorie des conventions postule qu'il est impossible de se coordonner sans se faire une idée du collectif formé avec l'autre. Une règle s'applique en fonction d'une représentation collective de nature conventionnelle. L'application de la règle n'est pas mécanique, les individus perçoivent la manière de se coordonner en s'interrogeant sur ce qu'il est convenu de faire. « *À la différence de la routine, par exemple, une convention n'a de sens que dans un collectif. On peut suivre une routine tout seul mais il faut être au moins deux pour que la notion de convention soit pertinente. Le respect de la convention est un moyen de se mettre en phase avec les autres* ». Ainsi, elles possèdent trois caractéristiques (Batifoulier, 2001, pp. 11 et 17) :

- tout d'abord, elles sont "arbitraires" car il existe une multitude de manières de se coordonner, c'est d'ailleurs ce que soulignent des auteurs comme Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thévenot, 1991) avec l'exposé des multiples modèles de cités : il existe des principes d'ordres différents qui peuvent s'enchevêtrer, capables de construire du

bien commun, présents dans les *situations* de la vie quotidienne. Il n'existe donc pas de représentations et de croyances unifiées ;

- deuxièmement, les conventions se définissent de façon assez imprécise car, en raison de leur caractère arbitraire, elles sont difficilement formalisables ;
- enfin, en cas de non-respect d'une convention, il n'existe pas de sanctions directes, mais il se peut que cela entraîne des effets indirects comme des processus de disqualifications sociales. Il existe donc plusieurs types de conventions car de nombreuses et différentes représentations existent et continuent de se construire.

II.4.3.3. Le besoin de justifications

Laurent Thévenot et Luc Boltanski mettent en évidence des processus de *justifications*. Utilisant les travaux d'Henri Lévy-Bruhl, ces derniers expliquent que la justice a la propriété d'arrêter le conflit et que "l'accord" ainsi établi est un *construit social*. Ils préconisent de prendre au sérieux cet *impératif de justification* qui, inévitablement, structure la vie quotidienne car il faut saisir les conditions d'émergence des lieux communs (Boltanski et Thévenot, 1991). « *Le cours ordinaire de la vie réclame un travail presque incessant pour faire se tenir ou rattraper des situations qui échappent, en les mettant en ordre* » (*ibid.*, p. 54). Ils appellent, *situations asymétriques*, celles difficilement ouvertes à l'expression de la critique et donc favorables à la genèse de toute forme conflictuelle. Dans ce cas, il est plus difficile de construire un principe d'accord légitime.

Le reproche souvent alloué aux théories des conventions tient au fait que l'approche est microsociologique. Mais ces travaux ont apporté beaucoup en soulignant le fait que lorsqu'un modèle de *justification* est légitimé lorsqu'il existe une situation d'ordre, il se développe des compétences individuelles propres à protéger l'ordre social légitimé. Ainsi la rhétorique associée à la valeur d'un objet de discorde permet de construire des principes de *justification* (Schopenhauer, 1999).

Nina Eliasoph et Paul Licherman (2003) mettent, ainsi, en évidence *des styles de groupes* définis par les valeurs qui structurent les interactions, justifiant ainsi certaines formes de participation et de discussion. C'est ainsi que la notion de *capital social*, popularisée par

Robert Putnam dans les années 1990, désigne une réalité dynamique qui trouve un enrichissement avec ces travaux (Hamidi, 2009). Ces *styles de groupes* fonctionnent comme des traducteurs des croyances des individus. « *Des actions ne sont identifiables, intelligibles et acceptables que si elles s'alignent sur un "genre" ou se fondent dans un "style"* » (Cefaï, 2007, p. 527). Toutes croyances ou expériences individuelles s'ajustent à une catégorie de compréhension proposée par *le style du groupe* afin de traduire les situations vécues au quotidien. Le *style du groupe* filtre les représentations collectives, le *principe supérieur commun* décrit par Luc Boltanski et Laurent Thévenot (Boltanski et Thevenot, 1991). Ces *styles* permettent aux individus de rester en phase avec une rationalité partagée mais, pour les raisons invoquées précédemment, en constante réflexivité. C'est ainsi qu'ils font également évoluer les représentations collectives et donc la société.

La *culture* se présente alors comme un "objet" de recherche qui produit du sens commun "en mouvement". Il s'agit d'un ensemble de codes partagés publiquement, un répertoire d'action qui permet aux individus de structurer et de partager leurs idées. Il existe des *styles de groupes* qui tissent des liens avec l'extérieur, le reste de la société, lui-même composé de différents groupes. Il s'agit de discuter publiquement du "collectif vécu" avec le reste de la société. Comme le stipulait Paul Ricœur, les individus utilisent des symboles, et donc des représentations collectives, pour donner un sens à leur expérience (Eliasoph et Licherman, 2003). Ainsi, une convention se présente comme un outil d'ordre mais peut s'autoriser aussi à penser le changement et ainsi à critiquer l'existant. Elle est négociée et négociable. Elle est en mouvement. Cependant, Nina Eliasoph et Paul Licherman constatent, à travers leurs enquêtes, que peu de groupes établissent cette posture. Mais ils précisent aussi que cette démarche peut se réaliser de tant de façons, qu'elle nous est parfois invisible à identifier. De ce point de vue, comme le présente Marion Carrel (2004), la citoyenneté nécessite d'être appréhendée comme un construit social.

II.4.3.4. Incertitudes et conventions : le changement social

La société crée, de manière incessante, de l'*incertitude*. Luc Boltanski et Laurent Thévenot l'expliquent en utilisant les notions de tension de *grandeur domestique* et de *grandeur de l'opinion* en s'appuyant sur les travaux réalisés par Norbert Elias, *La société de cour* (1974) et de Jean de La Bruyère, *Les Caractères ou les mœurs de ce siècle* (1688). Il s'agit de saisir les dynamiques qu'impliquent la dichotomie dedans/dehors, le dehors

correspond à un détachement du dedans qui donne naissance à une *grandeur de l'opinion*. Cette *grandeur de l'opinion* générera une tension de la *grandeur domestique*. Il reprennent alors Jean de La Bruyère : « *Pendant que les grands négligent de rien connaître [...] et qu'ils se louent eux-mêmes de cette ignorance [...] des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, savent le fort et le faible de tout un Etat, songent à se mieux placer, se placent, , s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le Prince d'une partie des soins publics* » (Boltanski et Thévenot, 1991, p. 137) et déstabilisent le caractère sacré d'un modèle de gouvernement. C'est pourquoi, « *aucune situation [...] ne peut éliminer à jamais la diversité des contingences dont le bruissement se maintient aux confins de ce qui est ordre* » (*ibid.*, p. 171). Chaque monde porte alors en lui la possibilité d'autres mondes.

Ainsi, avec le modèle de la "cité de l'opinion" décrit par ces deux auteurs, la grandeur attribuée à un objet ou une personne dépend du nombre de personnes y accordant "crédit". « *La réputation de donner un pouvoir est un pouvoir* » et « *le succès et un pouvoir parce qu'il vous procure une réputation* » » (Hobbes in Boltanski et Thévenot, 1991, p. 129). Cette forme d'honneur associée à la *justification* constitue alors une *convention*.

Avec *la théorie des conventions*, il s'agit de comprendre comment des *situations* se tiennent (*Ibid.*, p. 181). La règle et son application sont les objets de ces théories. Ainsi les compétences des individus, nécessaires pour faire face en permanence à des objets instables sont interrogées. Il n'existe pas de *situations* "pures", caractérisées par un modèle unique de rationalité. La question du conflit est au cœur de la construction de la légitimité car « *s'il n'y avait pas de conflit, il n'y aurait pas non plus de principes de justice soutenant la légitimité de l'accord* », nous expliquent François Eymard-Duvernay (Eymard-Duvernay, *in* Batifoulier, 2001, p. 280).

Conclusion du chapitre 4

À la lueur de ces différentes notions essentielles pour penser les faits sociaux, nous comprenons que notre analyse doit saisir, de la manière la plus optimale, le changement social : ses acteurs, les univers cognitifs, les motifs de mobilisation, les constructions sociales etc. Et leur renouvellement... Les univers de chacun étant singuliers, les interprétations faites des situations le sont aussi. À l'image de la sociologie de Georg Simmel, la gestion du conflit

se présente au cœur des constructions symboliques. Ces dernières se présentent éphémères car en plus de se construire avec des individus à rationalité située, les symboles entre en interaction avec des environnements multiples. Il est donc évident que nous devons recourir à une approche pragmatique de la construction du politique. Il s'agit de saisir les caractéristiques des moments d'accords de "bien-être" qui s'établissent entre les dimensions individuelles et celles collectives, en constante tension. Nous allons, à présent, explorer les outils fabriqués par la sociologie de l'action collective afin de comprendre ceux pouvant nous être utiles pour construire une méthode pragmatique de compréhension des dynamiques de organisation et de la construction de conventions.

CHAPITRE 5. APPROCHES DU PHÉNOMÈNE POLITIQUE

Il s'agit de présenter les différents modes d'analyse sociologique de l'action collective. Nous noterons que les différentes notions que nous venons d'exposer, empruntées à l'École de Chicago, la sociologie des organisations et les théories institutionnalistes ont été des sources d'inspiration pour construire les outils des différentes écoles qui vont suivre. Par ailleurs, précisons que l'ordre d'exposition n'est qu'un moyen de lecture pour saisir l'existence des postures les plus essentielles de l'analyse des processus de constructions symboliques, et donc politiques. Ces différents paradigmes se seraient mêlés pour s'enrichir. Ils correspondent à la logique de la "sociologie plurielle", chère à Claude Dubar (2006). Ce dernier postule la complémentarité des différents paradigmes pour appréhender le plus précisément possible un objet sociologique.

II.5.1. Des groupes: les théories des comportements collectifs (*collective behaviors*)

II.5.1.1. *De l'irrationalité des mouvements collectifs à l'observation de l'intersubjectivité*

Dans un premier temps, il s'agissait de comprendre les phénomènes de foules telles les paniques, excitations, imitations, agitations collectives... Par des processus simples et déclencheurs tels que les phénomènes d'agitations, de propagandes, d'excitations, etc. Les travaux originaires sont apparus au XIX^e siècle avec Hippolyte Taine, sur les processus de *contagion des émotions*, avec Gustave Le bon sur les thèmes du *meneur* et de *la manipulation des foules* et avec Gabriel Tarde, sur les phénomènes d'*imitation*. Ce dernier, d'ailleurs, préfère les phénomènes d'*imitation* à ceux de *contagion* et a mis en évidence le caractère socialisant de l'environnement (Lafargue, 1998).

Il s'agit, aujourd'hui, d'analyses qui se révèlent insuffisantes, mais qui ont permis de poser de premières questions essentielles, notamment celles de la "légitimité charismatique" et des "pulsions collectives". Elles s'inscrivent dans le champ de la psychologie collective et se déplaceront progressivement, sous l'influence de l'École de Chicago, aux dynamiques interactionnelles et à la recherche des symboles.

Il s'agit alors, dans un deuxième temps de comprendre que les phénomènes de comportements collectifs et donc d'état psychique des individus, sont issus des situations d'interactions sociales. Evoluant vers cette réflexion les travaux français trouvent alors des prolongements avec la sociologie naissante américaine. En effet, le sociologue américain, Charles-Horton Cooley constate que les interactions sociales et la substance de la communication sont à l'origine de la constitution de l'opinion publique. Des travaux relatifs à cette thématique se développent, ainsi, aux États-Unis au sein de l'École de Chicago. Sont rejetées toutes les formes de conscience collective "mystiques", extérieures aux individus. « *Le comportement collectif est d'emblée pensé comme une configuration émergente d'interactions associatives, coopératives et communicationnelles* ». C'est « *l'une des figures de la société en train de se faire [...] Il peut être fragile et éphémère [...] Mais il peut aussi s'institutionnaliser, routiniser des schèmes d'expériences et d'action* » (Cefaï, 2007, pp.40 et 41). Il est évident que l'opinion publique se construit grâce à la qualité de la communication (Giddings, *in* Blondiaux, 2001).

II.5.1.2. Entre foule et public : l'opinion publique ou la gestion de l'incertitude ?

L'étude des comportements collectifs domine ce type de sociologie jusqu'aux années 1960. Il s'agit, alors, durant cette période, de distinguer les notions de "public" et de "foule" (Cefaï, 2007).

Le sociologue américain Robert Park décrit les phénomènes de foule comme dominés par des dimensions affectives conditionnant la mobilisation. Ce sont des phénomènes spontanés de mimétisme et d'influençabilité en raison du vécu d'une situation dominée par l'incertitude. « *Moins on en sait sur un bien plus il est rationnel d'imiter les croyances le concernant, plus ces croyances se solidifient, par un mouvement d'autoréalisation [...] la plupart des conduites vont s'orienter en direction des valeurs auxquelles la confiance règne elles produisent des situations d'équilibre qui, au cours du temps, vont tendre à l'autoreproduction* » (Cefaï, 2007, p. 50). Mais ces recherches restent traversées par une conception imprégnée de l'idée de l'irrationalité des mouvements de foules.

Du même coup, il est question de comprendre les logiques concomitantes du public et du marché. En effet, le public et le marché donnent naissance au développement et à la désuétude des institutions. Le public communique des opinions et le marché procède à des

régulations et des contrôles par l'outil institutionnel. Mais, nous explique Daniel Cefaï (*ibid.*), l'un comme l'autre peuvent brusquement se trouver dans le chaos le plus total (rumeurs, pertes de confiance, phénomènes de paniques, d'agitations collectives etc.). Il s'agit des phénomènes d'incertitude dus aux aléas des interactions sociales. On saisit mieux la logique de l'enquête sociale et de l'expérimentation décrit par John Dewey. De ce point de vue, se constituer en "public" c'est enquêter sur la résorption d'un "problème".

Comme le résume Loïc Blondiaux, « *l'opinion publique n'est pas la simple agrégation de jugements individuels séparés, c'est une organisation, le produit d'une coopération, issu d'une communication et d'une influence réciproque [...] En vue de se faire une opinion chaque individu prend en compte non seulement ce qui se trouve déjà dans sa mémoire ou sa pensée mais aussi les idées neuves que d'autres individus, simultanément engagés, mettent à disposition. Dans un tel processus, quiconque estime qu'un fait, une idée ou un sentiment n'est pas suffisamment mis en lumière où, pris en compte, cherchera à le communiquer. Ce n'est donc pas seulement une intelligence mais toutes les intelligences qui sont à la recherche de matériaux pertinents, lesquels nourrissent le flux de la pensée général au sein duquel chacun peut puiser à loisir* » (Blondiaux, 2001, p. 58).

Mais expérimenter et se confronter au sein des arènes publiques c'est aussi échanger des idées et initier des processus de publicisation. Ainsi se constitue un "public". Des auteurs comme Ralph Turner et Lewis Killian, dans *The Collective Behavior*, en 1957, mettront en évidence les processus de construction d'images accompagnés de la construction des rôles sociaux, des organisations et des institutions dans la production de normes sociales et des identités collectives.

II.5.1.3. L'émergence des normes ?

Ainsi, ces études interdisent l'opposition "comportements collectifs" et "ordre institutionnel". Les normes sociales qui émergent correspondent à un système de références destinés à agréger les différences. Mais l'uniformité des mouvements collectifs n'est qu'une illusion. Même si les croyances collectives restent déterminantes dans toute action sociale, les travaux de Ralph Turner et Lewis Killian marquent une rupture avec les amalgames récurrents faisant des croyances sociales le miroir des structures sociales. Plus précisément, il s'agit de dépasser les attributs de contagion, imitation, envoûtement, hypnose, etc. Pour mettre en

lumière *un phénomène d'émergence* qui conditionne une communication verbale et non verbale et donc des formes d'interactions sociales et de circulation de sens. L'irrationalité et la rationalité se côtoient et il ne s'agit pas d'hystérie collective (Lafargue, 1998 ; Cefaï, 2007). Les foules deviennent des groupes par intersubjectivité.

Cette thématique des "normes émergentes" finiront par être un apport majeur et caractériser toute la tradition des travaux de Chicago. Ils influenceront, par exemple, les travaux de Nina Eliasoph et Paul Licherman (Eliasoph et Licherman, 2003) sur les *styles de groupe* en interaction. Ces recherches participent, également, à de nombreux débats actuels sur la genèse et la transformation des politiques. Ils sont à l'origine de la notion de *référentiel* établie par Bruno Jobert et Pierre Muller, en 1987 qui s'inscrit dans une approche de l'action publique qui s'est développée, en France, ces vingt-cinq dernières années : *l'analyse cognitive des politiques publiques*. Mais les études des comportements collectifs restent encore confuses dans leurs analyses entre les caractéristiques individuelles et celles collectives. Émergent d'autres approches...

II.5.2. Des ressources : la Théorie de la Mobilisation des Ressources (Ressources Mobilisation Theory, RMT)

II.5.2.1. L'individualisme méthodologique ou le paradoxe de l'action collective

Les Théories de la Mobilisation des Ressources émergent et s'imposent à partir des années 1970 avec deux chercheurs, Mayer Zald et John Mc Carthy, au sein de l'université du Michigan aux États-Unis. Ils s'inspirent des travaux de l'économiste américain Mancur Olson, un des théoriciens de référence sur les questions des *choix publics* (*publics choices*) que nous avons déjà cité au sujet de la gestion des biens communs. Lorsqu'il publie, en 1966, *La Logique de l'action collective*, il développe une théorie fondée sur une approche de *l'individualisme méthodologique* afin d'expliquer pourquoi et comment des individus s'organisent.

Globalement, il s'agit de critiquer la plupart des thèses de l'époque qui stipulent que les comportements collectifs seraient liés, à l'origine, par des conditions communes ou à la recherche d'intérêts homogènes (les analyses liées à l'étude des comportements collectifs). En

effet, l'idée selon laquelle, les mobilisations collectives sont liées à des acteurs ayant une rationalité commune est critiquée. Les théoriciens de la mobilisation des ressources s'interrogent sur les stades de formation d'un mouvement social et les ressources adéquates utilisées. Ils partent du postulat que l'action collective n'est pas une "mécanique sociale" qui se mettrait en route lorsque toutes les conditions sont réunies (nombres de participants, frustrations, volontés, moyens). Il s'agit de penser *l'individualisme méthodologique* en articulation aux situations d'interactions sociales. Les formes d'engagement des individus sont alors différemment interrogées.

Le *paradoxe d'Olson*, la question du *free rider* ainsi que le *dilemme du prisonnier*, constituent, dans les années 1960, les nouveaux outils de construction des grilles de lecture des actions collectives. En effet, Mancur Olson dans son ouvrage écrit en 1966, « *La logique de l'action collective* », en analyse les "paradoxes" en se concentrant sur le facteur principal, à son sens, qu'est la taille du groupe. Il repère ainsi trois phénomènes qui s'alimentent mutuellement : plus les "membres" d'un groupe sont nombreux, plus les coûts de l'organisation seront élevés ; plus le groupe est grand, plus les avantages individuels se réduisent ; enfin, plus le groupe est grand et au moins il sera probable qu'un petit groupe de représentants s'engage pleinement pour les objectifs du groupe et, qui, par conséquent, supportera une charge élevée en en retirant un bénéfice si bas.

Ainsi, les membres d'un tel groupe auront tendance à vouloir profiter un maximum des bénéfices de cette appartenance collective pour un coût minimum. Au sein d'un groupe de grande taille, il est possible de s'engager un minimum en obtenant un nombre d'avantages satisfaisants. On parle, alors, de *logique du ticket gratuit*, ou de la *stratégie du cavalier seul (free rider)*. Par contre, les petits groupes s'organisent avec une proportion d'individus engagés plus significative en dépit du constat fait de Mancur Olson qui stipule que la coopération n'est pas le premier choix effectué par un individu, mais celui auquel il existe le plus d'intérêts. Il s'agit du modèle décrit par le *dilemme du prisonnier*.

Les logiques de l'action collective ne correspondent donc pas forcément aux logiques individuelles. Mancur Olson postule qu'un individu s'engage de lui-même, dans une action collective, qu'à la condition de trouver un avantage personnel.

II.5.2.2. Les incitations sélectives

Les théoriciens de la mobilisation des ressources observeront, alors, les leaders des mouvements sociaux qui mettront en place des *incitations sélectives* correspondant aux possibilités d'augmenter des avantages individuels pour développer la participation aux objectifs collectifs. Il en existe deux types :

- les premiers, des *incitations sélectives négatives* qui sanctionnent le refus de participer à l'action collective (injonctions législatives, pressions psychologiques ou physiques). Il devient trop coûteux de se tenir à l'écart du mouvement social ;
- les seconds proposent des incitations sélectives positives : l'accès à des avantages. Mancur Olson en observait plus particulièrement les avantages matériels (Braud, 1996). C'est le modèle des magasins fermés (*closed Shop*) proposé par certains syndicats, prévoyant des avantages concédés, uniquement, à ceux mobilisés (si travailleur syndiqué etc.).

Ainsi l'intérêt d'un individu qui s'engage, l'aspect passif de certains comportements, mais aussi l'idée de *l'entrepreneur politique*, et des stratégies qu'il met en place pour établir des ressources capables d'influencer l'opinion publique et d'obtenir une légitimité sociale, sont mis en visibilité dans ces nouvelles études. Le reproche souvent alloué à ces travaux, est d'insister sur l'observation des bénéfices matériels et de la reconnaissance sociale liés à la mobilisation collective. En effet, la rationalité d'un individu engagé dans une action collective, décrite par Mancur Olson, se définit par deux éléments essentiels : la recherche d'un maximum de bénéfices pour un coût minimum en se comportant toujours en acteur rationnel et libre. Il s'agit d'analyser des mobilisations collectives avec des *homo-oeconomicus*. La dimension morale est, en effet, absente de toute analyse et il apparaît de plus en plus évident, qu'un engagement collectif doit être analysé autrement. Comme l'a montré Guillaume Sainteney, des *incitations sélectives* peuvent s'avérer insignifiantes dans le cas de certains engagements d'acteurs. Certains peuvent s'investir car il leur est insupportable, par exemple, l'idée de dégradation de l'environnement (Braud, 1996). Les processus d'engagement s'avèrent plus complexes et l'opposition classique "groupes de protestation/institutions" demeure et se révèle sérieusement handicapante pour mener une réflexion cohérente.

II.5.2.3. Environnements, compétences et choix individuels

Selon Mayer Zald et John Mc Carthy, il s'agit d'identifier plusieurs types d'acteurs. Cette pluralité d'acteurs évolue dans des univers complexes dans lesquels l'environnement impose des contraintes et des changements incessants vis-à-vis desquels les organisations sont sommées de s'adapter.

Au cours des années 1970, Anthony Obershall et Charles Tilly complètent le programme de recherche scientifique ici discuté. Ils mettent en évidence l'existence de *ressources visibles et invisibles* que les acteurs peuvent mobiliser en faveur de l'action collective : les réseaux de sociabilité, les formes de solidarités, l'appartenance, la proximité etc. Dans cette perspective, il ne s'agit pas d'envisager des individus isolés mais organisés et structurés autour de mécontentements communs. Comme la synergie crée de l'énergie, ils mettront en valeur toute l'importance de la qualité des interactivités qui s'instaurent entre des individus/organisations impliqués dans une action collective. Ainsi, Anthony Obershall se pose la question des modes de recrutement des participants d'un mouvement social. Il s'agit, dans la plupart des cas, d'engager des "individus-ressources" favorisant une coopération entre des organisations en faveur d'une mobilisation efficace. C'est dans cette perspective de recherche que Charles Tilly mettra en évidence les formes multiples de mobilisation et de ressources. Il souligne, d'ailleurs, qu'une action collective de protestation peut être aussi bien pacifique que violente.

Mais ce courant d'analyse de l'action collective a été par la suite critiqué en raison de son caractère, de nouveau, anthropologiquement réducteur. L'accent était surtout mis sur les facteurs d'organisation des mobilisations collectives et moins sur les motifs de l'action. Ce courant a, tout de même, permis de mettre en place et de formaliser des outils de lecture et d'analyse, communs, pour les chercheurs engagés sur ces questions. Ainsi, il a ouvert la voie à de nouvelles recherches absentes de ces théories, se concentrant sur les processus de solidarités...

II.5.3. Une culture : les théories des "Nouveaux Mouvements sociaux" (NMS)

II.5.3.1. Contexte et motifs d'engagements

À partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'évolution des sociétés industrielles (Trente Glorieuses, évolutions des modes de vie, crise économique etc.) a donné naissance à une multiplicité de mouvements sociaux, différents des formes d'engagements politiques traditionnellement observés jusque ici (partis politiques ou syndicats...).

Avec la crise des années 1970, l'Etat est désacralisé et de multiples formes de la société civile émergent. La société se complexifie et ces mouvements sociaux « *soutiendraient une espèce de "politique alternative" en marge de la compétition politique des organes accrédités de représentation d'intérêts et d'opinions et en marge des processus politiques en cours dans les institutions étatiques [...] Le potentiel de contestation s'est déplacé [...] Vers des groupes sociaux qui ne comptent pas parmi les plus désavantagés [...] Pour Touraine, les intérêts de classe ne seraient plus prédominants dans les luttes sociales* » (Cefaï, 2007, pp. 411 et 413). Dans ces circonstances, pour de nombreux observateurs, il ne s'agit plus d'opposer la traditionnelle "classe laborieuse" au "patronat". Il ne s'agit plus de "luttes de classes". Une nouvelle littérature sociologique a, en effet, démontré que les militants ne sont plus, seulement, focalisés sur le conflit entre le "travail" et le "capital" mais, aussi, sur les usages et la gestion des produits que fabrique la société industrielle. Il s'agit, à l'instar de ce que le philosophe français Gilles Deleuze mettait en évidence, de comprendre de *nouveaux modes d'existence*. Pour ces raisons de nombreux ouvrages furent publiés sur le thème de la société de consommation et industrielle, afin de mettre en exergue des nouvelles aspirations, qui correspondent à des problématiques politiques.

Des chercheurs principalement européens, tels que Alain Touraine (France), Alessandro Pizzorno, Alberto Melucci (Italie), Jürgen Habermas et Claus Offe (Allemagne) ont proposé de nouvelles approches méthodologiques plus adaptées à ces mutations sociales et essentiellement de portée empirique. Il s'agit de mettre en visibilité des valeurs et des modes de vie fondant des identités.

II.5.3.2. L'enrichissement conceptuel

En effet, lorsqu'Alain Touraine définit un *mouvement social*, il lui attribue les propriétés de défendre une identité et un mode de vie, dominés socialement et culturellement. De ce point de vue, un *mouvement social* se construit autour de deux éléments : le *sujet*, désirant être acteur du changement social et le *mouvement social* constitué par l'ensemble des sujets orientés autour d'une action collective ayant un projet de société. C'est donc plus qu'une contestation car il s'agit de défendre des valeurs, de désigner un ennemi et d'avoir un projet de changement social. Par cette acceptation, Alain Touraine mettra en évidence de nouvelles revendications qu'il catégorise sous l'appellation : les "nouveaux mouvements sociaux" (les NMS). Il souhaite en déduire un concept mais cette entreprise s'avère laborieuse tant la complexité sociale devient tangente au fur et à mesure des enquêtes menées.

D'un point de vue méthodologique, il s'agit de repérer les espaces où la société se construit et saisir les conflits émergeants entre les acteurs impliqués. Alain Touraine démarre avec le postulat que les individus recherchent la maîtrise, la création, la prise de décision et la réglementation culturelle. Le reproche qui lui est souvent adressé est le manque de flexibilité de l'aspect conceptuel du *mouvement social* et donc de ses méthodologies. Son concept semble plutôt faire référence à des mouvements sociaux anti-libéraux, anti progressistes etc.

Le sociologue italien Alberto Melucci participera, également, à la construction conceptuelle du *mouvement social* en procédant, de son côté, à des allers et retours réguliers entre concept et ce qui a lieu concrètement. Il distingue, ainsi, plusieurs phases et démontre qu'un mouvement de contestation n'est pas linéaire. De son point de vue, il serait comparable à une "nébuleuse" de relations sociales. Pour lui, les NMS seraient des mouvements issus d'une rencontre de mouvements sociaux. En d'autres termes, il s'agirait d' « *un réseau de mouvements, un espace d'agrégation* » qui ressemblerait en définitive davantage à une structure diffuse, segmentée, qu'à une organisation extrêmement structurée » (Lafargue, 1998, p. 42).

Alberto Melucci a mis en évidence l'aspect faiblement organisé des NMS. Il s'agit, semble-t-il, de formes de démocratie directe, où les représentants sont désignés lors d'assemblées générales et font connaître leurs aspirations plus par les voies médiatiques que par les institutions gouvernementales.

Ces études ont donné lieu à une accumulation de productions empiriques (études de cas, enquêtes de terrain etc.) permettant de construire de nouveaux paradigmes sociaux capables de décrypter les « *vecteurs de nouvelles identités sociales et de nouvelles cultures politiques* » (Cefaï, 2001, p. 11).

II.5.3.3. Des processus culturels

Les théories des NMS ont introduit, dans l'histoire de l'analyse des phénomènes politiques, la problématique de *la culture*. En effet, pour Alain Touraine, inspiré par Talcott Parsons (*l'analyse stratégique* et *les systèmes d'action concret*), il n'existe pas de situation conflictuelle sans l'inscription dans un champ culturel. « *Les actions collectives peuvent être réflexives, autonomes et innovantes [...] grâce à l'exercice d'une imagination collective, moyennant des formes culturelles ; inversement, les acteurs ne peuvent créer de nouvelles institutions qu'en recourant aux ressources disponibles et en s'inscrivant dans des agencements sociaux et politiques déjà institués – l'exercice de la liberté reste situé et constraint* » (Cefaï, 2007, p. 419).

Cette période fut marquée par de multiples interrogations et études sur les concepts de langage, de représentation, de symbolique et d'imaginaire... (Cefaï, 2007), et il apparaît de plus en plus évident qu'institutions existantes et mouvements contestataires sont coéquipiers dans les processus de développements territoriaux. C'est l'approche de la notion d'*empowerment*, rappelons-le. Alberto Melucci tentera de formaliser les différents stades et caractéristiques de ces processus d'"identité collective". Cet auteur accorde un rôle essentiel aux représentations sociales et observe la production de la légitimité à travers l'émergence d'un degré de cohésion sociale suffisant afin qu'il puisse y avoir "action collective". Il explique que « *l'identité sociale est le processus de construction sociale de l'action* » et parle ainsi d'*acteur collectif* (Lafargue, 1998, p. 43).

Ronald Inglehart développe, de son côté, à la fin des années 1970, la théorie de la *Révolution silencieuse*. Il explique qu'en raison du développement industriel, la satisfaction des besoins matériels n'est plus à démontrer et les revendications des NMS se centrent alors vers des objectifs plutôt identitaires de reconnaissance sociale. Les moyens d'actions sont donc induits de la maîtrise des nouveaux moyens de communication, l'affirmation de l'individualisme et de l'accroissement du niveau d'instruction. Il s'agit de construire une

identité propre, de rechercher à l'affirmer et de déjouer les stratégies de manipulations politiques.

Plus récemment, Michel Giraud nous confirme ce développement identitaire au sein des processus d'homogénéisation culturelle (mondialisation économique, colonisation etc.). Ce constat s'explique par l'expression d'un intérêt plus accru de l'appropriation du sens des actions des individus (identité, action, projection) que ce dont proposent les projets assimilationnistes. En effet, « *des "mélanges de cultures" [...] se sont opérés et [...] ont donné naissance à de nouvelles réalités originales parce que syncrétiques [...] les interactions entre groupes en ont produit de nouvelles* » (Giraud, *in* Ferréol, sous la dir. de, 1998, p. 138).

Les auteurs des travaux, de cette époque, la deuxième moitié du XX^e siècle, redécouvrent les enseignements des études psychosociales liées aux actions collectives. En effet, la définition d'un acteur s'avère profondément liée aux représentations sociales présentes et passées, à des valeurs, des langages communs, leur construction etc. « *Les ancrages identitaires jouent un rôle décisif pour conforter l'estime de soi et le sentiment d'être "reconnu" socialement. Ils exercent une fonction de réassurance, en offrant (ou semblant offrir) un principe stable de classement des acteurs sociaux qui rend ainsi moins problématique l'entrée dans des situations d'interaction inédites* » (Braud, 1996, p. 269). Concrètement, ces études mettent en évidence l'émergence de nouvelles minorités sur la scène politique et des nouveaux espaces de communication pour légitimer des aspirations et susciter le soutien de l'opinion publique pour générer des processus de pressions politiques. Mais il semble que les théories des NMS perdent au fil du temps toute leur crédibilité en raison des multiples apories conceptuelles et en lien avec l'évolution des études de cas. Les modes d'analyse des NMS sont très variables et les critères de définition, difficiles à unifier. C'est ainsi que ce courant d'analyse de l'action collective ne survit pas aux changements sociaux. Cependant, même si ces conceptions sont contestables, ces travaux ont permis de renouveler la pensée du social à travers les thématiques des valeurs, des solidarités, des identités collectives etc.

II.5.4. Du sens : le développement d'une sociologie des symboles

À partir des années 1980, une manière de penser la recherche en sciences sociales s'oriente vers des approches plus culturelles. Cette démarche est, en effet, devenue privilégiée en raison de la conjoncture mondiale (crises financières, échecs répétés des Plans d'Ajustements structurels (PAS) des pays "pauvres" etc.), « *le sens que donnent les acteurs à leur monde devient primordial* » (Zaoual, *in* Ferréol, 2003, p. 85). Ainsi, les dernières analyses des phénomènes politiques identifient les symboles qui donnent du sens à l'action collective, tout en mettant en exergue les processus sociaux de construction des mouvements et des représentations des acteurs. Il s'agit de synthétiser les outils sociologiques précédemment présentés tout en explorant ce qui demeurait inconnu, l'émergence et la compréhension de la "substance" culturelle des mouvements sociaux. Nous allons voir de quelle manière cette question est traitée...

II.5.4.1. Psychologie sociale et ressources

Quelles sont les ressources de sens, nécessaires pour la mobilisation des individus à l'occasion de la gestion de situation problématique ?

Bert Klandermans, au début des années 1980, avait, le premier, tenté d'élargir le champ des théories de la mobilisation des ressources avec ce type d'approche. Les lacunes psychosociales de la RMT avaient, en effet, marqué une importante insuffisance dans la façon de concilier actions et émotions. « *Une RMT obnubilée par les moyens, les stratégies et les organisations* » (Cefaï, 2001, p. 54). Bert Klandermans interroge alors les attentes et les bénéfices individuels dans les processus d'engagement collectif. De ce point de vue, il démontrera les formes que prennent les conduites des acteurs en fonction de leur rationalité. Par ailleurs, il distinguera la *formation d'un consensus* (non planifié, spontané en fonction des acteurs et intérêts en présence) de la *mobilisation d'un consensus* (processus stratégique d'un *entrepreneur politique* pour développer des ressources en termes de légitimité).

Cependant, il semble difficile de constituer une étude précise du suivi d'un processus. En effet, la *mobilisation d'un consensus* ne suppose pas des ressources stables et le consensus peut se transformer voir, aussi, se retourner contre l'organisation ou l'entrepreneur politique. Cela fait référence aux processus de transformation des cadres de l'action collective, décrit par Erving Goffman (1991). Toutefois, nous pouvons conclure que pour Bert Klandermans, il

n'était pas impossible de concilier une approche psychosociale avec celle de la mobilisation des ressources.

Cette approche psychosociale des ressources sera complétée à la même époque par Myra Ferrée et Frederick Miller par le biais de leurs contributions sur le rôle des réseaux et l'apport de l'environnement social pour la mobilisation collective. Ces approches influenceront la genèse de l'analyse des "cadres" de Daniel Cefaï et Danny Trom qui trouve ses sources avec l'héritage de l'analyse des comportements collectifs et les legs des théories de la mobilisation des ressources. La notion de *cadre* peut ainsi être comparée avec celle de *champ multiorganisationnel*, avancée par Bert Klandermans en écho aux travaux de Robert Curtis et de Louis Zurcher en 1973 dans *Stable Resources of protest movement : the multiorganizational field*. Ce champ correspondant aux ressources cognitives de la mobilisation collective. La mobilisation des consensus requiert, en effet, d'aligner des cadres pour l'action collective (Cefaï, 2007).

II.5.4.2. L'analyse des cadres de l'action collective

Au début des années 1980, à l'université du Texas aux États-Unis, un groupe de recherche dirigé par David Snow établit une synthèse entre les différentes conceptions de l'action collective de façon à ne pas les opposer mais les faire dialoguer. Sa démarche s'inscrit entre le paradigme de l'action collective américain, avec la RMT, et celui européen avec les NMS. Son approche vise *l'analyse des cadres de l'action collective* et se constitue en réponse aux limites des théories antérieures.

En substance, *un cadre* est un outil de lecture des dynamiques microsociales. Comme déjà évoqué c'est surtout Erving Goffman qui en fut le précurseur (Goffman, 1991). Pour cet auteur alors incontournable, les *cadres* sont les outils d'interprétation des mondes dans lesquels nous vivons. À l'instar de la traduction anglo-saxonne, "cadrer" (*to frame*), signifie concevoir, construire, imaginer, ajuster, encadrer, mettre en scène etc. Il s'agit d'un mouvement de production de sens et, du même coup, de cadrage du réel. David Snow explique qu'un processus de cadrage (*framing*) se déroule en trois temps : il s'agit, tout d'abord, de diagnostiquer une situation sociale, autrement dit de la définir, puis d'anticiper les conséquences de certaines actions et de changements de situations et enfin de mettre en œuvre les éléments motivants à la mise en action, en somme ses justifications (*rationale*).

Ainsi selon David Snow, analyser une action collective, c'est décrire le processus de construction de sens commun qui s'opère au sein d'un processus d'interaction sociale. La forme qu'adopte les topos permet de comprendre la manière dont se construisent et se définissent des situations problématiques. C'est comprendre le *travail de la signification* (Cefaï, 2001). Les individus se mobilisent collectivement à partir du moment où ils interprètent de la même façon une situation. En procédant à ce type d'opération d'alignement (*alignment*) des cadres d'interprétations, ils ajustent des points de vue (*fitting*). Ces processus semblent nécessiter des espaces multiples et des temps longs de dialogue. « *Que rencontrons-nous sur le terrain ? Essentiellement des gens qui passent leur temps à discuter, à définir ce qu'ils sont en train de faire, à élaborer des arguments persuasifs, à produire des stratégies et des justifications* » (Snow in Cefaï et Trom, 2000, p. 157).

Il s'agit de donner de la visibilité à ce qui n'apparaissait pas avec la Théorie de la Mobilisation des Ressources (RMT). En effet, l'analyse des cadres a permis de mieux comprendre la "fabrique" de mouvements sociaux, constituée par des élites d'entrepreneurs en Organisation des Mouvements sociaux (OMS). Mais, du même coup, explique Daniel Cefaï, la *frame perspective*, a occulté, progressivement, les phénomènes de subjectivité et d'intersubjectivité dans leur teneur pragmatique et contextuelle. Les études empiriques, en raison de la faible utilisation de matériaux qualitatifs, aboutissent souvent à de vastes généralités sur les motifs et délaissent le travail minutieux visant à mettre en exergue des mondes vécus et mouvants constitutifs des cadres d'actions. Par ailleurs ils mettent souvent l'accent sur les phénomènes d'interactionnisme stratégique, menés par des entrepreneurs politiques (Cefaï, 2007).

II.5.4.3. La synthèse des enseignements

Jérôme Lafargue (Lafargue, 1998) explique qu'à la même période, Douglas Mc Adam et Sidney Tarrow vont tenter, également, d'établir une synthèse des différentes approches de l'action collective.

Le premier étudiera le changement des représentations collectives en proposant la mise en exergue de trois variables interdépendantes :

- la première emprunte l'expression de *processus politique* à Charles Tilly et propose d'appréhender la mobilisation collective dans son intégralité et non en termes d'étapes discontinues ;
- la deuxième variable désigne les *opportunités politiques*, selon l'expression de Peter Eisinger, dont les acteurs sociaux disposent. En effet le développement d'un mouvement collectif y serait étroitement lié. Douglas Mc Adam propose de détailler ces opportunités et de les articuler au *processus politique*;
- enfin, cet auteur évoque le troisième facteur qu'il nomme la *libération cognitive*. Précisément, elle désigne le moment, pour les membres d'un mouvement social, où brusquement une situation d'injustice fait sens. Il s'ensuit qu'ils décident de mettre tout en œuvre pour améliorer cette condition plutôt que de s'y résigner. L'émergence de ce phénomène est, selon Douglas Mc Adam, étroitement lié, à l'organisation du mouvement collectif et à l'élargissement des *opportunités politiques* (possibilité d'innovation institutionnelle, de changement des représentations, etc.).

Sydney Tarrow, dans son ouvrage *Struggle, Politics and Reform : Collective Action, Social Movements, and Cycles of Protest* (1991), introduira la notion de "cycle de protestation". Il combine ainsi un ensemble de concepts complexes : secteurs de mouvements sociaux, identité collective, répertoire de l'action collective, opportunités politiques, cadres d'interprétation et les phénomènes de mobilisation de consensus, en se posant trois questions relevant des causes, des acteurs et des processus dans lesquels s'engagent les individus dans un mouvement collectif (pourquoi, qui et comment). Il identifiera un ensemble d'indicateurs constitutifs de ce qu'il appelle un cycle de protestation. Il se définit par la variabilité de l'intensité de la mobilisation dans le processus, le point de vue et la fréquence de l'expression de l'opinion publique, la diffusion et l'appropriation territoriale, la légitimité ascendante puis déclinante des structures organisationnelles, la traduction référencée des intérêts revendiqués pour la construction de politiques publiques... Les trois mouvements, selon Sydney Tarrow, d'un cycle sont d'abord, la phase ascendante qui désigne un degré important de contraintes supportées par les membres du futur mouvement. Elle débute par une révolte et un élargissement du groupe protestataire. Ensuite, la phase optimale qui correspond au niveau conflictuel maximal. Enfin, la phase descendante désignant la routinisation des

nouvelles pratiques défendues. Elles élargissent le répertoire de l'action collective, notion utilisée par Charles Tilly.

En somme, ces derniers auteurs se disent convaincus qu'une analyse pertinente de l'action collective doit synthétiser les différents apports des écoles de pensée concernées. C'est l'objectif que se sont fixé Douglas Mc Adam, Charles Tilly et Sidney Tarrow et c'est ainsi qu'en 1995 un programme de recherche pluridisciplinaire est impulsé par un réseau de recherche issu d'un partenariat entre la fondation Mellon et le *Center for Advanced Study in the Behavioral Science* (Mellon / CASBS Contentious Politics Group). Il s'agit d'analyser les mouvements sociaux en termes d'identités, d'intérêts, de processus entrepreneurial, de cycles, de réseaux, de symboles, d'institutionnalisation, de situations problématiques, d'opportunités, etc. (Lafargue, 1998).

Conclusion du cinquième chapitre

Au regard de ces éclairages méthodologiques, on comprend mieux comment les individus produisent en permanence du sens. En effet, ils interprètent des évènements, en fonction de leurs représentations sociales de référence, tout en s'adaptant aux situations rencontrées, en développant des motifs d'actions et des arguments pouvant séduire de nouveaux adhérents et neutraliser des adversaires (Snow *in* Cefaï, 2001). Ils s'inscrivent alors dans un processus symbolique dynamique, autrement dit, un travail de mise en ordre continu communément admis et donc normatif. Sur le modèle des travaux de Paul Licherman (Licherman *in* Hamidi, 2009), il s'agit de penser la fabrication de symboles en même temps que la réflexivité des acteurs et des groupes sociaux confrontés aux interactions sociales. Et, à l'instar de la pensée d'Erving Goffman on comprend qu'un motif essentiel des formes que prennent les interactions est que chaque acteur a pour objectif de garder *la face* dans chaque *situation*. C'est cette posture qui en appelle à leur réflexivité, contribuant, de cette manière à la fabrication de l'histoire culturelle. C'est, donc, dans ce "spectre intellectuel", que s'inscrit la méthodologie que nous allons adopter pour notre recherche, dans la mesure où l'objet de recherche se révèle, à l'image des travaux de Nina Eliasoph et Paul Licherman, comme l'étude d'"un objet culturel en interaction". Nous allons donc étudier un processus qui propose des opportunités pour les acteurs, entretient et fabrique des motifs et des outils de mobilisation.

CHAPITRE 6. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Nous avons vu que la dynamique participative relève d'un travail d'interprétations en interactions. Ce mouvement se présente comme celui permettant la coproduction de cadres sociaux. Pour cette raison, nous utilisons l'héritage de la sociologie de l'école de Chicago, la sociologie des organisations et les théories des conventions pour construire notre exploration empirique. En vue de ce poste d'observation nous souhaitons mettre en exergue ce qu'imaginent, racontent, disent et font des acteurs en situation de construction d'un objet public. Quels sont les outils d'observation que nous allons établir pour comprendre la construction possible de *public* (Dewey, 2010a) et repérer les dynamiques d'*empowerment* ?

II.6.1. L'objet

Nous allons, dans un premier temps, rappeler notre objet de recherche puis expliquer de quelles façons et dans quels contextes, nous allons l'étudier.

II.6.1.1. *La dynamique participative, un objet culturel instable*

Il est essentiel, dans une perspective de recherche pragmatique, de repérer les ressources sociales et symboliques de chaque individu afin de comprendre les dynamiques d'interprétation, d'expression et donc leurs cadres d'actions. Ces derniers seraient de substance composite car ils sont de produits interactionnels. Ils sont donc mouvants. C'est également ce qui est mis en évidence dans la *théorie du site* (le cadre d'action, dans une perspective démocratique, est ici comparé au *site*) avec le concept du *point fixe-mobile*, une construction dynamique de sens.

Il s'agit donc d'identifier les valeurs et les pratiques culturelles qui gravitent autour des comportements d'un "groupe social". Il est donc question de repérer le contexte de la dynamique participative d'un "projet" qui se veut de territoire. Définir "la culture" consiste donc à traiter d'opérations de cadrage (*framing, alignment et fitting*), elles-mêmes, conduites par des acteurs plus ou moins expérimentés et pluri-symboliques. Ces ressources de l'action et donc de la pensée, entre individus et groupes, eux-mêmes peuvent s'illustrer par des *feuilletés*

de significations, selon les idées d'Erving Goffman (Cefaï, 2007, p. 565). Ils disposent, en effet, de ressources cognitives disparates pour mener, ordonner, penser, participer à la fabrication des cadres d'une action, de cette manière, collective. Mais, « *la culture n'est pas [...] conçue comme un système de valeurs intériorisées, qu'on pourrait mettre au jour en sondant le for intérieur des individus. Elle est appréhendée comme un ensemble de formes symboliques disponibles publiquement, qui prennent sens dans les interactions et les processus de communication entre les acteurs* ».

Le concept du capital social ne doit donc pas "congeler" les dynamiques interactionnelles (Hamidi, 2009, p. 2). Bien entendu, il se crée des univers cognitifs avec des frontières identifiées en situation d'interaction : à l'intérieur de chaque groupe se fabriquent des liens sociaux et des normes de discours (*speech norm*). Ils signalent un cadre institutionnel. Il s'agit des valeurs d'un "espace-temps" (Dewey, 2010b) qui permet que la communication se déroule au mieux afin que des "paysages" (Simmel, 1988) puissent se partager. Le cadre institutionnel permet de construire des émotions de confiance et de bien-être pour communiquer de la façon la plus "harmonieuse" possible. On pourrait appeler cela un équilibre émotionnel.

Cependant, ces situations d'équilibres sont instables car des mécanismes de redéfinition du réel et de ces frontières s'enclenchent lorsque différents groupes sociaux entrent en relation. Les frontières du réel sont donc poreuses. Et le processus qui en rend compte et appelé, selon l'expression de Peter Hall, des *crises de paradigmes*. Comme nous le rappelle Gilles Ferréol (Ferréol, 2003, p. 82), "tradition" et "innovation" ne sont donc pas antinomiques mais complémentaires. Le social se construit, en effet, selon des couples de tensions irréductibles (Rémy *et al.*, 1978 ; Blanc, 1994 ; Simmel, 2003) et c'est ainsi que se construit la société... À l'opposé des analyses culturalistes et fonctionnalistes, rien n'est "préétabli". Les formes communes distribuent, de cette manière, des places et des rôles aux individus.

Conséquemment, la dynamique participative implique la prise en compte de la dimension dite "informelle". En effet, elle renvoie d'abord à des constructions "sous-terraines". Aux nouvelles fondations qui vont continuer de construire la société. En effet, la culture « *est toujours en train de se faire et de se refaire à travers les activités d'interprétation, de raisonnement et d'argumentation, de critique et de discussion, de jugement et de justification, d'imagination et de mémoire des protagonistes d'une situation*

d'action collective ». Rappelons qu'il s'agit ainsi, de renouer avec la conception active et composite du *public*, chère à John Dewey et Jürgen Habermas (Cefaï, 2007, p. 532).

Nous souhaitons comprendre, de cette façon, la fabrication des politiques publiques car ces dernières reposent sur des "visions du monde" qui doivent entrer en interaction lors de leurs mises en débat ou applications. Elles sont des représentations de la réalité justifiées mais instables... D'ailleurs, « *la production d'une matrice cognitive n'est pas un simple processus discursif, mais une dynamique intimement liée aux interactions et aux rapports de force* » (Muller et Surel, 1998, p. 52). De cette manière les individus catégorisent la réalité et parce qu'ils possèdent des préjugés, en fonction de leurs référents cognitifs, ils peuvent "lire" les situations mais aussi du même coup entrer en conflit (Simmel, 2003). Entrer en interaction avec des *styles de groupe* (Eliasoph & Licherman, 2003) pour reformuler symboliquement la réalité ne va pas de soi car tout dépend de la qualité démocratique des interactions. Elle renvoie à un travail incessant de ruptures ethnocentriques et de rationalisations qui conditionnent l'existence individuelle et le *vivre ensemble*. Ces mouvements d'ajustements et d'alignements communs (*fitting*) se présentent nécessaires pour construire des situations de bien-être. Le travail d'*enquête*, cher à John Dewey, mène au développement de la liberté et correspond à un processus d'*expérimentation*.

La vivacité de la culture correspond donc à un mouvement ininterrompu mais "sinusoïdale" d'entretiens de valeurs et d'enrichissements. Sur le modèle de la pensée d'Erving Goffman, on ne peut, donc, pas rendre compte de l'ordre social en se limitant à la description d'une forme contractuelle ou consensuelle (Cefaï, 2007). D'un point de vue "boudonien" ou "zaoualien", c'est donc par la lecture de *rationalités situées* que nous chercherons à décrypter, le sens des pratiques et des *ethno méthodes* employées dans des situations d'*expérimentation sociale* mais aussi les moyens et conditions d'évolution vers des constructions plus symboliques. Notre approche doit nécessairement rompre avec le découpage traditionnel des disciplines universitaires car elle étudie le fonctionnement des sociétés humaines. C'est-à-dire la façon dont se coordonnent des hommes pour construire des symboles et les faire évoluer afin de poursuivre l'organisation du développement d'un territoire, un processus dynamique "mené" par des "mondes de coopération". C'est donc parce que les cadres évoluent que les acteurs possèdent des *marges de liberté*. Il est donc important d'observer les logiques réflexives des individus et d'en comprendre les ressources : *les bricolages* (Javeau 2001) et les *reformulations sociales* (Segaud, 2007) correspondent à des ressources cognitives qui permettent la participation symbolique. Ces démarches imaginatives

construisent des dynamiques collectives, elles permettent de gérer l'incertitude et d'exister politiquement. Ainsi, la démocratie délibérative adopte « *une conception dynamique de la justification politique, dans laquelle la modification avec le temps des principes justifiables constitue une de leurs caractéristiques essentielles* » (Gutmann et Thompson, 2002, p. 200).

II.6.1.2. La démarche d'exploration

Il s'agit d'observer des *homo situs* (Zaoual, 2010). Des êtres aux pratiques profondément liées à des dimensions affectives, cognitives et normatives orientant de cette manière la réalité (Cefaï, 2007). En accord avec les conceptions Harold Garfinkel, nous postulons qu'il n'existe pas "d'idiot culturel". Nous n'écartons, cependant, pas de notre analyse, les dimensions de la manipulation politique et du conditionnement des ressources de la gestion de l'*incertitude*.

Notre posture de recherche souhaite synthétiser les différents enrichissements conceptuels évoqués. Ils ont pour point de départ la sociologie compréhensive de Max Weber (*verstehenende*). « *Max Weber s'efforce de comprendre le sens de toutes les existences individuelles ou collectives, subies ou choisies [...] le sociologue vise le sens subjectif, c'est-à-dire la réalité vécue du droit, tel qu'il est pensé par les individus et tel qu'il conditionne en partie les conduites* » (Aron, 1967, pp. 587 et 589). On y opposait traditionnellement la *sociologie explicative* avec l'observation de logiques sociales qui s'imposent aux individus où la dimension subjective ne peut pas être explorée précisément. « *Durkheim démontre une vérité qu'il veut scientifique et morale [...] à une époque où la foi dans la science est presque une religion* », (Aron, 1967, pp. 587 et 588). La sociologie explicative procède, en effet, à l'explication d'un objet de connaissance en démontrant qu'il peut être déduit à travers des théories ou des principes admis comme des vérités et des évidences.

Au regard de l'avancement de nos recherches, on aura saisi qu'il est important de démontrer que les "dogmes" se font, se défont et se refont par des individus qui "entrent en relation". Les ressources sont construites à partir de cadres sociaux, mais qui s'entrecroisent de manière singulière pour chaque individu. Nous essaierons donc de repérer les cadres d'actions communes et de leurs constructions par les individus rencontrés pour mener cette enquête. À l'instar de la pensée d'Erving Goffman, nous étudieront *les moments et leurs*

hommes. Du même coup, nous avons quelques postulats qui nous permettent de construire nos interrogations et nos outils.

II.6.2. Les postulats

II.6.2.1. Le principe de diversité ou les conditions d'un projet de territoire

La mobilisation collective permet de mettre en place des formes d'innovations institutionnelles. Avec les études sur la distinction entre *foule* et *publics* nous avons expliqué comment les cadres émotionnels peuvent être des objets de manipulations en vue de légitimer des projets déterministes. De cette façon, les représentations sociales tendent à converger vers une "homogénéité culturelle", ce qu'illustre l'expression de Claude Javeau (2001), la valorisation d'institutions marquées du *sceau de la rationalité*. Autrement dit parce que certains territoires sont considérés les plus légitimes. Comme le rappelle Maryse Bresson, s'interrogeant sur le partage du pouvoir et le développement de la démocratie participative, « *à travers ces conseils élaborés à l'intention d'étudiants urbanistes, on voit comment la participation peut être utilisée comme un moyen de faire adhérer des habitants à un projet qui n'est pas le leur* » (Bresson, 2002, p. 273). Des situations d'exclusions semblent, du même coup, s'intensifier (Thomas, 2010) car le sens du développement du monde n'est pas en "résonnance collective". D'ailleurs Michel Maffesoli nous rappelle que l'idéal libéral et démocratique de développement se proclame universel aux volontés humaines mais dans ses applications n'est souvent « *qu'un ethnocentrisme particulier généralisé : les valeurs d'un petit canton du monde s'extrapolant en un modèle valable pour tous* » (Maffesoli, 1988, p. XII).

Ces entreprises "rationalisantes" se réalisent au moyen de nombreuses opérations stratégiques. Les interactions orchestrées le sont par les voies de la socialisation : et la place des institutions valorisées déterminera les rapports sociaux et donc le vivre-ensemble. Les sociologues de l'École de Chicago étudiaient déjà ce phénomène qu'ils nommaient *l'interactionnisme stratégique*. Comment penser alors la démocratie sans "coloniser" le développement ? Comment, nous dirait Serge Latouche, *décoloniser l'imaginaire* (Latouche, 2003) ?

Avec la sociologie des organisations, nous avons vu que les stratégies peuvent changer en fonction des liens tissés et de leurs caractéristiques avec les "mondes" environnants. Réfléchissant aux prémisses du développement des bureaucraties, Max Weber, avait dégagé ses célèbres *idéaux types* afin de comprendre les diverses formes d'autorité (le droit, la tradition et le charisme) qui concourent aux phénomènes de rationalisation. Des représentations, valeurs et pratiques sont légitimées pour construire un "monde" et le phénomène institutionnel possède une fonction essentielle, celle de protéger l'expression et la créativité des membres d'un processus de développement territorial. Cependant, au regard des enseignements des diverses sociologies évoquées, il est important(en termes de posture démocratique) de nouer des dialogues avec les environnements. C'est d'ailleurs ce que postule un auteur comme Pierre Veltz (2000, p. 2) : le dynamisme d'un territoire dépend de la conjugaison de ses dynamiques internes et de ses forces externes, qui n'ont rien d'automatique. « *Ils sont fortement influencés par des facteurs sociopolitiques* ». Autrement dit la légitimité et la longue vie d'un territoire dépendra des valeurs collectives construites par ses hommes, qui le composent, plus particulièrement de leurs compétences à entrer en relation avec d'autres territoires.

Conséquemment, observer la construction du lien social est essentiel. Nous sommes, au cœur de la notion de "projet de territoire" car, par ce postulat, le territoire et ses hommes sont capables de produire un ordre nouveau, d'introduire le changement et l'innovation. C'est un projet politique (Boutinet, 2008). À ce propos, Pierre Rosanvallon ajouterait que « *la démocratie est structurellement inachevée* ». L'enjeu est de saisir les ressorts de ce qui fait société en réfléchissant à « *l'appropriation sociale du politique* » (Rosanvallon, 2010, pp. 309 et 316).

En conséquence, penser un projet de territoire c'est réfléchir aux dynamiques d'*empowerment*. De fait, la construction de la légitimité est de substance pléthorique, à travers le temps mais aussi au sein d'un même espace. Il s'agit tout simplement des conditions interactionnelles définies par des *homo situs* ou des "tribus" (Maffesoli, 2000) : Leur rationalité est située car ce sont des individus avec des histoires différentes façonnées par le travail d'*expérimentation sociale*, au sens de John Dewey. Ainsi, comme Michel Wieviorka (Pierrot, in Ferréol, sous la dir., 1998, pp. 230, 249 et 250) le postule, « *il n'y a que la diversité culturelle qui « pourraient être l'occasion [...] de redonner sens* ». Et comme le pense Edmund Leach « *la culture humaine est un continuum [...] son anthropologie sociale, centrée sur l' "acteur" dans ses interactions quotidiennes, permet de comprendre comment les*

"formes" culturelles sont diversement interprétées et utilisées par les individus. Elle débouche sur des universaux de l'interaction qui ne peuvent être saisis qu'au bout d'une longue familiarisation, un «authentique mélange des horizons» qui met à mal l'effet de «lointain»».

II.6.2.2. Les prédictions créatrices et le contrôle de l'espace public

Nous avons rappelé, en première partie, les entreprises de rationalisation des grandes démocraties industrielles et de leur posture déterministe. La notion conceptualisée par Robert Merton, celle de *prédiction créatrice*, appelée aussi *prophétie autoréalisatrice*, nous sert d'outil d'analyse dans ce cas. Il est impossible d'expérimenter la diversité en définissant une situation *a priori*. Comme le rappelle Michel Giraud (*in* Ferréol, ed., 1998, pp. 141 et 142), « *les individus ne choisissent [...] pas leur identité hors de toutes contraintes mais sous la pression de tout un ensemble de jugements et de prescriptions qui leur sont extérieurs* ».

Ce contexte de réflexion nous aide à mieux saisir la notion d'*espace public* et les notions de publicité. Les espaces de délibération proposés par l'action publique et donc les espaces de résolution d'un problème ou de définition de situation, doivent fournir un cadre propice à l'expression démocratique afin de susciter des dynamiques communicationnelles. Nous sommes donc d'accord sur le fait que les espaces de démocratie participative sont des espaces confrontés à des jeux d'acteurs, des jeux de représentations et que les dispositifs de démocratie participative peuvent, en effet, faire l'objet de stratégies opportunistes (Neveu, 2001 ; Bacqué *et al.*, dir., 2005 ; Blondiaux, 2008). Ces espaces sont donc capables de "fabriquer" de profonds malaises.

Certes, la démocratie représentative en France a du sens et elle est à l'origine des modalités traditionnelles de la construction des politiques publiques, mais il ne s'agit pas d'occuper les possibles manipulations des cadres de l'action collective, volontaires ou involontaires d'ailleurs. L'espace public doit rester un lieu de diversité et de "découverte sociale". Conséquemment doivent-être reconnus comme espace de participation à la vie politique TOUS les espaces qui construisent des moyens d'expression. Il s'agit tout simplement que l'action publique procède régulièrement à des processus de ruptures ethnocentriques afin d'élargir son répertoire de représentation et d'action démocratique. Pour cette raison elle doit favoriser les conditions expressives des individus afin qu'ils puissent construire "des mondes" de bien-être.

La substance de la démocratie locale est donc de mieux comprendre, d'observer et d'être plus sensible aux environnements. La culture se construit, en effet, avec des fondations "invisibles", empreintes de subjectivité et de reconnaissance. Des "plan de survie", des *bricolages* et des processus de solidarité trouve une existence grâce à la construction d'un imaginaire individuel incarné dans des systèmes sociaux. De fait, l'imaginaire collectif se renouvelle. « *Jean-Loup Amselle [...] ne voit dans chaque culture qu'un réservoir, un bric-à-brac*» (Pierrot, *in* Ferréol, sous la dir., 1998, p. 250).

II.6.2.3. L'informel au cœur du changement social

C'est ainsi que nous nous sommes interrogé sur la dimension informelle. Les processus d'intersubjectivités et d'interactions symboliques sont considérés bien souvent illégitimes pourtant c'est bien de cette façon que l'usage des objets de la vie quotidienne se transforme et acquiert du sens (de Certeau, 1990). Ils rendent compte de pratiques de l'espace public (Gibout, 2009).

L'enjeu de la démocratie est bien celui des "dynamiques du sens". Nous avons vu en première partie qu'un "régime" démocratique apparaît à la fois stable dans son offre institutionnelle des possibilités d'expression, dans ses droits de gouvernance citoyenne. Instable dans la mise en œuvre de son histoire, dans l'exploitation de ses droits ou dans la création de nouveaux droits qui s'avèrent nécessaire pour continuer à vivre en société. « *Les systèmes sociaux sont considérés ici du point de vue de leur aptitude à maintenir leurs limites et à assurer leur existence en maîtrisant la complexité d'un monde environnant instable*» (Habermas, 1978, p. 15). C'est la mobilisation collective qui rend possible la mise en visibilité de nouvelles valeurs pour la révision de principes institutionnels.

La question de l'*exclusion* est absolument essentielle à interroger, de manière permanente (Paugam, 1997). Elle révèle, en effet, les conditions de vulnérabilité des individus mais aussi les symptômes institutionnels totalitaires ou déterministes. Les phénomènes de contrôle ou de surdité de l'espace public conditionnent, en effet, l'érosion des processus de solidarité. Pourtant certaines "catégories d'exclus" savent s'organiser pour vivre le mieux possible, de manière alternative, à la rationalité dominante. Leur référentiel quotidien est de nature "institutionnelle-informelle" car le contournement des règles légitimes est nécessaire pour "vivre". Dans ce cas, peut-on alors associer à un groupe stigmatisé, voire marginalisé,

des "incompétences citoyennes" ? Attribuer des inaptitudes pour la mobilisation des ressources nécessaires au *vivre ensemble* est, dans ce cas, réducteur. Nous ne ferons donc pas l'économie d'emprunter certaines idées aux travaux de Pierre Clastres, Marshall Sahlins, mais aussi ceux de trois auteurs que nous avons déjà cité : Harold Garfinkel, Claude Javeau, Marion Segaud... Pour rappeler que, de ce point de vue, les hommes s'approprient leurs espaces d'"habiter" et s'organisent collectivement quelles que soient les situations légitimées.

Ainsi, ces éclairages peuvent nous aider à observer plus clairement les "faces cachées" de la citoyenneté. Par cette marge de liberté octroyée dans chaque espace, l'homme habite "en poète", il produit des associations d'idées, d'objets, d'histoires... en étant sensible à ce qui l'entoure. Par cette liberté d'association, il lui est possible d'expérimenter et de construire des projets.

Un "acteur politique" est donc avant tout un être de terrain, orienté dans ses actions par des principes institutionnels réflexifs et confronté de façon sensible à un environnement physique et social instable. Ce que les "lignes" institutionnelles "indiquent", les sens, finalement, le confirment ou l'infirment, aboutissant à *des bricolages* et des *reformulations*, au quotidien des modes d'"habiter"... Les sens prennent forme lors de mise en relation. Dans ce cas, il s'agit de construire des modes de vie qui correspondent à des sens induisant des possibilités communes avec les éléments environnants. Dit d'une autre façon, pas de sens partagé, pas de *vivre ensemble*. Ces processus politique font référence à des "séquences de négociation" d'usages d'espaces, d'objets, d'idées etc. L'objectif est la recherche du bien-être. Pour cette raison naissent des motifs politiques qui s'illustrent par des moments de "résonance" ...

II.6.2.4. Ce savant qu'est le citoyen...

C'est donc, au final, cet acteur du développement au sens le plus éthique, que nous comptons observer et comprendre. Quelle formation ? Quels projets ? Quelles motivations ? Quelles compétences ? Nous nous orientons vers une exploration empirique sur la base des idées, exposées précédemment par Cornélius Castoriadis : un individu qui dynamise le social en rénovant les institutions est un "savant". En ce sens, il papillonne entre "croyant d'un savoir social" à "savant des croyances sociales". Pour cette raison, Gilles Ferréol explique que l'intégration ne peut « *plus être conçue comme une voie moyenne entre assimilation et*

insertion mais comme un processus incessant d'apprentissages, de négociations et de redéfinitions [...] Si, comme le soutient Paul Ricoeur [...] nous ne pouvons pas nous abstraire de ce que nous sommes, nous ne pouvons pas non plus abandonner la pensée de l'universel, d'un universel "inchoactif", "pluriel", basé sur la "force des convictions". Celles-ci représentent "notre être, notre histoire, notre foi" et doivent être soumises au feu de la critique, tout en sachant que l'échange n'aboutira jamais à une "identification" mais plutôt une mise en commun » (Ferréol, éd., 1998, p. 12). Le citoyen se présente comme un savant, un homme critique face aux processus de rationalisation toujours à l'œuvre dans la société, de publicisation de l'espace public. En même temps il reste critique car il a conscience qu'il n'existe pas qu'une seule source de croyances auxquelles se rattacher. Il en possède, effectivement, plusieurs expériences.

Cette idée correspond aux objectifs pédagogiques d'éducation populaire des forums sociaux américains décrits par William Keith (2011) où l'opinion publique se construit par interactions sociales (Sintomer, 2007). Comme le rappelle Jürgen Habermas, dans ses travaux, la "vérité" est sociale. Les relations en société sont donc des sources de la construction du sens commun et de la culture. Il est donc, important, de préciser la nature structurante du lien social et de construction de la citoyenneté. Par cette posture de curiosité et du désir de connaître l'autre et d'échanger respectueusement, il est possible d'expérimenter et de découvrir "des mondes". Cela semble possible, même, au quotidien avec une même personne car nous avançons tous dans des configurations particulières, en fait tout dépend des environnements (Puget, 2004). Le savoir ne peut donc jamais être déterminé, au risque d'être déterministe. La citoyenneté désigne un processus d'*intrasubjectivité* (se construire par dialogues intérieurs) et d'*intersubjectivité* (se construire par des dialogues avec d'autres sujets) (Lewkowicz *in* Puget, 2004). Ces deux dimensions s'alimentent mutuellement dans un univers complexe, instable et fluide. C'est un univers où la conscience du "faire ensemble" est intégrée et où les individus gèrent *la loi de l'imprévisible* (Puget, 2004). Ils sont donc des sujets réflexifs qui enrichissent régulièrement le sens d'une dimension collective, qui peut, de la même façon, poursuivre son existence.

C'est ainsi que Bruno Latour, dans ses travaux de 1987, *La Science en action*, définit les tenants de *l'innovation institutionnelle* identifiés par des *acteurs-réseaux*. Les processus d'*expérimentation*, et donc de "résonances collectives éphémères", sont au cœur des processus d'*interactions symboliques*. Il s'agit, dans tous les cas, d'entrer en relation, de se former et de former le "vivre ensemble". Le sens induit par l'*intersubjectivité*, au sens des individualités

en relation, est une condition essentielle. D'ailleurs, Max Weber (Weber, 1919) détaillait sa réflexion relative aux dérives bureaucratiques du contexte "désenchanté", incarné par la rationalité capitaliste des échanges sociaux de son époque. Il nous décrit un savant guidé par le principe de *neutralité axiologique* et complètement marginalisé socialement et un homme politique guidé par ses propres passions et la conquête du pouvoir. La science et le politique sont ainsi détournés de leurs principes les plus éthiques.

Les expériences individuelles et les ethno-méthodes du quotidien sont le terreau des dynamiques sociales et surtout de la démocratie. Il s'agit, en effet, de contourner l'enfermement possible de certaines logiques institutionnelles, ayant légitimité de la violence

II.6.3. Vers l'observation d'un projet de territoire

L'objectif est de mettre en saillance des objets, des représentations et des individus en relation à travers le temps. De repérer plusieurs histoires en interactions pour identifier un cadre d'action collective qui construit une forme de vie ou de solidarité. Plus précisément, nous observeront la construction d'objets politiques, autrement dit de la dynamique participative et de son contexte culturel. C'est un processus de production de sens commun, au sein d'un "collectif" qui n'est, donc, pas "scellé".

Nous inscrivant dans une approche pluridisciplinaire, nous allons tenter d'analyser une expérience de développement territorial. L'objet de notre recherche est le travail de la construction du sens collectif, à travers les dimensions informelles et les dispositifs institutionnels de participation proposés par une collectivité territoriale. À travers les *situations* proposées par les institutions de proximité pour construire du sens commun, nous allons tenter de comprendre plus particulièrement un projet social de développement. L'exploration de cette énigme conduit à revisiter l'aspect formel des dispositifs de démocratie participative (objectifs, règles, modes de fonctionnement) et à discuter des *zones d'incertitudes* qui surgissent suite à leur réappropriation par des acteurs qui tentent de construire, dans l'ici et le maintenant, des équilibres de bien-être (Gibout *et al.*, 2009).

Notre étude nécessite de décrire la construction de symboles par une lecture transversale des *situations* mises en exergue dans le processus politique qui sera décrit. Souhaitant en décrire l' "épaisseur sociale", nous mobilisons une approche à laquelle ont contribué les théories de la sociologie de l'action collective. Leurs concepts et postulats

permettront de déchiffrer l'existence ou non d'une construction symbolique incarnée par le "projet de territoire".

Conséquente avec la posture phénoménologique et pragmatique choisie, l'enquête privilégiera des outils mettant en évidence les représentations et les pratiques (*praxis, ethno méthodes*) des acteurs dans les situations repérées. Sur le modèle des techniques d'enquête de l'Ecole de Chicago qui utilisent, des outils pour générer des études qualitatives, nous utiliserons des méthodes d'investigations similaires: histoires de vie, entretiens, observation participante, recueil de données empiriques, études de cas... Nous souhaitons faire émerger une interprétation la plus fidèle possible des approches "sensibles" du "monde" observé. Par ailleurs, dans un objectif de décrire au mieux la *complexité* de la réalité sociale observée, ce champ de recherche appelle à une ouverture cognitive pluridisciplinaire. Il faut comprendre l'acteur et ses réactions (ses compétences) en fonction de la *situation* dans laquelle « il *fait face* », selon l'expression d'Erving Goffman (1991).

Au regard de ce que nous avons évoqué précédemment, il n'est pas question d'isoler un modèle de construction territoriale et de "parachuter" des méthodologies et conclusions afin de comprendre de futurs cas empiriques. On aura bien saisi qu'il s'agit d'élaborer des conclusions en opérant une immersion au cœur de dynamiques territoriales particulières et réflexives. Le but est d'en décrire les constructions et manifestations. Ce regard du dedans renvoie au caractère singulier de chaque terrain.

Conclusion du chapitre 6

Nous souhaitons donc nous interroger, plus concrètement, grâce à des éléments empiriques ainsi recueillis. Sur le modèle d'une approche pragmatique, nous souhaitons comprendre le contexte et la rationalité de récits et des motifs politiques. Il s'agit des ressorts de l'émergence d'un projet de territoire et des possibles innovations institutionnelles. Ces récits nous permettront de mieux comprendre les outils de construction et de durabilité symbolique. Ils nous permettront saisir, de façon plus tangible, les conditions de la dynamique participative. Notons qu'il s'agit, avant tout, de repérer la *complexité* de ce type de processus, qu'est l'observation d'un objet culturel en mouvement, sans en atteindre la *complétude* (Morin, 2005). Ce "repérage complexe" permettra de comprendre les motifs politiques des acteurs, autrement dit, de la *dynamique participative*.

Conclusion de la deuxième partie

Observer la *dynamique participative* de la construction d'un territoire n'est pas une chose facile. En effet, il nous faut, au final, repérer ce qui crée et fait "culture". Il nous faut comprendre l'évolution des rapports sociaux et leurs conséquences cognitives.

Nous avons ainsi réfléchi à nos outils d'enquête, en nous inspirant des paradigmes de l'École de Chicago, de la sociologie des organisations et des théories des conventions. Il nous a fallu comprendre l'articulation de ces inspirations à travers l'histoire des analyses sociologiques des phénomènes politiques. Ainsi nous avons construit notre méthodologie avec ces différents apports conceptuels et empiriques.

Le "point de départ" d'une réflexion sur la *dynamique participative* étant la question de l'action et de son sens, il nous fallait investir notre terrain d'exploration en "capturant" la dimension pragmatique des situations. Cette démarche en appelle au recueil de récits et à des observations participantes pour comprendre la "nature concrète" des relations entre les citoyens et les institutions. Nous allons tenter d'exposer le plus clairement possible cette "aventure sociale".

PARTIE III : L'"EXPERIENCE SOUBISE"

« *Un individu ne se voit jamais attribué le rôle de citoyen qu'à condition d'être pris dans une relation* » (Akrich, 1987, p. 56)

Cette partie correspond à la phase exploratoire effectuée de 2007 à 2010, dans le cadre d'un contrat CIFRE avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et la commune de Dunkerque. Le sujet de recherche est lié à la compréhension des dynamiques existantes et possibles de la démocratie locale à Dunkerque. Plus précisément, il s'agit de mieux comprendre les tenants de la construction d'un projet social à travers une expérience dunkerquoise.

Dans un premier chapitre, nous avons souhaité explorer l'histoire de la dynamique politique dunkerquoise afin de comprendre le contexte actuel des développements territoriaux. Nous allons, ensuite, décrire la volonté de la municipalité actuelle de la ville de Dunkerque pour associer et intégrer des habitants à la transformation de leur quartier. Cette démarche s'est traduite par la mise en place d'un certain nombre d'actions correspondant au cadre législatif du processus de la décentralisation mais s'est aussi intégrée dans un cadre plus spécifique à l'évolution du territoire et à ses besoins.

Dans un deuxième chapitre, nous détaillerons l'enquête menée sur un territoire dunkerquois, celui de "Soubise". Nous souhaitons en comprendre *la dynamique participative* et les symboles générés. Nous allons d'abord tenter de mettre en exergue les conditions de délibération collective liées à l'aménagement d'une place publique.

C'est ainsi que dans le troisième chapitre nous explorons la dynamique sociale liée au projet de la maison de quartier de "Soubise": "le projet social de la maison de quartier". Ce cadre d'action collective, piloté par la maison de quartier accompagne la participation citoyenne aux aménagements publics. Nous souhaitons mieux comprendre de quelle façon ce cadre crée et rénove les institutions.

Notre objectif est d'écrire une "histoire en vie", c'est-à-dire de rendre compte le plus précisément possible des énergies et des ajustements qui se sont produits tout le long de son déroulement. De façon générale, l'anonymat sera de rigueur dans ce travail, les noms cités renvoient à des personnalités historiques et des élus.

CHAPITRE 7. CONTEXTE DE LA DYNAMIQUE PARTICIPATIVE DU TERRITOIRE DUNKERQUOIS

Afin de comprendre les premières manifestations et les formes de la démocratie locale sur le Dunkerquois, il faut bien sûr remonter avant 1989 (date du premier mandat du maire actuel : Michel Delebarre, et de la politique municipale en place), ceci pour repérer le contexte territorial de notre étude. Il existe, bien évidemment, une origine territoriale à la *dynamique participative*. Il nous a donc fallu étudier les programmes municipaux et des références historiques de la vie politique dunkerquoise afin de saisir les acteurs, les formes, les enjeux, les actions et les pistes de réflexions du développement du territoire dunkerquois actuel... Nous ne prétendons pas écrire une histoire exhaustive mais dégager des éléments de compréhension du contexte dunkerquois, avant 1989 et ainsi de mieux comprendre les enjeux politiques qui façonne l'actualité.

Nos sources principales sont des documents historiques "stockés" aux archives municipales tels des comptes-rendus de réunions, des tracts électoraux... Mais aussi des travaux de recherches locales comme ceux de l'historien Patrick Oddone (Oddone, 1978) d'autres plus récents comme l'ouvrage de l'urbaniste Philippe Nouveau (Nouveau, 2006), ceux des sociologues-urbanistes et géographes : Hervé Flanquart, Claudette Lafaye (Lafaye et Flanquart, 2002), Naji Lahmini, Christophe Gibout, Anne-Peggy Hellequin (Lahmini, Gibout et Hellequin, 2008), Olivier Ratouis ou encore Marion Segaud (Ratouis et Segaud, 1996). Ils synthétisent les multiples sources liées à l'évolution de ce contexte.

III.7.1. Evolution du pouvoir municipal et enjeux du territoire depuis plus de deux siècles

III.7.1.1. *Les premières formes de la ville*

Au XIV^e siècle, Dunkerque est rattachée *via* le Comté de Flandre, à la Maison de Bourgogne. Au XVI^e, la ville appartient à la couronne d'Espagne et, plus généralement, en raison de sa position géostratégique privilégiée, elle sera, régulièrement, disputée par les grandes puissances européennes. Ainsi, « *le 25 juin 1658, Dunkerque est espagnole le matin ; prise par Turenne, elle est française à midi ; puis, conformément aux accords, elle est remise*

le soir aux Anglais... » (Nouveau, 2006, p. 16). Il s'agit d'une ville qui supporte des modifications interminables liées à des enjeux géostratégiques.

Le port spécialisé dans des activités de pêche et de commerce est racheté aux Anglais par Louis XIV. Le Roi Soleil souhaite le protéger en commandant à Vauban sa fortification. Ce dernier conçoit, du même coup, un plan d'urbanisme de la ville. De cette manière, Dunkerque devient le principal port corsaire. Et avec les traités d'Utrecht, en 1713, qui mirent fin à la guerre avec l'Espagne, la ville se détache progressivement de sa fonction militaire et se transforme. Dunkerque connaît un essor économique, urbain, culturel et démographique important. La population bascule de dix mille habitants, en 1716, à vingt-sept mille, en 1789. De nouveaux quartiers se créent comme celui correspondant au territoire actuel de "Soubise" au sud de Dunkerque. Il s'agit donc d'un quartier ancien.

Au sein de cette ville "bien construite", y vivent des matelots, des pêcheurs et des artisans. La pêche à la morue en Islande se développe et, en même temps, se manifestent les prémisses du carnaval dunkerquois, une institution locale toujours actuelle et célébrée chaque année. L'origine de cet événement annuel renvoie aux pratiques des "pêcheurs d'Islande" : avant de partir en mer, ils fêtaient leur départ pour oublier le long et dangereux voyage qui les attendait.

Puis, les premiers trafics commerciaux portuaires et industriels se développent (tabac, sucre, constructions navales, verre...). Bibliothèque, théâtre et école d'arts sont créées et des bâtiments publics voient le jour comme la Chambre de Commerce (créeée en 1700 par Louis XIV et hébergée à l'époque au sein de l'hôtel de ville).

À cette époque en Flandres, l'institution locale qui gérait le territoire, se nommait le "Magistrat". Elle est composée d'un Bourgmestre, de neuf échevins, des conseillers pensionnaires (jurisconsultes présents pour pallier au manque numérique et de connaissance des échevins), un greffier, un trésorier et neuf conseillers, aidés dans leur tâche par quatre valets de ville, chargés des fonctions similaires d'huissiers. Le Bourgmestre était nommé par le Seigneur Foncier pour un an avec un mandat renouvelable. Le Seigneur Foncier était le Roi de France, représenté localement par un Grand Bailli (cette charge était héréditaire et représentée sur Dunkerque par la famille Faulconnier). Il avait comme adjoint un lieutenant, (et parfois en plus, un sous-lieutenant) et quatre sergents pour maintenir l'ordre dans la ville. Le pouvoir local est largement caractérisé par des activités de négoce. Le Conseil Echevinal

(composés des échevins) l'illustre. En effet, la plupart sont des négociants (marchands, commerçants en gros, armateurs, restaurateurs...mais aussi une élite affairiste cultivée : avocats, notaires, médecins, chirurgiens, apothicaires...). Ils participent tous à cette assemblée. Ces élites ont pour habitude de se retrouver au sein de sociétés savantes, voire de loges Maçonniques. La ville accueille la plus grande loge de France. Les problèmes de l'époque y étaient discutés et les décisions du magistrat souvent contestées. Cette bourgeoisie, capable d'assurer seule le pouvoir local, domine la ville et réclame des réformes à chaque fois qu'un obstacle institutionnel freine la poursuite de ses intérêts. Il s'agit d'une domination politique bourgeoise. Très peu de familles nobles existent sur Dunkerque. Les commerçants et affairistes sont omniprésents. On le constate également en 1789 lorsqu'il s'agit de rédiger des cahiers de doléances. La partie dédiée au "Tiers-État dunkerquois" est quasi intégralement écrite par les chefs de corporations et les divers représentants, pour moitié composé de négociants. La population a été représentée, mais de façon douteuse...

En 1790, avec la Révolution française, le système municipal change pour instaurer le Conseil municipal à la place du Magistrat, selon les décrets établis par la constitution de 1789. La ville s'appelle, temporairement, "Dune libre" et la citoyenneté est élargie (être âgé de plus de vingt-cinq ans, résider depuis plus d'un an dans la cité et avoir travaillé au moins trois jours). Ces changements législatifs rendent possible la participation de presque toute la population au pouvoir local, n'oublions pas que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote (même si elles revendiquaient, de multiples façons, la qualité de citoyenne et l'égalité entre les deux sexes).

À cette époque, la ville était divisée en cinq quartiers électoraux : Minimes, Capucins, Récollets, Carmes et Notre-Dame. Et, en janvier 1790, se déroulent les premières élections municipales qui vont permettre de désigner : un maire, onze officiers municipaux, vingt-quatre notables, un procureur, un substitut, un secrétaire-greffier et un trésorier. Cependant, la longueur du processus des élections explique un taux de participation très faible. En effet l'élection requiert un total de quinze tours. Un cinquième de la population, seulement, est allé voter. L'explication se trouve dans le fait que les horaires de travail des ouvriers et des artisans ne sont pas compatibles avec une semaine de participation au déroulement total des élections municipales. Ainsi, en dépit de la nouvelle constitution, l'hégémonie des classes affairistes et du monde du négoce demeure sur Dunkerque. Le nouveau système avec le Conseil municipal ne fait pas basculer le pouvoir municipal.

Jusque fin 1791, un décret national abolit toutes les chambres de commerce, c'est donc la mairie qui est en charge de ces affaires. Ainsi à l'occasion d'un épisode de famine, alors qu'est autorisée la libre-circulation du blé par la mer, le chargement des bateaux se faisant à Dunkerque, la population dunkerquoise se rebelle. Des émeutes et des pillages éclatent sur le port de Dunkerque. Les destructions symbolisant l'indignation sont plus nombreuses que les vols. La mairie réceptionnera alors les réactions liées à cette émeute de subsistance. En février 1792, c'est donc la première fois que la «*dualité d'un pouvoir municipal soutenu par sa bourgeoisie et celle d'une opposition de la "rue" s'exprime*» concrètement. D'ailleurs, les leaders populaires s'imposeront de plus en plus coiffés du bonnet rouge (Flahaut et Flippo, 1989, p. 94). Ces faits traduisent une lassitude de la domination bourgeoise, phénomène également identifié sur le plan national. "La société des amis de la constitution", éducateur politique de la population, créée en 1789 à Dunkerque, constitue, dans ce contexte, un groupe de pression important, puisqu'elle a pour but de contrôler la légalité et le respect des droits de l'homme.

Au XIX^e siècle, Dunkerque va connaître une expansion industrielle, portuaire et urbaine impressionnante. Plus précisément, la ville, entourée de fortifications, traduisant des limites physiques, va s'étendre au-delà afin d'assouvir des besoins relevant du développement économique et démographique. Le plan Freycinet, ministre des travaux publics de l'époque, "scelle" les grands aménagements portuaires. Le réseau ferré s'étend, alors, jusqu'à Dunkerque et la commune de Malo-les-bains, par l'ambition de l'entrepreneur Gaspard Malo, se transforme en station balnéaire.

III.7.1.2. Les événements politiques du début du XX^e siècle

Dès la fin du XIX^e siècle et jusqu'à la Première Guerre mondiale, le port de Dunkerque est le troisième port de commerce de France. «*Dès 1870, le maire de Dunkerque, Frédéric d'Arras, avait affiché l'ambition de créer une grande ville à côté du grand port, ambition que partageront tous ses successeurs*». Ces enjeux sont ceux de chaque élection électorale suivante (Nouveau, 2006, p. 20).

De nouvelles infrastructures s'implantent, telles les activités sidérurgiques et chimiques... Ou encore le déploiement de la construction navale avec "Les chantiers de France" en 1899. Ces structures vont constituer des employeurs importants sur le territoire

dunkerquois. Des communes périphériques se peuplent comme Petite-Synthe, Coudekerque-Branche ou encore Téteghem, tandis que d'autres, en se détachant de ces dernières, se créent. C'est le cas de St-Pol-sur-mer, Rosendaël, Malo-les-bains. Un Faubourg ouvrier s'étend au Jeu de Mail. Il s'agit des travailleurs d'un secteur industriel en plein expansion. En même temps, la ville s'équipe institutionnellement, conformément aux valeurs républicaines (justice, santé, sécurité...).

Mais la ville est de nouveau détruite, car durant la Première Guerre mondiale, le Général Foch ordonne des "inondations protectrices" du territoire. Ce dernier est, en réalité, un polder qui doit ses délimitations géographiques et sa viabilité au réseau de wateringues construit pour la rétention d'eau. De fait, l'occupation allemande est évitée et le port a pu poursuivre des activités de ravitaillement militaire. Cette géostratégie a valu à Dunkerque de multiples bombardements (Nouveau, 2006).

Ainsi, en 1918, l'heure est à la reconstruction et en 1919, la loi Cornudet sur la planification urbaine impose pour les villes de plus de dix mille habitants un plan d'aménagement et d'extension. C'est pourquoi, le maire de l'époque, Henri Terquem, négociera l'union de sept communes avec Dunkerque afin de prévoir un "plan d'agglomération". L'architecte en charge sera Donat-Alfred Agache. En 1922, ce plan voit le jour et s'appelle "le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension du plus Grand Dunkerque".

Juste avant la Seconde Guerre mondiale, le maire est Charles Valentin. Il était socialiste, sous l'étiquette "indépendant" et, de cette manière, prônait et soulignait, régulièrement, la tolérance et le respect de toutes les opinions. Ce maire, très populaire, avait fait construire les premières Habitations Bon Marché (HBM) à Dunkerque. Suite à sa mort accidentelle en 1939, et avec les premiers bombardements liés à la Deuxième Guerre mondiale, est créée une "Commission administrative" tant la gestion municipale devient laborieuse. Très vite, cette dernière devint impuissante tant les problèmes de la municipalité, durant la guerre, étaient exceptionnels. Il fallait, en effet, réfléchir au jour le jour et s'adapter de manière incessante. La mortalité était élevée, l'hygiène déplorable, les logements régulièrement détruits, les activités économiques stagnaient...

À partir de mai 1940, s'organise l'"opération Dynamo" qui vise une évacuation des effectifs militaires français et alliés vers l'Angleterre. Et c'est de cette manière que les

Allemands occupent Dunkerque le 4 juin 1940. À ce moment, la ville est quasiment détruite. Le préfet décide alors la mise en place d'un "Comité de Guerre", le 13 juin 1940 et Paul Verley, à la tête, endosse le rôle de "maire" en menant, très logiquement, une politique proche du régime de Vichy. Ce Comité possède les mêmes fonctions et se substitue au Conseil municipal mais en établissant des relations "soignées" avec les autorités allemandes occupantes (Oddone, 1978). Ainsi, il est possible d'octroyer des prêts en Marks pour, ainsi, fournir des ressources économiques nécessaires à la municipalité. L'historien Patrick Oddone (1978) explique que cette situation de guerre n'a pas freiné l'influence de la Chambre de Commerce. En effet, il s'agissait de continuer à travailler avec le gouvernement de l'époque et la nomination de Paul Verley par la préfecture, qui était un membre de la Chambre de Commerce n'est pas anodine. La ville était gérée par des individus tous liés au domaine portuaire (commerçants, industriels...) et l'enjeu était la réorganisation administrative, politique et maritime.

Ainsi, dès 1942, sous la pression de personnalités portuaires, le gouvernement de Vichy s'intéressa à la reconstruction de la ville, dans le but de contrôler le port de Dunkerque. Mais il n'y eu aucune initiative concrète de reconstruction, avant la fin de la guerre. En même temps, de nombreux réfugiés dunkerquois avaient trouvé asile à Lille et constituaient une véritable commune administrée par Jules Hocquet (assureur dunkerquois).

En 1945, la zone sera de nouveau inondée, cette fois par les Allemands résistant aux assauts des alliés.

La guerre terminée, le bilan humain et matériel est donc lourd. Il s'agit d'évaluer tout le potentiel du territoire dunkerquois pour la reconstruction. D'un point de vue national, une décision prise par les partis politiques français et le Comité de Libération avait dissolu toutes les municipalités installées par le gouvernement de Vichy. Il fallait que toutes les municipalités occupées, retrouvent leur tendance politique de la mandature d'avant-guerre. À Dunkerque il s'agissait, rappelons le, d'un maire socialiste et Paul Verley, toujours à la tête de la municipalité en 1945, n'avait donc plus de statut légal. Il fallait organiser de nouvelles élections municipales. Cependant, les fonctions de maire de l'époque ne sont pas correctement rémunérées et nécessitent beaucoup de disponibilités. Elles s'avèrent rébarbatives. De plus, les priorités de chacun sont de "se reconstruire" et de s'occuper de sa famille. La recherche de candidats pour établir une liste socialiste se révèle très laborieuse. La

préfecture pense alors à installer une "Délégation provisoire de gestion technique", mais les divers partis politiques et résistants locaux revendiquent leurs droits de gouvernance.

Lucien Duffuler, à la présidence du "Comité de Libération de Dunkerque", initie la reconstruction du territoire, avec Jules Hocquet, administrateur du quotidien de la Chambre de Commerce de l'époque, *Le Nouveau Nord*, délégué des réfugiés dunkerquois de Lille et président d'un groupe d'entraide des sinistrés de Dunkerque. « *Les activités de ce groupement furent très efficaces sur le plan de la constitution des dommages de guerre. Le "Comité" servait de relais entre les populations sinistrées et le Comité de coordination de la reconstruction de Dunkerque* ». *Le nouveau nord* est affiché devant tous les centres de réfugiés. Les populations dunkerquoises, de cette manière, renouent les liens disparus avec les industriels et les commerçants du territoire (Oddone, 1978, p. 17).

De fait, la campagne municipale menée par Paul Verley s'effondre et les différentes spécialités du milieu portuaire peuvent, de nouveau, exprimer des opinions variées et générer de nouveaux collectifs d'idées. Tous étaient, cependant, unanimes pour orienter les priorités vers la reconstruction du port qui incarne l'outil de travail et de développement économique du territoire. Il fallait donc rapidement constituer un liste de candidats socialistes pour établir une municipalité, en accord avec celle d'avant guerre et réfléchir aux solutions pour sauver le dynamisme portuaire du territoire. Il se trouvait que les différentes associations de sinistrés de la guerre étaient gérées par des responsables engagés en accord avec ces objectifs politiques. Ils œuvraient ainsi à la bonne gestion des Délégations municipales installées en 1945. Il s'agit d'une particularité administrative qui concernait six communes de l'agglomération dont les conseils municipaux de 1935 avaient été dissous par le régime de Vichy (Dunkerque, Rosendaël, Malo-Les-Bains, Petite-Synthe, Coudekerque Branche et Saint-Pol-sur-Mer), il s'agissait des communes aux effectifs démographiques les plus élevés et où les luttes politiques étaient les plus vives sous la troisième république. Les compositions des Délégations municipales furent proposées au préfet par les Comités locaux de Libération. Exceptée Malo-les-Bains, où l'on maintint en place le maire indépendant Paul Verley (l'ancienne droite s'est réfugiée derrière ce vocable afin d'éviter les confusions avec Vichy) qui exerçait ses fonctions depuis 1922. Ainsi, les municipalités furent remises aux mains de personnages nouveaux, majoritairement des socialistes ou des communistes.

Cependant, le 7 août 1945, l'État français, *via* les délibérations du Conseil des ministres, ordonne l'urgence des élections municipales à Dunkerque en raison de l'approche

des élections sénatoriales. En effet, les Délégations municipales ne peuvent pas officier dans ce cadre mais le caractère urgent de ces élections et l'injonction du Conseil des Ministres, entraîne un véritable manque d'organisation et de motivation.

Le socialiste Gustave Robelet, troisième adjoint de la municipalité de Charles Valentin en 1939, se présenta. Le 23 et le 30 septembre 1945, les élections municipales s'organisent et la liste socialiste (SFIO) est élue. « *Dans presque toutes les communes où la SFIO et le PCF étaient candidats, les listes étaient bien distinctes antagonistes, sauf à Petite Synthe où Socialistes et Communistes partaient unis à la bataille (liste d'Unité d'Action Anti-fasciste)* ». Mais il apparaît « *que la campagne du premier tour n'était pas très animée [...] l'heure n'était pas aux passions à caractère politique pour une population trop occupée à résoudre ses problèmes matériels. Peu de réunions publiques furent organisées* » (Oddone, 1978, pp. 27 et 42).

L'année 1946 est marquée par les revendications des milieux économiques. En effet, les composantes nécessaires au développement économique du territoire, sont toujours dans l'attente de financements apparaissant très difficiles à obtenir auprès des ministères. Les conséquences de cette situation s'illustrent avec la montée d'un chômage technique local et d'une demande d'ouvriers spécialisés difficilement satisfaite. Des travailleurs immigré (beaucoup viennent de Belgique) rémunérés avec le peu de crédits disponibles. Il s'agit, alors, d'obtenir des fonds plus importants et de financer des organismes de formation professionnelle. Mais ces besoins s'avèrent laborieux à satisfaire.

Devant l'impuissance du pouvoir local, on commence à penser qu'avec un représentant d'envergure nationale, les enjeux dunkerquois seraient mieux compris. Ainsi, au mois de mai 1947, les dunkerquois se réunissent et manifestent. Le mécontentement était, cependant, d'envergure nationale et, en juin, des manifestations éclatent sur le territoire français, trouvant une expression plus forte dans les régions sinistrées (1800 communes françaises).

C'est donc au sein de cette ambiance sociale pesante que débute, dès la première semaine du mois de septembre 1947, la campagne pour les nouvelles élections municipales de Dunkerque. Ainsi, le syndicat des Dockers soutenu par le PCF avait organisé un "congrès d'études" pour faire campagne pour la défense du port. Mais ce congrès se trouve fortement critiqué, par les autres partis politiques, car il semble prendre des formes idéologiques sur le

thème de "complots contre le port" : «*Le PCF y croyait et dénonçait certains faits suspects : "Pourquoi fallait il se battre incessamment pour obtenir des crédits et pourquoi des capitaux français avait été investis à Anvers ?"*» (Oddone, 1978, p. 69). Le 19 octobre 1947, les élections sont mises en place et la liste socialiste « *de défense des intérêts des sinistrés de Dunkerque et de son port* » de Gustave Robelet est, à nouveau, élue. Patrick Oddone conte l'ambiance de l'époque : «*la campagne fut animée, marquée essentiellement par de violents affrontements verbaux entre les socialistes et le Parti Communiste* » (Oddone, 1978, p. 71).

Le port retrouve petit à petit ses activités qui s'intensifient. En 1949 le trafic équivaut à celui d'avant la guerre. La même année, la première "brique" du chantier de reconstruction de la ville est, enfin, posée.

Six ans plus tard, les Dunkerquois retournent aux urnes en raison de l'échéance de la mandature mais aussi au décès de Gustave Robelet qui survient en 1953. Il s'agit d'une période marquée par des querelles multiples interne au parti socialiste de la SFIO. Ces élections sont très conflictuelles. En effet, les conflits internes et entre partis sont incessantes et fatigantes, la population est lassée (in *La Voix du Nord* du 25 avril 1953). À cette époque, plus de dix mille personnes vivent encore dans les baraquements d'urgence construits après la guerre, les opérations de reconstruction sont très longues et "deux Dunkerque" cohabitent: le *reconstruit*, le *temporaire* et même des zones de bidonvilles accueillant les ouvriers de la reconstruction... (Ratouis, in Nouveau, 2006, p. 35). Les élections s'organisent tout de même et Paul Asseman, représentant la Chambre de Commerce, est élu sans réelle liste et avec des voix de droite et de gauche. « *Dès lors, la chambre de commerce tenait les rennes de la mairie de Dunkerque, poste clé à une époque où la fin de la reconstruction étant assurée, la question du développement économique de la région commence à se poser*» (Oddone, 1978, p. 119).

À la fin des années 1950, la situation politique manque de plus en plus de clarté et est marquée par de plus en plus de représentants politiques et de profonds désaccords.

Il est important, à cette époque, de saisir le rôle influant des associations catholiques, jusqu'au milieu des années 1960. Cette période transitoire construit le développement régional et ces associations mettent en place des espaces de discussions multiples : « *naquit rapidement l'idée de créer un organisme susceptible de regrouper toutes les données économiques et sociologiques de la région dunkerquoise: le Comité dunkerquois d'Études*

économiques et sociales, CDEES [...] en 1955 [...] Administré par un conseil de 30 membres, comprenant des directeurs d'entreprises, des élus, des représentants des entreprises portuaires mais aussi syndicalistes, [...] il centralisait ainsi toutes les données sociologiques et économiques de l'agglomération dunkerquoise. Patronné par la chambre de commerce, la création du CDEES constitua une véritable révolution dans les méthodes de travail, fonctionnaires et administrateurs de l'agglomération [...] communiquèrent désormais les éléments d'information [...] Toutes les études menées [...] débouchèrent sur des réalisations concrètes ou servirent de base à des schémas d'aménagements de la région de Dunkerque. [...] La plupart des problèmes de l'agglomération et des solutions proposées pour remédier au "sous-développement" dunkerquois furent durant les années 1956-1960, davantage débattus dans les associations catholiques que dans les partis politiques. [...] Cependant les partis n'étaient pas délibérément écartés et servaient occasionnellement de relais» (Oddone, 1978, pp. 148 à 153).

À ce moment, la reconstruction de la ville se termine et le développement du port est amorcé avec des projets d'implantations d'activités sidérurgiques et commerciales. Le port connaît alors une croissance exponentielle. Philippe Nouveau (Nouveau, 2006) illustre cette période par l'image du "far-west".

III.7.1.3. Développement industriel et besoin d'intercommunalités

En juillet 1959, en raison du développement industriel et commercial du territoire dunkerquois et de ses alentours (notamment, la commune de Grande-Synthe et de Mardyck), trois syndicats intercommunaux furent créés (sans pour autant restreindre les pouvoirs des communes concernées) afin de gérer le système d'assainissement, l'abattoir intercommunal et le réseau d'eau potable. « *Aucune des communes existantes n'avait un poids suffisant pour résoudre seule les problèmes posés par l'extension industrielle et portuaire* » (Nouveau, 2006, p. 46).

Claude Prouvoyeur (intendant du Lycée communal "Jean Bart" et adjoint de Paul Asseman) et Marc Burnod (fils du responsable de l'édition Dunkerquoise du quotidien *La Voix du Nord*) réfléchissent à la création d'une association pour le "Grand Dunkerque" (effective en 1961) dans l'objectif d'un territoire sans enfermement politique. Ce contexte de

refonte des limites administratives et territoriales entraîne des enjeux et des tensions importantes au sein du pouvoir local.

Suite au décès de Paul Asseman, de nouvelles élections municipales s'organisent en septembre 1966. Claude Prouvoyeur remporte cette élection et devient maire. La liste qu'il représentait était intitulée l'«*Union des Dunkerquois pour le Grand Dunkerque*» (tendance droite).

En 1966, la loi qui autorisait la création des Communautés urbaines de Lyon, Strasbourg, Lille et Bordeaux permet donc de concrétiser l'existence formelle d'un regroupement intercommunal à Dunkerque. Les communes concernées conservent toujours leur pouvoir décisionnel dans de nombreux domaines. Ainsi en 1968, la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) est créée et regroupe, à ce moment, douze communes, (aujourd'hui dix-huit (2012): Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque, Coudekerque-Branche, Craywick, Dunkerque, Grand Fort Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa, Téteghem et Zuydcoote). L'enjeu de cette période est celui du développement d'une "agglomération" et de son renforcement défini dans *Le Livre blanc*. C'est un document produit par la Communauté urbaine travaillant avec le CDEES et l'Agence d'Urbanisme.

Jacques Collache, homme politique notoire de cette époque, connu pour ses qualités propices aux situations de concertation, maire de Rosendaël et vice-président de la CUD, préside le comité contrôlant l'élaboration du "précieux document". "Dunkerque 2000", publié en 1970, définit les orientations du premier Schéma directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU). Y sont soulignés les enjeux territoriaux à débattre, par le président de la CUD de l'époque, Albert Denvers. La tension est intense car les enjeux sont colossaux pour le développement économique. En effet, les grandes industries de l'époque recherchant des territoires idéalement configurés à proximité des mers pour réaliser des exportations et importations les moins coûteuses possibles, étudient avec l'État, les possibilités d'accueil en France. Ces types de sites sont rares et le territoire dunkerquois correspond à ces objectifs. Il s'agit alors de penser un grand site industrielo-portuaire qui s'étend jusque Gravelines et de réfléchir dans le même temps aux partenariats politiques et aux enjeux sociaux. Ainsi, suite à l'appel d'Albert Denvers, de nombreuses rencontres s'organisent avec les acteurs territoriaux. Les principales critiques relatives au "*Livre blanc*" proviennent des communistes, des cégétistes, des partis radicaux... Ceux-ci soulignent la ségrégation est/ouest du territoire en

raison des fortes concentrations et spécialisations spatiales des activités industrielles, ou encore, celle de la vocation d'un port devenu majoritairement industriel en oubliant les enjeux de développement d'un trafic commercial... Roger Gouvert, représentant du Syndicat des Dockers déplorait, de cette manière, le manque d'ambitions diversifiées du port. C'est ainsi que le SDAU a été réajusté.

En 1971, de nouvelles élections municipales s'organisent et c'est l'*« Union des Dunkerquois, pour le grand Dunkerque »* qui est élue avec une majorité écrasante. De nouveau, le pouvoir municipal est géré par l'équipe de Claude Prouvoyeur. Sur le tract électoral, on pouvait lire : *« il est nécessaire d'avoir une administration au service de tous : une mairie ouverte à tous, agissant dans l'intérêt de tous, sans aucun sectarisme, des assemblées consultatives dans chaque mairie annexe du Grand Dunkerque, des commissions extra municipales [...] des comités représentatifs dans tous les quartiers de Dunkerque et Malo associant tous les habitants, à la gestion de leur cité car le développement économique de Dunkerque doit se faire avec et pour les Dunkerquois »*. Cette époque est marquée par les fusions communales et Patrick Oddone explique que le succès électoral de Claude Prouvoyeur tient de la fusion des deux communes (Dunkerque et Malo-les-bains en 1969) mais aussi d'une popularité entretenue par le journal local qu'est *La Voix du Nord*.

Cependant, *« tous les postes clés à la communauté urbaine sont détenus par des socialistes » et se développe « une opposition organisée avec Franck Borotra (Rosendaël), conseiller délégué de la ville de Dunkerque qui anime un groupe dont le but est de limiter les pouvoirs de la Communauté Urbaine un peu trop autonome à leur gré»* (Oddone, 1978, pp. 248 et 260). C'est ainsi qu'en 1971, le Conseil municipal de Dunkerque, propose, la fusion des communes de Rosendaël (1971), Petite Synthe (1972) et Malo-les-bains et une association avec la commune de Mardyck (1980). Ces deux dernières propositions ont été, selon l'expression de Philippe Nouveau (2006), "violemment débattues". Les habitants de Mardyck, craignant la disparition du village, ont fait pression sur leurs élus pour que cette fusion soit progressive. Ainsi le "visage" actuel de la ville reflète ces fusions communales d'il y a plus de quarante ans: Dunkerque, Malo-les-bains, Rosendaël et Petite Synthe constituent les communes, objets d'une "fusion simple", car elles disparaissent en termes de personnalité juridique et de limites spatiales. Les beffrois, églises et adjoints spéciaux en sont les seuls vestiges aujourd'hui. La cinquième commune représentée par Mardyck est une fusion dite "associée". Le régime juridique est différent. Mardyck ne disparaît pas mais un organe

consultatif (la Commission consultative) et le statut d'un maire délégué sont créés. Il s'agit d'un territoire marqué par les activités industrielles et donc percevant une Taxe professionnelle (TP) importante, n'en profitant, cependant, pas vraiment en raison du versement de la majeure partie à l'État. Le montant perçu est proportionnel à l'effectif démographique de la commune. Ce dernier était très faible. La fusion associée avec Dunkerque permit à Mardyck de partager la totalité de la TP, grâce à cette nouvelle entité. Depuis 2004, de nouvelles lois d'intercommunalité ont été adoptées et Dunkerque et Mardyck ne pourront plus effectuer de "fusions simples", car les dispositions requises nécessitent, désormais, une frontière commune (la plage sépare Mardyck et Dunkerque).

III.7.1.4. Crise économique et politiques de proximité

Ainsi à partir de 1972, la ville de Dunkerque compte une population de 80 435 habitants, « *un grand Dunkerque bâti en fonction de données sociologiques et électorales et une Communauté urbaine bien structurée. La bipolarisation électorale s'est inévitablement instaurée sur le plan institutionnel. Situation originale certes, mais qui renferme une source de conflits latents issus de ce partage du pouvoir local*

En 1977 l'équipe de Claude Prouvoyeur est réélue aux élections municipales et la campagne est marquée par le thème lié à la démocratie locale : « *La commune demeure un lieu privilégié de rencontres, du dialogue et de la participation [...] nous voulons favoriser l'animation des quartiers et accentuer la concertation, avec les habitants et avec les groupes et associations qui ont un caractère représentatif* ». Des réalisations sont rappelées : *la construction des centres sociaux des Glacis, du Carré de la Vieille, de la ZAC du Banc vert et des constructions en cours avec les centres sociaux de la rue du Banc vert, de la Tente verte, du Jeu de Mail. [...] La création d'équipements déconcentrés comme les bibliothèques à Malo, Rosendaël, Petite-synthe et dans la ZUP de l'Albeck. [...] L'aide aux comités de quartier et aux syndicats d'initiatives* (in tract électoral de 1977).

S'adressant aux élus dans le bulletin d'information de la Ville de Dunkerque, intitulé "*Le nouveau Conseil municipal*", en avril 1977 (n°123), l'équipe municipale s'exprime ainsi : « *notre légitimité est de savoir rester au contact de la population [...] nous refusons toute appartenance à un système partisan, notre attitude est celle de la tolérance et de l'ouverture [...] Vous devez par votre mandat, vous considérer comme sensibilisés pour assurer le*

dialogue et l'échange qui est à la fois expression spontanée de la population et la transformation des craintes ainsi perçues en proposition d'actions. Votre rôle dans la population est de constituer des résonateurs de prise directe avec les quartiers où vous résidez. L'élu local n'est pas et n'est plus un notable : il est un maillon irremplaçable d'une démocratie de participation qui prend ses racines dans le quotidien et implique le citoyen de plus en plus dans les décisions qui le concerne [...] il faut animer la ville, la cité doit être un lieu de rencontre, de fêtes, de joie, où les hommes mettent en commun leur joie de vivre et d'exister [...] C'est la raison pour laquelle nous souhaitons afin de donner une âme à la cité, de développer, stimuler, des commissions de vie de quartiers, capables par l'animation et la vie de donner aux quartiers vie et personnalité ».

Les aspirations du programme municipal sont liées au contexte national de l'époque, à savoir celui du développement mondial d'une économie néolibérale et du développement de la démocratie participative. Lors de ces élections, sans doute en raison d'une industrialisation rapide, pour la première fois une liste écologique se manifeste : la liste "Ecologie et autogestion pour Dunkerque", on pouvait lire sur le tract, « *la commune c'est le lieu privilégié des relations humaines, sociales et politiques [...] il faut penser l'écologie, et le développement d'une économie et d'une vie à l'échelle humaine* ». Des associations et des mesures de protection de l'environnement se mettent en place.

Est établi le constat d'un échec de la diversification économique du territoire. En effet, profondément marqué par l'industrie, le territoire propose très peu d'emploi féminin et d'activités commerciales. Les ménages ne sont pas aisés et consomment peu. La région risque de s'installer « *dans une spirale d'appauprissement* » (Nouveau, 2006, p. 59). Au début des années 1980, la crise économique frappe les principaux employeurs qui sont les secteurs de la construction navale (fermeture des "chantiers de France") et de la sidérurgie (réduction des effectifs d' "Usinor" et de l'"Usine des Dunes") de l'agglomération dunkerquoise. De cette manière, de nombreuses familles se trouvent en situation de chômage et des friches industrielles et urbaines fantomatiques constituent désormais le paysage local entraînant ça et là de nombreuses démolitions (Lahmini, Gibout et Hellequin, 2008). L'heure est, alors, à la réflexion des modalités de reconversion.

Le gouvernement de l'époque, celui de Laurent Fabius, crée en 1984 quinze pôles de reconversion, dont celui du littoral "Calais-Dunkerque". L'État et la DATAR travaillent, alors, en étroite collaboration avec les acteurs locaux afin d'évaluer et de comprendre

comment mener des réflexions de reconversion du territoire avec les habitants, les travailleurs et les représentants politiques. En 1989, de nouvelles élections municipales se déroulent et l'adversaire socialiste de Claude Prouvoyeur est Michel Delebarre, ancien directeur de cabinet de Pierre Mauroy et maire actuel de Dunkerque. Une page complète est consacrée à "la démocratie participative" dans son programme de 1989 avec l'idée de la mise en place de Conseil de Quartier, d'un Conseil municipal de jeunes et d'institutions de proximité. La liste menée par Claude Prouvoyeur avait, de son côté, présenté un bilan des différents mandats précédents et des préconisations: « *Veillons à préserver l'identité de nos anciennes communes de Malo-les-Bains, Rosendael, Petite-Synthe et la commune de Mardyck, en les associant à l'œuvre de rénovation [...] Il nous faut [...] écouter, être attentifs aux problèmes vécus dans les quartiers* ». L'élection de Michel Delebarre est remportée de seulement cent seize voix par rapport à la liste conduite par l'ancien maire, Claude Prouvoyeur. Sceptique, ce dernier effectue une requête auprès du Conseil d'Etat. Le contentieux n°108939, statué par le Conseil d'Etat, du 5 Mars 1990, invalide l'élection et les Dunkerquois durent retourner aux urnes un an plus tard. Cependant, durant l'année 1989, la nouvelle municipalité a défini avec ses principaux partenaires, des projets, dans le cadre de la Politique de la ville (la rénovation urbaine, le développement social et la citoyenneté) sur des secteurs de Dunkerque (Centre-Sud, Basse Ville, Jeu de Mail, Carré de la Vieille et Banc Vert) afin d'agir sur le désenclavement, la rénovation de l'environnement, la réhabilitation des espaces publics et la création d'instances consultatives... En 1990, les élections municipales sont caractérisées par la mise en scène des mêmes candidats qu'en 1989 et Michel Delebarre est réélu avec environ 18550 suffrages, à peu près 3000 voix de plus que Claude Prouvoyeur (48769 inscrits, 35272 exprimés, maj. Abs de 17636 voix). Dans ses tracts électoraux, il avait établi un bilan depuis 1989 et on pouvait y lire: « *Concernant les thématiques de la politique de la ville et démocratie locale, on assiste en juillet 1989 aux premières réflexions de DSQ et en février 1990 à la mise en place des premiers dispositifs* ». Dans ce climat national de décentralisation et de reconversion économique, les mandats de Michel Delebarre se poursuivent. Il est actuellement le maire de Dunkerque depuis 1989.

Ainsi dès 1989, à Dunkerque, la nouvelle politique municipale tâche de travailler sur les questions liées à la démocratie participative et la décentralisation des institutions, dans les quartiers, en utilisant les outils que la législation nationale propose et en réfléchissant à des créations originales qu'exige le contexte local. Comme nous l'avons détaillé en première partie, cette époque marquée par la décentralisation institutionnelle nationale (1982), fabrique

de nouveaux outils "formels" pour le développement local. De cette manière, il s'agit de construire le développement et la citoyenneté au plan local. Les collectivités locales devinrent pleinement autonomes et responsables de leurs actions politiques. Ainsi l'ancien maire, Claude Prouvoyeur, procédait forcément autrement, en respect du contexte d'action des élus de l'époque, sa méthode se voulait être plus celle d'une démocratie représentative à l'écoute et présente sur le terrain, mais les enjeux pressentis étaient les mêmes (*cf.* les tracts municipaux de l'époque et Sawicki, 1994).

À partir des années 1990, de nombreux projets locaux d'aménagements dunkerquois naissent. C'est l'exemple du projet Neptune qui incarne un projet d'extension, d'aménagement et d'embellissement urbain *via* la mise en valeur de bassins portuaires, la création d'espaces publics, le développement de l'Université du Littoral de la Côte d'Opale (ULCO), la création de commerces, logements, de nouveaux quartiers ("Grand-Large"…), de bureaux. Ce projet prend forme à l'endroit des friches laissées libres par la fermeture des Chantiers de France et s'attache à créer une jonction avec le Centre-ville de Dunkerque. Il incarne également la naissance d'une culture commune d'aménagement local par le partenariat opérationnel de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), la municipalité de Dunkerque, l'Agence d'Urbanisme (AGUR) et la "Société de Développement du Dunkerquois" (S3D), une société d'économie mixte créée par la CUD en 1991. Ce partenariat s'implique alors dans un projet qui constitue l'actualité des aménagements dunkerquois, visant le développement et le dynamisme du cœur de l'agglomération. Ce projet, nommé, "Vision urbaine" est initié entre 2009 et 2010. Les objectifs premiers sont de déployer l'offre de logements, d'accueillir de nouvelles enseignes commerciales, de développer l'accessibilité du centre d'agglomération et de respecter l'aspect historique du centre autour de la place Jean Bart.

Mais la fin des années 2010 est durement touchée par la crise financière mondiale. Pour cette raison, sur le territoire dunkerquois, le groupe pétrolier "Total", implanté sur le site de la raffinerie des Flandres, a annoncé un plan massif de licenciements. L'augmentation brutale du chômage sur le territoire est donc tangible. Enfin à cette même période, la fusion entre Dunkerque, Fort-Mardyck et Saint-Pol-sur-Mer a été annoncée par le préfet du Nord. De cette façon la ville de Dunkerque compte aujourd'hui 94 000 habitants et un Conseil municipal temporaire, en raison des dispositions prévues par les modalités juridiques des fusions de soixante-quatorze membres. Cette période correspond aux conditions prévues de

l'acculturation de la démocratie représentative des différents territoires. En 2014, l'effectif prévu du Conseil municipal sera conforme à l'effectif prévu pour représenter une population de 94 000 habitants (soit 53 élus).

À présent, nous allons détailler les objectifs des politiques de proximité du pouvoir municipal actuel. Il s'agit de comprendre le développement de la décentralisation et de la démocratie participative à Dunkerque, pour enfin, dans un deuxième chapitre comprendre le contexte de développement possible des projets des territoires.

III.7.2. Les outils de l'action publique de démocratie locale depuis 1989

Suite à l'élection de l'équipe de Michel Delebarre, les enjeux de la citoyenneté participative, du développement du travail de la proximité, de la rénovation urbaine et du développement social prennent la forme de dispositifs et d'actions prévues par les cadres de la politique de la ville mais aussi du projet municipal et intercommunal (CUD). Ces dispositifs visent à construire des dialogues et ainsi mettre en tension la démocratie participative et représentative sur l'élaboration de projets sociaux ou d'aménagements. Les principales évolutions qu'ont connues les formes de participation et de représentation de 1989 à aujourd'hui (2012) seront présentées dans les lignes qui vont suivre. Nous ne traiterons, cependant, pas de la vie associative locale de plus cette description n'est pas exhaustive, elle permet surtout de parcourir les principales étapes des conditions et outils de la démocratie locale à Dunkerque. Nos sources sont celles de la communication municipale (*La démocratie locale à Dunkerque*, 2008) mais proviennent aussi de travaux plus historiques (Taveau, 2008, DTVQ, 2010).

III.7.2.1. Les mairies de quartier

Tout d'abord, nous présentons les mairies de quartier. Leurs pouvoirs d'actions se développent en raison de la volonté municipale de développer les politiques de proximité, sur le territoire dunkerquois. Ce mouvement débute en 1990 autour des hôtels de ville des anciennes communes (rappelons que leur fusion avec Dunkerque eu lieu au début des années 1970): Malo-les bains, Petite-Synthe, Rosendael et Dunkerque-centre mais aussi à Dunkerque-Sud (entité créée dans le cadre de la politique de la ville (DSQ)). Dunkerque-

centre, en raison de sa grande proximité avec l'hôtel de ville central, se voit dotée d'une antenne de quartier en 1995. Auparavant, le travail des techniciens locaux était de type déconcentré en raison des configurations administratives de l'époque. Concrètement, cette organisation ne valorisait ni les compétences et la responsabilité des techniciens, ni celle des habitants.

Ainsi, la création des mairies de quartier a, sous cette angle, développé les "métiers de proximité", un dialogue de meilleure qualité avec les quartiers et l'émergence de thématiques infra-territoriales. Les mairies de quartier ont pour mission le développement de leur territoire d'action en animant, écoutant les expressions locales, élaborant des réponses aux citoyens, organisant la concertation et la mise en débat de points spécifiques liés à l'application du projet de territoire... Ces missions visent donc aussi l'animation technique des conseils de quartiers.

Quant à la ville de Mardyck qui devient commune associée à Dunkerque, au début des années 1980, la mairie de Mardyck assure les missions administratives et sociales (elle gère le Centre communal d'Actions sociales, CCAS), apporte un soutien à la vie associative et festive, gère les équipements municipaux (piscine, salle de sport, école, salle des fêtes, terrains de sport...), entretient les espaces verts... Un maire délégué est choisi par le Conseil municipal de Dunkerque pour représenter le village et exercer les fonctions d'officier d'état-civil et de police judiciaire.

III.7.2.2. Des conseils de quartiers-communaux

Dans le même temps, plus précisément à partir de 1991-1992, sont créés cinq Conseils de Quartier correspondant aux cinq quartiers de l'époque. Il s'agit d'associer des habitants engagés dans le développement du quartier. Chaque Conseil de Quartier dunkerquois est composés de trente cinq habitants ou d'usagers du quartier, sept sont désignés par le maire et vingt-huit autres par les groupes politiques qui composent le Conseil municipal. Le Conseil de Quartier est présidé par un élu, l'adjoint spécial ou de quartier. Cependant, la délimitation des pouvoirs d'actions des habitants associés constitue l'actualité de questions régulièrement soulevées dans le cadre d'une réflexion plus nationale relative au fonctionnement des conseils de quartiers (Cervellati, Scannavini et De Angelis, 1981). Plus précisément, le rôle des habitants est de formuler des avis sur les projets municipaux. Il s'agit pour les membres, de

ces Conseils, de tenir un rôle de "relais" politique entre les habitants et le Conseil municipal. L'espace d'action est délimité par les frontières administratives du quartier, les séances ne sont pas publiques, et le règlement intérieur est voté par le Conseil municipal.

Pour les communes associées, une Commission consultative, mise en place lors de l'association communale, occupe une fonction similaire à celle des conseils communaux. Elle se saisit de toutes les affaires intéressant directement la population ou le territoire de la commune associée, établissant ainsi les propositions nécessaires au Conseil municipal de Dunkerque. Elle est, également, consultée et est chargée de veiller au bon fonctionnement des équipements et services publics. Elle est présidée par le maire délégué, composée des conseillers municipaux domiciliés sur le territoire de Mardyck, complétée de trois membres, domiciliés à Mardyck et choisis par le maire de Dunkerque. À partir de 1990, six membres supplémentaires sont choisis et élus au suffrage universel par la population de Mardyck. Ils sont désignés par le Conseil municipal, proportionnellement aux listes représentées. Cette Commission traite de toutes les affaires intéressant la population ou le territoire de Mardyck.

À partir de 1995, les Conseils de quartiers s'appellent des "Conseils communaux" (CC). L'appellation a pour objectif d'échapper à la confusion de l'appellation "quartier" qui, dans les représentations sociales des dunkerquois désigne les îlots de vie (territoires infra-quartiers). Conformément aux attentes des habitants, ces évolutions étaient nécessaires. Ainsi, les membres du Conseil communal (CC) sont appelés "délégués communaux" (DC). Il s'agit toujours de membres nommés par le maire et les partis politiques ou associations au *pro rata* des groupes composant le Conseil municipal. Les séances du Conseil communal deviennent publiques, la presse est invitée et les délégués communaux (DC) ont la possibilité de s'associer à d'autres travaux et aux différents groupes de travail qui peuvent avoir lieu sur le quartier. En ce sens les dispositifs ne sont pas cloisonnés car le Conseil communal doit rendre compte de la vie du quartier.

Ces Conseils de quartier communiquent leurs rendez-vous grâce à *La Lettre des Conseils communaux* de la Ville de Dunkerque qui est distribuée dans la boîte aux lettres des habitants des quartiers. En 2006 "Dunkerque Magazine", publié par le service de communication municipale, s'organise pour rendre compte des travaux des Conseils communaux afin de permettre aux habitants en mettre en place un regard sur les quartiers dans la ville. De cette manière, le supplément "*Dunkerque quartiers*" est créé.

La municipalité poursuivant son travail de réflexion des dispositifs de territorialisation pour construire des éléments d'action collective va agir aussi sur le plan des ressources financières. Des enveloppes sont mises en place afin de soutenir les initiatives locales :

- d'abord en 1990, la Région du Nord-Pas-de Calais, dans le cadre de la politique de la ville, créé le "Fonds de Participation des Habitants" (FPH). L'objectif est de favoriser le développement de la démocratie locale par un cofinancement Ville et Région aux procédures rapides et simplifiées de projets collectifs d'initiative locale. Les territoires, concernés par les FPH, sont donc ceux inscrits au contrat de ville. Le montant annuel est de 22 870 € et il est géré par une commission réunissant des délégués communaux des trois quartiers concernés par le contrat de ville : Dunkerque-sud, Petite-Synthe et Dunkerque-centre ;
- à partir de 1993, l'expérience du FPH a enrichi les autres quartiers dunkerquois sous l'appellation "Fonds d'Initiative Quartier" (FIQ). L'enveloppe est d'un montant annuel de 7 600€ par quartier. Il existe donc soit un FPH, soit un FIQ sur un quartier. Tout dépend du périmètre concerné par les dispositifs prévus des politiques publiques ;
- en 1996, une enveloppe de financements d'actions (aménagements etc.) sur l'espace public de proximité est mise en place par la Ville. Elle est, aujourd'hui (2012) portée à 80 000€ par quartier et permet la matérialisation de plusieurs projets de proximité.

Au sujet des formes de travail adoptées des Conseils communaux, elles sont, à partir de 1995, organisées en commissions thématiques et permettent de faire force de propositions en séance plénière. Plus précisément il s'agit de travailler en petit groupe. Le cadre est donc plus convivial et peut hybrider les traditionnelles catégories d'acteurs (délégués communaux/habitants, techniciens et élus). Certaines commissions gèrent les budgets alloués (FPH/FIQ/"Cadre de vie et environnement"), d'autres travaillent sur des thématiques liées aux questions des habitants ou aux problématiques du quartier.

Enfin à partir de 1997, les Conseils communaux visent l'articulation avec d'autres niveaux de l'action publique (agglomération, ville, les îlots de vie) afin de développer plus de cohérence du projet du territoire municipal. Ainsi les délégués communaux, par la multiplication de l'expérience des territoires et de formations de sensibilisation (coordonnées par la Direction des Territoires de la Ville de Dunkerque) sont censés s'initier à des enjeux et des projets relevant d'échelles et de territoires toujours plus variés. Le "travail de proximité"

c'est, en effet, le développement de ce champ d'action et, ainsi, de l'évolution des modalités d'implication des acteurs.

III.7.2.3. Les cadres de la "participation directe" : des ateliers et des rencontres

Ainsi, le cadre de la politique de la ville a permis de construire des démarches expérimentales pour ensuite tenter un transfert et un ajustement à d'autres quartiers, c'est le cas des FPH et des FIQ que nous avons évoqué plus haut. De la même façon et en lien avec les orientations politiques municipales, des cadres de participation ouverts à tous les habitants ont été créés tandis que d'autres ont tenté d'intéresser des "catégories" plus "invisibles" et "instables". C'est ce que nous allons développer dans ce point.

En 1994, dans le cadre de la politique de la ville, un Atelier Populaire d'Urbanisme est expérimenté (APU) sur le secteur du "Carré de la Vieille" (Dunkerque-sud). Il est co-anime par des équipements, des acteurs sociaux locaux et la mission DSU. À partir de 1999, un "Atelier de Travail urbain" (ATU) et un "Atelier de Travail Urbain de Proximité" (ATUP) en 2000 à Rosendaël, sur le territoire de la "Tente verte" sont créés et animés par l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque (AGUR). L'objet de ces ateliers a été d'associer les habitants à l'élaboration des projets urbains liés à leur cadre de vie. Ils furent des lieux d'acculturation. Il s'agissait surtout d'être informé, de dialoguer avec des acteurs multiples et de pouvoir proposer des questions ponctuelles ou des solutions rapides sur le devenir physique des quartiers mais la question sociale n'est pas traitée.

Sur ce modèle, le dispositif s'est généralisé avec des tentatives d'élargissement social. Ainsi, en 2002, des Ateliers de Vie de Quartier (AVQ) sont mis en place. La préoccupation est plus large que les ATUP. On ne s'occupe plus seulement de l'urbain mais aussi de problématiques plus sociales (l'insécurité, le vivre-ensemble, l'associatif...). On traite du quotidien mais aussi de projets d'avenir, souvent il s'agit de projets de rénovation urbaine et sociale. En 2003, l'Atelier de Vie de Quartier (AVQ) de "Soubise" du quartier de Dunkerque-centre est mis en place, en 2005 celui de la "Basse Ville" du quartier de Dunkerque-Sud, celui de "St Nicolas" et "Banc vert" du quartier de Petite-Synthe et enfin celui du "Jeu de mail"/"Carré de la vieille" en 2006.

Le cadre proposé des réunions publiques est, également, important puisqu'elles sont nombreuses à s'organiser. Systématiquement, lorsqu'une problématique est exprimée elles sont organisées par des élus et techniciens des institutions publiques. Depuis 2006, de plus en plus de réunions de ce type prennent une dimension intercommunale.

Également, en 2002 et en 2003, eurent lieu des "Forums Jeunes", conçus en partenariat avec les institutions locales, dans le cadre d'une opération lancé par la ville "Dunkerque, bouge avec ta jeunesse". Ces temps visent à la rencontre, dans les quartiers, de jeunes, d'élus et des acteurs des services municipaux. Le cadre vise des échanges conviviaux, festifs, culturels et de débats d'idées. Plus de 400 jeunes, de 15 à 25 ans, ont ainsi été rencontrés. De cette manière, ont été identifiés et formalisés en 2004 des "relais-jeunes": il s'agit d'une personnalité "jeune" ayant pour mission d'établir un relais avec les élus afin de permettre aux jeunes des quartiers de participer aux projets municipaux, par l'expression d'attentes et de projets. L'engagement est généralement de deux ou trois ans. Il s'agit aussi de favoriser des échanges et des débats avec la population adolescente des territoires locaux. L'objectif est de co-construire des axes et des actions de la politique jeunesse municipale. Par exemple, les relais-jeunes avec le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) animent le "café citoyen" (débats de sujets qui touchent cette génération). Ces relais-jeunes, représentants des quartiers, sont accompagnés par des relais-jeunes spécialisés dans un domaine. En 2007, une démarche d'accompagnement, de la part de la Ville, a été initiée pour favoriser la rencontre entre les relais-jeunes et les délégués communaux.

En 1994, des Conseils municipaux d'Enfants (CME), en partenariat avec l'éducation nationale, se mettent en place. Dans cette optique, il s'agit de donner aux élèves de classes de CM1 et CM2, les moyens de s'exprimer, d'être écoutés, d'agir et de faire les premiers pas d'un apprentissage à la citoyenneté. Organisé à l'origine dans chaque quartier, le CME est aujourd'hui unique et compte cent cinquante membres élus pour deux ans au sein de leur classe scolaire. Ils se répartissent dans des commissions qui traitent de thèmes différents tels que "l'Europe", "les personnes âgées", "l'enfance maltraitée", "l'environnement"… Certaines actions se mettent en place comme "les poubelles ludiques" sur la plage à Malo-les-Bains, "les seize statues" représentant les pays de l'UE, " l'arrivée de l'Euro" avec la conception d'un livret explicatif du passage à l'Euro etc.

III.7.2.4. Des maisons de quartier

Avant 1993, les centres sociaux dunkerquois étaient, uniquement, dans les quartiers d'habitats sociaux (selon les critères établis par la Caisse d'Allocation familiale, CAF). Ces lieux offraient de multiples services aux habitants tels les crèches, les garderies, les centres de loisirs... Ils proposaient également des permanences de travailleurs sociaux, des activités éducatives et de loisirs intergénérationnelles animées par des bénévoles ou des animateurs, et, mettaient à disposition des salles pour les associations locales. À cette époque, les centres existent au nombre d'une dizaine et sont gérés par l'"Association dunkerquoise de gestion des équipements sociaux", l'ADuGES.

De 1993 et jusqu'en 1997, à Dunkerque, ils se transforment progressivement en "maison de quartier". L'enjeu est qu'ils s'ouvrent davantage au quartier et donc, au quotidien des habitants à travers l'écriture d'un projet local de développement : "le projet social". De la sorte, il est question, de contribuer au processus de transformation des services publics vers plus de proximité pour une action publique adaptée à un développement local soutenu : les maisons de quartier contribuent ainsi, aux dynamiques territoriales. Ce processus est copiloté par la Ville de Dunkerque et l'ADuGES. Depuis 1993, cette association est, du même coup, reconnue d'"éducation populaire" et est affiliée à la Fédération des Centres sociaux et culturels du Nord de la France (FCSCN). En raison de la composition de ses sources de financements et « *de la composition du pouvoir politique local fortement représenté au sein de son conseil d'administration, elle constitue un quasi service municipal* » (Lafaye et Flanquart, 2002, p. 29). Comme le rappelle Marylise Bresson (Bresson, 2002, p. 116) le coût de la gestion des projets sociaux explique l' « *impossible indépendance associative [...] aux pouvoirs publics* ». Ils dépendent des financements et des orientations des politiques publiques en cours.

Une première phase est alors engagée. Il s'agit de lancer la démarche de transformation des centres sociaux en maisons de quartier. Sont alors organisées des réunions d'habitants. Elles sont présidées par le maire ou un de ses adjoints de quartier ainsi que le président de l'ADuGES. Des Commissions thématiques (cadre de vie, environnement, solidarité/vie sociale, jeunesse) sont mises en place pour réfléchir et construire des sujets liés aux habitants. Puis se mettent en place, les futurs axes d'un travail concertatif en maison de quartier, lors de réunions, appelée "Assemblée générale" (maire, président de l'ADuGES, habitants). Les travaux en commission sont restitués, les débats s'engagent et les partenariats

se définissent. Une charte est alors élaborée pour lier le maire, le président de l'ADuGES, les habitants et les associations. Les maisons de quartier sont inaugurées et on trouve au sein des maisons de quartier de nombreux services publics de proximité comme, par exemple, les Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour les enfants et adolescents, les actions éducatives périscolaires, les structures d'accueil de la Petite Enfance (garderie, crèches...), un service de Protection maternelle infantile (PMI), des permanences d'agents de services publics de la CAF ou du service d'action sociale du Conseil général, des permanences pour aider aux démarches administratives etc.

À partir de 1997, une deuxième phase s'amorce. Ainsi en 1998, l'ADuGES réaffirme ses objectifs de développement local en votant de nouveaux statuts qui vont :

- conforter la volonté au sein de chaque maison de quartier de travailler un "projet" en concertation avec tous les acteurs (habitants, agents du service publics (Ville, CAF, Conseil Général...), élus et autres représentants). Il s'agit de mieux agir sur les questions que soulèvent la vie quotidienne et la qualité de vie des habitants en développant des conditions partenariales favorables afin de mieux construire les projets de développement social.
- redéfinir le rôle et la composition des instances des maisons de quartier ;
- créer un "Conseil de maison de quartier" pour la mise en œuvre et le suivi du "projet de la maison de quartier" ;
- créer un "Conseil d'animation" pour agir tel l'organe exécutif du Conseil de maison de quartier ;
- mettre en place une Assemblée générale une fois par an afin de réunir tous les acteurs de la proximité pour travailler sur "le projet de maison de quartier". Ainsi, en 1999, chaque maison de quartier tient sa première Assemblée générale avec les habitants et les partenaires.

À partir de 2000, l'ADuGES souhaitant transiter du statut de "gestionnaire" vers celui de "développeur" des dynamiques locales, il est nécessaire de territorialiser les projets au sein de chaque maison de quartier. L'objectif est de créer plus de liens avec les habitants et les dispositifs de démocratie participative et représentative. Il s'agit de développer des territoires grâce aux outils de la démocratie locale. Ainsi, la Ville, l'ADuGES, la Fédération des Centres

Sociaux du Nord, la CAF et le Conseil Général initient une démarche partenariale afin d'accompagner (dans le cadre des agréments "centres sociaux" par la CAF) l'amélioration de la "qualité" des projets des maisons de quartier (participation, pragmatismes territoriaux, modalités partenariales et associatives). Une première convention (2000-2006) est rédigée et signée entre les différents partenaires. Elle s'intitule *« Projets de maison de quartier et développement social local : mise en œuvre d'une démarche d'accompagnement partenarial à Dunkerque »*. Sous la présidence de la première adjointe au maire, de l'époque, en charge de la démocratie locale et de Dunkerque-centre, le comité de pilotage est installé en novembre 2001 (Ville, ADuGES, CAF, Conseil Général, FCSCN). Une expérimentation de ce cadre d'action est menée avec six maisons de quartiers situées sur les territoires du contrat de ville/GPV. Il s'agit des maisons de quartier du Banc vert, du Carré de la Vieille, de l'île Jeanty, du Jeu de Mail, de Soubise, de la Basse-ville afin de les accompagner dans l'élaboration de leur projet. Cet accompagnement vise à l'apprentissage du travail en situation se voulant de "concertation" (reconnaissance des compétences et des initiatives habitantes, articulation des échelles territoriales, coordination des intérêts des différents acteurs...). Chaque maison de quartier doit élaborer alors un "projet de développement social" afin de formuler des valeurs et actions collectives futures. Initié dans le cadre de la "convention-cadre", les maisons de quartier constituent, à cette occasion, un "groupe-projet". Celui-ci associe l'équipe technique de la maison de quartier et les habitants qui ont envie de travailler sur le projet d'action. Dans le même temps, l'ADuGES et la Fédération des Centres sociaux du Nord (FDCSN) mettent en place une nouvelle instance qui vise à la formation des présidents des Conseils de maison de quartier (des habitants) pour les accompagner dans leur nouvelle fonction.

À partir de 2007 (à 2012), une nouvelle convention cadre, enrichie des enseignements de la première et de ses expérimentations, est transférée aux autres quartiers et à l'ensemble des maisons de quartiers de Dunkerque. Cette démarche partenariale permet de créer des conditions plus favorables aux dynamiques de la démocratie locale. Il s'agit de pérenniser et maintenir les énergies déployées jusque là. La création et le développement des maisons de quartier a permis, en effet, d'améliorer les "relais" du projet de territoire communal : en terme de qualités des moyens de participation citoyenne proposés mais aussi en terme de présence physique et de compétences des acteurs (évolution des missions et rôles des techniciens de la Direction des territoires et de la vie de quartier (DTVQ), des techniciens des mairies de quartiers et des maisons de quartier, des élus des habitants impliqués etc.). De plus, à partir de

2000, deux équipements ont vu le jour sur des territoires dénués de la présence d'interlocuteurs publics : Rosendael-centre et Soubise à Dunkerque-centre. Un troisième est, actuellement, en projet de construction sur le dernier né des îlots de Dunkerque-centre : "Grand-large". Dans cet esprit, une maison de village a, également, été créée à Mardyck en 2000. Les territoires d'action des maisons de quartiers sont mieux compris, le dialogue avec les habitants s'améliore (participation et formation citoyenne), l'articulation avec les autres échelles, instances, acteurs et dispositifs de la démocratie locale se développe, les projets se précisent et se multiplient. Bref, il semble que des cultures se construisent et en particulier à l'échelle d'un quartier.

III.7.2.5. Le champ d'action intercommunal

Le Conseil de Développement durable (CDD), prévu par la loi Voynet, associé à la Commission consultative des Services publics locaux (CCSPL) est l'instance qui permet d'impliquer les différentes composantes de la société civile à l'échelle des délibérations intercommunales que gèrent la communauté urbaine. Les membres (une centaine, représentants les citoyens et des groupes de citoyens du territoire communautaire) sont impliqués sur les questions de citoyenneté et de développement équilibré des territoires au sein de plusieurs groupes : emploi et développement économique, enjeux urbains et habitat, qualité de la vie et vie associative, service au public... Quant à la Commission consultative des Services publics locaux, elle permet aux usagers des services publics d'obtenir des informations sur le fonctionnement des services publics et de pouvoir être consultés sur certaines mesures relatives de fonctionnement du service public. Il est possible d'émettre des propositions pour adapter les actions aux demandes.

III.7.2.6. La démocratie représentative

Du côté de la démocratie représentative, l'équipe municipale de Dunkerque est composée d'élus thématiques et d'élus de quartier. Les sujets discutés au Conseil municipal ont été examinés au préalable au sein des neuf commissions spécialisées chacune représentée par un élu thématique ("habitat et urbanisme", "environnement et écologie urbaine", "éducation jeunesse et sport", "culture", "animation", "fêtes et cérémonies", "tourisme, économie et commerce", "affaires sociales, logement, insertion et santé», "démocratie,

territoire et vie de quartier", "finances, budget et administration générale") tandis que chaque quartier est représenté par un ou plusieurs élus au sein du Conseil municipal.

À l'échelle de l'agglomération avec la Communauté urbaine, existe le Conseil communautaire. Cette instance doit dialoguer avec le Conseil de développement durable. Le premier est composé de quatre-vingt membres désignés par les Conseils municipaux des communes du territoire désigné de la Communauté urbaine. Le nombre de sièges occupés est proportionnel au nombre d'habitants des communes. Dans ce cadre il s'agit de désigner le président, les vice-présidents et les conseillers de la Communauté urbaine, mais aussi de délibérer sur des actions relevant des compétences communautaires, préalablement discuté en commissions (environnement, service public, économie et attractivité du territoire, cohésion sociale, cohérence territoriale et urbanisme, ressources et administration générale). La CUD rend compte de ses activités et actions auprès des Conseils municipaux de chaque commune-membre. Les séances publiques du Conseil communautaire sont ouvertes à tous.

Aujourd'hui, la ville de Dunkerque est la ville-centre d'une Communauté urbaine de plus de 198 000 habitants. La population de Dunkerque est composée d'environ 94 000 habitants. Le taux d'activité est de 67, 6% dont 11, 2% de demandeurs d'emploi. Les plus nombreux en activité sont les ouvriers, les professions intermédiaires et les employés (INSEE, 2008). Dunkerque comporte six quartiers et de deux communes associées : Dunkerque-centre, Rosendaël, Glacis-victoire, Malo-les-Bains, Petite-Synthe, Dunkerque-sud et les communes associées de Mardyck et de Saint-Pol-sur-Mer. Ces quartiers se composent d'une population comprise entre 4 000 à 18 000 habitants, d'un Conseil communal et d'une Commission consultative pour Mardyck. Chaque quartier accueille une mairie de quartier et plusieurs îlots de vie composés de 1000 à 5000 habitants. Certains "îlots de vie" accueillent une maison de quartier. Les maisons de quartier se revendiquent, aujourd'hui, comme des espaces de services publics, de convivialité, d'échanges et d'actions au plus proche des habitants du quartier dans lequel elles sont "implantées". Leur rôle est de développer la sociabilité, la citoyenneté et des projets territoriaux en lien avec les acteurs et dispositifs de la démocratie locale.

Conclusion du chapitre 7

À travers ce parcours de l'histoire et de la géographie, de la démographie et du développement économique et politique de la ville de Dunkerque, on remarque plusieurs caractéristiques essentielles : tout d'abord, cette ville se présente comme un territoire où les enjeux se sont toujours profondément mêlés à ceux plus nationaux (géostratégies politiques, développement commerce extérieur, de l'économie industrielle, de la consommation de masse etc.). Du même coup, cette ville a régulièrement fait l'objet de destructions et d'occupations. Les personnalités et responsables du développement local occupaient, très logiquement, une profession liée à ces enjeux (corsaires, armateurs, négociants, entrepreneur du tourisme balnéaire, de l'industrie, etc.). Le pouvoir municipal était incarné par celui de la chambre de commerce. Cependant, à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, des rapports de force, sur le plan politique, se sont intensifiés en même temps que le peuplement de la ville qui s'est développé avec la reconstruction et les objectifs du développement industriel. Des représentants de sinistrés de la guerre, de travailleurs de l'industrie, du commerce portuaire etc. ont progressivement intégré la vie politique locale. Ils étaient, pour la plupart, de tendance politique de gauche. Les leaders politiques ont participé, à partir de cette période, à la co-construction d'un "grand Dunkerque" pour le développement économique du port en fonction des intérêts sociaux et environnementaux. Une culture commune, à cette échelle, s'est donc développée avec la création de la Communauté urbaine de Dunkerque. En même temps, avec la crise économique des années 1970, et celle, plus récente, qui touche le secteur financier, l'éloignement entre les enjeux politiques représentés et les situations quotidiennes des habitants devient problématique. Pour cette raison, le contexte politique mondial et national fabrique depuis plus d'une trentaine d'années, des plans d'ajustements économiques où les politiques de proximité sont à l'honneur. Les politiques publiques actuelles (développement social, entrepreneurial, mixité sociale...) visent à plus d'autonomies et d'initiatives individuelles. L'équipe municipale actuelle tente de traduire localement des objectifs nationaux de décentralisation politique et réglementaire pour le développement des territoires et de la citoyenneté mais aussi de faire émerger de nouvelles politiques publiques en relations avec les problématiques plus territoriales à Dunkerque. De cette manière, tout un arsenal d'outils de "développement de la proximité" a été déployé depuis une vingtaine d'années. Il s'agit de construire des politiques "légitimes" et donc soutenues par les citoyens. Nous avons vu que ces objectifs s'incarnent dans l'histoire et les dynamiques des dispositifs de la démocratie locale. Nous allons tenter de comprendre, à présent, leur fonctionnement plus

empirique car les objectifs sont séduisants mais la mise en pratique permet de mieux saisir leur effectivité réelle et d'en construire les critiques (Frère, dir., 2012 ; Chambon, Gibout et Zwarterook, 2011).

CHAPITRE 8. EXPLORATION DU PROCESSUS "SOUBISE"

« *Nous existons à travers ces liens que nous tissons avec les autres* » (Maestre, 2002, p. 170)

Pour mener ces objectifs de compréhension de la démocratie participative à Dunkerque, nous avons exploré "un processus" territorial. Nous allons, dans un premier temps, assoir la méthode de cette enquête, puis nous présenterons notre objet de recherche et son articulation avec la démocratie représentative, la "figuration du politique".

III.8.1. La démarche méthodologique

L'exploration menée se décompose en trois temps : une phase exploratoire du fonctionnement actuel de la démocratie locale à Dunkerque, l'enquête sur la construction de l'aménagement de la place du palais de justice enfin l'histoire et le repérage des dynamiques du projet social de la maison de quartier de "Soubise".

III.8.1.1. L'articulation de la démocratie locale à Dunkerque

L'objet de recherche, au début du contrat CIFRE avec la commune de Dunkerque, est la compréhension de la démocratie locale à Dunkerque. Plus particulièrement, le rôle des dispositifs de participation proposés par la municipalité et leur articulation avec la démocratie représentative. Pour mener ce travail nous nous sommes donc intéressé, par observations, présences et prises de notes, aux différents lieux des choix et des instances de décisions municipales: Ateliers de Vie de Quartier (AVQ), travaux en commissions et séances plénières des Conseils communaux, réunions diverses de groupes de travail, de services, Atelier de Travail urbain de Proximité, commissions en Maisons de Quartier, Conseils municipaux etc. L'objectif était de comprendre ce qui se passait au sein de ces dispositifs. Comment l'offre institutionnelle de participation fonctionne-t-elle et comment s'articule, plus globalement, la démocratie locale? Rapidement, tout en se posant de multiples questions d'ordre conceptuel relatives à une "définition" de la démocratie locale et de sa terminologie, nous nous sommes aperçu que tenter de comprendre les raisons des thèmes des discussions proposés et les personnes présentes aux rendez vous organisés ne fournissait guère d'éléments plus tangibles.

Nous restions "à la marge", semble t-il, des processus de constructions territoriales à l'œuvre. Tout se passait comme si nous n'étions que sur la "scène éclairée". Ces univers d'échanges semblaient relever de processus plus complexes, plus longs et plus "confus". Évoquer les dispositifs de démocratie locale dunkerquois c'est donc comprendre leur articulation autour d'un objet particulier. Il nous fallait trouver un "cas partagé" entre les différents acteurs d'un territoire afin de comprendre, précisément une histoire particulière où ces dispositifs étaient impliqués...

III.8.1.2. L'histoire de l'aménagement de la place du Palais de justice

Le choix s'est donc porté sur l'"aménagement de la place du Palais de Justice" de l'îlot de vie "Soubise". Cette expérience avait été célébrée, lors de son inauguration en 2008, comme un "processus de participation des habitants" ("Les habitants du quartier Soubise réaménagent la place du palais de justice", *La voix du Nord*, 29 mars 2007 ; "Le fruit d'une démarche citoyenne", *Le phare*, 26 avril 2007). Il s'agit donc d'une expérience qui "dynamisait" à l'époque l'espace public. Les techniciens de la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier de la Ville nous avaient proposé plusieurs cas (un Atelier de Vie de Quartier à Dunkerque-sud, un Atelier de Travail Urbain de Proximité à Rosendael, le projet social de la maison de quartier de Soubise etc.). Nous avons choisi le réaménagement de la place du Palais de justice car ce cas considéré démocratique était médiatisé et visible au sein de l'espace public et appartenait au quartier de Dunkerque-centre lié à l'îlot de la maison de quartier de Soubise. De ce point de vue, il semblait intéressant de mieux comprendre la méthodologie d'association des habitants liée au réaménagement de cette place et les liens existants avec le projet social de la maison de quartier.

Nous avons alors consulté la "littérature" produite et liée à cet événement (comptes-rendus divers, études...). Nous avons aussi rencontré l'équipe technique impliquée. Il s'agit de la première phase des entretiens. L'objet était, à ce moment, de comprendre la participation des habitants. Cet aménagement, dont le cahier des charges a été coécrit par les habitants et des techniciens, est, effectivement, constitutif du travail qu'est "le projet social de la maison de quartier de Soubise". En effet, en écrivant l'histoire, grâce au discours des acteurs rencontrés, il semble que les habitants se sont clairement "sentis" acteurs de cet aménagement et que plusieurs dimensions relevant du champ de la construction du lien social, sont apparues déterminantes pour expliquer l'émergence de cet objet collectif qu'est la place du palais de

justice. Cette évolution peut se définir par « *une suite continue d'opérations constituant la manière de fabriquer ou de faire quelque chose* » (Le Petit Larousse, 2008, p. 823). C'est la définition d'un processus et cela fait référence au "projet Soubise", coordonné par la maison de quartier. Les dynamiques générées expliquent la "vie" qui anime certains dispositifs de démocratie participative que la municipalité a mis en place. Ce projet s'est construit collectivement suite aux constats faits des techniciens et de l'élu en charge de la démocratie locale de l'époque, à la fin des années 1990, d'un impossible dialogue avec les institutions publiques. Une étude (Etude-action du CRESGE/EFAS) a donc été lancée pour mieux comprendre le territoire d'action actuel de la maison de quartier de Soubise. Ce projet ayant débuté en 2000 a fabriqué des dynamiques sociales et y apparaît le rôle indiscutable de la démocratie représentative et des outils municipaux de proximité, en termes d'écoute et de compréhension des logiques locales.

III.8.1.3. Le projet social de la maison de quartier de "Soubise"

Cette initiative d'aménagement correspond aux projets structurant les axes de développement de la maison de quartier du territoire, "le projet social". Les valeurs collectives du projet social de la maison de quartier sont apparues incontournables pour comprendre mieux saisir les aménagements publics et événements publics visibles sur le territoire d'action de la maison de quartier. Notons que cette maison de quartier est la seule sur le territoire communal, liée à l'émergence d'aménagements urbains.

Nous avons donc refait des entretiens, cette fois auprès des "habitants" impliqués dans le projet social. Ils ont été identifiés, dans plusieurs discours d'entretiens préalables, ceux des techniciens. Ils représentent un "noyau dur" de la construction du projet social de la maison de quartier (le "groupe projet"). Nous avons, également, réalisé un entretien avec l'élu délégué au territoire de "Soubise/Gare" de 2001 à 2008.

Ces entretiens se sont déroulés en maison de quartier, chez eux, à la maison de la recherche de Dunkerque ou à la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier, la DTVQ. Rappelons que la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier désigne un service municipal délégué à la question du développement de la démocratie locale. Plus précisément, il s'agit pour les techniciens d'articuler les outils, dynamiques et projets de démocratie locale des quartiers et îlots avec le projet de territoire qui renvoie au projet municipal. Cette instance

a pour mission la gestion des tensions qui s'opèrent dans ce cadre afin de concevoir un projet de territoire vivant et donc pragmatique.

Ces entretiens ont donc été effectués de manière très exploratoire, afin de connaître l'évolution, le vécu, les missions, les motivations et les rôles de chacun relatifs à cette histoire de "Soubise" (*cf. annexes 13* pour un tableau récapitulatif).

Également nous étions présent lors de certains événements coordonnés par la maison de quartier (présence à la fête liée au quartier de Bois Blanc à Lille en mai 2008, fêtes du quartier de Soubise en juin 2008, 2009 et 2010, AVQ divers). Nous avons, également, utilisé ces observations.

Comme nous l'avions précisé plus haut, nous nous sommes outillé des documents divers relatifs à la construction de ce processus : projets sociaux de la maison de quartier, comptes rendus de réunions internes, publiques, discours d'élus, projets municipaux, travaux d'expertises, enquêtes diverses etc. Nous avons, ainsi, réalisé que les documents de compte-rendu étaient fidèles aux discours des habitants impliqués et à nos observations faites lors de rencontres.

Nous avons enquêté également sur la chorale de "Soubise". Cette chorale est née grâce aux activités proposées par le projet social et implique une quinzaine de participants, animant et racontant le quartier. À la lueur de trois entretiens, il semblait essentiel d'en comprendre l'histoire. À cette occasion nous avons effectué deux entretiens. Le premier avec la directrice de la maison de quartier et le deuxième avec le chef de chœurs pour comprendre l'histoire et le fonctionnement de cette chorale. Nous avons également observé deux répétitions et fait circuler un questionnaire auprès de quatorze de la quinzaine de membres régulièrement présents.

Ainsi, au total, dix-sept entretiens ont été effectués (*cf. annexe 13*) et nous utiliserons, également, un entretien produit par le directeur de la DTVQ (*cf. annexe 32*). Ce dernier, missionné pour écrire un document relatif à l'histoire de la démocratie à Dunkerque, avait effectué, à la même période, un entretien avec le maire, Michel Delebarre, afin d'appréhender les liens personnels, politiques et historiques qu'il entretient avec la question de la démocratie locale et la place qu'occupe cette idée dans le projet qu'il conduit localement.

Au regard de ces sources, des éléments sont donc apparus essentiels à mettre en exergue et à développer. En effet, le discours de chacun traduit, une profonde et intense

«*expérience humaine*», selon les mots de l'élu du territoire considéré (*cf. entretien n°7*). Ce rapport sensible, ainsi exprimé, semble avoir été constitutif de dynamiques particulières au projet du territoire. Des dynamiques qui relèvent de la construction du lien social et qui ont œuvré à la cohérence d'un projet collectif mais aussi à la rénovation institutionnelle.

Nous essaierons de mettre en évidence cette cohérence et le fil directeur de cette expérience tout en mettant en exergue, sans que cela en soit l'objet précis, la "grammaire" utilisée par les acteurs impliqués afin de ne pas perdre, à l'instar des idées d'Hassan Zaoual, *l'esprit du site*, dans cette retranscription. Sur le modèle des méthodologies goffmanniennes, notre histoire tentera d'établir une synthèse entre la *scène* de la démocratie locale, *l'arrière scène* et ses *coulisses* (ce qui se passe dans l'espace public, en maison de quartier dans les groupes liés au projet social et ce qui nourrit le projet de façon plus informelle).

«*Je n'ai pas forcément participé à tous les groupes liés à la place du palais de justice, mais pour moi tout est lié à ce qui se passe avec le quartier et la maison de Quartier*» (entretien n°10, habitante)

III.8.1.4. La place du chercheur

Une foule d'interrogations pour améliorer heuristiquement les travaux de recherche se posait dans le même temps qu'une présence aux rencontres publiques où nous étions confrontés, à la non neutralité de notre image (observatrice, "évaluatrice" de la Direction des Territoires et de la vie des quartiers de la ville de Dunkerque). Ce qui nous a permis de réaliser que nous pouvions créer, par notre présence, des tensions entre la DTVQ et les acteurs locaux.

Même si nous avons été très bien accueillis partout, cette phase n'a pas été psychologiquement facile pour mener notre recherche. Nous étions à la fois dans un processus d'acculturation de l'organisation municipale et du fonctionnement de la démocratie locale, de construction de relations sociales, d'observations participantes et de construction de la problématique de recherche, tout en étant doctorante et tentant d'établir des liens conceptuels pluridisciplinaires avec des séminaires et colloques d'autres laboratoires scientifiques et collectifs impliqués sur ces mêmes questions... Il a donc fallu trouver un rythme adéquat pour mener une recherche cohérente et "digérer" toutes ces nouvelles identités et pratiques. Il a fallu adopter une posture tantôt engagée, tantôt distanciée à l'image de celle revendiquée par

Norbert Elias (1993) : engagée pour comprendre les conditions de la dynamique participative du projet de territoire, distanciée pour pouvoir l'écrire avec le plus possible d'"objectivité". Nous ne cacherons pas toutes les difficultés que nous avons eues avec ces postures. En effet, nous avons échangé "affectivement" lors de certains évènements. Nous avons fait l'expérience, à un stade certainement embryonnaire, des processus relationnels à l'origine d'un territoire. De cette façon, nous avons ressenti de la militance pour le projet de "Soubise". Il nous a fallu gérer ce phénomène rapidement car notre objectif est de comprendre la force d'un projet de territoire et non pas de renforcer ce dernier. Ces attitudes de rapprochements et de distanciations, construisaient tantôt du lien social puis s'en éloignaient, à cause de nos nombreuses tentatives d'objectivation. En effet, « *la familiarité avec l'univers social constitue pour le sociologue l'obstacle épistémologique par excellence, parce qu'elle produit continûment des conceptions ou des systématisations fictives en même temps que les conditions de leur crédibilité* » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, *in* Gibout, pp. 171 et 172).

Cependant, la proximité culturelle (nous sommes originaire de cette ville et nous avons même habité à "Soubise" il y a une dizaine d'années), habituellement considérée comme un obstacle en sociologie, nous a certainement aidé à comprendre avec le plus d'empathie possible les acteurs rencontrés. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà précisé, parmi les divers sujets de recherche proposés par la DTVQ au début du contrat CIFRE, celui qui nous intéressait le plus était celui lié à "Soubise". Même si le réaménagement de la place du Palais de justice était médiatisé et mis en lumière au sein de l'espace public, ce choix, nous l'avons peut-être effectué par rapport à l'expérience personnelle que nous avons de ce territoire, construisant, de cette manière, nos filtres d'observation. Cependant, la "vivacité", de cette expérimentation qu'est le projet social de la maison de quartier de Soubise est régulièrement rapportée par la presse locale (*cf. annexes*). De plus comme nous l'avions déjà évoqué, ce projet social est le seul, parmi les maisons de quartier dunkerquoises, lié à l'élaboration du cahier des charges d'un aménagement urbain.

Nous avons, alors, choisi, dans un premier temps, d'enquêter pour décrire l'histoire de l'aménagement de la place du Palais de justice pour, dans un deuxième temps, mieux comprendre les conditions d'émergence des dynamiques de participation des habitants "permises" par certaines valeurs institutionnelles ...

III.8.2. Histoire d'un processus

Nous avons dégagé les principaux "temps forts" de cette "histoire"... Ceux qui apparaissent dans le discours des interviewés. Cependant, il faut préciser que nous n'avons pas rencontré tout le monde impliqué, ou étudié toutes les activités proposées par la maison de quartier. Mais nous avons, tout de même, réussi à écrire une histoire qui devrait être assez proche du vécu des personnes rencontrées liées à ce processus.

III.8.2.1. Un territoire pris dans un mouvement de déqualification sociale et urbaine

Nous choisissons de débuter cette histoire en 1997 car, à l'époque, une étude-action de l'École de Formation d'Animation sociale (EFAS) et d'un Centre de Recherches et d'Études politiques, sociales, de Santé et d'Habitat (CRESGE), commandée et pilotée par la municipalité de Dunkerque, a été mise en œuvre.

Avant 1997, l'élue en charge de la démocratie locale de l'époque et les techniciens de la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier de la Ville de Dunkerque ont, en effet, établit le constat d'un impossible dialogue avec certains îlots de Dunkerque-centre. Il était donc essentiel de mieux comprendre leurs caractéristiques pour élaborer des politiques publiques adaptées en commandant un diagnostic pour pouvoir agir de façon adaptée. Cette étude achevée en 1998, s'intitule: *"Le développement de la citoyenneté à Dunkerque-centre"*. Cette démarche avait pour objectif une lecture fine du quartier de Dunkerque-centre et de ses îlots de vie (socio-économie, démographie, géographie, patrimoine etc.).

À l'époque, il existait, à Dunkerque-centre, huit îlots de vie dont la Gare, le sud de Dunkerque-centre (aujourd'hui "Soubise"), et Saint-Gilles. Plusieurs constats ont été établis, ayant ainsi permis une meilleure lecture de ces trois îlots :

- les caractéristiques des habitations sont des types d'habitats anciens et dégradés, sans travaux de rénovation prévus. Ce sont des logements privés. Il y a très peu de logements collectifs, peu de propriétaires habitent dans leur logement et donc beaucoup de ménages sont en locations. Par ailleurs il existe de nombreux logements vacants ;
- la situation socio-économique de la population est très disparate ;

- il existe une forte concentration des logements du PACT ;
- les *minima* sociaux occupent un poids important ;
- la population est surtout composée de personnes seules vieillissantes et de familles nombreuses ;
- le "taux de rotation" de la population est assez élevé, environ 50% de cette population y demeure un an, puis déménage ;
- il y a beaucoup d'habitants d'origine étrangère parlant mal le français et vivant de manière communautaire ;
- il se manifeste, chez les habitants, un sentiment très fort d'abandon de l'espace public et un déficit de confiance envers le pouvoir municipal. D'autant plus que de 1990 à 2000, la municipalité avait entamé un nombre important de travaux de réaménagement du quartier de Dunkerque-centre mais aucun n'avaient eu lieu sur la partie du "sud de Dunkerque-centre";
- il existe très peu ou pas d'animation sur ces territoires ;
- l'absence quasi-totale des services de proximité est tangible ;
- il n'y a pas de maison de quartier. La seule présente à Dunkerque-centre, à l'époque, est celle de l'îlot de vie "Glacis" Il s'agit d'un quartier profondément marqué par la présence de logements sociaux datant des années soixante, sous formes de "tours" et de "barres". En 2008, sur volonté politique, le territoire des "Glacis" devient un "quartier" de Dunkerque: "Glacis-Victoire", avec son Conseil communal, ses propres commissions mais avec un budget qui reste commun au quartier de "Dunkerque-centre" ;
- le territoire du "sud de Dunkerque-centre" n'a pas véritablement de nom et par ses caractéristiques de "mal-vivre", c'est un territoire très stigmatisé. Il est plus ou moins désigné par sa situation au "sud de Dunkerque", on l'appelle, également, un des "secteurs sud du centre et de la Gare" :

« Entre 1990 et 2000, c'était un quartier non concerné par les projets de requalification du centre ville, il y avait un sentiment d'abandon très puissant qui s'est installé chez les habitants [...]. Il y avait une absence quasi totale à cette époque de services publics de proximité et d'animation sur le quartier [...]. Les premières réunions avec les habitants étaient très agressives, revendicatives, ils en avaient ras le bol de l'état du quartier et de sa population marquées par les minima sociaux, ils étaient facilement cinquante à soixante propriétaires du quartier sans discours construit collectivement» (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

Par ces constats, les îlots des "secteurs du sud du centre" et de "la gare" se voient inscrits sur la liste des territoires prioritaires relevant de la politique de la ville. Le principe d'action, rappelons-le, est de mobiliser les pouvoirs publics et les habitants sur les questions urbaines et sociales des territoires en difficulté. Ils bénéficient pour cette raison de fonds publics inscrits aux champs d'actions "politique de la ville". Les questions relatives aux équipements de proximité apparaissent essentielles à travailler, au regard des conclusions de cette étude-action. Le rôle central à jouer des maisons de quartiers est avancé pour répondre aux mécontentements des habitants. Il semble essentiel de "prendre contact" avec cet îlot de vie.

III.8.2.2. La présence d'interlocuteurs institutionnels

En 1999, avant même que les murs existent, la maison de quartier avait commencé à travailler sur son projet social avec les habitants. Un groupe "projet" s'est constitué pour mener à bien cette mission. Il incluait les habitants et les techniciens.

Les deux impératifs de la rédaction de ce projet étaient de travailler avec les habitants. Ceci a impliqué la participation des habitants sous différentes formes, car il s'agit d'une vision qui se veut réaliste de la participation, les temps et les pratiques sont en effet multiples.

« On ne peut pas avoir tous le monde en même temps » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Mais aussi, d'envisager la création d'une maison de quartier ouverte sur les territoires (îlot de vie / quartier / ville / Europe / monde...) et d'autres types d'acteurs (élargissement des ressources cognitives par interactions d'acteurs multiples pour penser le développement du quartier et le dynamisme des espaces publics).

Afin, donc, de pouvoir "s'installer" au sein du quartier de "Dunkerque-centre" et de prendre contact avec des premiers habitants, la maison de quartier avait pris connaissance du

contexte local par les divers éléments élaborés par l'étude/action validés en 1998, les autres documents de diagnostic élaborés dans le cadre de la politique de la ville, des entretiens menés par la Ville mais aussi des échanges avec le "collectif" Saint-Gilles. Ce collectif d'habitants s'était constitué, à la demande du maire, pour travailler sur le quartier Saint-Gilles, lors de l'étude-action qui débute en 1997 puis a progressivement disparu en se refondant avec le groupe qui travaillait à la création de la maison de quartier. Certains fréquentent aujourd'hui encore la maison de quartier. Les habitants étaient, tout simplement, désireux de l'amélioration de leur cadre de vie... À travers la priorité donnée à la citoyenneté active pour faire vivre la démocratie participative, le travail de la maison de quartier souhaite s'appuyer « *sur les forces vives du quartier pour constituer un noyau d'habitants-relais et susciter et favoriser l'émergence de la parole habitante, afin de faciliter la convivialité, la création de liens, le développement de la communication au sein de l'ilot de vie, de l'ilot de vie au quartier, du quartier à l'agglomération et enfin de favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels* » (document de travail *Maison de quartier de Dunkerque-centre*, 2000, pp. 5- 6). Ces objectifs sont le cœur du projet social de la maison de quartier de Soubise.

« *Tout a commencé dans un débit de tabac où le maire mettait les choses en route et demandait aux gens de se réunir et d'avoir des idées [...] On a fait le collectif « Saint-Gilles » parce qu'il fallait un nom dunkerquois et ça correspondait à une vieille rue de Dunkerque [...]. Je ne fais pas partie d'un groupe particulier, je fréquente tout simplement la Maison de quartier [...]. On s'était intéressé, à l'époque, au parc St Gilles car il n'était fréquenté que par des voyous et des trafiquants de drogue et n'était pas entretenu ...* » (entretien n°8, habitant)

« *On avait eu l'idée d'une maison de quartier, parce qu'il y en avait pas, sauf au Glacis et à Petite-Synthe. Donc on profitait du Conseil communal pour faire passer le message et il y a eu une enquête sur le quartier qui a été lancé* » (entretien n°12, habitant)

Ainsi, dans une logique de transformation sociale et urbaine du secteur de la Gare, du "sud de Dunkerque-centre", les attentes des différents partenaires, révélées par l'étude-action et des entretiens réalisés par la future maison de quartier se résument par les enjeux suivants:

- une meilleure connaissance socio-économique et culturelle des habitants de ce secteur et de leurs préoccupations ;
- le repérage des potentialités de développement de la vie collective ;

- des réflexions à élaborer en faveur du rôle de relais des délégués communaux (DC) ;
- des soutiens et aides au développement des associations locales ;
- des réflexions à élaborer sur l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie dans le quartier (habitat, sécurité, espaces paysagers...) ;
- des actions de prévention (santé) à entreprendre ;
- des lieux de convivialité et d'animations à développer ;
- des actions propices au renforcement du lien social à mettre en place ;
- des accès à la culture pour tous ;
- des activités d'accueil de la petite-enfance, de loisirs et d'accompagnement scolaire pour les enfants à offrir ;
- des travaux de réflexion sur la parentalité à organiser ;
- des permanences de services publics :

« *J'ai invité les habitants à venir et à en discuter [...]. Je ne voulais surtout pas demander [...]. de ce qu'ils avaient envie pour la maison de quartier mais plutôt pour le quartier [...] les associer [...] au projet [...] Au tout début j'ai fait deux réunions, une dans l'après midi, pour les personnes qui ne travaillent pas, et une le soir pour les autres, les habitants qui travaillent. À chaque réunion j'ai associé le plus possible d'acteurs de terrain [...] ce qui a donné très tôt l'habitude aux habitants de discuter et d'être en direct avec des techniciens [...] Si on veut faire une démarche de projet il faut que le projet ait du sens pour les habitants [...] L'inscription du quartier au contrat Grand Projet de Ville (GPV) constituait un levier au service du développement du quartier et c'était aussi un bon moyen, bon outil pour accrocher les habitants qui étaient très désireux de voir ce quartier se développer, retrouver un peu "ses lettres de noblesse" »* (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Dans un premier temps, en juillet et en août 2000, des rencontres se sont organisées et multipliées entre les différents acteurs. Il s'agissait de poursuivre le travail de la construction de la confiance ayant des contacts plus fréquents. Sont organisées des réunions à l'occasion

desquelles, aussi souvent que possible, les habitants sont invités à s'exprimer (préparation du CLSH, programmations de sorties, réunions de bilans d'actions, repas de quartier, sorties familiales etc.). Ces temps de rencontres permettent de construire des échanges aboutissant à une identification plus fine des freins et atouts du quartier et du "tri" des compétences de ce qui relève du travail institutionnel et de ce qui relève des habitants.

Ce pré-projet a été accompagné par un comité technique (techniciens de maison de quartier et de la mairie de quartier, CAF, Conseil général et la municipalité, ces trois derniers sont les principaux financeurs) et a été validé par le Conseil communal en 2000. La maison de quartier est inaugurée à la fin de l'année 2000 au cours de la campagne des élections municipales de mars 2001. Le projet de 2001 présenté était donc d'abord un pré-projet présenté par les habitants, les techniciens et les élus.

« L'ouverture de la maison de quartier était atypique, elle s'inscrivait dans une démarche de projet, l'écriture du projet s'est faite avant même l'ouverture des murs, c'était le pré-projet avec les habitants » (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

Les différents acteurs, déjà impliqués, se sont à nouveau réunis, pour écrire le projet en 2001.

« Ce qui nous a motivé c'est l' "énergie du désespoir", moi je suis arrivée il y a une vingtaine d'années et c'était un très beau quartier, très agréable à vivre et d'un seul coup il s'est dégradé à une vitesse ! » (entretien n°10, habitante)

« En ma qualité d'habitant, je travaille pour l'image du quartier, quand des gens viennent chez vous et disent « mais que votre quartier est sale, le nombre de déjections canines, on ne peut pas marcher sur un trottoir sans se salir ! » Ce sont des réflexions qu'on entend souvent » (entretien n°9, habitant)

Cinq temps se sont organisés :

- le premier, avait pour objet de discuter des actions déjà réalisées du Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) et d'établir des actions pour le secteur de l'enfance ;
- le deuxième, s'est décomposé en deux réunions avec les habitants, une quarantaine, afin de réactualiser les attentes en rapport à l'étude action effectuée en 1997 ;
- le troisième temps visait à présenter le projet du secteur enfance aux familles concernées ;
- le quatrième temps, visaient à travailler sur le cadre de vie et l'environnement ;

- enfin le dernier, autour des questions liées à l'animation du quartier.

Le projet doit respecter les volontés de chacun des partenaires dont les principaux sont la Caisse d'allocation familiale (CAF), la municipalité (la Ville de Dunkerque), le Conseil général (CG) et les habitants (les DC, les associations, les adhérents de la maison de quartier, les habitants et les représentants des territoires impliqués...). Plus précisément, il s'agit d'une forme d'action contractualisée qui prend appui sur les priorités établies des îlots de vie en cohérence avec le périmètre repéré et les objectifs de la politique de la ville (revalorisation de territoires urbains et réduction des inégalités sociales). Il s'agit des "quartiers d'habitats anciens": la Basse-ville, la Gare et le Sud de Dunkerque-centre. Ainsi l'îlot de la "Basse-ville" qui est un territoire du quartier de Dunkerque-sud est, également, au cœur des préoccupations d'un projet social de maison de quartier (la maison de quartier "Basse-ville") et du projet de la maison de quartier de Soubise puisque les pratiques des habitants sont communes à ces deux territoires voisins et qu'il est question d'un enjeu du projet communal relatif au développement des liens inter-quartiers.

III.8.2.3. Des espaces pour le développement d'une culture commune

Le groupe "projet", ayant pour origine le groupe pré-projet (membres du comité Saint-Gilles, personnes moteurs repérées et intéressées lors de la préparation du projet de 2001 et les techniciens de la mairie de quartier et de la maison de quartier...) a donc poursuivi le travail d'écriture du cadre des actions Par exemple, a été proposé un parcours pédestre le long des canaux pour repérer le territoire, différemment d'une étude "classique" : la "balade au fil des canaux". En raison de la présence des techniciens municipaux et de l'élu à l'AVQ et en maison de quartier, une meilleure compréhension des désirs des habitants a progressivement émergée :

«Quand on parlait aux habitants dans les Ateliers de Vie de Quartier, dans les commissions de la maison de quartier, on avait franchement l'impression, et ce n'était pas qu'une impression ça, c'était clair, "l'habitant" s'approchait de l'eau. Donc "l'habitant" avait constaté qu'il y avait des canaux, entre l'exutoire et puis le canal de jonction, qui bordaient le quartier et il voulait travailler sur ces canaux. C'est en me baladant le matin où je trainais tôt dans les rues où j'allais aux canaux pour comprendre, je ne sais pas pourquoi j'y allais en fait j'y allais. Et c'est un matin comme ça où je me suis dis "pourquoi ne pas faire une ballade autour de ce canal de jonction" [...] On a travaillé donc directement avec la maison

de quartier et les habitants pour la naissance de cette ballade "Au fil des canaux" » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

Continuant de réfléchir ensemble, les habitants formulent alors deux propositions qui leur semblent prioritaires : "la valorisation des berges des canaux" et l' "aménagement de la place du palais de justice". Les principales propositions qui avaient émergé, à l'époque, concernaient, également, la rue de Furnes, proche de l'actuelle place du Palais de justice :

« Les habitants ont fait part de leurs priorités d'aménagement sur le quartier et là il y a deux choses qui sont ressorties en premier c'était "la valorisation des berges du canal de jonction" [...] le canal de jonction car c'est celui qui traverse le quartier, qui le longe du moins, et puis l'aménagement de la place du palais de justice, enfin la rue de Furnes, qui ressemble plus à une place qu'a une rue, qui est monopolisée par le stationnement aujourd'hui et le petit square Marcel Fournier... Ca c'était vraiment les endroits repérés par les habitants susceptibles d'évoluer différemment pour embellir le quartier, le réhabiliter » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Ainsi en septembre, le travail collectif a repéré les personnes "moteurs" et mis en exergue deux priorités thématiques à travailler en concertation.

Deux commissions ("Environnement et cadre de vie" et "Animation") ont vu le jour en 2000 et sont désormais considérées comme des lieux privilégiés d'écoute et d'expression des habitants et d'exercice de la citoyenneté. Ils sont des outils de pratique du débat public et d'enrichissement des travaux relatifs à la dynamique du projet de la maison de quartier. Ces commissions sont ouvertes à tous depuis le début. L'objectif est de développer la citoyenneté par une conscience collective, une appréhension de la chose publique et donc la formation d'un point de vue collectif. En fonction des sujets abordés, liés aux thématiques dans lesquelles s'impliquent les commissions, différents acteurs techniques et institutionnels sont invités. Il s'agit de construire et de faire évoluer le projet social de façon "cohérente et crédible". Il s'agit alors de construire des arguments en lien avec des acteurs extérieurs et des compétences exogènes au "territoire".

À la suite des élections municipales de mars 2001, les élus du quartier désirant installer un premier contact avec les habitants de ces secteurs, décident d'organiser une réunion publique à la maison de quartier Soubise.

« Je deviens adjoint du quartier, je fais un premier constat... C'est un quartier où vient de s'ouvrir une maison de quartier qui a eu à peine le temps de se mettre en place, de nommer une directrice, on est aux balbutiements [...] Je vais faire une première réunion, de mon initiative, avec les habitants pour me présenter fin avril 2001 [...] il y a beaucoup de monde, la salle était archi-pleine » (entretien n°7, élu du quartier)

La réunion rassemble entre soixante et cent participants. Les échanges étaient assez revendicatifs. Il s'agissait surtout des habitants-propriétaires présents et ils avaient des revendications surtout individuelles et non structurées autour d'un discours collectif. Seuls, deux ou trois habitants formulaient des perspectives plus collectives à l'îlot de vie.

« Ce sont les habitants-propriétaires intéressés par l'avenir du quartier » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

L'élu du quartier a écouté tout le monde et a insisté pour faire comprendre aux habitants qu'ils étaient entendus et qu'ils allaient désormais travailler avec la Maison de quartier sur ces problématiques :

« L'objectif était de me présenter à eux, rien de plus [...] C'est une réunion [...] je n'aime pas le mot "houleux", mais disons qu'il se manifeste beaucoup de choses [...] J'ai souvent les phrases comme "on est des abandonnés de la municipalité, les abandonnés du territoire, vous avez fait le quartier Neptune mais nous le quartier se dégrade physiquement, en termes de sécurité, de propreté" [...] Mon positionnement de départ était de dire "bon on va régler les urgences, je vais essayer de montrer beaucoup de présence sur le terrain sur ce qui a été identifié [...] mais également je souhaite mettre en place un dispositif qui s'inscrit dans le temps long et donc une manière de construire [...] dans une logique de coproduction de projet [...] je vous propose de vous inscrire avec moi dans un projet de transformation relatif au quartier" », (entretien n°7, élu du quartier)

Par ce discours "officiel" de la part de l'élu du quartier, lors de cette première réunion, ce dernier explique que la maison de quartier est l' "instance de proximité pilote" des projets avec les habitants du quartier. Elle est l'interlocuteur le plus accessible et établit des relais avec la municipalité et le projet communal. Notons que les habitants n'avaient pas d'interlocuteurs avant 2000. La présence physique et permanente d'une institution publique et la présence physique et l'écoute régulières de l'élu du quartier sont des points importants dans les représentations sociales des habitants avec le projet social local et le projet de territoire.

En écho aux demandes des habitants, cet élu souhaite travailler sur l'identité du territoire. La maison de quartier fait alors appel à un bureau d'étude afin de mettre en œuvre une démarche visant, dans un premier temps, à attribuer un nom à ce territoire encore appelé le "sud de Dunkerque-centre". Les temps de travail de cette démarche ont rassemblé entre cinquante et quatre-vingt habitants de l'îlot de vie ainsi que les délégués communaux de tous les quartiers de la ville. Selon la composition des groupes "*Check up image*", du cabinet "Maillage" qui a organisé les rencontres, il semble que la démarche ait été intergénérationnelle et inter-quartier (retraités, adolescents, commerçants, actifs, de l'îlot et participants des autres quartiers...). Au final, deux propositions d'appellations ont émergé : le

quartier "Vieux Dunkerque" ou le quartier "Soubise". Par la volonté de déterminer démocratiquement le choix du nom de l'îlot de vie, un vote a été organisé au sein du Conseil communal en présence du maire. Les habitants partisans des noms proposés ont mené une véritable campagne, avec des supports de communication relatifs à l'argumentation des propositions. Ces mêmes justifications étaient présentées à la séance plénière du Conseil communal. Le dépouillement des suffrages a été mené par un groupe d'adolescents du quartier, qui participait activement aux groupes de travail. Ainsi, le choix s'est porté sur "Soubise" et le maire a validé cette appellation en février 2002. « *Le nom du quartier provient de celui de la rue de Soubise, où étaient installés les plus importants commerces après la guerre, le reste ayant été fortement bombardé* » (Réseau capacitation citoyenne, 2009, p. 15). Cette démarche avait mobilisé une population diverse, intergénérationnelle et inter-quartier. Par cette expérience, les habitants ont pris conscience des différentes étapes qu'implique un choix public (acteurs, temps, procédures) et se sont affirmés et identifiés "Soubise" :

« *La place du Palais de justice n'est qu'un élément de la démarche parce qu'on aurait pu aussi parler de la nomination du quartier qui était dans la même logique, avec un débat, toute une démarche d'éducation populaire autour du nom etc. Ce qui fait le nom de Soubise a été totalement approprié!* » (entretien n°7, élu du quartier)

Une nouvelle étape a été franchie relevant des préoccupations et responsabilisations territoriales. Mais pour la maison de Quartier, rien n'est acquis, ceci doit se travailler en permanence et avec patience.

En novembre 2003, sous la présidence et la responsabilité de la municipalité, suite aux nombreuses réflexions entre l'adjointe au maire chargée de la démocratie locale, l'élu de l'îlot Soubise/Gare, les techniciens de la municipalité et de l'AGUR sur la création d'un outil de réflexion collective et d'éducation populaire, le premier Atelier de Vie de Quartier de Dunkerque (AVQ) se met en place à Soubise. L'Agence d'urbanisme (AGUR) est chargée de l'animation :

« *Je souhaitais une sorte d'Atelier de Travail Urbain (ATU), mais pas tout à fait car je trouve que c'est trop centré... Enfin un ATU dont l'objet serait, non pas, le projet urbain du quartier mais le quartier tout court [...] qui travaille sur tout le quartier [...] L'idée d'un AVQ, vient d'une discussion en déjeunant avec le directeur de la DTVQ, (en 2001) [...] C'est coproduire le projet du quartier avec les habitants, avec l'ensemble des techniciens, c'est construire le projet du quartier en toute transparence et en intégrant le sens de l'éducation populaire pour que les gens puissent se situer à hauteur des enjeux [...] Avant de le lancer je vais parcourir le quartier en compagnie du directeur de la mairie de quartier, pendant plusieurs mois. Quand je sonne je me présente et je dis que "je suis venu recueillir votre vision du territoire et je viens vous annoncer qu'on va mettre en place un AVQ qui aura pour objectif de*

construire le futur projet de quartier et puis sachez, par ailleurs qu'il y a une Maison de Quartier qui a ouvert donc vous pouvez vous en rapprocher" [...] Le rôle de l'animateur est absolument essentiel, ça ne prend jamais partie, jamais, ça n'a donc pas d'a priori si ce n'est celui du politique, c'est à dire qu'il doit avoir en tête ce que le politique veut et le but du jeu c'est veiller à ce que tous les points de vue s'expriment et surtout ne pas donner de prises [...] Il ne se tourne pas vers le politique [...] Il doit en permanence faire cette recherche de dialogue démocratique [...] Le but du jeu est de montrer que la société est diverse» (entretien n°7, élu du quartier)

« L'Atelier de Vie du Quartier c'est tout à fait intéressant, c'est très humain, c'est très vivant, c'est du concret [...] Je me souviens qu'une fois on avait parlé des problèmes de cambriolage dans le quartier et la police était venue pour expliquer un peu les choses à faire, le policier a été applaudi et il était très étonné et en partant a remercié tous le monde de l'accueil» (entretien n°8, habitant)

« Ce sont les AVQ qui attirent le plus grand nombre d'habitants. Ce sont des réunions où sont communiqués les projets de quartier [...] Le principe de l'AVQ, est l'ouverture à la discussion» (entretien n°9, habitant)

« C'est bien pratique les AVQ parce que c'est le contact direct des habitants avec l'élu » (entretien n°12, habitant)

Dans le même temps, le changement de gouvernement réoriente la politique de la ville et les financements qui devaient permettre de réaliser les choix d'aménagements qui avaient été établis avec les habitants sont mis en suspens. En effet, avec la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003, la loi Borloo, les GPV sont transformés en opérations de rénovation urbaine (projets Agence nationale de Rénovation urbaine (ANRU) tandis que le Contrat de Ville se transforme en Contrat Urbain de Cohésion sociale (CUCS). Soucieuses de tenir les "engagements convenus", objectifs de leurs missions, les institutions publiques de proximité vont alors rechercher d'autres ressources économiques pour parvenir à réaliser les choix collectifs. De cette façon, les enjeux de respect d'une citoyenneté active sont défendus par la maison de quartier, la mission "politique de la ville" (municipalité de Dunkerque), la mairie de quartier et les élus du quartier auprès de la municipalité et de la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier.

« Il a fallu préciser aux habitants que tout ce qui avait été annoncé pour bientôt ça n'allait pas être bientôt et en craignant que les habitants ne se démobilisent» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« Il a fallu réécrire les nouveaux projets (qui n'étaient plus GPV mais ANRU) [...] C'était très technique, il fallait des compétences beaucoup plus urbaines, j'avais l'impression de perdre pied avec la réalité du terrain, tout le volet social du projet a été complètement laissé à la maison de quartier [...] cela frustrait d'autant plus les habitants, on entendait « mais ça n'avance pas, on ne voit rien arriver ! » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

Également, à travers les "temps de rencontres" autour de la nomination du quartier, le constat de problématiques faisant sens, entre le Conseil communal et la maison de quartier, a progressivement été mis en visibilité. De cette façon, la commission "Environnement et cadre de vie" du Conseil communal a constaté des préoccupations communes avec la maison de quartier, sur, notamment, les problèmes de la propreté, du fleurissement et de l'accessibilité du quartier. Ils ont alors décidé de s'investir ensemble sur ces questions.

« On m'a demandé d'être représentant de la commission "Environnement et cadre de vie", j'ai accepté, j'ai participé au nom de la maison de quartier à la Charte de recyclage des déchets urbains, d'ailleurs j'ai fait un article là dessus (dans le journal du quartier) [...] sinon je faisais par rapport à tout cela le lien entre la commission "Environnement et cadre de vie" de la maison de quartier et du Conseil communal, je rapportais les idées qui se disaient en maison de quartier » (entretien n°14, habitant)

Suite au constat formulé de l'intérêt des habitants pour les berges des canaux, le groupe projet a mis en exergue les principales demandes. Elles relevaient de la propreté et sécurité des berges et des canaux. Les institutions de proximité (mairie de quartier, mission DSU, maison de quartier...) ont donc décidé d'effectuer des recherches afin de pouvoir agir sur cet objectif. Ils comprennent que le Port autonome de Dunkerque (PAD) est propriétaire de ces espaces, institution déconcentrée de l'État, et entament des négociations avec ce dernier et les Voies navigables de France (VNF) qui dépendent de la Direction départementale du Nord, afin de procéder au nettoyage des berges et canaux qui n'étaient pas entretenus jusque là. Ces institutions sont en charge des voies fluviales de la région (entretien, paysage, qualité des eaux etc.). Le Port autonome de Dunkerque procède à des travaux de nettoyage et de sécurisation sur la parcelle qui relève des berges du territoire de Soubise. Les travaux se sont déroulés sur une semaine :

« Soixante dix caddies ont été retirés » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Il s'agit d'un moment marquant et profondément lié aux valeurs incarnées dans le projet du territoire. En effet, l'objectif d'améliorer l'image du quartier est illustrée par cette première étape mise en visibilité sur "la place publique". Afin de fêter la clôture de chantier et de valoriser cette action, une fête de quartier a été organisée, la même année au début de l'été. Le 18 juin 2005 : "au fil des canaux". Le choix des réaménagements s'étant portés également sur la place du palais de justice, la fête de quartier a lieu à cet endroit.

Cette opération de valorisation du canal de jonction et la création de promenade sur les berges est un véritable projet collectif local, première étape de l'évolution urbaine de

l'ensemble du sud de Dunkerque-centre. Nommer la fête de quartier ainsi et la valoriser de cette manière avait une dimension symbolique pour les habitants. Cela a permis de mettre en visibilité des interactions sociales qui ont eu lieu et qui était nécessaire pour le devenir "juste", pour les habitants, du "quartier". De plus, ces actions entreprises étaient en cohérence avec une première démarche collective qui avaient eu lieu du côté de Saint-Gilles : "la rue verte". Rappelons que la formation d'un comité avait été demandée à l'occasion des premières études de compréhension des territoires Soubise, la Gare et Saint-Gilles en 1997 (étude EFAS). Le comité Saint-Gilles s'était construit dans ce cadre et avait par la suite participé au pré-projet de la maison de quartier de Soubise. Cette démarche de "la rue verte" a été, donc, caractérisée par des temps de négociations entre des membres du collectif Saint-Gilles, des habitants et des institutions publiques qui avaient pour objectifs la possibilité d'implanter des plantes, sur certaines zones des trottoirs. Un travail d'accompagnement public a été déterminant à cette époque. Ce travail a certainement permis de construire des relations positives et de confiance entre les habitants impliqués et la mairie de quartier.

« On a beaucoup travaillé avec eux et on a crée huit ou neuf fosses payées par le Conseil communal de Dunkerque centre sur cette rue. Et c'est comme ça qu'est née la rue verte [...] On y est vraiment sur la nature des canaux [...] On reste sur la ballade "Au fil des canaux" qui a une extension aujourd'hui avec "Portrait nature" (entretien n°2, ingénieur de la mairie du quartier)

« Il existe des gens pour qui la végétation c'est une bêtise, ça n'a pas d'importance. Il y a des gens qui ne comprennent pas que quand on met de la vigne vierge au pied d'un mur ça assèche la cave, ils préfèrent des drains en plastique [...] Au départ on avait fait un petit stage à Lille là dessus (avec la maison de l'environnement) sur un peu tout ce qui est vert en ville [...] Ca a été un peu une révélation pour moi ce truc, je savais que cela existait mais alors là j'en ai vraiment eu le côté pratique [...] Et l'ingénieur de quartier a les doigts verts, ce qui ouvre des contacts intéressants [...] On en est maintenant à se promener le long des canaux et à penser leur végétalisation et ça a démarré de là, de la rue verte, ça fait sept-huit ans»» (entretien n°8, habitant)

III.8.2.4. De la construction des territoires à la formation citoyenne

« L'élu a lancé une opération concrète de renouvellement urbain suivie par la CUD en 2006, "Quartiers en renouveau" pour cinq ans, sur la réhabilitation des immeubles anciens dégradés de Basse-ville, Gare et Soubise» (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

L'opération "Quartiers en Renouveau" se met alors en place à la demande de l'élu. La Communauté urbaine de Dunkerque (CUD) mandate, à ce moment, un cabinet privé pour

étudier les possibilités d'embellissement et de renouvellement de la place du palais de justice. Ce cabinet présente ses conclusions lors d'un AVQ en présence des élus du quartier mais les habitants refusent les propositions exposées. Ils sont alors écoutés attentivement par les élus du quartier et ces derniers décident de retravailler les possibilités d'aménagements en confiant la mission à la Commission "Environnement et cadre de vie" de la maison de quartier.

«Au départ une présentation a été faite quant aux travaux que voulait faire la Ville de Dunkerque sur la place du palais de justice. Des réserves ont été émises par les habitants sur certaines réalisations programmées. C'était en 2005-2006, à la suite de ces observations, l'élu du quartier a proposé que soit constitué un groupe de travail permettant de définir de nouvelles propositions. La maison de quartier devint "pilote" de cette action dans le cadre de son groupe "Environnement et cadre de vie" (entretien n°9, habitant)

« Et donc l'élu de Soubise a dit aux habitants "écoutez oui j'entends bien que cette place ne vous convient pas complètement donc je donne pour mission à la Commission "Environnement et cadre de vie" de la maison de quartier de me faire un nouveau projet» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier).

Lors d'ateliers collectifs et ouverts à tous, dans le cadre de cette commission de la maison de quartier et lors des AVQ, les habitants vont travailler sur de nouvelles propositions :

Le seul a priori que j'avais c'était sur la méthode, je voulais cette méthode là pour y arriver! Je voulais que la place soit le produit, croisement de plusieurs visions et qu'elle soit appropriée par le maximum d'habitants du quartier » (entretien n°7, élu du quartier)

La maison de quartier et la mission "politique de la ville" proposent, dans un premier temps, de reprendre l'étymologie du mot et l'histoire de "la place" afin de bien définir et comprendre l'enjeu d'une place publique. Les élus de quartier valident la démarche. L'AGUR engage alors un travail de réflexion avec les habitants sur "la question d'une place publique" lors d'AVQ :

« On se disait si on invite les habitants à nous faire de nouvelles propositions ils vont arriver avec l'un boulodrome l'autre un truc différent... Et donc on s'était dit mais avant de repartir sur tout cela ce serait bien de retravailler sur l'étymologie, c'est quoi "la place", à quoi ça sert, quelle est l'histoire des places depuis toujours, on est reparti de l'agora grecque etc. Sur un plan architectural, pourquoi une place à cet endroit, quelle est son histoire dans la ville, et donc on a proposé cette idée à l'élu et il nous a dit « oui vous avez tout à fait raison, c'est bien comme démarche, c'est une démarche d'urbaniste» et donc il a mis à notre disposition l'AGUR pour y travailler en AVQ» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

«C'était pratiquement un cours d'urbanisme en étant pratique et en même temps en les faisant réagir et découvrir sur ce que pouvait être une place, on a produit aussi de la recherche historique, pourquoi cette place s'appelle "place du palais de justice", quelle est son histoire [...] son usage [...] c'était des séances qui ont permis de repositionner un cadre global pour les habitants [...] c'était vraiment important pour produire un aménagement » (entretien n°3, technicienne de l'AGUR)

« *Le travail autour de l'histoire, etc. nous a donné des orientations* » (entretien n°9, habitant)

« *Un travail de diagnostic en faisant état de tout ce qui était intéressant sur la place et tout ce qui n'était pas intéressant. Donc depuis la place, mais aussi de l'autre côté du canal, on s'est promené tout le long du canal, on a vu le lien de cette place avec la place de la république, avec le quartier lui même, ensuite lorsqu'on a travaillé avec l'historien, on s'est rendu compte aussi, que dans le temps, cette place était reliée à d'autres places et suite aux dommages de guerres on a construit des logements rue Thiers, il y avait une liaison naturelle qui existait avec le parc de la Marine, cette liaison n'y était plus et avant chaque place avait une fonction, il y avait un parcours naturel qui reliait les places entre elles [...] on a travaillé sur les atouts, les freins de la place, "de quoi on a envie?", "on a envie d'un lieu pour favoriser les échanges, la rencontre, on a envie d'un lieu qui soit ouvert, en même temps intime, mais en même temps ouvert sur l'extérieur" et ils ont réfléchi aussi aux autres places [...] ils ont vu les choses de manière beaucoup plus globale mais ça c'est parce qu'ils ont vu les plans, ils ont vu un peu l'histoire, ils ont compris des mécanismes, mais c'était normal c'est pas leur métier, c'est un métier de penser comme ça» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier).*

De cette manière, les propositions des habitants sont reprises dans la rédaction d'un cahier des charges, écrit par les techniciens de la Ville et l'AGUR. Ce document est officialisé en novembre 2006. Ils envisagent ce travail en pensant au rôle inter-quartier que tient une place publique et à la présence d'usagers extérieurs et multiples (la place n'appartient pas à "Soubise"). Ainsi il s'agissait de penser :

- aux liaisons existantes et aux usages dans le passé entre le quartier et la ville ;
- à la circulation douce (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite) ;
- le verdissement, la colorisation et la lumière (ambiance diurne et nocturne) ;
- la mise en scène de la place depuis la passerelle Saint-Martin, « *dérouler un tapis rouge vers le Palais de Justice* » (aménagement de la place du palais de justice, 2007) ;
- à la vigilance, pour les futurs projets, de garder une cohérence globale avec le projet du territoire ;
- la valorisation du bâtiment du Palais de Justice ;
- un couloir de circulation automobile unique sur la place ;

- la suppression d'une grande partie du stationnement sur la place ;
- la matérialisation du cheminement piéton tel un parcours bien identifié entre le centre-ville et la Basse-Ville ;
- à l'apport de chacun dans un projet, donc à la nécessité de, parfois, déléguer ;
- l'accueil multi générationnel avec l'usage d'un lieu de halte pour les promeneurs et la réception des activités du quartier. Cet espace public doit alors être amovible au gré des manifestations.

«Voilà nous on aimerait avoir quelque chose qui réponde à ces attentes là et donc aux spécialistes à faire une proposition» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

«Ces croquis je l'ai fait par rapport aux demandes des habitants. Donc avec les ateliers du samedi (les AVQ) il y a des choses qui sont venues simplement et c'est en écoutant les habitants, on a vu que la place devait être faite comme elle est actuellement» (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

«On arrive à une place qui est la conjonction d'un certain nombre de regard, on ne sait plus vraiment qui en est à l'origine [...] C'était extraordinaire il y avait une quinzaine d'habitants qui ont proposé un usage de la place, du quartier en lien avec la Maison de Quartier et qui ont essayé de convaincre en AVQ ! Au lieu de l'élu c'était les habitants !» (entretien n°7, élu du quartier)

Le cahier des charges est alors défendu par les techniciens de la maison de quartier, la mairie de quartier, l'AGUR et des élus de quartier. Ces derniers le présenteront au maire qui semblait assez étonné et surpris dans un premier temps, mais qui accepta les propositions.

«La preuve du mouvement de décentralisation c'est l'"auto-alumage". Ce qui m'arrive de dire quand je vois que se fait quelque chose dont entre nous je n'ai pas entendu parler. Alors ça a un côté frustrant et irritant parfois mais c'est tout de même la preuve de la décentralisation. C'est-à-dire que quand des instances locales, des assemblées, des opérateurs locaux, des infra niveaux de pouvoir, décident de faire quelque chose et le mettre en œuvre. La meilleure illustration de ces dernières années c'est l'aménagement de la place du palais de justice. De toi à moi j'ai la conviction de ne l'avoir jamais décidé. Elle a été conçue, discutée, débattue, mise en œuvre d'ailleurs et je suis intimement convaincu, moi, que le schéma d'aménagement n'est pas au point. Mais c'est l'histoire qui me donnera raison ou tort et si j'avais du intervenir dans ce dossier elle n'aurait pas été comme elle est parce que je suis intimement convaincu qu'elle respire le vide à l'heure actuelle avec des inquiétudes sur ce que sera son animation. Mais elle est la volonté des gens du quartier» (entretien entre le maire et le directeur de la DTVQ)

«C'est bien que l'élu ait vraiment tenu bon jusqu'au bout pour cette place et ces projets... Mais si le maire avait écouté et suivi l'avis de ses techniciens et chefs de services "Ville" : la

place était trop minérale, on sait d'expérience qu'une place comme ça, ça ne marche pas, que les habitants vont trouver cela vide, qu'ils vont se plaindre etc. » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« C'est un accompagnement ferme et militant et des techniciens et de l'élu du quartier sous ses deux casquettes (+ directeur de l'agence d'urbanisme). Mais derrière cela il y avait une crainte bon ça n'a pas été ouvertement dit sur la place publique (rires) car le maire s'est dit que si tout les habitants de tous les quartiers commençaient à tous faire un cahier des charges sur l'aménagement des espaces publics, on ne va plus s'en sortir ! Et c'est la porte ouverte à finalement de la démocratie participative qui devient militante ! Donc ça faisait peur politiquement. Au niveau des services techniques aussi, ils se sont pris 6 à 8 mois dans les dents de projets en retards "non mais de quels droits !?" » (entretien n° 3, technicienne de l'AGUR)

« Le projet définitif est présenté au maire par les élus en disant c'est le projet des habitants et donc le maire valide le projet tout en précisant qu'il faisait un certain nombre de remarques car il n'était pas convaincu de certaines parties de l'aménagement qui avaient été retenues, mais [...] je me souviendrai toujours que le jour de l'AVQ, le 14 juin lors de l'inauguration, la maire a très clairement dit "ce n'est pas ma place c'est votre place [...] on ne savait pas trop si le maire allait venir [...] (une élue de l'époque) a pris son téléphone directement et elle a demandé au maire "tu dis oui ou tu dis non mais tu me dis quelque chose [...] mais il a dit le jour de l'inauguration "si il y a un problème ne venez pas me voir" » (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

C'est ainsi que le cabinet, choisi par la CUD pour l'étude liée au renouvellement urbain des quartiers anciens, doit élaborer de nouvelles propositions en fonction du cahier des charges. Le Conseil municipal votant favorablement, les travaux d'aménagements sont mis en route.

En juin 2008, la place est alors inaugurée en présence du maire et de son équipe municipale, lors de la fête de quartier, "Au fil des canaux" et de, désormais, un "AVQ en plein air" qui s'y tient pour l'occasion. Depuis leurs premières manifestations, ces deux événements se sont transformés en rituels. Ils sont porteurs des *symboles* de "Soubise". Ce sont, comme dirait Mircéa Eliade, des phénomènes de *hiérophanie*. Ainsi, lors de l'inauguration, les nouveaux élus du quartier (nouvelle municipalité élue en 2008) construisent leurs discours et pratiques en résonance avec tout le travail effectué jusque là et encouragent les perspectives des travaux collectifs à venir.

« La posture de l'élu a été déterminante pour que les choses se passent ainsi, et puis lui il avait une vision d'urbaniste, inspirée d'expériences d'ailleurs [...] la nouvelle élue de Dunkerque-Centre on la connaît déjà, puisqu'elle était à "la culture" et je pense qu'elle s'était intéressée un peu à l'expérience [...] elle est très accessible, travaille différemment mais intéressée par le processus» (entretien n°10, habitante)

Le maire inaugure alors la place en mettant au défi les habitants de travailler, désormais, l'animation à imaginer et organiser autour de ce lieu.

« Ils proposaient une place dédiée à la fête du quartier avec des animations un peu permanentes etc. Et moi je leur ai dit attention, du coup ça va faire une place un peu minérale et il faudra avoir une capacité d'animation, puisque votre fête de quartier ce sera une fois l'an, "oui mais par exemple on fait des propositions d'exposition d'œuvres d'art éphémères, on va travailler avec la maison de quartier on va faire une programmation etc." Bref ! L'idée de la programmation de l'animation de la place vient de là ! De 2003-2004. Ce n'est pas du tout récent» (entretien n°7, élu du quartier)

« Si on a pas la volonté d'aller au plus près du territoire pour moi il y a une lacune dans la décentralisation. Alors il y a cet aspect là, qui dit décentralisation dit expérimentation permanente, on accepte de tenter des choses [...] Alors ça a un côté frustrant et irritant parfois mais c'est tout de même la preuve de la décentralisation, c'est à dire que quand des instances locales, des assemblées, des opérateurs locaux, des infra niveaux de pouvoir, décident de faire quelque chose et le mettre en œuvre. La meilleure illustration de ces dernières années c'est l'aménagement de la place du Palais de Justice [...] j'ai la conviction de ne l'avoir jamais décidé. Elle a été conçue, discutée, débattue, mise en œuvre d'ailleurs et je suis intimement convaincu, moi, que le schéma d'aménagement n'est pas au point. Mais c'est l'histoire qui me donnera raison ou tort et si j'avais dû intervenir dans ce dossier elle n'aurait pas été comme elle est [...] Mais elle est la volonté des gens du quartier » (entretien entre le maire et le directeur de la Direction des Territoires et de la Vie de Quartier (DTQ)).

Ayant été missionnés ainsi pour l'animation de la place, les habitants, avec l'accompagnement de la maison de quartier, l'AGUR, la mission "politique de la ville" et la mairie de quartier, réfléchissent à cette question : quel sens peut prendre l' "animation" d'une place publique ?

« Lorsqu'elle a été inaugurée le maire a dit "Bien maintenant on va voir si le groupe est capable d'assurer l'animation de cette place" [...] Donc l'animation, au début on s'est dit "mais bon sang ça veut dire quoi ?" Et puis à un moment donné on s'est dit... "Bah puisqu'on nous confie cette mission prenons là, au contraire c'est l'occasion de travailler toujours dans le sens du projet de la maison de quartier, avec les habitants, de toujours garder en mémoire l'histoire de tout ce qui s'est fait depuis le début, et de toujours montrer l'attachement au quartier" » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« Pour l'animation de la place, la maire nous a lancé un défi, alors maintenant c'est sur qu'on va le réussir ce défi ! On ne lui laissera pas le plaisir de dire "vous voyez j'avais raison!" » (entretien n°10, habitante)

Réfléchir à une telle mission suppose que l'animation ait un sens partagé avec les habitants du quartier et de la ville afin qu'ils participent aux événements liés. L'animation suppose de comprendre les environnements sociaux afin que des dynamiques puissent s'enclencher. Il est donc question d'une démarche démocratique puisque les expériences doivent être partagées entre les animateurs et les participants. À cette occasion, la mission

"arts et espaces publics" de la direction culturelle municipale accompagne le travail engagé déjà avec des artistes sur le quartier. Ce travail avait, en effet, été initié par l'association locale "la Plate-forme" qui avait intégré les groupes de réflexion lié aux projets de "Soubise".

« Il faut savoir [...] qu'en terme d'habitant-citoyen ça fait 5 ans de travail avec le quartier Soubise et avec la maison de quartier [...] nous sommes bien autant sur des questions de militance citoyenne que des questions de travail ou de missions au sein d'un boulot. Si ça ce n'est pas clairement posé, personne ne comprendra jamais ce que c'est que l'expérience Soubise » (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

Il s'agit d'apporter des perspectives nouvelles, d'autant plus que les réflexions autour de l'aménagement de la place du palais de justice avaient amené à la formulation de faire de cet espace un lieu de programmation d'interventions d'artistes. Ceci pour établir un dialogue continu avec les attentes des habitants autour de ces enjeux de territoire.

« Les habitants, à un moment donné, ont demandé que les artistes viennent donner leur point de vue, parce que là aussi il y a un gros travail qui s'est fait [...] c'est tout un apprentissage et qui n'est pas terminé : "c'est quoi un artiste ?", "Comment un artiste travaille ? [...] Auparavant pour les habitants ce qui était artistique c'était des choses belles et qu'est-ce que l'art contemporain... De l'art ? Comment cela peut parler ? Il a fallu vraiment travailler cela et quel est le message que l'artiste a à délivrer dans la ville, sur la construction de la ville. Lorsque les artistes sont venus ils ont fait comprendre aussi aux habitants que l'on fait toujours venir les artistes en dernier, mais que la démarche la plus intelligente serait de les associer dès le départ [...] Là il y a un petit groupe qui va se mettre en place par la mission « Arts et espaces publics » qui font faire des petits temps de formation. Auprès de tous les habitants qui suivent le projet de maison de quartier [...] le souci de tous les habitants qui viennent dans ces groupes c'est d'associer le plus largement possible les gens du quartier. C'est aussi le bien vivre ensemble. Et quand on fait la fête "au fil des canaux" il n'y a pas un coin pour les artistes et un coin pour les vélos à fleurs, c'est tout se construit en cohérence et en harmonie » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« À l'époque c'était vraiment voulu d'avoir fait appel à quelqu'un qui a plutôt une fibre artistique, qui ne soit pas simplement chef de chantier à choisir les pots de peinture » (entretien n°3, technicienne de l'AGUR)

« Ca veut dire quoi inviter un artiste vivant [...] qui a une pensée en mouvement, une sensibilité qui évolue au grès de son travail et des rencontres qu'il fait, comment on associe ce type d'artiste à un projet de quartier [...] Cette vision va dégager une perspective [...] Un objet commun, concret sur lequel on va pouvoir se retrouver et discuter [...] l'artiste va rendre concrets des formes, des rendez vous [...] qui vont faire évoluer sur la compréhension du projet qu'on était en train de mener [...] le groupe s'est mis en mouvement pas sur le macramé mais autour de problématiques du quartier [...] il s'agit de questions politiques » (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

« Autour de la question de l'animation, la sensibilité que j'ai est artistique, ça m'inspirait... J'étais dans mon élément » (entretien n°11, habitant)

De nouveaux acteurs apparaissent sur les questions liées à l'animation. En effet, des artistes, des délégués communaux et des commerçants du quartier s'y intéressent et commencent à participer au groupe "les rendez vous" de la place du palais de justice en lien avec le groupe "projet" et les AVQ... La naissance de ce groupe s'est officialisée en janvier 2009 avec la présence de trois nouveaux délégués communaux. Un appel avait été lancé par l'élu du quartier à un Conseil communal de Dunkerque-centre.

«Avec la venue des délégués communaux le groupe a été officialisé» (entretien n°11, habitant)

Dans le même temps, la question de la "nature en ville" prend de plus en plus de poids dans les projets et ceci grâce, bien sûr, aux enjeux actuels liés à la qualité de vie et aux développement durable en général mais aussi grâce aux premières démarches initiées avec les habitants du côté de Saint-Gilles accompagnées par la mairie de quartier sur des réalisations de "rues vertes" et les balades organisées depuis le début du processus décrit "Au fil des canaux". L'association "Entrelaines", invitée depuis deux ans sur Soubise pour travailler avec les habitants sur l'importance de la végétation en ville, élabore alors un portrait de la nature présente le long des canaux (Dunkerque-centre / Dunkerque-sud).

«Au fil des canaux on a travaillé aussi avec les habitants sur les balades le long du canal, du coup est ressorti la volonté de travailler sur l'écologie urbaine, sur la nature en ville [...] il y a même une réflexion pour voir comment l'étendre à l'ensemble de la ville c'est important, différents quartiers l'abordent un tout petit peu mais c'est comment on peut avoir une équipe qui pourrait coordonner ce genre de projet à l'échelle ville [...] actuellement c'est là dessus que je travaille le plus, je dépasse ma mission, je passe un temps fou à faire ça [...] c'est intéressant pour la culture personnelle» (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

Le projet social, par ces nouveaux acteurs, élabore de nouvelles actions à l'écoute d'environnements naturels mais aussi sociaux. Le pluralisme territorial s'inscrit progressivement dans le projet social de la maison de quartier de Soubise.

Conclusion du chapitre 8

Au regard de ces expériences et cette histoire, on comprend parfaitement de quelle manière l'aménagement de la place du palais de justice appartient à un ensemble plus vaste qui s'apparente au processus déployé par le projet social de la maison de quartier de Soubise.

« *Il ne faut surtout pas résumer l'expérience "Soubise" ou à l'AVQ, ou à la place du palais de justice, ça ce sont des éléments, ce sont des briques ! Mais ça ne fait pas la forme*» (entretien n°7, élu du quartier)

« *Il y a une dynamique qui s'enclenche et après tout s'enchaîne et la façon dont les choses se passent nous amènent à utiliser tel ou tel outil, tel ou tel technique... Ca va de soi*» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

La participation des habitants liée à cet aménagement, rend compte d'un travail très long de construction d'une culture commune et donc, d'échanges de savoirs avec d'autres acteurs plus techniques et institutionnels. Ils ont appris à être des "urbanistes" et des représentants de l'intérêt commun, tandis que les acteurs des institutions de proximité ont appris à connaître et comprendre le territoire pour mieux le "traduire". Les conflits du départ ont laissé place à des "espaces de communication".

Les constats établis en 2008, dans le projet social de la maison de quartier, ont diagnostiqué plusieurs éléments: il existe des liens sociaux solides, des dialogues et une grande liberté d'expression au fur et à mesure des débats. S'est développé un peu plus de mixité sociale grâce à l'arrivée de nouveaux habitants (avec le processus de renouvellement urbain (OPAH RU)), cependant les rapports sociaux entre anciens et nouveaux habitants ne sont pas encore bien établis. Il s'agit d'un enjeu futur essentiel pour le quartier. La mixité est envisagée comme un enrichissement. En conséquence, la mission d'accueil de la maison de quartier permet d'importants contacts.

Après plusieurs années d'existence, la maison de quartier de Soubise possède enfin de solides bases concernant la confiance réciproque et la coopération entre les différents types d'acteurs associés. Il apparaît plus facile de mobiliser les adhérents et différents types de partenaires. Ainsi cette efficacité constitue la force du projet. S'observe alors, un développement accru, entre les acteurs du projet social, de relations plus sensibles et de formes de solidarité. Ainsi, les points proposés pour travailler les problématiques sont de poursuivre le travail engagé sur l'image du quartier pour son appropriation par ses habitants (requalification urbaine, définition d'objets urbains, animation...), de développer le dynamisme, les nouvelles énergies en commissions et les pratiques citoyennes (intergénérationnelles, inter-dispositifs de démocratie participative, inter-quartiers, multi-objets...) possibles autour de l'animation de la place du palais de justice.

CHAPITRE 9. LES DYNAMIQUES SOUS JACENTES : LA CONSTRUCTION D'ESPACES DE SENSIBILITES RECIPROQUES

« *C'est en réformant les institutions politiques classiques et en instaurant des espaces publics délibératifs où les simples citoyens devront confronter leurs raisons à celles des autres que l'on pourra restaurer une légitimité politique aujourd'hui bien affaiblie* » (Rosanvallon et Sintomer, 2008, p. 367).

Il s'agit ici de décomposer les éléments observés qui renvoient aux dynamiques du projet social de la maison de quartier. En réalité, elles s'entrecroisent et entrent en synergie. Nous allons, d'abord, démontrer, ce que révèlent les entretiens, les documents de travail et les observations participantes afin de comprendre de quelles manières un travail collectif a pu se réaliser. Dans un deuxième temps, il s'agit de décrire les tenants de l'émergence de territoire et de la rénovation et l'innovation d'institutions (nouvelles méthodologies, nouvelles orientations, nouveaux acteurs, nouvelles institutions). Nous illustrerons ces deux premières phases par l'histoire de la Chorale de Soubise. Enfin, il est aussi important de questionner les limites de l'expérience décrite.

Nous allons donc tenter d'écrire la dimension "invisible" des constructions territoriales observées : ce qui "donne corps" aux interactions et donc à l'émergence des symboles.

III.9.1. Préalables

Auparavant, il nous faut préciser les caractéristiques actuelles du quartier, expliquer la méthodologie de construction des projets sociaux, les ressources financières à disposition et les acteurs repérés.

III.9.1.1. *Composition actuelle du quartier*

Selon le diagnostic externe réalisé dans le projet social de 2008 de la maison de quartier de Soubise, la zone relevant de son champ d'action est composée de trois des huit îlots de Dunkerque-centre : la Gare, Soubise et Saint-Gilles. Ces îlots sont reliés par des canaux qui assurent une liaison fluviale en milieu urbain. Le canal de jonction relie Soubise et la Basse-Ville. Ce périmètre n'a pas trop souffert des démolitions dues aux événements de la

Seconde Guerre mondiale, qui, par contre, ont ravagé d'autres quartiers dunkerquois. L'habitat est donc majoritairement de type "patrimoine ancien" à proximité de l'hyper-centre ville (*cf. annexes*). En 2006, 36% des bâtiments anciens recensés ont été construit avant 1949, 49% entre 1949 et 1974 et seulement 14% après 1975.

La plupart des propriétaires occupants ou locataires de longue date sont à la retraite et ont plus de 60 ans. Les données démographiques trouvent leurs sources dans les derniers recensements. Cependant, comme il existe un taux élevé de rotation sur ces trois îlots, en effet beaucoup d'habitants ne résident jamais très longtemps, ces chiffres nous offrent plus un aperçu de la population de ces territoires que des données exactes.

Globalement, on peut se représenter une population totale comprise entre 3500 et 4000 personnes (3722 selon les sources de l'INSEE en 2006). La répartition par âge révèle une population majoritairement "jeune" : 52% des habitants ont moins de 30 ans. Les "petits ménages", ceux sans enfant sont majoritaires sur ce secteur. La majorité des logements occupés sont des deux pièces. Des données (IRIS, 2006) démontrent que le taux des familles monoparentales s'élève à 23% sur les îlots de la Gare et Soubise et que la moitié réside au sein des foyers d'hébergement, du centre maternel et des logements du PACT qui sont implantés sur le territoire. Enfin, selon les sources de l'INSEE en 2006, le taux de personnes au chômage est de 16,46%. Majoritairement, les personnes actives appartiennent à la catégorie des employés et celle des ouvriers. Le territoire est, cependant, caractérisé par la présence importante de professions libérales (avocats, médecins, infirmiers...), d'agence de travail intérimaire, de cabinet d'assurance et de commerces indépendants.

Les "considérations" d'un territoire qui "abrite" une population fragile sont renforcées par la présence d'un centre d'hébergement et de réinsertion, d'un centre maternel, d'une association d'accueil de femmes vulnérables, d'un centre d'accueil d'urgence et de logement du PACT. Cette zone souffre des stigmates de l'habitat "très social" (*in* projets sociaux de la maison de quartier de Soubise) et des offres locatives proposées par des "marchands de sommeil". C'est ainsi que les îlots de la Gare et de Soubise sont inscrits dans le périmètre de la politique de la ville. De nombreux individus ou familles sont, en effet, en situation de grandes difficultés sociales (problèmes économiques, de socialisation, de responsabilisation...).

Le quartier accueille, aussi, de nombreux établissements scolaires (trois maternelles, une école élémentaire, deux collèges et un lycée) mais est pauvre en équipements sportifs (un

convisport et une salle de sport). Par sa proximité de l'hyper-centre ville, le territoire dispose d'une accessibilité facile aux équipements culturels (musées, théâtre, cinémas, bibliothèques, écoles de musique, salle de concerts...) et aux équipements de service public. De fait, les démarches quotidiennes des habitants (police municipale et nationale, palais de justice, mairie de quartier, la poste, la gare SNCF, la sous-préfecture, le transport public, la caserne des pompiers, le CCAS etc.) sont, sur le plan de l'accessibilité géographique, assez satisfaisantes.

La vie associative est peu développée et les associations présentes sont principalement des associations à caractère social et caritatif (Secours catholique, Armée du Salut, Croix rouge, AFEJI, Sedire, Michel ASSFAM, les foyers d'hébergement du PACT, l'association pour la promotion de la santé...).

III.9.1.2. La méthodologie de la maison de quartier de Soubise

La maison de quartier est l'instance de coordination du projet social de Soubise. Cette mission lui est attribuée par sa fonction première lors de son implantation en 2000 dans le cadre de la première convention-cadre expérimentale. Ainsi, son projet social doit correspondre aux besoins de développement du territoire.

La maison de quartier est d'abord un local implanté au cœur du quartier de "Soubise", plus précisément : "rue de Soubise". Mais aussi, une équipe à disposition du projet (une directrice, des animateurs, techniciens, coordinateurs...). Nous l'avions précisé au début de cette troisième partie, il existe un Conseil de maison par maison de quartier. Il s'agit d'une instance décisionnaire composée :

- d'habitants (représentants des adhérents de la maison de quartier, désignés pour représenter chaque secteur d'activité (enfance, jeunesse, familles...)) ;
- de représentants d'associations, de services, de commissions ou de collectifs...) ;
- d'élus (le président de l'ADUGES, le maire-adjoint du quartier, le représentant du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations familiales) ;

- de techniciens (ceux de l'ADuGES et ceux des institutions partenaires : le directeur général de l'ADuGES, le directeur de l'équipement, un représentant de la mairie de quartier, un délégué du Conseil Général, des représentants des écoles, du Centre Communal d'Action sociale, de conseillers techniques divers...).

Il s'agit de structurer les axes de développement du projet de développement, le projet social de la maison de quartier. Le président et le vice-président de la maison de quartier sont donc élus parmi les habitants-adhérents et candidats aux mandatures. Ils participent au Conseil d'administration de l'ADuGES et à une réunion des présidents de Conseils de maison qui a lieu une fois par mois avec le directeur de l'ADuGES.

Le Conseil de maison se réunit trois fois, lui, trois fois dans l'année. La première séance est une Assemblée générale (AG) ouverte à l'ensemble des adhérents et non adhérents pour y présenter le rapport d'activité et financier actuel et en prévision. Les besoins sont ainsi diagnostiqués par la connaissance et l'utilisation d'études socio-économiques, urbaines, de données diverses mais aussi par les échanges avec les membres fréquentant la maison de quartier et les habitants du quartier à travers des groupes de travail comme le groupe "projet" et le groupe "proximité".

Le groupe "projet" est composé d'habitants du quartier, de techniciens de la maison de quartier, et de membres du conseil de maison. Le deuxième, le groupe "proximité", du chef de projet en charge de la Politique de la ville, des techniciens de la maison de quartier, de la mairie de quartier, de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) et du Conseil général (CG).

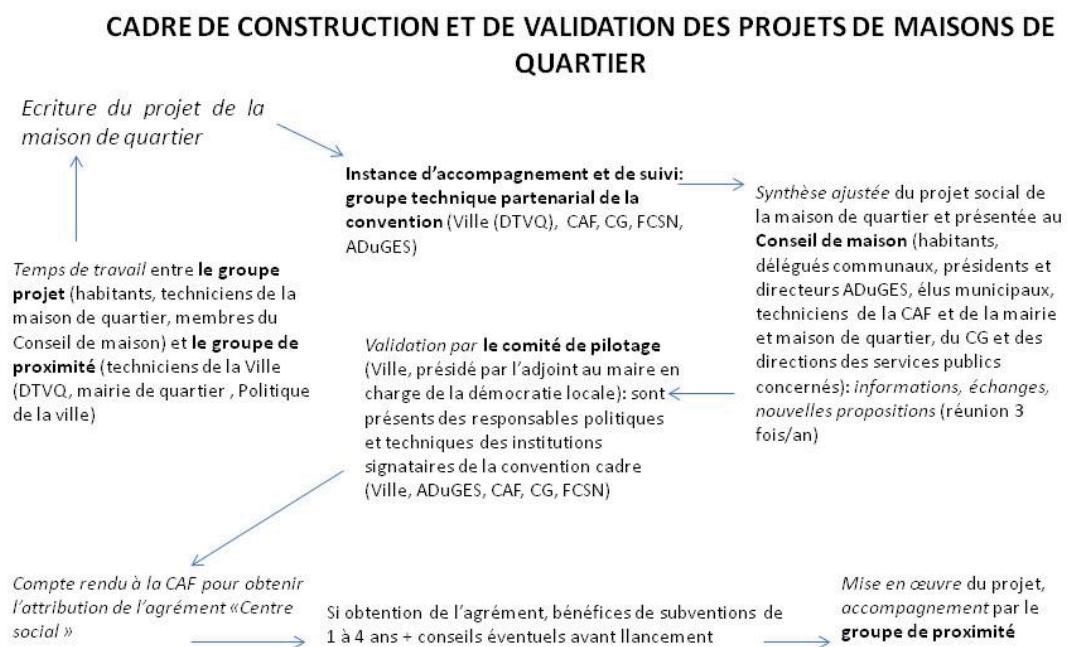
Globalement, le projet social de la maison de quartier est le cadre d'action de la construction et de la participation citoyenne à Soubise. Il correspond aux préoccupations et aux valeurs du territoire de "Soubise". Celles-ci se construisent en concertation à travers plusieurs types de rencontres:

- les réunions des différents groupes (proximité, projet, de suivi, Conseil de maison...) ;
- les Commissions de la maison de quartier ;
- en partenariat avec les Ateliers de Vie de Quartier ;

- et certaines Commissions et Conseils du Conseil communal

« Il faut quand même savoir que dans la maison de quartier, il y a une commission "Environnement" et il y a des membres de cette commission [...] fréquentant la commission du Conseil communal. C'était des porte-paroles, ils informaient. » (entretien n°2, ingénieur de quartier, mairie de quartier)

Se réunissent donc tous les trimestres les membres du groupe qui suivent la construction du projet social. Il s'agit d'une habitude de travail collectif qui s'est mise en place dès l'ouverture de la maison de quartier. Ces réunions ont pour objectifs d'établir le même niveau d'information pour tous les acteurs et de réfléchir au projet du territoire. Ce sont des temps de concertations entre les habitants, les techniciens et les élus. Il s'agit d'une méthodologie de travail proposée par la Fédération des Centres sociaux de Nord (FCSN). Ce système permet de construire et de formaliser des projets de développement social et correspond au fonctionnement global de l'élaboration et de la validation des projets sociaux des maisons de quartier qui eux-mêmes se mettent en cohérence avec le projet de territoire. On peut le résumer par ce schéma que nous avons réalisé (sources de conception : documents internes DTVQ et ADuGES), il s'agit des conditions prévues par la convention-cadre :



Le projet social est renouvelé tous les quatre ans en fonction des agréments de la CAF. Il s'agit, en même temps, de s'accorder avec les missions de l'ADuGES qui visent, rappelons-le, à l'amélioration de la vie collective des habitants et des familles et au développement des quartiers. Ces missions doivent s'établir par l'accueil (attention, écoute, expression), l'éducation populaire (développement de l'information et la conscience collective), l'animation globale et le développement social local du territoire concerné. Les valeurs plus générales défendues sont celle de laïcité, citoyenneté, solidarité en accord avec les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité.

Ce schéma de délibération collective n'est, évidemment, pas assez exhaustif, il faudrait comprendre le pouvoir de chacun qui s'exprime par des votes ou des voix consultatives etc. Ce qui nous intéresse, dans ces configurations de travail, vise plus les caractéristiques des débats. Comment se construit la force lors d'un débat ? Comment dans un tel système "formel" de concertation, le territoire arrive à faire émerger ses propres objets, fabrique des arguments? Comment les citoyens impliqués ont fabriqué leurs "compétences", quelles sont leurs ressources ? Comment se construit, au final, une sensibilité réciproque et des convictions communes ?

Globalement, il s'agit de réfléchir à des pratiques adaptées en matière de gouvernance, de délibération collective et de gestion budgétaire. C'est ainsi que les maisons de quartiers se doivent d'être des espaces privilégiés de la démocratie participative et donc de rencontres et de dialogues entre les différents acteurs de la vie publique. Voici les différentes orientations inscrites dans les différents projets sociaux de Soubise :

- en 2001 : les problématiques sont celles de l'image du quartier (habitat ancien et dégradé, paupérisation...), du sentiment d'isolement et d'abandon des habitants vis-à-vis des pouvoirs publics. Les valeurs sont celles de l'implication et de l'engagement collectif dans la vie du quartier; le vivre ensemble, l'échange et l'enrichissement des différences; la convivialité, l'écoute et le débat pour tous au sein du lieu "maison de quartier" ; enfin il est essentiel de soutenir les initiatives et la construction de projets collectifs. Les orientations établies visent ainsi à renforcer le lien social, co-élaborer un projet éducatif et culturel et améliorer l'environnement et le cadre de vie en travaillant le développement de la citoyenneté et en visant la participation des habitants intéressés à la démocratie participative et l'apprentissage de la parentalité ;

- en 2003 : suite à l'engagement depuis le premier projet, d'habitants, un travail de réflexion collective a été mené autour de l'évaluation des travaux déjà réalisés et autour d'un diagnostic interne (les activités proposées par la maison de quartier) et externe (le quartier). Les valeurs déjà établies à l'ouverture de la maison de quartier en lien avec la construction du travail de citoyens vont s'ajuster à de nouvelles orientations. Il s'agit dans cette phase du projet de renforcer les premières établies tout en tentant d'améliorer la mixité sociale (tranches d'âges, sexes, milieu socio-économiques...). Ainsi, le volet éducatif relatif à la responsabilisation et plus généralement à la construction de la citoyenneté devra tenter d'impliquer davantage l'ensemble de la population du territoire. Il est toujours question de valoriser l'image du quartier, il s'agit donc de développer une appropriation collective ;

- en 2008 : les valeurs sont toujours les mêmes et les orientations établies en 2003 se renforcent par la continuité des actions évoquées dans l'histoire du processus et leurs conséquences sur l'éducation, la mixité et l'appropriation et le vivre ensemble. En fonction, donc, des orientations, des activités sont proposées. Sans être exhaustif, en 2008, la maison de quartier propose des actions de prévention-santé, d'ateliers de lecture, d'écriture, d'actions sportives, d'ateliers de musique, de théâtre, la mise en place de spectacles, de l'accompagnement scolaire, des crèches, l'organisation de randonnée, d'accueil café, de journal et de radio de quartier, des ateliers de création, de chorale de quartier, de l'existence d'un cyber-centre etc. Ces dernières se doivent d'être des lieux et moments de rencontres, de plaisir et d'apprentissage entre les adhérents de la maison de quartier. N'oublions pas que la maison de quartier a une mission d'éducation populaire. Ce sont donc des lieux devant être d'échanges afin de construire des compétences citoyennes et mieux comprendre la population du quartier. De cette manière, le groupe d'habitants composant le "noyau dur" est en contact avec les adhérents de la maison de quartier. Ce "noyau dur", ce sont les membres du groupe "projet". Cependant des limites existent, certainement à ce niveau. C'est ce que nous verront dans la continuité de ce chapitre.

Par ailleurs, il semble que le projet social de la maison de quartier de "Soubise" ait sa propre économie de projet, en fonction des objets et des opportunités. Il nous est impossible de tout détailler mais par exemple un des déplacements, en Angleterre, de la Chorale a été financé par un fonds européens "accès" qui s'inscrit dans le programme "Interreg IV", en lien avec la thématique du développement culturel. Il s'agit surtout de donner des clés de compréhension relatives aux ressources financières de la construction du projet du territoire.

Globalement et de façon plus concise, les principales sources de financements sont les suivantes :

- les financements provenant de la Ville de Dunkerque (ils constituent la part la plus importante des ressources financières des maisons de quartier, plus de 70% ;
- les enveloppes de la Caisse d'Allocation familiale (CAF) : ces enveloppes correspondent aux agréments attribués par la CAF lors des protocoles de validation des projets sociaux. Ces agréments soutiennent ainsi les orientations des projets sociaux durant une période définie ;
- les enveloppes du Conseil communal de Dunkerque-centre: ces enveloppes déconcentrées correspondent aux lignes au budget alloué de 80 000 euros dont dispose chaque Conseil communal, pour financer des actions liées au cadre de vie et à l'environnement du quartier etc.

« À partir du moment où les habitants disent "nous on veut des jardinières" [...] On va faire valider ça par le CC puisqu'on dispose de crédits pour tout ce qui est aménagement d'espaces de proximité, on faisait le retour [...] ça c'est des marchés publics [...] et quand on explique tout ça aux habitants pour en arriver à la place du palais de justice, t'as d'autant plus de facilités de les associer à une démarche d'aménagement de lieu public comme la place du palais de justice, ça prend nécessairement du temps», (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

- l'apport des financements relevant de la rénovation urbaine et de la politique de la ville mais aussi de ceux attribués par la Communauté urbaine lors de l'opération de rénovation des quartiers anciens "quartiers en renouveau" (OPAH-RU). En effet, l'abandon des premières orientations convenues financièrement dans le cadre du Grand Projet de Ville (GPV) et le passage de relais à l'Agence de la Rénovation urbaine (ANRU) et l'Agence de la Cohésion sociale (ACSE) ont conditionné l'intervention de la Communauté urbaine. (Nous le verrons dans l'histoire reconstituée des projets sociaux de la maison de quartier de Soubise). L'enjeu des institutions de proximité était, à ce stade, de défendre le travail collectif réalisé. Cette démarche s'est organisée en concertation avec les différents services municipaux, et les institutions de proximité à travers des objectifs de rénovation urbaine et sociale. Il fallait rechercher d'autres possibilités financières pour entretenir les dynamiques en cours. En effet, la déception des habitants aurait sans doute été irréversible. Grâce au savoir-faire des

techniciens présents, il semble, selon les entretiens, que des financements sont "dénichés" régulièrement.

III.9.1.3. Les acteurs repérés

Ainsi ces diverses informations ont permis d'identifier "des acteurs" impliqués dans l'élaboration de la construction du projet de la maison de quartier de "Soubise". Notons qu'il s'agit des acteurs et des périodes repérés dans les entretiens. Ce processus est, en réalité, beaucoup plus riche en acteurs et moments partagés. Nous avons identifié :

Les élus

Ils sont les acteurs de la démocratie représentative, liés à cette période (jusque 2008). Il y a, bien sur, le maire de Dunkerque (PS) et son équipe municipale :

- à propos des questions liées à ce territoire: l'élue de 2001 à 2008, première adjointe au maire chargée de la démocratie locale et des questions liées à Dunkerque-centre ;
- auprès d'elle, un adjoint dit "spécial" chargé du secteur Soubise/Gare de 2001 à 2008, délégué à la jeunesse et par ailleurs directeur de l'AGUR ;
- la nouvelle adjointe du quartier de Dunkerque-centre à partir de 2008 à 2012, auparavant élue sur les questions liées à la thématique de la culture ;
- à partir de 2008 également, cette élue est accompagnée d'une adjointe plus spécifique liées aux questions de "Soubise/ Gare" et en même temps déléguée aux questions liées à l'écologie urbaine.

L'équipe de Michel Delebarre représente la municipalité depuis 1989. Leur force mais aussi leur limite, en matière de gouvernance, semble résider dans la mise en place de multiples dispositifs se voulant décentralisés visant aux développements des territoires. La personnalité incarnée par le maire renvoie, en effet, à une histoire profondément liée à celle de la décentralisation nationale. Michel Delebarre se présente comme un maire "empreint" de l'histoire du mouvement de la décentralisation des collectivités locales en France. Mouvement

qui, rappelons-le, s'accompagne de celui de la crise économique et de l'histoire de la démocratie participative (*in entretien réalisé entre le maire et le directeur du service municipal, DGA, en charge de la démocratie locale* ; Prat, 2008 ; Sawicki, 1994).

« La culture des GAM, je l'ai par deux origines : la première c'est Dubedout et Grenoble, et j'ai toujours apprécié ce que faisait Hubert Dubedout, la seconde c'est la fréquentation de l'ADELS à l'époque, qui était une sorte de formation de ceux qui s'intéressaient à la vie locale [...] ma culture vient plutôt de là. [...] C'était mon bagage [...] ce sont des engagements nationaux et quand j'étais au ministère de la ville j'ai conforté cette démarche [...] les expériences de politique et la ville qui fonctionnaient étaient celles où le maire était sérieusement impliqué et où il avait de la représentativité territoriale [...] qui dit décentralisation dit expérimentation permanente » (entretien réalisé entre le maire et le directeur du service municipal en charge de la démocratie locale (DTVQ))

« Si l'élu n'a pas cette volonté, si effectivement, ce n'est pas dans ses convictions personnelles, la démocratie participative n'a de "démocratie participative" que le nom [...] Je rappelle qu'un adjoint au maire est issu de la démocratie représentative, dans représentative il y a représentation, donc [...] je suis bien là aussi pour représenter ceux qui ne sont pas là [...] J'estime qu'une réunion de démocratie participative est gagnée quand ceux qui n'ont pas l'habitude de parler entre eux, parlent» (entretien n°7, élu du quartier)

Cette histoire profondément liée au contexte de la démocratie locale se présente aussi comme une limite à considérer. En effet, une même équipe municipale (composition et longévité) peut "figer" le débat en raison de la prédictibilité des actions des uns et des autres due à une interconnaissance entretenue et institutionnalisée durablement. Les rituels et donc les innovations politiques et institutionnelles, peuvent évoluer difficilement en raison de la présence exclusive de cette équipe municipale (Chambon, Gibout et Zwarerook, 2011 ; Chambon, Frère et Zwarerook, 2012 ; Gibout et Zwarerook, 2012).

Les délégués communaux

Rappelons qu'ils sont désignés par le maire *au pro rata* des groupes politiques qui composent le Conseil municipal ;

« Les premiers délégués communaux faisaient partie de la maison de quartier, pour les derniers arrivés c'est dans le cadre du groupe lié "au rendez vous de la place" (groupe constitué à l'occasion de la question posée de l'animation de la Place du Palais de Justice en 2008) (entretien n°9, habitant)

Les habitants du quartier

Il y a un "noyau dur", qui existe, depuis le début et tout le long du processus. En effet, comme le rappelle Maurice Blanc, « *tous les habitants sont invités à s'exprimer, mais seule*

une minorité est présente, ce qui est une limite. Cependant, la participation encourage les citoyens à prendre des initiatives et à se regrouper pour être entendus. Elle protège du centralisme et de la bureaucratie » (Pateman, 1970 in Blanc, 2006, p. 30).

« *C'est toujours ce même groupe là qui existe...une espèce de rotule...* » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

Le "noyau dur" correspond à l'ensemble de membres du "groupe projet". Ce noyau s'est constitué au moment de l'ouverture de la maison de quartier au travers de ses activités et son projet social. À l'origine, l'objectif de constituer un "noyau dur" d'habitants était inscrit dans le pré-projet en juin 2000. Le processus "Soubise" rend compte de la construction de valeurs collectives par la citoyenneté "active" d'un groupe local. Huit membres de ce groupe ont été interviewés. Considérés au départ comme habitants du quartier, ce sont ceux quasi-omni-présents aux réunions et manifestations. Nous les avons repérés par observations ethnographiques mais aussi dans les entretiens des techniciens et élus liés à cette "histoire" et avec les données de la maison de quartier liées au groupe projet. Voici, très schématiquement, les profils des quelques uns que nous avons rencontrés:

Actifs (- de 60 ans)	1 (artiste indépendant)
Retraités (+ de 60 ans)	7 (1 ancien déclarant en douanes au port de Dunkerque, 1 ancien cadre du secteur sidérurgique, 1 ancienne infirmière, 1 ancien commercial, 1 ancien travailleur du secteur métallurgique et dessinateur de la construction navale, 1 ancienne mère au foyer et auxiliaire de vie, 1 ancien salarié de la SNCF pour les train de marchandises)
Expériences associatives	8 (1 (comité Saint-Gilles, radio du quartier, entrelaines), 1 (vice-président de la maison de quartier, président d'une association de marathon, président de l'association « la place aux petits », membre association d'accompagnement et d'apprentissage pour les jeunes), 1 (présidente de la maison de quartier, déléguée communale de Dunkerque-centre, présidente du CC en 2001, administratrice de l'association Actions éducative et sociales, anciennement membre de la LICRA , "au-delà du cancer" et "Amnesty international", chorale de Soubise), 1 (ancien délégué syndical, militant PCF, délégué communal de Dunkerque-centre), 1 (ancien responsable syndical, ancien engagé aux "jeunesses", ancien secrétaire de section PCF et candidat à diverses élections, délégué communal depuis 1989 au CC de Dunkerque-centre, représentant local du PCF), 1

(association d'aide à domicile, membre de la chorale de la maison de quartier), 1 (délégué syndical pendant 25 ans à la SNCF et délégué communal au CC de Dunkerque centre), 1 (ancien trésorier de l'association la "plate-forme").

À la lueur des renseignements indiqués dans ce tableau, il nous faut préciser, nous le développerons plus loin, qu'il apparaît inexact de distinguer les "habitants" des "techniciens". En effet, « *soyons lucide, les habitants sont tout sauf une catégorie homogène [...] Est-ce d'ailleurs si différent pour les institutions et les professionnels eux-mêmes ?* » (Dane, 2005, p. 74).

« *C'était génial, parce que tout le monde s'entend avec des niveaux socioculturels et avec des âges différents. Parce qu'au fond j'en fais partie de ce groupe, même si moi je fais partie des techniciens* » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

Comme nous l'expliquent les techniciens de la mission "arts et espaces publics" de la direction municipale en charge des questions culturelles, leurs missions ont pour origine, celles de l'association "la Plate-forme", présente sur le quartier de Dunkerque-centre depuis le début des années 2000. De plus l'ancien directeur de mairie de quartier s'est trouvé en 2008, au moment de l'inauguration de la place du Palais de Justice et de la mission de son animation confiée par le maire aux habitants, directeur de la direction en charge de l'animation municipale. Par ailleurs l'ingénieur de quartier et la directrice de la maison de quartier chantent aussi au sein de la Chorale. Bref, des liens sociaux s'établissent entre les "habitants" du groupe "projet" et les techniciens de proximité. Nous le développerons plus précisément, dans les pages qui vont suivre.

Sont présents aussi sur les "projets du territoire", des habitants "moins réguliers" aux AVQ ou aux fêtes de quartier. Ils sont contactés par la maison de quartier, le "noyau dur", la mairie de quartier, l'élu ou/et la communication municipale.

« *Combien ont travaillé sur l'aménagement de cette place ? Une dizaine... Après il y en a qui étaient là sur tous les coups, d'autres qui sont venus lorsqu'on a fait des réunions pour préparer, présenter là où on en était. C'est un peu compliqué, c'est variable. Ceux qui ont vraiment suivi ceux qui ont travaillé sur le cahier des charges il y en a une dizaine [...] Ce n'est pas un intergénérationnel [...] les habitants qui sont les plus volontaires et motivés pour ces transformations urbaines du quartier, ce sont ceux qui y ont un intérêt parce qu'ils y vivent, ils ont leur maison et puis ce sont des habitants de longue date. Donc forcément ce sont des gens qui sont pour la plupart à la retraite, ce sont eux qui vont se mobiliser sur des projets à long terme [...] On dit commission mais... C'est vrai qu'un certain nombre de mamans par exemple du centre de loisirs s'implique dans la commission "animation" pour*

programmer des parcours Saint-Nicolas... Des choses comme ça, des fêtes à plus petite échelle, et ces mamans là on a plus de mal à les avoir sur des commissions qui traitent sur le devenir du quartier, sur des questions d'urbanisme etc. pour les raisons que ce sont des personnes qui ne restent pas longtemps dans le quartier, ou qui sont au CHRS, elles vont prendre part à leur façon mais c'est sûr qu'elles ne sont pas forcément là quand on discute, qu'on élabore des plans très importants» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« On a des gens qui viennent par curiosité et puis qui ne reviennent pas, d'autres qui ne viennent plus, il y a des gens qui ont des contraintes personnelles, familiales etc. et puis qui après reviennent donc ça aussi ce n'est pas évident à gérer parce que on n'a pas forcément un groupe très homogène» (entretien n°3, technicienne de l'AGUR)

Toujours ouvert aux nouveaux participants, l'effectif des habitants oscille de dix à plus de cent personnes, selon le cadre des rendez-vous organisés (réunions des différents groupes ou en Commissions de maison de quartier, AVQ, Fêtes de quartier...). Même s'ils sont en relations avec des habitants d'autres quartiers, les adhérents de la maison de quartier sont surtout des habitants du quartier de Dunkerque-centre. Voici un tableau reconstituant l'évolution des effectifs indiqués dans chaque projet social :

Année	2008 (sources décembre 2006)	2003 (sources octobre 2003)	2001 (sources février 2001)
Nombre de Familles adhérentes	326	230	43
Répartition par activités	143 : halte-garderie et de l'accueil de loisirs 20 : centre de loisirs et "ados" 55 : autres activités 108 : accueil loisirs saisonniers	92 : centre de loisirs 9 : secteur "ados" 19 : autres activités 110 : CLSH Saisonnier	
Répartition des origines géographiques	34.5% des îlots "Soubise, Gare et St Gilles" 41.1% de Dunkerque-centre 15.34% des autres quartiers de Dunkerque 7.36% des autres communes de l'agglomération 2.15% des familles issues de communes hors agglomération dunkerquoise	36% des îlots "Soubise, Gare et St Gilles" 52% Dunkerque centre hors quartiers DSU 4% agglomération 3% hors agglomération	65,11% des îlots "Soubise, Gare et St Gilles" 13,95% de Dunkerque-centre 20,93% des autres quartiers de Dunkerque

De même, les commerçants du quartier participent au projet. La première fête de quartier était organisée par le patron du "Vieux Cahors", un habitant-commerçant, investi dans la vie du quartier.

« C'est en allant dans un bistro que je rencontre des habitants pour leur parler du fonctionnement du quartier, de ce qui allait se faire et du comment on pouvait les intégrer dans les machins. Donc leur dire "venez à l'Atelier de Vie de Quartier !" [...] J'en ai pas eu beaucoup [...] Il y a [...] une association qui était "Quartier d'Antan", elle est quand même née dans un bistro aux "Vieux cahors" [...] le patron du "Vieux cahors", un ancien qui fréquentait la Maison de Quartier [...] Aujourd'hui il y en a un aussi qui fréquente la Maison de Quartier, c'est le patron de [...] "L'art scène". C'est un bistro de soir place du palais de Justice, justement sur la place. Lui il est venu à toutes les réunions qui ont été faites pour les animations de fin d'année. [...] Un autre qui s'appelle "Le coffee", c'est sur l'angle de la rue de Soubise », (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

Également, des associations comme L'association " La plate-forme", présente depuis au moins cinq ans sur le quartier « *en tant que citoyens dunkerquois* » (entretien n°4, techniciens de la mission "arts et espaces publics" de la Ville de Dunkerque) et impliquée dans les projets avec la maison de quartier.

« Quand le groupe projet s'est dit il faudrait inviter d'autres artistes, ils se sont adressés à la "plate-forme", c'est une association d'artistes de Dunkerque-centre [...] présente depuis cinq ans sur le territoire» (entretien n°4, techniciens de la mission "arts et espaces publics" de la Ville de Dunkerque))

Mais aussi, l'association "Entrelaines", l'association lilloise qui accompagne les réflexions relatives à l'écologie urbaine et la "végétalisation " en ville.

Les artistes

La mission "arts et espaces publics" travaille sur l'association d'artistes aux projets d'usages de l'espace public et ceux du projet du territoire Soubise. Il s'agit de dégager une perspective "sensible" sur un objet qui fait sens pour tous. Un objet sur lequel les acteurs peuvent se retrouver, discuter et débattre sous différentes formes de rencontres et de temps.

« Ce sont des artistes qui ont cette capacité à rentrer en dialogue avec les habitants, qui comprennent d'emblée les enjeux d'un lieu ou d'un territoire» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« Ca veut dire quoi "inviter un artiste vivant ?" Un artiste qui a une pensée en mouvement, une sensibilité qui évolue au grès de son travail et des rencontres qu'il fait, comment on associe ce type d'artiste à un projet de quartier et c'est tout l'enjeu d'un dialogue régulier [...] comment l'artiste voit le monde aujourd'hui, comment il est l'antenne où il nous

rapporte des éléments du monde [...] comment il doit rencontrer d'autres quartiers [...] il va rencontrer des gens et il va en faire part ici, et comment cette expérience de l'ailleurs va servir peut-être ici [...] comment aujourd'hui on pose la question de frontière en frontière » (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

« La manière dont on a fait cette vidéo, en fait, on a pas écrit de scénario. On s'est juste donné comme base de travail régulière de se promener dans les deux quartiers, "Soubise" et "Basse-Ville" et de porter un regard sur des points particuliers des quartiers et surtout sur la manière dont eux (des adolescents associés) avaient l'habitude d'être dans ces quartiers [...] Comment réussir à mettre des formes en faisant participer d'autres personnes qui ne sont pas forcément artistes dans le processus de travail. Ces formes là sont donc l'émanation de cette rencontre [...] mais après paradoxalement la forme ne rend pas forcément compte de l'échange [...] l'idée c'est de créer les conditions pour que les différentes formes qui apparaissent au cours des différents ateliers puissent être vus directement dans la ville [...] comment pouvait il y avoir des retours avec d l'espace que je mettais en place en fait [...] des connections entre les personnes et le lieu où elles habitent » (entretien n°15, "artiste-habitant")

Les techniciens des institutions locales

- Il y a la directrice et l'équipe de la maison de quartier "Soubise" depuis 1999 pour la préparation de l'ouverture de la maison de quartier en 2000 ;
- la Ville de Dunkerque avec l'équipe de la Direction des territoires et de la Vie de Quartier (DTVQ), le directeur de la rénovation urbaine pour le service délégué aux questions liées à la rénovation urbaine des quartiers anciens de la Basse-Ville, la Gare et Soubise, le directeur et l'ingénieur de la mairie de quartier de Dunkerque-centre ;
- mais aussi, les "représentants" de la mission "arts et espaces publics". Cette dernière dépend de la direction de la culture de la municipalité de Dunkerque. Cette mission est présente depuis deux ans à travers un travail de médiation mis en œuvre, avant son existence, dans le cadre de l'association la "plate-forme" (il s'agit des mêmes acteurs) ;
- également les techniciens de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), maître d'ouvrage des aménagements urbains ;
- l'Agence d'Urbanisme de la Région de Dunkerque (AGUR) avec son directeur et ses chargés de mission pour l'animation des AVQ et de l'accompagnement technique des aménagements urbain ;

- les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocation familiale (CAF) de la Fédérations des Centres sociaux du Nord (FCSN) et du Conseil général (CG), chargé d'accompagner la construction du projet social de la maison de quartier en résonance avec les problématiques sociales repérées ;
- enfin, les divers acteurs techniques invités pour participer à des opérations ou des évènements que prévoit le projet de territoire (PAD/VNF pour le nettoyage des berges des canaux, les différents intervenants des activités que propose la maison de quartier, les différents intervenants des AVQ, nous mêmes, chercheurs de l'ULCO (invités à l'occasion d'un forum banquet en 2009, pour intervenir conceptuellement sur le développement local).

III.9.2. Les "ressources" des cadres communs

III.9.2.1. Des institutions publiques et des environnements d'apprentissages

Des cadres d'action collective, relevant des outils du projet de territoire communal, s'articulent dans cette expérience. Il s'agit du Conseil communal de Dunkerque-centre, du projet social de la maison de quartier de soubise et de ses des activités, des Ateliers de Vie de Quartier, de la démarche de représentation des élus locaux et du Conseil municipal (délibérations de propositions élaborées par des *publics*)... Ces instances entrent, en effet, en interaction afin de construire, au mieux, les *symboles* territoriaux. La maison de quartier coordonnant ses actions, veille au respect des valeurs collectives construites avec des habitants de son territoire d'action. Le travail effectué est de contrôler, à l'occasion de propositions, les moyens de la faisabilité d'un projet collectif (adéquation avec le projet social, interlocuteurs, outils...).

Il s'agit de veiller aux conditions de pérennité d'une histoire vivante. Il est donc essentiel que les techniciens de la maison de quartier anticipent et "gèrent" les émotions de déceptions, d'espoirs et de confiance...

«Qu'on ne fasse pas travailler les habitants pour s'amuser et que le nom ne soit pas officialisé, c'est notre rôle à nous en tant que professionnels de vérifier un certain nombre de préalables. Voilà, moi je veux bien travailler avec les habitants mais pas les emmener faire des choses impossibles [...] À partir du moment où on a toujours en tête les valeurs, les missions et qu'on travaille toujours avec les acteurs locaux, qu'on ne travaille pas seul qu'on confronte toujours notre point de vue on revisite aussi toujours les attentes [...] il faut

toujours croiser tout cela [...] Comment on peut être à l'aise dans ses différentes dimensions. On est toujours "habitant" d'un quartier, mais en même temps on est "habitant" d'une ville, d'une agglomération, on est "citoyen européen"... Enfin chaque chose implique des postures un peu différentes»» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« Avant d'arriver à la place même du palais de justice, il y a un travail derrière au moins trois-quatre ans, de mise en route de l'AVQ, d'une prise de conscience, il y a eu une "conscientisation" de ce que pourrait avoir le cadre de vie sur leur environnement, sur leur façon d'habiter le quartier et aussi une évolution de l'équipe technique qui accompagne et qui accompagnait le projet, celui là et tout les autres dans leur évolution jusqu'à leur réalisation [...] la place du palais de justice c'est une partie visible de l'iceberg...» (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« Le pilote c'est la maison de quartier et à aucun moment les techniciens extérieurs s'y sont substitués au projet social de la maison de quartier, on n'a pas essayé de détourner le projet social » (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces publics" Ville de Dunkerque)

« Au début on avait un peu l'impression de se battre dans le vide jusqu'au jour où la maison de quartier a ouvert et qu'on a pu travailler ensemble à faire un peu évoluer ce quartier sur tous les plans qui touchent à la vie dans ce quartier » (entretien n°10, habitant)

« L'ADUGES c'est « Liberté-égalité-fraternité » et ils l'appliquent bien après dans les projets des maisons de quartier, je le ressens bien » (entretien n°12, habitant)

Il est donc nécessaire d'engager un travail avec les autres acteurs institutionnels (directions thématiques municipales, élus thématiques, observatoires locaux, associations etc.) tout en gardant à l'esprit les enjeux de proximité. La formation des acteurs d'un projet de territoire est donc continue et la présence physique des instances de proximité se présente essentielle, elles sont des lieux et occasions d'apprentissage :

« La maison de quartier, ça a certainement été mon école de la démocratie, c'est là que j'ai appris à connaître les habitants » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« La maison de quartier n'était pas seule puisque le technicien et moi étions en permanence présents on était en capacité éventuellement d'apporter des réponses le soir même de la réunion quand les habitants pouvaient pester sur l'absence de pilotage de la police municipale, on pouvait leur expliquer que la police municipale dunkerquoise n'est pas uniquement concernée par le secteur Soubise mais qu'elle avait un territoire beaucoup plus large à couvrir donc nous on était aussi là pour justement apporter des premières réponses [...] on partait de la demande de l'habitant relayée aux DC aux commissions, validée par le CC et [...] bien au bout du compte c'est le maire qui actait la décision, exprimée par les habitants. Ce processus là, les habitants se le sont approprié et ont donc aussi compris comment se créent une décision publique [...] et ça prend du temps [...] Il faut être en capacité d'apporter des réponses collectives, d'informer les habitants sur les services de proximité et les processus de décisions publiques [...] Expliquer sans cesse les démarches [...] Associer les habitants en amont des projets» (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

« Aux réunions des fois je ne comprends pas bien, faut savoir que ce n'est pas évident avec le système du maire, des élus, des délégués communaux etc., L'organisation, leur pouvoir

d'action...Moi j'aurais jamais entendu parler de tout ça sans la maison de quartier»
(entretien n°13, habitante)

« Je suis un promeneur [...] on lie plein de contacts et ces personnes à la fois elles nous connaissent et automatiquement elles n'ont plus la même relation avec la mairie parce qu'elles passent par nous et c'est moins conflictuel tout simplement [...] les mairies de quartier sans proximité ce n'est pas la peine clairement. C'est énormément de boulot [...] il y a neuf ans où je me voyais en homme-sandwich et dire "j'existe", aujourd'hui je ne m'en sort plus parce que... j'existe [...] Je vais voir quelqu'un même si c'est conflictuel, je donne ma carte je ne suis pas là pour être dans l'ombre [...] Je vais des fois chercher des bonbons rue Albert 1er et je discute avec la commerçante, elle sait qui je suis et quand elle a un souci elle sait que je représente la Ville donc elle revient vers moi. Et à la Gare c'est pareil, [...] Le commerçant [...] C'est le lieu le plus pratique parce qu'on va moins facilement sonner chez un habitant » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« L'ingénieur de quartier (l'interviewé l'appelle par son prénom) a fait plus que nous accompagner [...] Et je crois qu'il était vivement intéressé [...] La "rue verte" ça a été très bien suivi [...] On n'a pas les savoirs faire de la mairie [...] Surtout ! Surtout il y a eu l'ingénieur du quartier sur toute cette histoire, il nous a donné les moyens de tout cela » (entretien n°8, habitant)

« L'agence d'urbanisme c'est un outil à leur service et puis il y avait un investissement personnel de la structure [...] il faut penser à un soutien, non pas pour écrire à leur place mais plutôt pour les aider à formaliser [...] Comment on accompagne un groupe à dimensions variables [...] il y a toujours un noyau dur mais qui évolue lui aussi donc c'est comment on arrive à créer ce noyau et cette entité à construire un projet dans la durabilité. [...] il y a vraiment une grande preuve d'adaptabilité de la part des techniciens [...] à accompagner un groupe, qui lui n'est pas engagé, voilà il n'a rien signé...C'est à quel moment on crée une dynamique tellement forte que là oui, les gens reviennent et s'inscrivent dans la durée et en fait au final suivent le projet et continuent à suivre pendant toute la durée» (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

Finalement, « *il ne s'agit pas d'entrer dans une relation fusionnelle, ni en collusion contre un tiers extérieur, mais d'accepter la construction du monde de chacun en partageant un certain nombre d'éléments en commun* » (Maestre, 2002, p. 180)

III.9.2.2. La flexibilité des acteurs ou les conditions des opérations de traductions

La transparence, la clarté, la mise à niveau et la pédagogie de l'information sont apparues comme des "lubrifiants" incontournables de la construction de "l'histoire de Soubise" :

« Quand il (l'habitant) est écouté et qu'on lui apporte une réponse, ce n'est même pas toujours positif une réponse c'est expliquer aussi pourquoi on ne peut pas, quand c'est négatif. [...] il n'est pas plus bête qu'un autre et il comprend très bien. On n'a pas besoin de lui faire une réponse de Normand [...] Ce qu'il faut c'est informer [...] C'est simple tout démarre d'une bonne information, cela sert à se poser les bonnes questions [...] Il ne faut pas

hésiter à mettre au courant les habitants quant il y a des complications, ils comprennent très bien [...] Il y a aussi tous les groupes de mamans (présents en maison de quartier) etc. qui ont réussi à avoir l'information mais c'est vrai que tous ces habitants quand ils ont une information, je suis persuadé qu'ils partagent avec leurs voisins de pallier, ou au bistro du coin ou avec les commerçants du coin et cette information elle circule partout naturellement [...] "L'habitant" fonctionne comme moi tout simplement. Et puis il a souffert très longtemps des méandres des administrations. Quand il appelait, ce n'est pas moi c'est Pierre, c'est Paul, c'est Jacques et puis, aujourd'hui [...] s'il appelle en mairie de quartier, et ça il fallait le comprendre aujourd'hui, il appelle, je suis au téléphone [...] Je ne vais pas lui dire "ce n'est pas mon problème c'est quelqu'un d'autre". "L'habitant" a besoin d'être écouté simplement » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« L'équipe a évolué avec le projet, avec l'AVQ, avec les habitants, petit à petit l'équipe technique s'est élargie ou s'est resserrée, je pense par exemple à la place, on a élargi le cercle des intervenants techniques [...] dès lors qu'on a traité la question du patrimoine, on est allé chercher la personne-référence [...] Lorsqu'on était sur les questions des matériaux, voilà les techniciens spécialistes de cette question qui instruisent les projets et qui les mettent en œuvre sont venus nous donner leur contraintes et ont fait émerger dans le projet de l'opérationnalité [...] C'est justement au cours de toutes les années de travail en commun, de partage d'informations, de connaissance, dans les deux sens, y compris pour nous techniciens, ce qui nous a permis de toucher au plus près des besoins de la population et pour eux à l'inverse cela leur a permis de prendre conscience de tous les tenants et aboutissants d'un projet [...] Il y a le discours du technicien qui s'est adapté vraiment en cherchant des solutions concrètes, techniques qui ont été trouvées » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« Ce n'est pas seulement être écoutés c'est aussi participer, pouvoir faire des suggestions et puis avoir des réponses... Des fois en tant qu'habitant on peut avoir des suggestions pas forcément réalisables, pourquoi ? Bah parce que derrière, techniquement ce n'était pas possible [...] Quand on vous explique on comprend ! Et puis par contre on peut trouver d'autres solutions du coup » (entretien n°9, habitante)

« On à un rôle pédagogique [...] Chacun doit s'y retrouver sinon ce n'est pas la peine ! Si les gens ne se reconnaissent pas ils ne défendent pas le projet etc. On n'ira pas plus loin » (entretien n°11, habitant)

III.9.2.3. Du langage du sensible au développement de la responsabilité sociale

Le choix des objets de débats, comme de celui de "l'aménagement de la place du palais de justice", prend sens sur des sujets relatifs à l'histoire, le patrimoine, le vécu du quartier.

« Plus jeunes, les vieux apprenaient à nager dans les canaux, ils ont des souvenirs liés à cet usage » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« Lors des AVQ sur le travail de l'histoire du quartier, il y avait foule ! » (entretien n°3, technicienne de l'agence d'urbanisme)

Ainsi le territoire de Soubise s'étoffe et se distingue d'un territoire aux simples limites administratives. Il s'agit d'un territoire cadré par des sensibilités. C'est un territoire légitime.

« *On n'a pas une représentation très exhaustive de la population, mais en tout cas ceux qui participaient ont commencé à se souvenir "oui j'ai déjà vu des gens avec des poussettes, les mamans ne savent pas passer sur tel trottoir...", Bref chacun apportait sa partie de vécu, sa petite anecdote pour travailler sur une échelle plus large* » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« *Je me souviens il y avait à un moment donné l'école des beaux arts sur cette place et l'atelier de Degans...* » (entretien n°11, habitant)

« *Après la libération, près de la place, c'était le siège temporaire de la mairie de Dunkerque qui était là. Moi je l'ai connu en 1958, je militais aux "jeunesses"... A la "Botte de paille", un café du quartier, on faisait des discours passionnés, et je faisais aussi partie d'une chorale plus jeune, on répétait au premier étage, c'était rue de Soubise [...] il y avait aussi le "P'ti Mousse" pas loin des vêtements d'enfants* » (entretien n°12, habitant)

« *Avant la rue Albert 1^{er} étaient vivante, maintenant plus personne ne la connaît [...] En travaillant sur un spectacle (de la chorale de la maison de quartier), j'ai retrouvé une petite valise pleine de photos, lettres etc. de mes parents, pleins de souvenirs, on l'a utilisé [...] Et j'ai fait une chanson sur un goéland car une fois il m'est arrivé une anecdote avec un goéland et comme j'en ai parlé au chef de chœur, ça a été mis en chanson* » (entretien n°13, habitante)

Ces souvenirs alimentent les dynamiques du projet social de la maison de quartier. En effet, il s'agit d'écouter des morceaux de sensibilité pour construire un sens collectif approprié et légitime par différents outils (mise en chanson, recherches historiques, récits de souvenirs). Tel un puzzle, le sens du territoire de "Soubise" se construit par l'échange des ressentis. Ces émotions ont lieu ou ont eu lieu dans un cadre de rationalité et d'action qui correspond à des valeurs institutionnelles passées ou encore existantes. Nous avons constaté que ces émotions font références à des moments de plaisirs ou de considérations et que leur mise en discussion a été parfaitement comprise comme si les ressentis avaient "contaminé" les personnes présentes et les avaient rendu responsable "pour faire vivre" cette "réalité".

« *On a tous un rapport sensible à un espace [...] Mon travail c'est de rendre compte de ce rapport* » (entretien n°15, habitant)

À ce propos, il est tout à fait intéressant de rappeler qu' « *on évoque beaucoup la Florence de la Renaissance en mentionnant les bouleversements artistiques qui y ont vu le jour [...] mais on y a aussi réinventé la politique* » (Rosanvallon & Sintomer, 2008, p. 362) grâce à, semble t-il, le développement de l'expression et de la sensibilité réciproque. L'enjeu est celui de faire dialoguer des mondes multiples qu'ils soient passés ou actuels, pour créer de nouvelles images plus actives, celles qui correspondent à la représentation de mondes plus

communs. Le respect des sensibilités de chacun se présente comme, selon l'expression Georg Simmel (Simmel, 1988) des "ponts" de l'intérêt public. Pour Edgar Morin, ce sont, ainsi, les artistes qui éveillent nos capacités à vivre dans monde complexe et à le recréer car « *notre système d'éducation [...] nous domestique, contribue à inhiber ces forces créatives* » (Morin, 2008, p. 355).

« *Il faut tenir compte des conseillers artistiques qui gravitent autour, il y a une éducation artistique qui est importante* » (entretien n°11, habitant)

« *Le rôle de la mission "arts et espaces publics" est de nous faire des propositions d'artistes qui vont être capables de rentrer en résonance avec ce qui se travaille ici, avec les habitants, les particularités* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

III.9.2.4. La considération institutionnelle

Depuis le début, les institutions de proximité accompagnent et veillent à la cohérence des actions avec le sens que les habitants souhaitent pour le développement du quartier. Ainsi le travail de proximité est caractérisé par la compréhension des caractéristiques et des problématiques locales, la *considération* selon l'expression d'Erving Goffman :

« *Il y a vraiment une attente, et je pense qu'ils ne comprendraient pas car là ils sont vraiment dans un processus* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« *Ca fait plaisir et on voit des trucs qui bougent, si [...] on serait seulement en train de parler ce ne serait pas encourageant pour le moment ce n'est pas le cas [...] On a travaillé en se disant "Bein oui à la fin on sera écouté [...] Celui qui est un peu timide aura toujours un voisin pour parler pour lui, mais il n'y a pas d'idées saugrenues, tout le monde s'écoute, ou même celui qui n'est pas sûr il le dit il n'y a personne qui se moque, bon... Même si des fois on se permet de se dire des trucs [...] parce qu'on est suffisamment copain [...] C'est un ensemble de tout qui fait le relationnel mais on a tous le même objectif, c'est l'image du quartier, avec la maison de quartier qui est quand même une très bonne équipe [...] On fait confiance quand on sent que les gens s'intéresse à vos problèmes* » (entretien n°9, habitant)

« *Quand les habitants ne sont plus sceptiques sur leur pouvoir d'influer sur le quartier, ils sont vraiment acteurs* » (entretien n°12, habitant)

Les spécificités des maisons de quartier sont liées à un travail partenarial entre différents types d'acteurs (voir "convention-cadre des maisons de quartiers" en annexe).

« *C'est un cadre qui croise d'autres enjeux associatifs sur Dunkerque [...]. Comment tu fais se connecter des réseaux* » (entretien n°4, technicien de la mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

Ce cadre "hybride" d'action collective produit de la confiance entre les élus, les techniciens et les habitants et sont tous, de cette manière, des acteurs en formation citoyenne continue.

III.9.2.5. Le temps élastique, l'allié d'une réflexion démocratique

Cette période de construction politique se déploie sur une dizaine d'année. Elle semble déterminante à travers le discours des acteurs, dans la constitution de la citoyenneté, de dynamiques d'*empowerment* et de "force" des projets du territoire que nous avons observé.

«Vous vous avez un rôle à jouer au lieu d'être là à critiquer tout le temps ben venez nous rejoindre on a des choses à faire ensemble», donc c'est un apprentissage et ça fait maintenant bientôt neuf ans, ça n'a pas été simple [...] Il faut avoir des temps d'évaluation, enfin des temps où on se pose, "comment ça fonctionne?", "est-ce qu'on est satisfait de la tournure que les choses prennent?", "est ce qu'il faut modifier les choses?" » (entretien 1, directrice de la maison de quartier)

« C'est que c'est justement au cours de toutes les années de travail en commun ensemble, de partage d'informations, de connaissance, dans les deux sens, y compris pour nous techniciens, ce qui nous a permis de toucher au plus près des besoins de la population et pour eux à l'inverse cela leur a permis de prendre conscience de tous les tenants et aboutissants d'un projet » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

«À soubise on a bien fini par comprendre les temps du projet, en plus on a un noyau dur qui sont plutôt des propriétaires occupants, qui sont là depuis longtemps qui ont envie d'y rester, ils ont leur patrimoine sur le quartier» (entretien n°6, technicienne politique de la ville, Ville de Dunkerque)

En effet, la démarche de développement s'inscrit dans le passé par le travail des institutions de proximité, effectué sur différents objets conditionnant ainsi le futur de projets variés et appropriés, qui se définissent progressivement et fidèlement au sens du quartier. Ainsi, comprendre ce type de dynamiques serait saisir la dimension déterminante d'un "temps" considéré élastique. Le temps d'un projet de territoire.

« Les choses ne doivent surtout pas être programmées il faut vraiment prendre le temps d'y réfléchir et de pouvoir s'ajuster au imprévus [...] c'est tout l'enjeu d'un dialogue régulier, constant sur la durée donc le projet n'existe que parce qu'il est sur une durée» (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces public", Ville de Dunkerque)

« C'est vraiment un processus itératif, tout s'est fait au fil de l'eau et au fil des compétences qui se sont construites [...] c'est pas forcément le temps des habitants [...] car quand il y a un problème sur l'espace public ils s'attendent à ce qu'on puisse venir rapidement [...] sur un projet d'aménagement de l'espace public on est sur des temps encore plus longs et encore plus complexes à comprendre pour un habitant qui a besoin de, en général, de voir son cadre

de vie changer rapidement [...] Le souci c'est que l'on confond souvent "information" et "concertation" en démocratie participative. [...] les élus [...] étaient loin d'imaginer que ça allait prendre et du temps!» (entretien n°3, technicienne Agence d'urbanisme)

III.9.3. La multiplication "des sphères de l'attention" ou la mise en mouvement des représentations sociales

III.9.3.1. Expériences et vivacité symbolique

Être compris, trouver sa place, être en confiance, se raconter, s'affirmer, aller vers les autres, échanger, se projeter, expérimenter, partager des moments de plaisir... Ces moments, accompagnés par la maison de quartier, développent des "savoirs" individuels et collectifs ils sont incarnés par les compétences de chacun en interaction avec les activités que propose le projet social. Ils sont ceux qui permettent le développement des territoires.

« On a eu l'occasion par exemple aussi avec la maison de quartier, ça c'est intéressant, d'aller faire une ballade à Douai, et de voir les canaux [...] le canal on a remarqué qu'il existait et que c'était un élément certainement de l'architecture, c'était un peu le poumon vert du quartier. C'était plein de choses. Et je pense que c'est dû à tous ces éléments là que l'habitant s'est dit qu'au fond le canal ce n'est pas qu'un bord de route [...] c'est assez général, ce n'est pas que ce groupe de travail, c'est cette envie de retourner à la nature enfin de redécouvrir la nature qui fait qu'ils se sont penchés sur ces bords à canaux» (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« C'était tout à fait intéressant parce que quand je dis "les choses se sont enchaînées", ça a abouti à un journal, à une émission de radio etc. etc. On a eu des formations pour ça... C'est enthousiasmant, on avait des moyens, de l'aide, par exemple on a fait des stages, des choses comme ça... » (entretien n°8, habitant)

« Ce qui me reste en mémoire c'est cette première réunion où on parlait d'utopie [...] De toute façon je pense qu'il faut de l'utopie pour avancer » (entretien n°10, habitante)

L'utopie se présente, en effet, essentielle. Plus généralement, il semble que les conditions de création et d'expression de "mondes plus justes" participent à la construction d'un imaginaire partagé par la construction d'un langage et de situations d'équilibre communes. Cela se présente être un processus d'apprentissage à la perception des intérêts particuliers et à la création de "territoires sensibles". Imaginer, écouter, rêver et avoir la possibilité de se projeter dans d'autres réalités tout en se comprenant mutuellement grâce à des espaces favorables à l'expression de chacun, permet l'émergence de symboles communs. Nous nous apercevons donc que le cadre du projet social de la maison de quartier est

favorable à une gestion collective des énergies. Les valeurs de reconnaissance, de non jugement et les possibilités de pratiquer des espaces publics variés participent à la transformation d'émotions individuelles en bien-être partagé. De cette façon, se développe l'intérêt et les pratiques de l'espace public : les conditions favorables de la formation citoyenne.

« *Il y a eu aussi comme une formation un peu collective y compris des techniciens, tout le monde avait quelque chose à apprendre [...] c'est là où il y a eu un transfert de richesses, c'est là où le passage de relais peut se faire en fait entre les générations, à la fois en apportant ses anecdotes [...] un discours à celui qu'on avait nous en tant qu'experts. Eh bien cela a donné vie, matière à ce qu'on était en train de se raconter, et donc du coup cela a permis aux plus jeunes de prendre conscience* » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« *C'est un monde vraiment enrichissant qu'on découvre* » (entretien n°9, habitant)

« *En travaillant en réunion, j'ai conscience qu'il faut se documenter beaucoup pour participer, parce qu'il ne faut pas rester coi, il faut aller avec des idées, je lis quelques bouquins sur le sujet, je vais voir ailleurs tout ça [...] ce ne sont pas seulement mes inspirations j'essaie quand même de me faire le rapporteur de ce qui se dit* » (entretien n°11, habitant)

« *La maison de quartier c'est un lieu où on évolue [...]. Maintenant les enfants ne courrent plus dans la rue, et ils ont fait un peu des scènettes aussi et ont appris des instruments à bois avec la chorale [...] Et puis avec la maison de quartier j'ai commencé à rencontrer plein de monde et des techniciens, des élus et des délégués communaux. [...] des ateliers pour faire sortir un petit peu les dons des personnes. De fabriquer des choses de leurs mains [...] on apprend énormément ! [...] Faut voir les gamins [...] au début ils n'étaient pas disciplinés et maintenant comment ils savent se tenir lors des spectacles etc. [...] C'est pour ça que je reviens à cette maison de quartier, "la maison de la famille", on vous prend tel que vous êtes et chacun est respectueux... [...] Dans ce quartier je participe à tout et puis j'ai toujours besoin d'en faire plus, d'apprendre plus* » (entretien n°13, habitante)

Pour prendre place, les acteurs ont besoin de comprendre ce qu'ils sont et où ils vont. Il s'agit de pouvoir s'envisager au sein d'un cadre d'action. En ce sens l'écoute est déterminante. Pour cela il faut maîtriser la rationalité en action et les "produits" des rationalités en interaction par la pratique de l'espace public.

Cet imaginaire est "alimenté" par des développements individuels et collectifs issu de l'*expérimentation* (Dewey, 2010 *a et b*; Puget, 2004. Zask, 2011). Il s'agit de construire des "objets" collectifs, adaptés au temps et à l'espace. C'est la définition d'une culture qui fait sens. Elle correspond, d'ailleurs, à ce que John Dewey nomme des "espace-temps" (Dewey, 2010). Ainsi, il est essentiel que les valeurs du projet social qui préconisent des groupes de travail qui se réunissent régulièrement tout en étant ouvert à l'association d'acteurs variés et

distanciés pour le partage d'enjeux, visions, et idées. C'est l'exemple du contenu des AVQ mais aussi des échanges d'expériences avec d'autres villes (fêtes autour des canaux et réalisations du quartier « Bois Blanc » à Lille...), du travail qui associe des artistes ou encore de l'animation des AVQ.

« Avec les ateliers du samedi il y a des choses qui sont venues simplement et c'est en écoutant les habitants, on a vu que la place devait être faite comme elle est actuellement [...] c'était des rendez-vous qui étaient organisés je crois par la maison de quartier et avec des invités [...] c'est la commission "Environnement" de la maison de quartier. Et les habitants étaient aussi tous invités à ces réunions, ce n'était pas que ceux qui étaient habitués à travailler, c'était aussi quelques habitants » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

Ces rendez-vous réguliers fabriquent, finalement des *rituels* célébrés, chaque année, par la fête de quartier et l'"AVQ en plein air". Ils construisent une visibilité territoriale au sein de l'espace public.

« Ce sont les habitants de la commission "animation", qui se réunissaient pour organiser et réfléchir justement pour la fête du quartier, qui ont proposé qu'on fasse un seul évènement pour mettre en valeur le travail qui avait été fait par le Port Autonome, les Voies Navigables » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« C'est par le biais de la fête "au fil des canaux" où là ce n'est pas des acteurs extérieurs c'est surtout une connaissance de cette place par le public extérieur » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier).

« Il est nécessaire d'associer des acteurs distanciés pour le partage d'enjeux, de visions, d'idées... » (entretien n°4, technicien de la mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

« Liée à l'accompagnement social, l'arrivée de ma collègue qui est chargée de mission a fait bouger des choses [...] elle fait des permanences pour rencontrer des gens et prendre contact individuellement et du coup ça a soulevé des thématiques nouvelles [...] on s'est rendu compte qu'il y a beaucoup de problèmes liés au handicap, aux personnes âgées etc. du coup ça me permet de savoir sur quoi travailler en maison de quartier [...] Egalement, l'arrivée de l'adjoint de l'ingénieur de la mairie de quartier Dunkerque Sud, arrivé il y a peu de temps, il a travaillé avec nous sur Soubise sur le portrait nature, il est spécialiste des chauves-souris dans le cadre d'expériences sur le patrimoine naturel notamment, il connaît très bien les insectes, la faune, la flore, il a travaillé avec nous là-dessus et ça nous intéresse complètement » (entretien n°6, technicienne politique de la ville, Ville de Dunkerque)

« Ce qui m'a plu aussi beaucoup c'est le petit voyage qu'on a fait en Allemagne, on a vu des choses tout à fait intéressantes, on a vu un gazomètre gigantesque et puis... Une autre philosophie de la chose, le patrimoine industriel employé autrement que son utilisation initiale qui était délaissée... Ce qui m'a frappé aussi c'est que c'est une grande aciérie où on a laissé pousser spontanément des boulots, qui sont un antipolluant naturel ! [...] On en vu d'anciens mineurs etc. des choses tout à fait inhabituelles pour nous très intéressantes, et ça nous a donné forcément des idées [...] Avec la radio du quartier, on faisait aussi intervenir des gens très différents » (entretien n°8, habitant)

« *La place du palais de justice on l'a occupé un peu avec notre fête de quartier mais on a associé aussi Basse-ville, on a les mêmes berges de canaux et c'est "au fil des canaux", on a en projet d'associer Ile Jeanty et pourquoi pas le Carré de la vieille par la suite, le fil conducteur de ces quartiers c'est les canaux* » (entretien n°9, habitant)

« *Ca m'a enrichi rien que par les relations humaines que ça a générée, des tas de rencontres etc. [...] la richesse humaine c'est capital ! La diversité des gens [...] ça a été un apport énorme. Après sur un plan un peu plus pragmatique sur la rénovation, l'état du quartier, j'ai commencé à me passionner pour l'urbanisme, à mon niveau (rire) ! [...] franchement je trouve ça passionnant ! [...] C'est des nouvelles portes qui s'ouvrent à chaque fois [...] On revient avec des nouvelles idées etc. [...] on se sent vivant !* » (entretien n°10, habitante)

« *On apprend toujours plein de choses ! [...] On tisse des liens d'amitié avec les artistes anglais, moi j'aime bien en s'envoie des mails etc.* » (entretien n°13, habitante)

Les projets sociaux des maisons de quartiers se veulent pragmatiques. Les valeurs se disent établies en concertation. Elles permettent d'inscrire des perspectives d'actions pour le développement du quartier. Il est donc question de construire des croyances collectives dynamiques et il s'agit du coup de travailler avec des citoyens et de multiplier les expériences de l'espace public afin "d'entretenir" les compétences citoyennes.

« *C'est comme cela qu'on a conçu le projet de maison de quartier et en général sur tout le projet, toujours évaluer et réajuster, évaluer et réajuster si besoin et associer toujours les habitants, c'est important car ce sont eux qui habitent le quartier qui savent quand même mieux que nous ce qui est bon pour eux. Mais aussi toujours creuser un peu au delà de cet interindividuel, et du pas sa porte, toujours voir un peu plus large et de plus en plus, mettre le quartier en lien avec la ville, en lien avec l'agglomération, et de là puisqu'on travaille aussi sur des projets européens [...] Les habitants quand ils parlent des artistes, au début on comprenait rien à ce qu'ils nous racontaient, et puis maintenant les artistes font partie du groupe, hier le directeur de la mairie de quartier a fêté son départ, les artistes étaient là. Pareil avec les techniciens cela a été très difficile de travailler. Les contraintes des artistes lorsqu'on pose une œuvre, ou qu'on fait une inauguration. Eh bien avec les techniciens c'était très difficile. Parce que voilà la qualité, la législation, le bon sens... D'un point de vue de techniciens. Et souvent cela se confronte avec le projet artistique. Qui même si il respecte ce qui est sécurité et législation, ce n'est pas toujours facile. Ce n'est pas toujours la même façon de voir les choses. Oui il y eut quand même des séances un peu dures... [...] Eh bien oui la culture commune voilà* », (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Les conditions créées par le cadre du projet social, nous l'avions vu, permettent ces "expériences publiques". De cette manière, chacun trouve sa propre place, envisagée, de cette manière, au sein d'une évolution écologique. L'enjeu est, en effet, d'exister en fonction d'"environnements traversés". De ce point de vue, des compétences publiques sont incontournables pour l'évolution des individualités.

III.9.3.2/ Une démocratie représentative car sensible

« *La relation de l'élu avec les habitants... La première réunion, il s'en est pris plein à la figure, les habitants étaient venus ici, c'était lui qui les avait invités, pour les entendre, se présenter mais c'était vraiment ... Ça a été terrible. Et, nous on était simplement "accueillants"* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Aujourd’hui, le respect de la démocratie représentative est profondément tangible au sein du discours des acteurs engagés dans le processus.

« *Il n'y a pas de déstabilisation de la démocratie élective* » (entretien n°4, technicien de la mission "arts et espaces publics" de la Ville de Dunkerque)

« *On sait qu'on peut prendre la parole et qu'on est écoutés mais on sait aussi que les décisions ne nous appartiennent pas, ce sont les élus au final, alors quelques fois ça ne nous empêche pas de dire quand on n'est pas contents, mais on connaît les règles du jeu [...] Mais pour que ça marche il faut quand même que chacun reste à sa place, que le citoyen ait vraiment conscience de l'importance de la démocratie élective, c'est la vraie légitimité qu'il faut toujours garder à l'esprit* » (entretien n°10, habitante)

« *J'ai le sentiment que les élus nous écoutent assez bien, ça s'améliore* » (entretien n°12, habitant)

Ce respect est possible grâce au "travail de proximité" décrit par l'élu interrogé.

« *Je ne m'appuie pas, évidemment, que sur l'AVQ, c'est à dire qu'il y a de la communication qui est faite par la maison de quartier, il y a un journal de quartier qui va de temps en temps faire écho, moi même je vais continuer mon porte à porte et continuer à communiquer ce qui se passe dans l'AVQ, je suis président du bureau de vote du coin donc quand je croise des gens, j'explique de quoi on a discuté en AVQ, il y a des choses qui sont souvent reprises dans le magazine municipal, dans le "Dunkerque-quartiers". C'est à dire que ce n'est pas la majorité des gens présents, on essaye aussi d'expliquer à ceux qui ne viennent pas, un peu la majorité, ce qui se passe dans cet AVQ, c'est pour ça que les gens présents en AVQ vont bouger, ce ne sera pas les mêmes, sauf un petit noyau dur d'habitants qui va rester fidèle tout au long de la démarche, mais sinon il y aura plutôt un roulement, et puis les gens dans le quartier commencent à savoir qu'il se passe quelque chose. Même si, à la limite ils ne viennent pas ils savent qu'il y a un endroit où on construit des choses... Et ils le regardent différemment, « ce n'est pas la mairie qui impose ses trucs ! » [...] si on a envie de dire un mot eh bien voilà il y a un endroit qui existe. De la même manière dans les projets qui émergent, je veille, que l'intérêt de toutes les catégories sociales soit bien représenté, je suis un peu garant et avec la maison de quartier d'ailleurs qui doit aussi veiller à ce que le projet aille dans le sens des populations aussi, ce sont bien souvent les plus précarisées qui ne viennent pas dans ce type de dispositif... » (entretien n°7, élu du quartier)*

« *Avec l'élu de Soubise, on a travaillé un petit peu ensemble avec les AVQ [...] il y a eu des discussions avec l'élu Soubise et puis même je lui avais demandé d'écrire un texte aussi sur la manière dont il voyait sa place en général* » (entretien n°15, habitant-"artiste")

Il est essentiel de comprendre que « *dans un contexte favorable, la participation peut devenir un jeu coopératif. Les habitants [...] ne cherchent pas forcément à se substituer aux*

élus [...] les élus ne perdent pas leur pouvoir, ils sont contraints de l'exercer différemment», (Blanc, 2006, p.30). Ces environnements favorables permettent une participation active et innovante car les représentants de l'intérêt public sont les personnes capables de "mettre en lumière" les territoires émergeants. Par des attitudes de considération, ils sont les "élus" en charge du développement des dynamiques de l'espace public.

Ainsi ce sont aussi les compétences de l'élu de l'îlot Soubise/Gare qui enrichissent la construction du projet de "Soubise", car il est, à la même époque, directeur de l'Agence d'Urbanisme de Dunkerque, l'AGUR. Son "métier" lui confère donc des compétences d'urbaniste en plus de son statut d'élu.

«Il était régulièrement là aux Conseils des maisons de quartier, aux manifestations, il était très présent et il avait une bonne connaissance du quartier. Il est assez avant-gardiste» (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

«On était très guidé par l'ancien élu qui nous guidait aussi de façon professionnelle, il nous a apporté beaucoup par ses qualités de directeur d'AGUR et ça nous a facilité le travail aussi» (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

«On a eu la chance avec notre ancien élu, qui était aussi en même temps directeur de l'AGUR, ça a joué forcément» (entretien n°10, habitant)

Cela participe à la construction de formes d'assurance collective mais aussi de liens affectifs qui s'établissent avec la démocratie représentative.

«On l'a eu dur quand l'élu est parti, on avait des liens d'amitié et il prenait beaucoup en considération les habitants et il se souvient toujours de nous [...] La nouvelle élue du quartier est très chaleureuse, elle est venue en Angleterre pour défendre notre projet (élue déléguée à la culture et aux relations Européennes à l'époque), elle avait bien parlé et elle vous met tout de suite à l'aise, simple et à l'écoute» (entretien n°13)

Cela a, logiquement, œuvré en faveur d'un enrichissement mutuel. En effet, si la démocratie représentative ne suffit pas à construire une légitimité durable c'est bien parce le devoir d'un citoyen ne s'arrête pas aux urnes et celui de l'élu aux échéances électorales (Rosanvallon & Sintomer, 2008). L'adoption d'un programme municipal et sa mise en débat par les projets infra-communaux contribuent à l'évolution des cultures territoriales qui, de toute façon, sont en mouvement. Elles correspondent à cette acceptation que nous avons élaborée, dans nos premiers chapitres, du territoire.

Il est évident que le sens collectif doit continuer de s'exprimer pour être représenté après les élections. En ce sens, les cadres d'action des projets sociaux des maisons de quartier offrent des opportunités favorables à cet "impératif". La légitimité institutionnelle suppose

l'innovation institutionnelle. Un des enjeux de la démocratie délibérative se situe à ce niveau : les relations développées par les démarches de proximité des institutions publiques. Ainsi, « *le pas crucial [...] est de fusionner l'opinion publique et la délibération. Au lieu de faire de la délibération une dimension qui caractérise d'abord l'activité des représentants et qui est toujours susceptible d'être opposée à l'opinion publique irrationnelle de la masse, le modèle délibératif ancre résolument la délibération dans les discussions ordinaires des simples citoyens. Le moment décisif, du coup n'est plus l'élection mais la formation de l'opinion publique : l'élection ne représente qu'un moment particulier dans un débat ininterrompu*

III.9.3.3. Des objets de débat incarnés

Ce qui fait sens pour les habitants dès le début est relatif à l'image du quartier : la propreté, le respect, le patrimoine architectural et naturel, la vie de quartier, l'animation, la transmission culturelle... Et cela est parfaitement clair, au regard des entretiens effectués :

« *Dans le parc, j'avais commencé à mettre des trucs à pousser, j'avais eu des graines par la maison de la promotion de la santé [...] je voulais par exemple expliquer aux enfants (de l'école du parc) qu'il existait plusieurs sortes de haricots, qu'ils pouvaient être jaunes, verts, violets etc. et que c'était pour lutter contre le racisme, expliquer aux gens que de toute façon c'est toujours la même graine...*» (entretien n°8, habitant)

« *Moi je travaille à ça pour changer un peu l'image du quartier, je voudrais que mon quartier, si ce n'est pas pour moi ce sera pour mes enfants, celui qui habitera ma maison plus tard... Mais je voudrais que le quartier deviennent [...] un quartier où on s'y sent bien, où les maisons sont entretenues où les trottoirs sont entretenus etc. [...] maintenant on entend les gens "qu'est ce qu'il est beau votre quai de la concorde dites dont !", ça fait plaisir c'est notre quartier, mais en espérant qu'un jour ça devienne quai des jardins et que ça devienne rue de Furnes, c'est la prochaine étape qu'on voudrait voir refaite*» (entretien n°9, habitant)

« *On ne fait pas n'importe quoi*» (entretien n°10, habitante)

Les objets sont élaborés en réunions. Il semble donc que les habitants soient associés en amont des projets. La quinzaine de membres (techniciens et élus compris) les plus disponibles, le *noyau dur*, ne choisit pas à la place des habitants. Ils discutent des pistes de réflexions en fonctions des espaces pratiqués au quotidien. Ces objets croisent alors le cadre du projet de territoire communal, intercommunal (CUD), national (politique de la ville et renouvellement urbain) et celui du projet social de la maison de quartier. De fait, des rencontres de diverses formes sont effectivement, nécessaires : conseils municipaux, conseils

communaux, des réunions publiques, des AVQ, fête de quartier ou les ateliers ou activités organisés par la maison de quartier.

« Ils ont vraiment pris conscience ensemble qu'il fallait travailler sur l'ensemble des objets... Au sens urbain [...] On ne voulait pas être interférés par des données techniques qui auraient complètement tout fermé. Parce qu'on laisse d'abord réfléchir le groupe de manière ouverte » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

Ainsi, petit à petit ce processus "hybride" les objectifs de "chacun". Il s'agit d'une expérience (Dewey, 2010b). L'abord de l'objet de "la place du Palais de Justice" est donc né du processus collectif qui a débuté lors de l'ouverture de la maison de quartier sur l'îlot de vie. Cet objet fait "sens" à un groupe rassemblé sur l'image du quartier et son développement urbain et social.

« Lorsque les habitants ont compris ce qu'était une place publique, que son usage qui n'est pas propre qu'au gens du quartier, que c'est un endroit de passage et de travail de l'image du quartier [...] le lien et le rôle de chaque place dans la ville, ils ont alors compris de quelle manière réfléchir aux enjeux qui existaient autour de cette place [...] On ne travaille jamais un projet en vase clos et de manière fermée. Donc là on est allé interroger les questions de liaison avec la Basse ville, puisque la passerelle connectait directement l'autre bout du quai. Donc même sur les diagnostics en marchant je me souviens [...] on ne s'est pas arrêté au bord de la place [...] Même s'ils sortent de leur quartier bien sûr ce n'est pas ça que je veux dire... Mais disons que cela a fait prendre conscience que ce qu'ils allaient imaginer sur la place ça ne pouvait pas être que réservé à leur propre fonctionnement, à leur propre bien être de proximité, que c'était forcément un enjeu global ! » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« Lorsqu'il a fallu donner un nom au quartier, les jeunes ne voulaient pas de "Vieux dunkerque" c'était trop vieillot » (entretien n°5, technicien de la mairie de quartier)

« On voit bien qu'on arrive à une place qui est la conjonction d'un certain nombre de regards ! Ce qui est pour moi la définition de « la ville », c'est bien ça : la construction d'objets appropriés par tous et très transversaux ! Je suis profondément contre « ville=la vision d'un seul homme ou une seule femme [...] Toutes ces visions de la ville sont des visions totalitaires » (entretien n°7, élu)

« Avec cette place, il y a la possibilité de s'exprimer, il y a l'espace... Il faut s'en emparer, se concerter, pour faire des choses en commun [...] la rue c'est un lieu important c'est ce qui peut rapprocher les gens » (entretien n°11, habitant)

"Prendre place" dans le processus, en tant qu'individualités compétentes et "collectivement logique", c'est être, sur le plan social, en mouvement. Selon cette idée, le processus ne peut être prédéfini, il doit donc effectivement s'adapter à ses acteurs (l'évolution des présents et des nouveaux arrivants). Plus précisément à la construction de leurs relations entre eux. Le lien social crée le sens du projet, car, de cette manière, ces objets "urbain"

habituellement abordés de façon très "technique" se trouvent aussi définis par des acteurs plus "profanes".

III.9.3.4. Les conditions discursives et la construction d'espaces intimes

Ainsi, l'approche des objets légitimes de débat c'est, avant tout, construire les conditions d'échanges et de liens:

« *Voilà il y a une façon de parler... Ce n'est pas donné à tout le monde, il y a des gens ils vont réussir tout de suite du premier coup à faire comprendre les choses, à faire passer, toucher du doigt. [...] Les habitants quand ils parlent des artistes "au début on comprenait rien à ce qu'ils nous racontaient", et puis maintenant les artistes font partie du groupe [...] Pareil avec les techniciens cela a été très difficile de travailler [...] il y eut quand même des séances un peu dures... »* (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« *La mise en synergie elle est née d'une écoute « bilatérale » [...] après surtout c'est l'apport de moyens [...] C'était fortement intuitif*» (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« *Il n'y a pas de cacophonie mais une compréhension et un respect réel de chacun lors des discussions [...] La reconnaissance est certainement plus facile et plus rapide dans un groupe de dix personnes que dans un groupe de trente à cinquante personnes »» (entretien n°4, technicienne de la mission "arts et espaces publics, Ville de Dunkerque)*

« *Il n'y a pas de recette technique, il n'y a qu'une volonté politique d'essayer de provoquer ce dialogue démocratique pour arriver à des objets complexes et des objets construits et après, j'ai envie de dire, c'est la mobilisation des outils qui conviennent le mieux »* (entretien n°7, élu)

« *Et puis les gens du groupe, entre nous il n'y a pas d'antagonisme, pas de bagarres, on rigole tous paisiblement [...] On ne s'est jamais battu, il n'y a jamais eu de victoire ou d'échec etc. il n'y a jamais eu d'antagonismes au contraire»* (entretien n°8, habitant)

Ainsi tous les acteurs impliqués dans ce processus s'appellent par leur prénom. Ils ne se désignent pas : "la Ville", "les techniciens", "la maison de quartier", "les habitants".... Les rapports cordiaux créent des cadres conviviaux pour échanger. Cette convivialité favorise la considération :

« *Je suis "Ville de Dunkerque" dans ce groupe mais je suis aussi un copain, on est plus aujourd'hui un groupe d'amis, la relation a énormément évolué. [...] même si je représente toujours la mairie, je représente plus que ça [...] En février 2007 on est allé avec le groupe en Allemagne passer trois ou quatre jours, c'est les photos que tu vois à la maison de quartier et c'était génial franchement, ça a été des vacances»* (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« *On est tous des amis dans cette histoire [...] je ne suis plus là avec la même casquette aujourd'hui mais je peux encore apporter des choses [...] il y a encore plein de choses à faire* » (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

« *Les attaches ont été énormes, je vais vous raconter une anecdote, quand j'ai changé de délégation ils ont fait une petite fête pour mon départ, et honnêtement, j'en ai presque la larme à l'œil, les habitants, et ils étaient cinquante et pas quinze, m'ont offert un cadeau de départ [...] ça a été un véritable crève cœur de les quitter ! Il y avait un sens à tout ce qu'on faisait c'était la dynamique sociale, derrière l'objectif de la transformation du quartier* », (entretien n°7, élu)

« *En Angleterre [...] on a visité un peu le Kent, enfin on pas visité Westminster, des musées etc. Non on a surtout vu des gens, c'était surtout des contacts humains [...] Sinon tous les ans j'offre un pied d'hamamélis à la directrice de la Maison de quartier depuis cinq ans, c'est comme ça qu'on crée une coutume* » (entretien n°8, habitant)

« *On est quand même aussi avec les divers techniciens dans un relationnel facile [...] Celui qui peut sortir une blague il le fait, il y a du plaisir à travailler ensemble [...] on est assez proche* » (entretien n°9, habitant)

« *On y prendrait pas plaisir, on ne le ferait pas [...] Construire ensemble des projets communs, la convivialité...C'est un tout, la place du palais de justice est liée à la fête* », (entretien n°10, habitante)

« *Il existe un esprit d'équipe [...] Les rapports sont marqués par la cordialité plus que l'amitié, car on ne va pas chez les uns ou les autres non plus...On a du plaisir à se réunir et on essaie toujours de rendre intéressant le débat et l'équipe de la maison de quartier et des techniciens ils y sont pour beaucoup* » (entretien n°12, habitant)

« *La maison de quartier est pour moi une "maison de la famille", j'ai toujours ressenti cela très fortement* » (entretien n°13, habitant)

Ces émotions ressenties, ce langage ainsi construit, demande, pour continuer de vivre et de générer du plaisir à être mis en visibilité publique.

« *Il s'est passé des choses [...] cette place a été ressentie* » (entretien n°7, élu)

« *Ce qu'on avait en commun [...] c'est une illusion commune* » (entretien n°15, habitant- "artiste")

Cet entretien du plaisir c'est finalement rencontrer de nouvelles réalités, c'est lutter contre l'ennui, le non-sens, une intimité ne peut en aucun cas devenir privée pour construire des territoires vivants (Sennett, 1979 ; Foessel, 2008).

« *Avant la réalisation des travaux (concernant l'aménagement de la place du palais de justice) il y a eu la phase de présentation au grand public c'est-à-dire la restitution à la fête au fil des canaux, donc une phase de partage avec d'autres habitants du quartier. Parce qu'il ne faut pas se voiler la face non plus les habitants qui ont écrit ce cahier des charges ce sont surtout ceux qui participaient à l'AVQ, donc une vingtaine-trentaine de personnes. Il a fallu être prudent, car les autres habitants pouvaient très bien ne pas l'accepter [...] Mais dans la*

mesure où de toute façon tout le monde a toujours été invité aux AVQ, il y a une large campagne de communication par la maison de quartier. Au final ça c'est très bien passé, le travail des participants à l'AVQ a été bien reçu! [...] La place du palais de justice et le cahier des charges ne sont pas les seuls objets [...] Le but c'était vraiment de montrer toute la richesse qui s'était déployée! » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

III.9.3.5. L'entretien d'une réciprocité positive : l'engagement des institutions publiques de proximité

La compréhension mutuelle et l'investissement personnel ont amené à la construction de liens étroits. Chacun semble jouer un rôle spécifique et déterminant dans cette évolution. Personne ne paraît donc être en désaccord avec sa personnalité et le groupe. Une intimité s'est construite, un micro-équilibre instable permettant d'alimenter l'énergie du phénomène politique. Le sentiment d'être efficace pour des choix collectifs est du même coup tangible. De fait, chacun se ressent responsable socialement. Le sens commun se présente, ainsi, "appropriable". Toutefois, ce qui s'est construit est, bien sur, exposé à des incompréhensions extérieures. La force générée de ce projet social n'a pu se réaliser que dans la construction d'une intimité. Il est donc essentiel pour les acteurs, afin de conserver une énergie positive et politique, de publier ces vécus de l'espace public.

« C'est bien que l'élu a vraiment tenu bon jusqu'au bout pour cette place et ces projets... Mais si le maire avait écouté et suivi l'avis des techniciens et chefs de service « Ville », la place était trop minérale, on sait d'expérience qu'une place comme ça, ça ne marche pas, que les habitants vont trouver cela vide, qu'ils vont se plaindre etc. » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« On a presque défendu cela avec militantisme, mais je ne sais pas si ce mot est approprié [...] Une fois ce cahier des charges écrit, il fallait le vendre auprès des services techniques de la Ville, une partie y était associée l'autre pas du tout. [...] Donc là c'est un accompagnement ferme et militant et des techniciens et de l'élu du quartier sous ses deux casquettes (+ directeur de l'agence d'urbanisme). [...] Il y a eu un travail de persuasion et il y a eu un retour de notre part à faire auprès des services techniques qui n'avaient pas été inscrits dans la démarche car ce n'était pas dans leur mission [...] la question de la retransmission c'est vraiment important! [...] Il y a quand même une part d'individualité là dedans, enfin cette démarche correspond à mes propres valeurs aussi [...] Je ne suis pas arrivée par hasard dans une agence d'urbanisme [...] c'est aussi savoir à quel moment intervenir [...] savoir comment travailler ensemble, sans oublier d'où on vient ce qu'on fait, savoir s'appuyer sur les autres comme relais » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« Si on ne comprend pas à un moment donné qu'il y a une implication militante [...] dans ce qui est le projet social de la maison de quartier on ne peut pas saisir [...] Tout le monde travaille à la marge de ses fonctions, des habitants presque professionnels et des professionnels presque habitants [...] Nous sommes bien autant sur des questions de

militance citoyenne que sur des questions de travail ou de missions au sein d'un boulot [...] On n'a pas essayé de détourner le projet social [...] Les habitants [...] ils sont à la marge d'être habitant [...] on se retrouve tous un peu à la marge de notre fonction. [...] On se réclame tous habitants du quartier même si on habite un autre quartier [...] Nous techniciens travaillons tous à la marge de nos fonctions, l'implication personnelle est vraiment indispensable pour l'évolution des projets et le dynamisme qui est née, on se réclame presque habitants de « Soubise » aujourd'hui [...] Le projet « Soubise » accompagne aujourd'hui le projet d'un artiste, grâce à sa relation intense tissée» (entretien n°4, technicien de la mission "art et espace public", Ville de Dunkerque)

« Les techniciens étaient plus que des techniciens » (entretien n°5, directeur de la mairie de quartier)

« Il y a des choses qui dépassent mes missions, je ne suis pas obligée de les faire mais j'ai l'impression de faire partie du groupe [...] des liens se sont tissés » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

« Je suis tombé sur un système institutionnel relativement permissif et les directeurs de projets, de mairie de quartier, de maison de quartier, l'ingénieur etc. ont totalement joué le jeu sans arrières pensées. On partageait quelque part les mêmes convictions politiques, l'élue à la démocratie locale m'a totalement donné carte blanche ! » (entretien n°7, élu)

« J'ai des opinions politiques mais je ne fais pas ressentir mes opinions ! Moi je suis pour l'idée qui est bonne [...] Et j'ai toujours dit à la maison de quartier que je la fréquenterai de tout temps que je ne ressentirais pas une image politique [...] mon objectif c'est de permettre le bien être dans le quartier, ce n'est pas un objectif personnel [...] Si on travaille de cette façon, ensuite quand on valide le projet on est du coup partie prenante du projet» (entretien n°9, habitant)

« Je sais que lui-même (l'élu du quartier) a du se battre pour la (la place du palais de justice) faire aboutir, ça n'a pas été évident... On avait tous techniciens, élus comme, habitants une fibre militante [...] Dans ce qu'on fait c'est de la politique mais pas « politique-politicienne ! » (entretien n°10, habitant)

« Tout le monde connaît mes opinions politiques y compris la maison de quartier et ils me respectent et moi je ne sers pas non plus de la maison de quartier comme tribune politique, je travaille pour la démocratie là bas» (entretien n°12, habitant)

III.9.4. L'exemple de la chorale : la construction d'un territoire au sein de la maison de quartier

L'histoire de la chorale est significative de ce processus. Ce ne sont pas les gens de la chorale qui se retrouvent sur le processus de l'aménagement de la place du palais de justice mais cette chorale crée du dynamisme au sein de la maison de quartier du projet de territoire. En effet, la chorale rassemble, exprime, représente et met en réseau le quartier :

« Je crois aussi que la chorale a été un élément porteur, parce que ceux qui ont eu envie de chanter ils se sont retrouvés dans la chorale, et pour certain, font partie aussi du groupe maintenant d'aménagement » (entretien n°2)

Pour "conter" cette histoire, il nous faut revenir à sa naissance. Elle a débuté juste après le travail autour du nom du quartier. Suite aux travaux confiés à un bureau extérieur autour des ateliers qui visaient la nomination du quartier en 2001-2002, est ainsi diagnostiquée une "richesse culturelle" tangible par les discours, les souvenirs, les "façons de parler" des habitants rencontrés...

« L'agence a constaté, dans le quartier, une mine d'informations sociales au niveau de la mémoire et du regard du quartier » (entretien n°16, directrice de la maison de quartier)

Il était alors essentiel de réfléchir à la manière d'intégrer ces éléments pour construire le projet de territoire.

Ainsi l'intervention du travail d'une conteuse a permis de mettre en visibilité les histoires de chacun. Elle a partagé les histoires de vie de toutes les catégories de la population pour écrire une histoire commune, traduite dans "l'Hymne du quartier" (cf annexe).

« L'hymne de la chorale c'est un texte partagé » (entretien n°10, habitante)

La maison de quartier et la conteuse ont proposé aux participants de le chanter. C'est ainsi qu'un nouveau travail a débuté avec un compositeur. De cette manière, la chorale s'est mise en place.

« Elle, a poussé la porte de la maison de quartier comment, je le sais, parce qu'elle a vu qu'il y avait une chorale qui se créait et elle s'est dit pourquoi pas ? Madame X si tu lui parles, la Maison de quartier ça l'a refait vivre et donc elle est venue à la chorale et je fais partie aussi de la chorale depuis le début c'est pour ça qu'on se connaît bien » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« Le coté artistique [...] c'est la question du rythme, c'est être au rythme du groupe » (entretien n° 4, techniciens de la mission "arts et espaces publics" de la Ville de Dunkerque)

« On se rend compte que chanter ensemble ce n'est pas si facile, il faut qu'on apprenne à se connaître, il y a des temps différents [...] On prend du plaisir » (entretien n°13, habitante)

Le chef de chœurs recruté ne recherche pas la voix juste. Il a surtout le souci du lien social. C'est pour cette raison que la maison de quartier l'a contacté. Sa posture correspond aux objectifs du projet social. Ainsi la chorale n'est pas sélective et est gratuite (financée par des subventions).

« La chorale est ouverte à tous, on frappe à la porte on rentre... c'est très libre » (entretien n°17, le chef de chœurs de la Chorale).

Les thématiques des spectacles préparés sont en résonance avec les réalités du quartier. Par exemple, il y a eu à un moment donné un problème de poux à l'école : un spectacle sur les poux a été conçu.

« S'il faut participer au mariage d'un membre etc., on peut travailler un répertoire de reprise ou autre, tout est permis. La chorale est à disposition des gens » (entretien n°17, le chef de chœurs de la Chorale).

Ainsi cette chorale a commencé à bien fonctionner et tout le monde trouve place, des plus petits aux plus vieux chantent ensemble: les personnes âgées du quartier, les enfants du centre de loisirs, ce qui permet de créer un lien avec les familles, mais aussi des adolescents comme de jeunes rappeurs et danseurs qui coconstruisent avec la chorale, des spectacles... Les gens amènent des amis, les enfants parfois jouent au milieu, chahutent, dansent, tous le monde ne sait pas chanter etc.

Cette chorale n'est pas très "conventionnelle" mais elle produit du plaisir partagé, du lien social et de la solidarité. C'est, en effet, ce qui ressort également du bilan effectué grâce aux questionnaires et à l'observation menés. Les membres s'accordent sur le fait qu'il s'agit de moment de détente, de bien-être, de nouveaux contacts et de lâché prise. S'y construit une ambiance conviviale et amicale.

« Les relations entre les membres sont très familiales » (entretien n°17, le chef de chœurs de la Chorale).

Certaines personnes ne savaient pas lire mais grâce aux soutiens divers qui se sont construits et la présence d'institutrices à la retraite cela a permis d'apprendre les textes et de s'intégrer dans le groupe. Comme nous explique la directrice de la maison de quartier, la chorale ne bouscule pas "visiblement" l'espace public, mais il est clair qu'elle change les représentations du quartier. Les habitants apprennent à se connaître intra et extra-quartier et c'est de cette façon que l'intérêt collectif se développe. La chorale construit des réseaux.

« Peu à peu j'ai fait connaissance de l'équipe de la maison de quartier, on m'a proposé de faire partie de l'équipe de la rédaction du journal du quartier, que j'ai accepté, de travailler à la manière de penser le quartier [...] On me convoque pour tout maintenant » (entretien n°13, habitante)

« Petit à petit, la chorale est devenue un atelier propre à lui-même à l'intérieur de la maison de quartier. Elle sert toujours pour des projets comme le spectacle mais en parallèle elle peut aussi être autonome pour des représentations et servir aussi la vie de quartier [...] Cet hymne a été chanté partout ailleurs dans Dunkerque et la chorale a été invitée dans d'autres villes et villages [...] La Chorale n'est pas enfermée entre quatre murs » (entretien n°17, le chef de chœurs)

Ces moments de plaisir "partagés" permettent d'être "sur la même fréquence", d'"être visible" et de développer des "savoirs-être ". La solidarité se développe, elle adopte des formes instables et multiples:

« Les membres sont très attentionnés entre eux, un problème de véhicule pas de souci, si je suis embêté avec mes enfants, ça ne perturbera pas si je viens avec etc. » (entretien n°17, le chef de chœurs)

C'est donc de cette manière qu'il est possible pour certains membres de dégager les principales thématiques à aborder avec un groupe plus élargi aux techniciens et élus.

Le projet "Soubise", fait exister des connexions perpétuelles, de cette façon, entre les membres, les élus et les habitants pour interroger un sens territorial, toujours en mouvement.

« La directrice de la maison de quartier participe aussi avec nous à la chorale » (entretien n°13, habitante)

« Certaines personnes constatent qu'au début elles venaient simplement chanter et au fur et à mesure des liens se sont construits et ont totalement transformé les motivations premières des membres [...] Cela permet de travailler d'autres thématiques relatives aux objectifs du projet de la maison de quartier. La chorale devient un outil par simplification des relations entre les gens» (entretien n°16, la directrice de la maison de quartier)

III.9.5. Les limites de la dynamique territoriale

III.9.5.1. Des acteurs de la proximité institutionnelle à considérer

Les compétences des habitants à développer pour négocier la "chose publique" constituent l'essentiel du travail d'animation de l'Atelier de Vie de Quartier, la mairie de quartier et de la maison de quartier. Le "syndrome" le plus couramment observé pour chaque individu non initié à des expériences communes concerne, en effet, des doléances égocentriques. Le travail du développement de la citoyenneté est donc sans cesse à initier et à réajuster pour éviter le "repli sur soi", se qui se nomme aussi : le phénomène NIMBY (*Not In My Back Yard* : pas dans mon arrière cour).

Plus précisément, du côté des acteurs de la proximité institutionnelle, il s'agit de réfléchir à la genèse de nouvelles propositions d'activités ou d'événements, aux manières d'envisager les nouveaux contacts, de continuer à faire vivre la "flamme" citoyenne chez ceux déjà engagés, mais aussi de faire comprendre, auprès des directions des services gérés par les institutions publiques, la rationalité des propositions élaborées localement.

En résumé, les acteurs de la proximité institutionnelle ont pour mission de créer les conditions d'émergence et d'entretien de l'énergie territoriale. Cette dernière peut prendre naissance à plusieurs endroits d'un territoire délimité administrativement. Ces énergies, par la présence d'acteurs des institutions publiques, grâce aussi à plusieurs dispositifs de prise de contacts (porte à porte, réunion publiques, AVQ, Conseil communaux, projet social de maison de quartier...), permettent de rendre compte d'une visibilité plus pragmatique du quartier et de sa "vivacité". Ceci suppose de la part des acteurs des institutions de proximité des espaces de liberté, de la motivation et du temps. À l'image de ce que Maurice Blanc (Blanc, 2006, p. 33) explique, à savoir que « *les professionnels doivent [...] être des "traducteurs" et des "passeurs", vis-à-vis des autres techniciens et des élus, mais également vis-à-vis des habitants* », ces trois éléments (liberté, motivation et temps) construisent des compétences de flexibilité et de pédagogie pour ces acteurs. Au regard de cette expérience, nous pouvons donc affirmer que ces derniers occupent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la démocratie locale du territoire "Soubise" puisqu'ils permettent, par la construction de liens sociaux, de "traduire" des territoires. Ils ont, avec les habitants, fabriqués de l'"intimité": il ne s'agit pas d'une donnée naturelle, mais bien d'une conquête sociale et politique, « *la possibilité de l'intime a pour sens ultime, la démocratie* » (Giddens in Foessel, 2008, p. 41).

Cependant, les attitudes omniscientes et le manque de confiance manifestés parfois, de la part de certaines directions thématiques, semble t-il, conduit ces acteurs à l'obligation de déployer de nouvelles énergies afin d'éviter que les dynamiques locales créées depuis des années s'étiolent.

« *Je pense que les difficultés qu'on rencontre le plus c'est avec les directeurs des services de la mairie...qui savent mieux que tous le monde ce qu'il faut faire (rires). Voilà c'est là la plus grande difficulté* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Ces "relais", efficaces par des investissements de nature humaine, sont, bien évidemment, plus que ça, ils sont des êtres vivants ayant participé à des formes territoriales. Ils ont donc construits des sentiments et des engagements affectifs. Les logiques de don et de contre-don à l'origine des dynamiques sociales, développé dans les travaux de Marcel Mauss

et de Jacques Godbout sont profondément tangibles. Les acteurs de la proximité institutionnelle sont pris dans des modalités relationnelles lors de la mise en œuvre de leurs missions. Les formes de "militance" ainsi construites doivent être aussi mieux comprises car ces acteurs sont épuisables.

III.9.5.2. L'irrationalité des temps de la démocratie : le difficile respect des constructions de l'intime

Une difficulté revient très souvent : au regard des dynamiques que nous avons évoquées, la compréhension du "temps" se présente déterminante pour que de tel processus se construisent au mieux. En effet, les temps d'engagements de chacun font intégralement partie de la gestion d'un projet de territoire. Par exemple, à l'occasion des *brainstormings* il existe parfois des difficultés pour aboutir rapidement à une idée commune ou à un prochain rendez-vous. En raison de cette dimension, le projet social de Soubise connaît aussi de sérieuses difficultés pour associer de nouveaux acteurs. Les personnes actives ne vivent, en effet, pas les "mêmes temps" que la plupart des personnes composant le noyau dur... Le temps répond au principe de diversité, il n'est pas le même pour chacun. Le temps et le territoire sont tous les deux caractérisés par des échelles variables :

« *Déjà 18h tout le monde n'est pas disponible, mais ne viennent à l'AVQ que les gens intéressés par un projet, par exemple si ils ont entendu un projet de rénovation de l'ANRU, ils vont venir parce qu'ils seront inquiets de ce qui va se passer etc.* » (entretien n°9, habitant)

« *À Basse-Ville on travaille plutôt avec des locataires qui vont subir les déménagements des immeubles qui vont être démolis donc ils sont sur des projets de "bien-être immédiat", ils ne sont pas sur l'avenir du quartier* » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

Tenter de comprendre les temps de chacun fait partie des compétences des acteurs d'un projet de territoire. Pour cette raison, ce dernier se déploie sur un temps long car il est question, pour les habitants impliqués, de maîtriser les conditions d'un processus de décision publique.

« *Le projet n'existe que parce qu'il est sur une durée (longue). C'est sur que le temps c'est très important et que chacun essaie de faire partager à l'autre ce qu'il entend lui du projet, de comment il le comprend. Alors moi je comprenais ma part du projet Soubise et la directrice de la maison de quartier portait pour sa part une vision du projet et les habitants une autre* » (entretien n°4, technicien mission "arts et espaces publics", Ville de Dunkerque)

« La chose la plus importante a été l'écriture du projet social de la maison de quartier, parce qu'on y a consacré beaucoup de temps et on a commencé à écrire nos valeurs sur lesquelles on voulait construire ce projet [...] On a pris le temps » (entretien n°10, habitante)

Sur cette dimension la mise en contact avec des directions institutionnelles ou d'autres acteurs publics risque parfois d'aboutir à un anéantissement des énergies locales. La compréhension mutuelle des logiques et temps de chacun implique un travail de tolérance, d'écoute et de tact, très long.

Enfin, la reproductibilité d'une telle démarche n'est pas possible car il s'agit d'une démarche territoriale. En conséquence toute nouvelle démarche requiert de "nouveaux temps" car il s'agit de nouvelles expériences. Le temps ne doit donc pas être circonscrit par des méthodologies de travail. Comme le pense John Dewey dans *L'art comme expérience* (2010), les différentes expériences correspondent à de multiples "espaces-temps". Ainsi, déterminer des échéances inflexibles contribue certainement à générer du stress, de l'angoisse et évaporer le plaisir et les possibilités pour développer des choses collectivement... Le travail se construit difficilement de manière territoriale. Le partage du plaisir se présente être un véritable fil directeur politique, plus précisément il correspond à la construction du bien-être que développe Richard Shusterman (2007)... La soma-esthétique, qui correspond à la construction de l'estime de soi, est l'entretien d'un corps équilibré ouvert dans un monde pluriel et capable de créer des échanges positifs. On l'a vu avec l'exemple de la chorale. Ce bien-être prend du temps à naître car il est s'agit de reconnaissance les compétences de chacun, d'écouter, de s'exprimer, d'échanger... Cela s'apprend. Ce sont des liens affectifs qui se tissent.

C'est ainsi que les projets sociaux de la maison de quartier stipulent, régulièrement, le besoin du travail des techniciens des institutions publiques de proximité en binôme. L'enjeu essentiel est celui de la protection et de la dynamique du lien social.

« C'est dur à faire le relais. Demain tu viens me remplacer dans le quartier, avant que tu ais réussi à relier avec les gens ou en trouver d'autres, il faudra quand même des années. Mais parce que j'aime ça, je ne me sens pas un fonctionnaire. Je ne sais pas quelle est ma mission, je sais plus et c'est ça qui est bien [...] Il y en a ils vont aller faire du golf d'autres vont à la maison de quartier quoi... [...] Si je pars demain il y a des choses qui se feront plus, il y a plein d'habitants qu'on perd. Ca doit vraiment se préparer, si la directrice de la maison de quartier part il faut vraiment que pendant six mois son double soit à côté d'elle et qu'il prépare et qu'elle prépare le terrain. Et c'est cette chance aussi avec l'ancien directeur de mairie on était devenu un binôme » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« *Les élus changent [...] il faut ré expliquer ce qu'on faisait [...] on n'a plus le même directeur de mairie ou l'animateur de l'AVQ, ce ne sont pas les mêmes façons de faire, il faut se réadapter* » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

III.9.5.3. Des espaces mixtes et de publicisation difficiles à maintenir

Les groupes de travail du projet social sont ouverts à tous mais les personnes à la retraite sont les plus disponibles. Elles représentent la plupart des propriétaires du quartier. En conséquence, la mixité sociale reste difficile en raison des configurations socio-économiques et du type d'habitat évoqué lors la description du quartier. Bien entendu, ce fait s'est amélioré doucement grâce aux opérations de rénovation urbaine, aux orientations des projets sociaux et aux liens développés avec l'espace public, mais cette question est redondante :

« *On essaie de construire et faire vivre la mixité sociale ici mais on y est pas du tout on est plus dans la fracture sociale ! [...] il faut trouver le juste équilibre, car à un moment donné il y a eu trop de familles en difficulté d'un seul coup sur le quartier et cela à détruit un certain équilibre* » (entretien n°10, habitante)

Des Relais-jeunes sont présents en maison de quartier, mais, le point faible soulevé, relatif à ces dispositifs, vise leurs problèmes de représentativité de la "jeunesse dunkerquoise". C'est aussi une problématique récurrente pour toutes les tranches d'âge.

« *Parler des jeunes c'est compliqué ! On va dire ils ne se posent pas la question du territoire comme ça, ils ne sont pas propriétaires, certains ne sont même pas locataires c'est leurs parents [...] C'est une soif de discussion entre les jeunes et le politique, vraiment ils adorent ça [...] c'est deux types de problématiques : donc d'abord "d'insertion" [...] Et l'autre dimension c'est une dimension plus "loisirs"* » (entretien n°7, élu du quartier)

« *Il y a des jeunes dans ce quartier mais je pense que "le jeune" il ne veut pas être dans une structure, il ne veut pas d'horaires. [...] Il y en avait quelques uns qui venaient quand même mais les faire adhérer à une structure...* » (entretien n°2, ingénieur de la maison de quartier)

« *On a un problème avec les adolescents qu'on n'arrive pratiquement pas à toucher* » (entretien n°11, habitant)

En effet, "les jeunes" comme les "seniors" renvoient, simplement, à une multitude de profils et de pratiques pas obligatoirement en relations. Le sens légitime est plutôt celui d'un collectif mixte formé que d'une tranche d'âge. Il est peut-être nécessaire de développer plus d'intimité entre les "jeunes" et les membres du projet social. Il demeure cependant un manque d'espaces adapté aux 18-25 ans en maison de quartier. Il s'agit donc de développer des actions au-delà, certainement, des murs.

Il semble que la dynamique du projet social a du mal à s'étendre sur les îlots de la Gare et de la Basse-Ville car peu de "contacts publics" sont possibles. De plus, les cadres de mise en œuvre du renouvellement urbain sont établis de façon moins flexible qu'à l'époque du GPV. En effet, l'ANRU demande une traçabilité et un "chiffrage" des démarches. Il n'y a donc pas vraiment de place pour faire vivre des AVQ et motiver des habitants pour penser leur quartier.

« Sur la Gare et Basse-Ville, il fallait également lancer les AVQ où on a eu la même démarche que sur Soubise, c'est à dire associer la maison de quartier, la mairie et l'élu de quartier. Ça a moins bien fonctionné on en a quand même eu deux ou trois séances mais on a été bloqué par un certain nombre de questions, peu de liens avec la maison de quartier, on n'avait pas de groupes de travail sur lequel s'appuyer [...] Lorsqu'il y a eu la création de l'ANRU [...] C'est devenu plus technique et moins social, j'ai eu l'impression de perdre pied sur le quartier, d'être moins en contact avec la réalité du terrain [...] Il n'y a pas que du positif sur Soubise, on a du mal à avoir des nouvelles personnes qui s'investissent et sur la Gare on ne touche pratiquement personne du fait qu'on a pas un projet défini sur la Gare parce que ça dépend maintenant de "vision urbaine" et [...] on a pas forcément été associés à l'avenir de la Gare, il y a encore des incertitudes» (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

« Cette commission "environnement et cadre de vie" fonctionnait très bien et lorsqu'on a su que le GPV était abandonné puisqu'il y a eu un changement de gouvernement et qu'il a fallut refaire les dossiers etc. Vous connaissez l'histoire de l'ANRU... Bon voilà il a fallut préciser que tout ce qu'on avait annoncé pour bientôt ça n'allait pas être bientôt » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

Cependant les AVQ apparaissent comme des manifestations de publicisation (Habermas, 1992) du projet de territoire et des projets sociaux des maisons de quartier au sein de l'espace public. Ils peuvent, ainsi, être des outils de débat pour l'apport de nouvelles énergies, nécessaires pour faire vivre le projet social. D'ailleurs, les AVQ sont devenus de moins en moins fréquents pour ne pas dire qu'ils disparaissent progressivement.

« On sent que l'AVQ est en perte de vitesse et j'ai l'impression qu'on a fait le tour de la rénovation urbaine... » (entretien n°6, technicienne "politique de la ville", Ville de Dunkerque)

Plus généralement, la mixité sociale suppose de l'ouverture des groupes de travail à de nouveaux membres, les AVQ et la question de la rénovation urbaine en offraient les possibilités. Ils permettaient en même temps d'établir des liens avec le projet social de la maison de quartier. Par ailleurs, certains retraités connaissant une santé fragile, ce fait concourt à l' "amaigrissement" du groupe. Dans le cadre du maintien d'une dynamique territoriale, il est donc nécessaire d'innover en matière de pratiques citoyennes, de renouveler

les motivés et les motivations, d'effectuer des efforts de maintien, de control et de renouveau en matière de communication. Il est nécessaire créer de nouveaux espaces d'échanges

III.9.5.4. Les maillons froids de la démocratie locale : des cadres d'action "parachutés" ?

Le Conseil communal est considéré comme un "maillon froid" de la construction du territoire Soubise :

« Le Conseil communal c'est très "politique" et moi je ne veux surtout pas en faire partie »,
(entretien n°8, habitant)

« Je ne me sentais vraiment pas à ma place en tant que présidence du Conseil communal, parce que, je ne me sentais pas suffisamment autonome dans mes choix, mes décisions, j'étais un peu coincée entre les élus et les habitants, les habitants ne me reconnaissait plus vraiment comme "habitante" à part entière et puis je n'avais pas assez de marge de manœuvre [...] Ca devait être en 2002-2003, je me sentais plus utile à la maison de quartier [...] Il y avait un problème de légitimité, j'ai toujours pensé que pour avoir une vraie reconnaissance il fallait être désigné par ses pairs or [...] à partir du moment où le président du CC bien qu'étant un habitant est désigné par le maire, moi je ne lui reconnaiss aucun légitimité, d'ailleurs on le voit bien, la présidente du CC, quelle marge de manœuvre ? Aucune ! Elle lit les ordres du jour [...] La place du Conseil communal est assez marginale, il n'y a pas eu d'implication directe... Il y a quelques délégués communaux qui ont été un peu impliqués parce qu'ils sont présents aussi en maison de quartier etc. Mais il faut espérer qu'avec les nouveaux délégués communaux il y aura plus d'implication [...] De toute façon si l'habitant sent que c'est trop ficelé, il ne faut pas se leurrer, ça ne fonctionne pas, ça n'intéresse pas les habitants [...] le Conseil communal ce n'est pas de la démocratie participative...Mais alors pas du tout ! »
(entretien n°10, habitant)

« En commission du Conseil communal des fois on a des discours techniques trop long, moi je leur fait confiance mais après deux heures de présentation tout le monde veut rentrer chez soi, et il n'y a pas forcément de débat »
(entretien n°11, habitant)

« Je reproche à certain délégués communaux de ne pas interroger suffisamment les élus, ils ont peut être peur de les contrarier, je ne sais pas (rire) »
(entretien n°12, habitant)

En effet, même si des thématiques communes existent entre la maison de quartier et le Conseil communal et donnent naissances à des travaux communs, le Conseil communal souffre, tout de même, de représentations très négatives voire un désintérêt total. Les objets à débattre se présentent trop "cadrés". Les objets proposés à la "participation" se présentent comme des *fabrikations* (Goffman, 1991). Mais aussi concernant les thématiques relevant de la maîtrise du développement économique, elles ne sont pas abordés. La démission, en 2009, d'un délégué communal illustre cette problématique. Il s'agit d'une personne ayant connu une période de chômage très longue à l'occasion de la fermeture des "Chantiers de France". Les évènements liés à la récente crise financière (augmentation du taux de chômage sur le

territoire dunkerquois notamment en raison des licenciements générés par la raffinerie "Total") l'ont amené, de par son histoire personnelle et son appartenance politique (PCF) à proposer une mise en débat de ces problématiques, pour réfléchir aux formes de solidarité à développer. Sa proposition n'a pas été soutenue par les institutions publiques. Rappelons qu'en première partie nous avions mis en exergue les rapports étroits entretenus entre le pouvoir municipal et les acteurs du développement économique, qu'en est-il aujourd'hui? De quelle manière les habitants sont associés au développement et à la solidarité économique du territoire (Bresson, 2002)?

Nous constatons que le Conseil communal n'est pas au cœur du projet de territoire Soubise car il n'existe pas de proximité sociale tangente avec tous les "participants". Cette instance, pourtant considérée de démocratie participative, composée de représentants politiques et associatifs, ne fabrique pas le projet, elle le transmet, elle est donc un espace de publicisation. C'est d'ailleurs, l'exemple aussi des AVQ :

« Je trouve que l'AVQ est, par rapport au projet de la maison de quartier, très intéressant, ça fait venir des gens pas forcément présents en maison de quartier et l'enrichissement du public, mais pour moi c'est encore trop encadré. On est trop dans un cadre préparé, et on sent qu'on veut nous emmener vers telle et telle réflexion, c'est beaucoup trop structuré » (entretien n°10, habitant)

Les dispositifs de démocratie participative tels que les maisons de quartiers, les Conseils communaux ou les Ateliers de Vie de Quartier sont aussi des espaces de publicisation du projet de territoire municipal, cependant nous pouvons remarquer que la maison de quartier est considérée, dans les représentations sociales des habitants comme l'outil de démocratie participative le plus efficace. Elle offre les conditions possible de construction de d'intimité, elle propose donc des lieux de construction du politique ressources d'un projet de territoire. Elle correspond aux lieux de la démocratie sensible (Foessel, 2008).

III.9.5.5. Une gestion compliquée de la "reconnaissance"

Toutes ces limites se croisent pour mettre en exergue la problématique de l'innovation institutionnelle et sa singularité. L'enjeu de la reconnaissance est essentiel. « *La dynamique qui conduit des individus et des collectifs à s'ouvrir aux autres peut à tout moment s'arrêter ou reculer. Les expériences de démocratie participative sont éphémères car le repli sur soi reprend vite le dessus* » (Blanc, 2006, p. 34).

En effet, de façon paradoxale, le groupe-projet peut très vite se refermer en défendant des valeurs qui prônent l'ouverture. Pour exemple, nous avons assisté à une réunion lors de laquelle un des membres du groupe projet qui, de façon agacée, rappelait les valeurs collectives à un nouvel arrivant qui découvrait le processus. Ce dernier formulait des propositions sans consultation collective, par défaut de "pratique" de ces espaces de concertation. Ce type de rapport peut, malheureusement, développer des attitudes de démotivation. Le manque de patience et les "manières de parler", surtout en public influent sur la motivation des nouveaux participants. La "face" doit être un objet sacré pour construire des institutions dynamiques (Goffman, 1974).

De la même façon, une réunion organisée entre des membres du groupe projet et des acteurs des directions thématiques municipales a généré de profonds malaises: les premiers étaient venus défendre une "possibilité" de projet de coopération internationale avec un territoire repéré avant de consulter les habitants. Ils enquêtaient sur les possibilités matérielles de l'engagement municipal pour construire un pré-projet (une délégation se rendant sur place pour étudier les thématiques de coopération et développer une approche sensible). Le choix de ce projet de coopération s'est proposé grâce à notre présence sur le terrain et aux participations publiques rendues possibles avec notre directeur de thèse de l'époque, impliqué également avec des territoires marocains. Une intimité s'est construite avec les acteurs du projet social de Soubise. Du côté des directions thématiques, il semble qu'une interprétation offensante ait été établie. Leur a été reproché de ne pas construire le projet en amont avec tous les habitants volontaires du territoire avant de le présenter en réunion d'études des financements possibles. Cette réunion aurait généré de l'agressivité en raison des "préjugés" adressés de n'envisager que leur intérêt personnel. Leur a donc été conseillé de s'autofinancer sur cette première question et de revenir présenter un projet mieux construit et plus collectif.

Les "représentants du projet Soubise" ont, par la suite, ressenti un mal-être relatif aux stigmates aussi divers que ceux de "de profiteurs" et d'"égoцentriques". Cela les a profondément touchés voire démotivés (observations et discussions informelles). Ils se sont sentis *déconsidérés*. Cependant, nous n'avons pas recueillies les impressions des acteurs des directions de la Ville de Dunkerque, impliqués. Leur rationalité a certainement été, également, incomprise. Il est essentiel de se pencher sur ce type de "chocs thermiques" et de procéder à des enquêtes plus détaillées.

Cette dimension "intime" se présente à l'origine de la dynamique des motifs et du phénomène politique. Il semble important qu'un espace de ce type se construise entre les directions thématiques de la Ville de Dunkerque et les acteurs de la proximité des institutions publiques, missionnés, finalement pour en construire une avec les projets sociaux des maisons de quartiers. Ces moments de concertations sont fondateurs de la dynamique du projet de territoire, ils sont donc essentiel à comprendre. Les élus de quartiers et la direction des territoires ont un rôle important tenir pour l'articulation des différents niveaux. Il est évident qu'une étude plus approfondie est incontournable. Les enjeux sont ceux qui visent des dynamiques d'inter-reconnaisances et logiquement d'impulsion et d'évolution des projets territoriaux. Le phénomène de "militance" est important à questionner dans ses modalités relationnelles.

Par ailleurs, il semble que "Soubise" soit l'objet, parfois, de "bruits de couloir", en tant qu' "expérience participative réussie", au sein des autres maisons de quartier, Conseils communaux ou de la municipalité...

«À chaque fois que je faisais un édito dans "Dunkerque-quartiers", je mettais souvent "Soubise" en avant pour rappeler qu'il était en train de se passer quelque chose» (entretien n°7, élu du quartier)

Rappelant aux habitants qu'il existe un collectif qui prend place politiquement et qu'il est possible de s'y associer pour se mobiliser, cela construit du même coup des tensions sociales liées à cette "mise sous les projecteurs" au détriment d'autres territoires. La reconnaissance institutionnelle est, en effet, essentielle mais semble délicate à gérer. Il s'agit pour ces acteurs de la proximité de militer et de représenter des symboles, mais est-ce aussi en même temps ne pas "parler trop fort" au sein de l'arène politique? La présence d'un autre type de médiation serait sans doute nécessaire à ce niveau, car peut-on réellement demander à des militants de taire un projet politique ? Si oui de quelle manière sans perdre l'énergie qui s'y déploie ?

Conclusion du neuvième chapitre

Nous l'avions développé de façon conceptuelle, mais, à la lueur de cette investigation empirique, l'animation des dispositifs de démocratie participative est consubstantielle au développement des missions des institutions de proximité : à la flexibilité des formes que peuvent prendre leurs différentes missions et à leurs capacités de s'associer à l'émergence

d'autres institutions. Cela correspond à un travail incessant de croisement et de production de cadres d'actions qui permettent le développement d'une démocratie délibérative. Ces objectifs sont ceux des projets sociaux des maisons de quartier et nous avons détaillé celui de la maison de quartier de Soubise et ses conséquences pratiques grâce aux discours recueillis. Les dynamiques importantes que nous avons repérées, ayant permis de construire un projet de territoire sont : l'écoute mutuelle, le respect, la transversalité, les moyens de l'expérimentation, les opportunités de spontanéité, la mise en réseaux. « *C'est la solidité et la nature du lien entre le système politique et les citoyens qui sont en question* » (Bacqué, Rey et Sintomer, 2005, p. 33). Ces cadres d'actions prévus par le projet social de Soubise ont permis de construire des espaces de confiance, d'apprentissages mutuels, de liens affectifs. De cette façon ils ont permis la protection, l'évolution et l'innovation de valeurs institutionnelles grâce aux missions visant la construction d'espaces d'échanges et de co-construction symboliques.

« *C'est ce qui m'a motivé* » (entretien n°8, habitant)

« *L'encadrement-accompagnement des institutions de proximité est déterminant, « on y serait pas y arrivés sinon* » (entretien n°10, habitant)

« *Etre acteur du quartier ça s'apprend, l'équipe technique et de la maison de quartier sont importants. Les acteurs du quartier c'est une équipe [...] La bonne compréhension des techniciens, ils n'ont pas mis ces freins qu'on peut craindre parfois...* » (entretien n°12, habitant)

« *Il y a une force, une cohésion dans ce groupe alors qu'il y a des gens très différents ce qui fait que ça fait bloc [...] on avait chacun, des choses qui nous tenaient à cœur [...] et on a mis ça en synergie [...] il y a toujours cette relation de confiance entre les habitants et les techniciens, vraiment il n'y avait pas de censure [...] on est d'égal à égal, chacun a une place, une juste place et c'est la même place à faire pour chacun.* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

La démocratie locale se présente donc de nature sensible (Foessel, 2008). La reconnaissance des savoir-faire de chacun construit, en effet, des savoir-être. Ce sont les valeurs collectives du projet de la maison de quartier et par l'inclusion permanente de la diversité sociale, une "force invisible" donne naissance à des territoires sensibles qui s'entrecroisent et coopèrent. Nous pouvons rapprocher ce "modèle" de gouvernance de celui des *forums hybrides* présenté par Michel Callon : « *après une information préalable et une préparation adéquate, les profanes discutent sur un pied d'égalité avec les experts sur ce qui doit être fait dans les domaines* » (Blanc, 2006, p. 35). Nous en avons dégagé la dimension émotionnelle.

Les ressources institutionnelle du projet social de la maison de quartier se présentent être celles qui protègent et servent à traduire des sensibilités. De ce point de vue, les émotions se présentent omniprésentes dans la construction de territoires. Elles renvoient à des qualités d'expressions et d'échanges sensibles au sein de l'espace public qui se manifestent à diverses occasions publiques: des ateliers d'expressions, des réunions internes et publiques, des voyages, des fêtes, des promenades, etc. L'expression et la reconnaissance de ces dernières permet de déplacer des "frontières", grâce à des "espaces de compréhension". Les frontières territoriales se présentent, alors, sensibles.

Enfin, nous pouvons affirmer que, même si *l'interactionnisme stratégique* municipal œuvre pour l'émergence des objectifs du projet communal, le cadre du projet social de la maison de quartier de Soubise a permis "d'assouplir" les négociations et d'en faire de véritables expériences, au sens de John Dewey. Les situations d'échanges qui se présentent "asymétriques" (Boltanski et Thévenot, 1991) sont celles qui ne trouvent pas de terrain propices à l'attention des rationalités. Les conflits les plus "durs" sont donc ceux vécu avec des individus ne faisant pas partie du processus de construction du projet social et ne pratiquant pas les espaces prévus pour le construire. Il est évident que des émotions, non partagées, communiquent difficilement et fabriquent des situations d'angoisse.

Conclusion de la troisième partie

Démarrant notre exploration de terrain en se posant la question de la configuration de la démocratie locale sur l'objet de recherche de l'aménagement de la place du palais de Justice, nous abordons de nombreux éléments appartenant aux réflexions relatives à la construction du *lien social*. Nous ne jugeons pas de la réussite ou non de cette expérience, nous en avons, juste, observé les *moteurs symboliques* (Zaoual, 1994). Ainsi la reconnaissance, l'écoute et les soutiens techniques des institutions publiques apparaissent, dans le discours des "habitants", comme étant des facteurs déterminants du développement territorial et des processus de *hiérophanie*. Il s'agit de « *sentir* » (cf. entretien 2) le quartier en entrant en relation avec pour le connaître et se procurer constamment « *des clés de compréhension* » (cf. entretien n°3). Les dynamiques sont ici liées à la collaboration des institutions. Comme le rappelait Emile Durkheim, « *l'intégration dans la société passe par des institutions intermédiaires* » (Blanc, 2006, p. 34).

En détaillant une telle expérience il est évident que la combinaison des concepts d'*expérience*, d'*empathie* et d'*empowerment* est mise en visibilité. « *Pour participer efficacement, les citoyens doivent acquérir par la pratique, des compétences culturelles et les développer. La citoyenneté est un auto-apprentissage du jeu des institutions* » (Storries in Blanc, 2006, p. 32). Ainsi, grâce à notre enquête, nous comprenons mieux que ces "institutions intermédiaires" correspondent plutôt à des espaces de construction de langages émotionnels, ils sont des espaces de construction de sentiments et d'intimité (Charmillot, Dayer, Farrugia et Schurmans, sous la dir., 2008 ; Sennett, 1979 ; Foessel, 2008). Comme nous l'avons vu ces dynamiques fabriquent des imaginaires partagés, fondations légitimes des territoires. Ces processus émotionnel ne doivent donc pas devenir "privé" car un processus démocratique n'a de sens qu'en continuant d'être confronté à l'espace public. Cette limite est celle mise en exergue dans le modèle de l'Advocacy Coalition Framework (ACF) présenté par Paul Sabatier (in Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006). La "cimentation" des relations internes et le peu d'espaces intermédiaires produisent le *penchant diabolique (devil shift)* des acteurs, une tendance à décrypter leurs "opposants", indignes de confiance. Les conflits s'exacerbent alors et les rapports sociaux deviennent moralistes.

La disparition progressive de certains espaces de rencontres publiques comme par exemple les AVQ (en raison des nouvelles sources de financement politique de la ville qui

compliquent leur organisation) pose de multiples problèmes et peuvent isoler les militants et le projet du territoire. La disparition d'espaces de publicisation implique l'étiollement des énergies collectives. Le politique est ainsi en danger et risquent de se développer des rapports sociaux violents, marqués d'aversion (Marcus, 2008). Afin de poursuivre des actions en faveur d'un processus dynamique et cohérent, il est indispensable d'entreprendre une réflexion relative aux espaces de gestion des "controverses" à l'occasion desquels le cadre de la poursuite des débats est appréhendé de façon publique mais aussi sensible.

Ce type de méthodologie se présente concourir à l'émergence d'une véritable culture de projet et de *publics*, au sens de John Dewey et Jürgen Habermas. « *La voie encore balbutiante d'une démocratie des savoirs* » (Bacqué, Rey & Sintomer, 2005, p. 11).

En ce sens l'expérimentation de la diversité est essentielle. Rappelons l'entretien 7 avec l'élu du quartier : « *le projet Soubise, c'est une expérience humaine* ». Quelle sont, alors, les "bonnes fréquences", les rythmes à suivre et à comprendre pour poursuivre un processus territorial?

Ainsi, les "mouvements" des représentations sociales dépendent de la nature des relations établies avec les environnements. À l'instar des travaux réalisés par Peter Blau, les dynamiques des organisations sont durables lorsque l'on surveille "le filtre de la rationalité", celui issu du processus d'organisation des objectifs de départ. Il importe donc de reconnaître la légitimité du profane dans la construction du sacré. L'objectif de ces mouvements est de faire face à l'incertitude, ce n'est pas "contrôler" la réalité mais poursuivre une "existence" propre à une vivacité symbolique. Elle correspond à une visibilité politique et une attention aux "entourages" (Zask, 2011).

De ce point de vue, l'espace public est composé de multiples territoires, chacun correspondant un "style" (Fraser, 2001 ; Eliasoph et Licherman, 2003). Il s'agit donc de comprendre les caractéristiques des "frontières" sociales, les *douanes invisibles*, selon Hassan Zaoual et de leur mise en mouvement. L'enrichissement et l'innovation des institutions et des citoyens se présentent circuler par le canal des émotions.

Nous allons tenter de comprendre plus précisément les liens existants entre la gestion émotionnelle et "l'alignement des cadres d'action". Dit d'une autre manière, quelles places occupent les émotions et comment se développent les compétences qui y sont liées afin de pratiquer "tout terrain" l'espace public et permettre les vivacités territoriales?

PARTIE IV : DE LA GESTION COLLECTIVE DES ÉMOTIONS À UNE DEMOCRATIE LOCALE EFFECTIVE

« *Il s'est passé des choses [...] cette place a été ressentie* » (entretien n°7, élu du quartier)

À la lueur de cette histoire reconstituée, les dynamiques du projet de développement social que nous avons mises en exergue, se présentent de substance émotionnelle. Plus précisément, l'interactionnisme symbolique renvoie à des situations "sensibles". Elles sont marquées par la compréhension de la rationalité des expressions émotionnelles (indignation, craintes, rires, etc.). Ces dernières se présentent comme des "seuils d'aventures collectives" à l'occasion desquels des histoires se mêlent pour en former de nouvelles. « *Les individus et les groupes sociaux identifient en eux des sentiments ou des émotions ressenties ou exprimées. Ces émotions modifient à leur tour la situation sociale* » (Bernard, 2009, p. 195). Ainsi, « *la société ne détermine pas la personne, mais est déterminée par un jeu complexe entre les personnes* » (Dutrénit, 1997, p. 59).

De ce point de vue, il s'agit de comprendre que le cadre de la participation politique correspond à un *équilibre en mouvement* qui renvoie à l'"esprit d'un site" pour Hassan Zaoual ou à "un grand être" symbolisé par un point fixe endogène, selon la pensée d'Edgar Morin et de Jean-Pierre Dupuy (Laurent, 1994, pp. 100 et 107). Ces métaphores illustrent, en réalité, le "construit social" qui prend ses sources dans les enchevêtrements sensibles que nous avons décrit. « *Il s'agit d'une unité en vie et d'action [...] Il n'est donc pas du tout nécessaire qu'il y ait accord ; l'essentiel est que l'on atteigne une certaine maturité et stabilité de la pensée, résultant de l'attention et de la discussion* » (Blondiaux, 2001, p. 58). Ainsi, l'instabilité inhérente s'explique par le besoin d'alimenter cet esprit en vie en rencontrant des formes de vie alternatives. Ce sont ces mouvements qui construisent des ruptures paradigmatiques à l'occasion desquelles l'identification des émotions et leur gestion collective sont incontournables pour continuer d'explorer "des mondes".

Ces mouvements permettent des formes innovantes de transactions sociales (Gibout, 2009) à l'occasion desquelles se développe l'apprentissage public. Elles existent au sein d'une "aire" et se définissent par *une combinaison dynamique de lieux discrets* (Lussault in Levy et Lussault, 2003, p. 562). Par définition, cette aire est génératrice d'incertitude car elle est accessible à de nouveaux acteurs grâce à l'émergence d'espaces intimes, eux-mêmes, faciles d'accès. Comme le rappelle George Marcus (Marcus, 2008), l'émotion "angoisse" doit alors

être identifiée et gérée car ces espaces peuvent se transformer en espaces privés (Sennett, 1979 ; Foessel, 2008).

Nous allons tenter de développer, dans cette dernière partie, une compréhension plus conceptuelle et plus adéquate de cette approche sensible des processus symboliques et des dynamiques de l'espace public. Ils sont divers modes et situations transactionnelles dont il est compliqué d'en extraire des "lois". De ce point de vue, l'espace public se présente comme une mosaïque de territoires mouvants (Fraser, 2001) car même s'il est possible de le comprendre en utilisant une approche "multi culturaliste", il est plus juste d'en observer aussi les syncrétismes. Ces derniers se présentent être des résonances émotionnelles de différents "types" et de différentes forces.

Cette approche est en forme continue avec l'approche pragmatique héritée de l'école de Chicago. Également, nous comprenons mieux la thématique de la durabilité institutionnelle, explorés par la sociologie des organisations, et de la qualité des liens à entretenir avec des environnements. Enfin il est évident que les apports de la théorie des conventions, liés à l'instabilité et la diversité des formes d'accords, nous ont permis d'identifier de nombreuses formes de "justice". Nous établirons, dans un premier chapitre, une réflexion liée aux dynamiques émotionnelles des territoires. Celles, selon l'expression d'Erving Goffman, liées aux « *contextes de "citoyenneté interactionnelle"* » (Colomy & Brown, 1996 in Cefaï, 2007, p.719). Conséquemment, nous interrogerons, dans un deuxième chapitre, les éléments qui définissent les compétences citoyennes. Pour enfin produire une réflexion capable d'"outiller" les politiques publiques actuelles qui se revendent "démocratiques". Il s'agira de comprendre, par ce biais, les "qualités d'*empowerment*" de l'espace public par une compréhension précise de la gestion collective des émotions.

CHAPITRE 10. LES ÉMOTIONS AU CŒUR DES CONSTRUCTIONS TERRITORIALES : ENTRE PASSION ET RAISON

« Nous pensons (avec certains autres démocrates délibératifs) qu'il est préférable de considérer la démocratie délibérative comme non procédurale » (Gutmann et Thompson, 2002, p. 199)

Charles-Henri Cuin (2001) est un des sociologues qui mettra en évidence la nécessité d'explorer la construction de la rationalité sociale à travers la thématique des émotions. Il semble, en effet, que ce champ de recherche, peu exploré en sociologie de l'action, ait régulièrement fait l'objet d'une opposition radicale avec l'idée de "rationalité", vue dans ses dimensions organisées, calculées, prévisibles. C'est aussi ce que nous explique James Jasper (*in* Cefaï, 2001, p. 139), « *Les émotions ont été très tôt interprétées de façon erronée et [...] elles ont été opposées à des types de conduite rationnelle. Le paradoxe est que la principale motivation de la contestation a été pensée comme une force contrignant les acteurs à agir de façon déconnectée de leur réalité ambiante ou à l'encontre de leurs propres intérêts* ». À l'instar de ces approches, qui se sont développées dans les années 1970, Arlie Hochschild (2003) et Guislaine Gallenda (*in* Bazin, 2008) constatent qu'en psychologie sociale ou en anthropologie, les émotions ont longtemps été envisagées comme incontrôlables et indépendantes de toutes règles sociales.

Nous allons donc tenter de résumer les connaissances en sciences humaines qui nous aideront à explorer cette thématique. Plus précisément, il s'agira de clarifier le rôle des émotions dans la construction du lien social. L'objectif final est d'interroger les relations entre deux notions traditionnellement incompatibles en sciences politiques : "la passion" et la "raison".

IV.10.1. La rationalité émotionnelle

Plusieurs auteurs se sont exercés à définir la notion d'"émotion" mais ils se sont toujours trouvés face à de nombreuses difficultés. Une des premières précautions serait de ne pas adopter une acceptation renvoyant un seul type de représentations sociales. Il est nécessaire, dans ce cas, d'adopter une posture phénoménologique.

Deux dimensions plus objectives se révèlent alors méthodologiquement, essentielles pour comprendre les émotions. Elles correspondent à des concepts sociologiques qui sont *l'intentionnalité* et la *rationalité*. De cette façon, il s'agit de relier aux émotions une fonction d'orientation sociale (Cuin, 2001). En effet, les émotions « *meuvent et émeuvent le soi, le projettent dans un flot de passions et d'actions, et l'inscrivent dans des espaces d'affinités et de répulsions avec les autres. Elles sont au cœur de la constitution de l'action collective* » (Jasper in Cefaï & Trom, 2001, p. 145). Ainsi, par ces deux "entrées" conceptuelles que sont *l'intentionnalité* et la *rationalité*, Charles-Henri Cuin va tenter de comprendre les approches de deux auteurs fondateurs et traditionnellement antonymes en sciences sociales : Max Weber et Emile Durkheim.

IV.10.1.1. Les émotions chez Weber ou l'aspect pléthorique de la rationalité sociale

Pour Max Weber, *l'intentionnalité* correspond aux objectifs que se fixent les acteurs, autrement dit, les significations qu'ils attribuent à leurs actions. C'est une combinaison établit entre des valeurs et des buts. Elle correspond à la rationalité la plus appropriée et possible au contexte vécu par l'acteur. Conséquemment, Max Weber considère comme "action irrationnelle" toute action non déterminée par *l'intentionnalité* de l'individu. Deux cas de figures donnent naissance à ce type de situation:

- la contrainte des normes (tradition, coutumes, routines etc.). Dans ce cas l'individu obéit à des "pulsions" construites socialement ;
- les contraintes sociales subies par l'affect (émotions intenses). Dans ces cas, selon Max Weber, les émotions sont à l'origine d'intentions dites "irrationnelles" ;

Cependant, faire de la "sociologie wébérienne" revient à mettre en évidence des parcours imprévisibles. Il s'agit, en effet, de comprendre que les *idéaux types*, instruments sociologiques pour comprendre les actions des individus, permettent aussi de comprendre les raisons de "l'irrationalité". Autrement dit, les *idéaux types* permettent d'analyser "empiriquement" les sociétés et ce n'est que dans un but de construction méthodologique qu'ils font abstraction des émotions propres de chacun, autrement dit de la diversité d'interprétation des situations. Ce sont des principes d'enquête aux fondements de la

sociologie compréhensive. Comparer un *idéaltyp*e d'action et sa "forme empirique" correspond à la compréhension de la rationalité, selon l'expression de John Dewey, d'une "forme de vie". Ce procédé permet de comprendre les motifs des déviations empiriques constatées. Les émotions étaient, finalement, au cœur des recherches de Max Weber.

S'interrogeant sur les intentions et les actions individuelles, l'explication de "l'angoisse" est alors mise en exergue dans ses analyses. Il comprend qu'une structure sociale peut générer des individus angoissés pour la simple raison que leurs singularités ne sont pas reconnues lorsqu'ils doivent faire toute idée ou action personnelle. Elle serait interprétée relevant d'un domaine irrationnel. Max Weber établit ces observations en observant des "bureaucraties", autrement dit, au regard de nos travaux relatifs à la sociologie des organisations, des structures difficilement en lien avec leurs environnements. Dans ce contexte, les individus s'épanouissent difficilement et les stratégies d'innovations institutionnelles se construisent laborieusement. La gestion du pouvoir demeure donc entre les mains d'une élite. Elle est oligarchique car la culture valorisée n'est pas attentionnée aux compétences individuelles. Elle se reproduit sans difficultés. La mobilisation collective peut donc être le fruit d'une rationalité instrumentale.

C'est de cette manière que Max Weber a travaillé sur le *charisme* en tant que puissant facteur de mobilisation sociale, (*l'autorité charismatique*). Le *charisme* est une dimension qui génère des émotions puissantes de confiance. Cette confiance est recherchée au cours de périodes en perte de sens. Au cours des situations anxiogènes, autrement dit, lorsque l'incertitude envahit le quotidien car la rationalité en place et les valeurs du système légitimé deviennent inefficaces pour l'organisation d'un système harmonieux. Une "esthétique politique" pour Bernard Stiegler. *L'autorité charismatique* correspond alors à la formation de croyances collectives passant par le canal de la perception d'images et d'idées qui font sens et qui rassurent. Ce nouveau sens construit par un émetteur qui stimule l'imagination, va développer du plaisir et une volonté de le partager, un désir commun. Ces émotions produisent du collectif.

Ainsi, les trois émotions que George Marcus (2008) a repérées, "enthousiasme/ anxiété/ *aversion*", constituent la structure du phénomène politique. Des individus capables de gérer l'anxiété construisent "l'essence" de nouveaux mondes, à priori irrationnels selon la valeur légitimée jusque là mais profondément légitimes pour les individus qui l'ont imaginé : il s'agit du moteur utopique. Max Weber explique alors que ce qui relève d'une *autorité*

charismatique, se transforme au fil du temps en *autorité traditionnelle* pour ensuite reconstruire le droit qui "scellera" la morale : l'*autorité législative*.

Les formes d'organisations sociales émergeantes qu'il observe à l'occasion de l'essor du système économique néolibéral du XIX^e siècle, l'inquiète des possibilités d'émergence d'un quelconque changement social collectivement approprié. En effet, les modèles des bureaucraties émergentes sont des systèmes hermétiques à toutes émotions. Ces dernières sont "dévalorisées", elle ne fabrique pas la valeur collective. Dit d'une autre façon, ce monde émergeant se construit par la valorisation de la production matérielle et l'accroissement du profit, à l'occasion duquel se développent nécessairement la spécialisation des compétences des individus. Ces derniers se trouvent alors progressivement dépourvus des ressources nécessaires au vivre-ensemble car, définies "complexes", selon les travaux d'Edgar Morin. Elles sont les compétences nécessaires pour vivre en société.

Ainsi, Charles-Henri Cuin (2001) explique que cette période qui amorce le *désenchantement du monde*, selon les vues de Max Weber, a, en réalité, construit un terreau favorable aux institutions les plus cruelles et les plus totalitaires du XX^e siècle. En effet, « *tous ces phénomènes réunis [...] nous orientent vers un pluralisme malaisé* » (Storrie, 1994, p. 239). Ce système fabrique des individus fragiles en raison d'"expériences sociales" incomplètes et peu variées. La pauvreté de l'expérience esthétique. De cette façon, un homme charismatique égocentrique et donc irresponsable trouve un "public" captif car vulnérable. Une "foule" car "inexpérimenté" aux symboles. Les émotions à travers l'expérimentation sociale se présentent, selon ce raisonnement, construire nos compétences politiques.

Pour résumer la pensée de Max Weber, l'émergence et la construction de la rationalité collective s'expliquent par le "jeu" des émotions. Comme de nombreux auteurs l'ont démontré, la démocratie ne peut se comprendre indépendamment d'une réflexion relative à la complexité sociale. Cette dernière fait donc référence aux cadres d'actions des individus : les institutions sont des "réserves de sens" et des moyens d'actions. Elles occupent un rôle structurant vis-à-vis de la rationalité des individus et de leurs émotions et se présentent comme nos ressources face à la gestion nécessaire des situations d'anxiété : « *l'émotion centrale sur laquelle reposent la raison et la démocratie [...] L'anxiété [...] a la faculté de créer un espace public et privé où la politique peut trouver sa place. Et, aussi surprenant soit-il, cet espace politique émotionnel est également rationnel [...] l'anxiété nous permet de ne pas être seulement des créatures de l'habitude [...] aussi débattre, nous fixer des objectifs et*

en chercher de nouveaux [...] nous pouvons, au moins temporairement, être des animaux politiques» (Marcus, 2008, pp. 163, 164, 205 et 206). Ces situations de gestion de l'anxiété, entre l'espace public et l'espace privé, se manifeste au sein d'espaces, appelé par Michael Foessel (2008), "intimes". Ils sont des espaces de reconnaissance ouverts sur le public présent et extérieur. Dans cette optique, fabriquer de l'intime c'est posséder des compétences complexes puisque les individus sont singuliers, aux identités changeantes.

IV.10.1.2. Les émotions chez Durkheim : la participation à la construction du sacré

Pour Émile Durkheim, la conception des émotions qu'il établit se décompose en deux temps complémentaires :

- la première conception fait référence à l'"état de nature" : les émotions relèvent des pulsions des hommes et doivent être contrôlées afin qu'ils puissent vivre en société. A l'instar d'une approche évolutionniste, il considère alors que l'évolution des sociétés correspond à l'évolution des psychismes. Il s'agit donc d'apprendre à se contrôler pour se socialiser. En effet, à l'état de nature, les émotions seraient incontrôlables, il s'agit d'une énergie "inconstructive". Les situations anomiques (les individus ne trouvent pas de place qu'il leur convienne), sont pour Emile Durkheim des situations qui « *ravalent les individus au rang de jouets de leurs émotions* » (Cuin, 2001, p. 90). Selon sa logique, "l'exaltation" et "le désespoir" sont deux émotions ayant pour commune origine l'absence de sens collectif. Par cette conception, on comprend que la société, pour Emile Durkheim, se construit contre les émotions. L'objectif d'une éducation "efficace" vise alors à apprendre à les maîtriser. La question de la "régulation contre les émotions" est au cœur de ses premières réflexions ;

- la deuxième conception d'Émile Durkheim se développe, à partir de 1895 lorsqu'il observe les phénomènes religieux. À partir de cet instant, il prend conscience de la compatibilité des émotions avec les processus de régulation sociale. C'est donc à ce même moment qu'il rompt avec l'appréhension du social en tant qu'entité extérieure aux individus: l'ordre social correspond à l'adhésion des individus à un monde symbolique. Il ne s'agit donc plus d'envisager l'"intégration" sociale comme une soumission mais plutôt comme une « *participation aux représentations collectives, le sentiment ressenti par l'individu d'une communion étroite entre lui et la société [...] ses conduites lui sont dictées non tant sous la pression sociale ou par des routines que par des convictions* » (Cuin, 2001, p. 92).

Émile Durkheim mettra alors en exergue un respect des règles sociales construit alternativement de la crainte de sanction. En effet, nous l'avions évoqué avec Max Weber et George Marcus, la participation aux processus d'innovation institutionnelle peut s'expliquer par l'enthousiasme. Cette deuxième conception durkheimienne met les émotions au centre de la construction du social. L'idée de la construction des convictions donnant naissance ou rénovant le "sacré".

IV.10.1.3. La gestion émotionnelle : des expériences culturelles

Les émotions sont profondément liées à la dimension culturelle (Cuin, 2001 ; Müller et Moll, sous la dir., 2009). Elles sont "ressenties" par les individus et constituent une dimension pragmatique de la vie en société, à l'instar d'une méthodologie durkheimienne, si elles sont ressenties alors elles existent. Même si les émotions sont considérées intangibles et d'une teneur scientifique difficilement justifiable, les travaux de Charles-Henri Cuin (2001) ont exhumé la pensée de Max Weber et d'Émile Durkheim en les présentant sous ce jour nouveau afin de tenter d'élaborer une réflexion sociologique des émotions. Ces deux auteurs sont finalement très proches dans leurs conceptions car ils démontrent que les émotions sont incontournables pour comprendre l'ordre et le changement social. Elles fabriquent la "substance sociale", construisent la rationalité des acteurs mais aussi, comme le montrent les travaux de Daniel Cefaï et Danny Trom, "les motifs" des mouvements sociaux. Les émotions introduisent et organisent le changement social car elles «*changent lentement et fournissent le motif, le canal et la tonalité de l'action collective*» (Jasper, in Cefaï, 2001, p. 140). Elles sont "intimement" liées aux "bonnes raisons d'agir" des individus, identifiées par Raymond Boudon et sont donc dépendantes de l'action. La rationalité sociale n'a pas de sens pour les individus en l'absence d'émotions.

"Passion" et "rationalité" doivent être envisagées comme faisant partie d'un même processus (Marcus, 2008). Ce dernier s'opère entre des groupes sociaux et des individus. Plus précisément, pour Charles-Henri Cuin (2001, p. 80 et 81) «*l'émotion est une expérience psycho-physiologique que le sujet éprouve comme une altération plus ou moins importante de sa rationalité, voire de son intentionnalité- c'est-à-dire une diminution plus ou moins importante des contrôles conscients qu'il exerce (ou pense exercer) habituellement sur ses conduites*». Il n'est pas question de considérer les individus, en dehors de toute émotion, comme agissant dans une parfaite lucidité et rationalité, simplement ils «*décrivent des*

expériences dans lesquelles il leur semble pouvoir constater qu'un éventuel « contrôle d'eux-mêmes» leur est difficile ou même impossible ».

James Jasper (in Cefaï, 2001, pp. 137 à 141) en distingue deux types :

- « les émotions « réactives », qui restent en prise sur les circonstances dans le court terme et le très proche ». Par exemple la colère, la compassion, l'indignation. Elles agissent comme la réaction des "filtres" de lecture des informations environnantes et justifient, par exemple, des comportements d'offensivité ou d'effondrement. Ces émotions indiquent une rupture avec la rationalité en cours.
- « les émotions « affectives », qui sont des sentiments envers des personnes, des lieux ou des symboles, stabilisés dans le long terme. Elles illustrent des liens plus profonds avec le monde ». Par exemple le réveil de souvenirs d'expérience, des sentiments envers des parents, des amis etc.

On comprend alors que nos émotions sont construites par des univers culturels autrement dit par les apports cognitifs des situations qui nous ont "traversés". En effet, « nous n'avons pas n'importe quelle émotion à n'importe quel moment, nous n'avons pas les mêmes émotions dans des lieux différents », elles «sont indexées sur la situation, et leur expression, qui est partagée, peut être comprise et prévue par les membres du même univers culturel [...] Elles sont une dimension essentielle de notre vie incarnée en tant qu'humains et sont indissociables de nos actes de perception, d'intellection et de jugement » (Jasper in Cefaï, 2001, pp. 137 à 141).

Arlie Hochschild (2003) qui s'engage sur ce même postulat, celui que les émotions ne sont pas intentionnelles ni irrationnelles mais toujours indexées à une rationalité situationnelle, va explorer les questions liées à leurs modes de gestion. Il s'agit de comprendre qu'un travail d'indexation situationnelle s'opère pour construire une "stabilité" émotionnelle. Il correspond à ce qu'elle appelle le *travail émotionnel*. Plus précisément, les individus inhibent ou produisent des émotions afin d'exister dans un "jeu social", expression d'Erving Goffman. Le *travail émotionnel* vise à façonner un "sentiment" (elle parle indifféremment des "émotions" et des "sentiments", nous adopterons la même posture dans notre travail) "conforme" aux situations vécues. Le sens de ces situations est configuré par la biographie des individus, les représentations sociales établies et les interactions sociales qui s'opèrent... Ainsi par le *travail émotionnel*, les émotions sont des objets de communication entre les individus. Elles sont, certes, profondément liées aux cadres d'interprétations car elles

"naissent" par rapport à des mondes mais, de par la logique situationnelle, se transforment pour accéder et créer de nouveaux mondes.

Il y a soixante ans les émotions appartenaient à des cadres différents d'aujourd'hui. Les mouvements sociaux observés au cours de cette période ont transformé les représentations sociales. En effet, comme le démontre Arlie Hoschchild, il est possible de refuser des représentations sociales en raison d'un "déséquilibre interne" aux individus. Comme l'expliquent Daniel Cefäï et Danny Trom (1996, 2001, 2007), les nouvelles émotions exprimées ont donc des motifs rationnels. Ainsi, il n'est plus considéré "surprenant", aujourd'hui, qu'un homme puisse avoir de longs cheveux, s'occuper des enfants et faire le ménage, comportement considéré " féminin" selon les logiques interprétatives des années 1950. Ces phénomènes obéissent à une logique plus complexe que la rationalité du genre. Il s'agit surtout d'exprimer le besoin nécessaire de bien-être par la participation aux innovations institutionnelles. De cette manière, le *travail émotionnel* n'est plus le même aujourd'hui mais on ne peut pas dire pour autant que nous sommes plus "modernes" puisque le changement social s'opère lorsqu'il existe "exclusion politique". Le travail émotionnel vise donc la construction d'un équilibre émotionnel, une situation d'"apaisement intérieur"...

Dans "L'art comme expérience" John Dewey interroge, de cette façon, la construction et le déplacement des valeurs sociales. Ainsi « *par "expérience", Dewey entend un processus déployé dans le temps qui consiste pour un sujet à reconstruire sa propre unité après avoir été en quelque sorte scindé. Lorsque l'existence s'écoule tranquillement, sans heurt, sans rupture, sans mise en cause des habitudes et sans confrontation, il n'y a pas d'expérience [...] Ce n'est donc pas la conscience de l'irréductibilité de la réalité extérieure qui cause un étonnement ou un doute, mais le fait qu'un élément fasse irruption et perturbe factuellement le cours habituel de la vie* ». Cependant, « *seule une certaine catégorie d'irruption est stimulante, tandis que de nombreuses autres sont simplement invalidantes, voire fatales. L'irruption d'un évènement susceptible de stimuler la réorientation de la conduite et donc la construction de la personnalité, ne peut-être que modérée en intensité* ». Il faut qu'elle fasse « *éclore la possibilité d'un choix* », nouveau et en même temps familier. Ainsi une expérience « *consiste en l'établissement d'une coordination entre l'environnement perturbant et le plan d'action d'un sujet, entre l'extérieur et l'intérieur, entre le registre des activités, qui sont souvent sociales, et celui de l'individualité qui, en réagissant personnellement à son entourage [...] parvient à reconstruire son unité tout en s'étant enrichie d'une nouvelle expérience* » (Zask, 2011, pp. 49 et 50)

Lev Vygotski (Vygotski, *in* Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008) détaille le processus émotionnel qui se déploie lors d'une telle expérience: tout d'abord des capteurs corporels réceptionnent des informations lesquels entraînent des conséquences d'ordre physique (transpiration, tremblement, battements du cœur plus rapides etc.). Cette instabilité ainsi engendrée va ensuite interroger le fonctionnement du cerveau. Ce dernier va décrypter les informations en prenant conscience du sens qu'elles véhiculent par la mobilisation des ses propres organes sensoriels qui vont observer, sentir, écouter, toucher, goûter... De cette manière un processus réflexif s'enclenche, nécessaire pour s'adapter à une transformation de la rationalité, au sens de la situation vécue. Ce processus correspond à une construction sociale des sentiments, il s'agit d'équilibrer des émotions pour accéder à un état de bien-être. Concrètement, il s'agit de "bricoler" et d'inventer des techniques de gestion émotionnelle. Elles sont nécessaires pour surmonter des situations d'embarras dues à une méconnaissance des références d'actions, des offenses etc. "Se sortir" d'une situation d'embarras c'est fabriquer de la stabilité émotionnelle en tentant de décrypter, de traduire des codes sociaux afin de participer à la construction de nouvelles conventions sociales symbolisant un nouvel ordre. Les cinq sens "déployés" en raison l'aspect novateur de l'acte permettent cette perception progressive des rythmes et des variations. Comme l'explique autrement John Dewey (2010b, pp. 59 et 60) : «*les sens sont les organes à travers lesquels la créature vivante participe directement à ce qui se passe dans le monde qui l'entoure. Par cette participation, le spectacle splendide et varié du monde devient pour l'être vivant une réalité par les qualités qu'il en perçoit. Cette perception de la réalité ne peut-être opposée à l'action, car ce dispositif moteur et la « volonté » elle-même sont les moyens qui permettent la poursuite et l'orientation de cette participation. Cette perception ne peut pas non plus être opposée à l'« intellect », car c'est l'esprit qui permet de rendre cette participation profitable par le biais des sens [...] L'expérience est le résultat, le signe et la récompense de cette interaction entre l'organisme et l'environnement qui, lorsqu'elle est menée à son terme, est une transformation de l'interaction en participation et en communication*».

En résumé, si les émotions ne sont pas à réduire à de simples réactions dénuées de sens, c'est parce qu'elles sont de véritables outils de définition des situations. Elles s'enchevêtrent dans des contextes plus larges, eux même "métissés". «*Les passions, les émotions, les affects [...] constituent les éléments de base des évènements quotidiens [...] la mosaïque d'une socialité n'ayant pas un sens univoque [...] mais dont l'ensemble est fait de significations à la fois éphémères dans le moment, mais non moins perdurantes dans leur*

globalité [...] il faut donc mettre en place une herméneutique qui soit à même de saisir un tel état de choses « contradictoriel » ne se résolvant pas, au terme de l'habituel processus dialectique» (Maffesoli, 1996, p. 239).

IV.10.2. Expérience et démocratie : les cultures de l'équilibre

Ainsi, notre culture est le référentiel de nos émotions et l'expérience de nouvelles situations met notre corps et nos émotions en mouvement. Ces dernières peuvent donc nous conduire à interroger notre rationalité. Il nous est, de cette façon, possible de construire de nouveaux savoirs, (Shusterman, 2007). Découvrir des "mondes", ce que Georg Herbert Mead considère comme « *apprendre "une nouvelle âme"*» (Zask, 2011, p. 51). Le travail émotionnel nécessite bien de comprendre des rationalités situationnelles mais aussi de pouvoir y participer. Dans ce cas, il est essentiel d'interroger la possibilité de mener des expériences au sein de cadres institutionnels car ils sont des lieux où les capacités d'expression et d'argumentation des individus peuvent se développer, lorsqu'il est possible d'aboutir à des équilibres émotionnels...

IV.10.2.1. Des sens en éveil à l'entretien d'un instrument politique, le corps

La "culture" d'une situation doit être favorable à l'accueil de "nouveaux arrivants" au risque d'être exclusive car autorisant le travail émotionnel uniquement pour quelques privilégiés. Lorsque le travail émotionnel n'est pas possible, autrement dit lorsqu'aucune expérience, au sens de John Dewey n'est possible, les comportements des individus exclus de la construction politique se "relâcheront" pour se réorienter (Hoschchild, 2003). Un nouveau centre se construit alors mais relevant d'un monde considéré "informel", ce qui se nomme aussi parfois " culture populaire". Erving Goffman parlant de *perte de la face* à ce propos nous donne en même temps la possibilité de comprendre comment le *moi* (ou le *self*) peut devenir une prison interne, une perte d'estime de soi, une source d'agressivité et de solitude. La compétence d'existence politique dépend de la capacité d'"écoute institutionnelle" ou d'"entrer en interaction avec un environnement" au risque d'un enfermement esthétique (Stiegler, 2006).

De ce point de vue, on comprend mieux de quelle façon l'"angoisse", émotion soulignée par George Marcus (Marcus, 2008), peut se transformer en "aversion". En effet, la

perturbation des repères culturels et l'inexistence d'une écoute construit des situations anxiogènes en raison des complications d'existence dans "un jeu social". Les capacités individuelles sont toutes aussi importantes que l'accueil manifesté par les "membres" d'une culture. Selon les analyses interactionnistes d'Erving Goffman, nous devons comprendre les conditions de *figuration* car un processus de *figuration* vise à participer au sens commun. Plus précisément, il est question de maintenir une "estime de soi" par le contrôle de son corps et de sa reconnaissance dans le jeu interactionnel. Selon Erving Goffman, cela n'est possible qu'en considérant autrui (*la considération*) et en étant *considéré* (*framework*). C'est en effet ce qui rend possible l'exploration des diversités esthétiques et le développement des compétences situationnelles. Elles correspondent, finalement, à des compétences politiques.

Ce processus de *figuration* est très proche du *travail émotionnel*, mis en évidence par Arlie Hochschild (2003), plus précisément il lui succède. Cette rencontre "symbolique" avec l'environnement n'est possible que lorsque nous avons une bonne estime de nous-mêmes. Et inversement pour avoir une bonne estime de nous-mêmes il faut avoir l'occasion de vivre des expériences "agréables" avec un environnement favorable à la construction de notre conception du "bien-être" (Dewey, 2010b ; Zask, 2011, 2003). Dans le sillon de la pensée de John Dewey ou encore de Richard Shusterman, c'est par l'exploration de nos ressentis en "situation" que nous apprenons sur nous-mêmes et le monde. C'est à ces occasions que des perceptions différentes vont nous interpeller et contribuer à traduire nos émotions.

Varier les expériences esthétiques c'est mettre en dialogue nos expériences éducationnelles afin de mieux nous comprendre. Ceci permet une forme d'existence équilibrée et développe, selon l'expression de Georg Simmel, des "ponts" entre des mondes. Alors, nous explique Richard Shusterman (2007), le corps est le médium essentiel de notre expérience du monde. Il perçoit des émotions et tente d'en comprendre de nouvelles. « *Tous exigent une forme d'agir corporelle, même quand il s'agit simplement d'appuyer sur un bouton ou de cligner de l'œil [...] Nos corps contribuent [...] à créer la notion d'un espace partagé [...] un espace commun qui rend possible la rencontre* » (Shusterman, 2007, pp. 14 et 197). Le développement de la connaissance se fonde sur une sensorialité perceptive. Selon la pensée pragmatique qui démontre que l'essence du soi est située et dans un rapport transactionnel avec l'environnement, le corps est donc bien l'instrument primordial pour apprendre le monde. Pour cette raison, Richard Schusterman démontre que la *soma-esthétique* vise « *l'étude méliorative et critique de l'expérience et de l'usage du corps, conçu comme le foyer de l'appréciation esthético- sensorielle (aisthesis) et du façonnement du soi créateur* »

(Shusterman, 2009, p. 33). Ce poste d'observation permet d'élaborer un autre type de lecture pour comprendre les dynamiques de démocratie locale. Il se présente essentiel que les corps des individus développent des expériences variées et singulières pour l'"entretien" de finalement, un instrument politique : « *si les formes familières et les sentiments normaux de notre corps fondent notre forme de vie, laquelle fonde à son tour nos concepts et attitudes éthiques envers les autres, alors peut-être pouvons-nous mieux comprendre certaines animosités politiques irrationnelles. La haine ou la peur fanatique que certains voient à certaines races, cultures, classes et nations étrangères constitue l'expression d'une qualité viscérale profonde, ce qui suggère que, dans une culture donnée, une telle animosité peut refléter de profondes inquiétudes quant à l'intégrité et la pureté du corps familial. On peut inconsciemment traduire de telles angoisses en hostilité envers des étrangers qui, par le biais d'un mélange ethnique et culturel pouvant altérer le corps dans son apparence et son comportement, contestent cette familiarité et la menacent de corruption* » (Shusterman, 2007, p. 174).

Comme le disait Ludwig Wittgenstein, c'est par la *praxis* que les mots ont du sens (Wittgenstein *in* Shusterman, 2007). Le travail émotionnel et le travail figuratif sont des processus de *soma-esthétique* car l'objectif est la gestion émotionnelle. Richard Schusterman (2007) explorant la pensée de plusieurs auteurs tels que Michel Foucault, Maurice Merleau-Ponty, Simone de Beauvoir, Ludwig Wittgenstein, William James et John Dewey, démontre qu'un esprit, finalement "citoyen" (il n'utilise pas ce mot, nous interprétons sa pensée), résulte d'un corps qui expérimente. La *soma-esthétique* est donc pour l'auteur, une piste de réflexion pour comprendre la construction de formes de vie équilibrées car cohérentes avec des contextes. Les mouvements du corps impliquent l'esprit car nous sommes composés d'"espaces institués", c'est-à-dire des espaces construits par nos expériences de socialisation et d'"espaces instituants" car par des expériences variées notre capacité expressive se développe et, en même temps nous apprenons à mieux nous connaître. Il est, alors, évident que nos émotions fortes signalent la nécessaire recherche d'innovations institutionnelles. Elles manifestent le besoin de réorientation de notre corps (Goffman, *in* Nizet & Rigaux, 2005). C'est en ce sens que Karl-Otto Apel (*in* Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008) souligne "la dimension émancipatrice des émotions". Ainsi, selon John Dewey, établir un équilibre entre un individu et l'objet de l'expérience, c'est tendre vers une "résonnance émotionnelle". L'expérimentation des individus apparaît alors comme le

continuum des expériences des formes de vie. En ce sens expérimenter c'est développer ses capacités de participation à des formes de vie.

Selon cette approche, nous pouvons mieux comprendre le développement de la "conscience citoyenne". Ces compétences se présentent être celles de création d'un équilibre intérieur participant à la construction d'environnements plus équilibrés (les citoyens sont aussi responsables de déséquilibres inconscients, toutefois la notion de responsabilité est ici "douteuse" car elle n'implique pas la conscience des environnements). Les compétences d'observation et de considération d'"autres mondes" sont donc des qualités citoyennes. George Marcus (2008) le résume clairement, *l'anxiété* est un signal essentiel, qui mal compris aboutit à des situations d'*aversion*. Le "bricolage" des moyens d'apaisement est une compétence sociale. En imaginant la réorientation des pratiques et des représentations sociales, le corps est entraîné à "changer", il est donc assez souple. Comme le postule Richard Shusterman (2007) mais aussi Michel Foucault (1975) avec les "corps dociles", la pratique du corps "façonne" les représentations sociales. Des "habitudes" trop soutenues ne construisent pas les conditions d'émergence des territoires.

Ce sont des "mécanismes émotionnels" qui construisent le fondement du projet politique, celui également étudié par Jean-Jacques Rousseau. Sa pensée s'appuya sur une théorie des "affections sociales" (Farrugia, *in* Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008). Les émotions partagées produisent du politique. Plus précisément, d'aucune autre façon il ne serait possible de comprendre la légitimité de la morale. Les citoyens sont des êtres de sociabilité. Ils construisent des liens affectifs. Les chefs, élus ou souverains sont des personnages légitimes lorsqu'ils sont en relation avec les citoyens. C'est un travail de construction d'un objet sacré et de sa mise en scène par le développement de compétences, d'origines émotionnelles (gestion, figuration, expression etc.). Ainsi, l'actualisation des sentiments correspond à une production des sentiments de sociabilité. Les moyens identifiés par Jean-Jacques Rousseau sont les fêtes publiques, les cérémonies, les célébrations, les jeux, les commémorations, les spectacles etc. Bref les possibilités de rencontres qui éveillent les sens... Elles définissent les qualités de l'espace public.

En ce sens, les rites ont une importance capitale car ce sont des "conventions" de sentiments construites par des expériences d'équilibrations émotionnelles, autrement dit des territoires. Ils traduisent des processus de "sociation" qu'implique la vie en société. La "sociation" consiste à lier les pulsions des individus en les transformant en désirs collectifs

(Stiegler, 2006), un processus de gestion collective des émotions. Ces conventions vont régir les savoir-être d'individus, devenant ainsi compétents "culturellement". Ils deviennent solidaires des émotions, par exemple, de mariés à un mariage ou de celle de la famille d'un défunt à un enterrement. Ils en comprennent le cadre des significations et du même seront considérés à l'occasion de propositions novatrices.

Les émotions sont des objets d'attentions (Hochschild, 2003 ; Bernard, 2009) et permettent, à ces occasions, d'expérimenter "des formes de vie" (Dewey, 2006). Pour cette raison, la capacité d'expression des individus dépend de leurs expériences. Elle résulte d'équilibres en dialogues. « *Il faut un environnement d'objets qui résistent ainsi qu'une émotion et une impulsion interne pour constituer une expression de l'émotion* ». A l'image d'une machine permettant de presser le raisin pour fournir un jus de fruits de qualité, John Dewey explique qu' « *il faut qu'il y ait com-pression, pour qu'il y ait ex-pression [...] L'expression est la clarification de l'émotion turbide [...] par le biais du matériau objectif auquel elle a confié son développement et son accomplissement* » (Dewey, 2010b, pp.125 et 148).

Il est important que les émotions puissent trouver un espace de formation expressive car la démarche de connaissance d'autrui induit une flexibilité rituelle. Comme le rappelle Julien Bernard (2009), le travail émotionnel correspond à des conversions biographiques. L'innovation culturelle est au cœur des processus démocratique. Elle prend source au sein de configurations, semble t-il, empathiques...

IV.10.2.2. L'empathie ou la gestion émotionnelle : une accumulation d'expériences

La construction du lien social que nous avons exploré précédemment semble relever de "configurations empathiques". Nous allons tenter de comprendre plus précisément ce que cela signifie. Auparavant, il nous faut clarifier une complémentarité couramment établie avec l'idée de "manipulation" ou de "contagion émotionnelle".

En effet, premièrement, "manipulation" et "empathie" sont deux notions dont les sens sont régulièrement confondus ou pensés complémentaires... La "manipulation" repose sur une activité de la connaissance d'autrui qui vise à la persuasion. Elle "cadre" l'opinion. Cependant, elle est une variante de la persuasion car elle possède surtout un aspect « *clandestin. A influence B à son insu, il l'oriente sans qu'il le sache vers le comportement*

souhaité [...] La réprobation morale qui s'attache au concept de manipulation tient au fait que le manipulé apparaît comme la victime d'un processus déloyal, qui lui interdit une analyse « rationnelle »» (Braud, 1996, p. 40). Il est donc intéressant, poursuivant notre réflexion sur la construction de la citoyenneté, de mettre en exergue le fait que la "non transparence des relations" et "la dévalorisation d'autrui", sa "désingularisation" ne sont pas favorable à la construction de représentations sociales partagées, et, donc à l'apprentissage collectif. Dans ce cas, c'est fabriquer non collectivement des cadres d'action, phénomènes qu'Erving Goffman nomme des *fabrications* : « *des efforts délibérés, individuels ou collectifs, destinés à désorienter l'activité d'un individu ou d'un ensemble d'individus et qui vont jusqu'à fausser leurs convictions sur le cours des choses. Un projet diabolique, un complot, un plan perfide arrivent, lorsqu'ils aboutissent, à dénaturer partiellement l'ordre du monde* » (Goffman, 1991, p. 93).

Deuxièmement, la "contagion émotionnelle", plutôt, se « *définit comme une tendance automatique, non intentionnelle et généralement non reconnue à imiter et synchroniser des expressions faciales, des mouvements du corps et des vocalisations pendant les rencontres avec d'autres individus. Plus encore, lorsque les mêmes caractéristiques sont synchronisées avec un autre individu, nous sommes capables de les ressentir à travers les émotions de l'autre, c'est-à-dire de ressentir les mêmes émotions ou des émotions complémentaires* (Hatfield et al. 1994). À l'extrême, la contagion émotionnelle peut mener aux effets de foule et à l'hystérie de masse décrits par Le Bon (1896) » (Van Hoorebeke & Morana, 2001, p. 10). Ainsi il est possible qu'une organisation puisse influencer en profitant de la "personnalité" d'un groupe d'acteurs. C'est ce que nous avons exploré avec les travaux de Max Weber quant aux contextes politiques induits des organisations de type bureaucratique et aux accès "faciles" de "représentation politique" de personnage manipulateur. De nouveau, les cadres d'actions collectives sont des fabrications (Goffman, 1991).

Au regard de ce que nous avons compris quant à l'idée de participation, de gestion émotionnelle et d'expérience, il est judicieux que se construise un "juste-dosage" de la charge émotionnelle entre des individus et des collectifs afin qu'existent des situations de coopération et de production politique. Pour comprendre cela, il nous faut mobiliser d'autres références. Conséquemment, il nous faut mieux saisir la notion d'"empathie" ...

Robert Vischer, en 1872, aurait été le premier à y réfléchir. *Einfühlung* est le terme choisi pour désigner une "expérience" qui interpelle la psychologie du sujet. Plus précisément,

il s'agit de comprendre qu'une émotion est ressentie par contact avec un objet (Jorland, *in Berthoz & Jorland*, sous la dir., 2004 ; Gallenda, *in Bazin*, sous la dir., 2008). En 1903, Théodor Lipps, élargira l'acceptation en y intégrant le champ de "la compréhension d'autrui". Il élabore, ainsi, une conceptualisation plus fine par l'observation d'un équilibriste et les réactions qu'il suscite chez ses spectateurs. Les sensations éprouvées sont comparables à celles d' "entrer dans le corps de l'équilibriste" et conduisent à vivre émotions proches de celle du funambule, « *à tel point que s'il se déséquilibre nous craignons de tomber avec lui* » (Tisseron, 2010, p. 21). Theodor Lipps a ensuite décidé d'utiliser la nomination grecque *empatheia* qui signifie "consacrer une forte attention à quelqu'un". Les suffixes grecs *Pathos* et *Pathein* renvoyant à l'idée de "souffrance", il s'agit aussi de comprendre la souffrance d'autrui car « *l'écoute et le soutien* » se présentent comme "compétence empathique" (Bernard, 2009, p. 164). Cela renvoie, d'ailleurs, à l'un des deux principes politiques que décrivait Jean-Jacques Rousseau, celui de la *pitié* (le deuxième étant la *vertu*) (Gallenda, *in Bazin*, sous la dir., 2008 ; Farrugia, *in Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans*, sous la dir., 2008). Cette dernière appellation d'*empathea* a été reprise par les anglo-saxons, *empathy*, pour ensuite être traduite, en français "empathie". « *Le sentiment esthétique est donc le contact avec le monde extérieur par lequel le sujet accède à la chose et fait l'expérience de lui-même sur le mode du « se sentir dans la chose »* », (Jorland, *in Berthoz & Jorland*, 2004, p. 37). Selon Gérard Jorland, la thématique a été explorée dans de multiples disciplines depuis plusieurs siècles à chaque occasion que se posait le souci de la compréhension d'autrui. Cela « *consiste à se mettre à la place de l'autre sans forcément éprouver ses émotions, comme lorsque nous anticipons les réactions de quelqu'un ; la sympathie consiste inversement à éprouver les émotions de l'autre sans se mettre nécessairement à sa place, c'est une contagion des émotions, dont le fou rire peut-être considéré comme typique. Autrement dit, on peut être empathique sans éprouver de sympathie de même qu'on peut avoir de la sympathie sans être empathique* » (Jorland, *in Berthoz & Jorland*, 2004, pp. 20 et 21). Nous pouvons, donc, sourire en voyant quelqu'un nous sourire ou être affecté par la tristesse en voyant quelqu'un pleurer. Selon Jacques Cosnier ce sont « *des phénomènes d'échoïsation* » mais qui semblent, cependant, constituer « *un procédé d'accordage affectif [...] au service de la connaissance des affects d'autrui* ». Autrement dit, une forme de « *convergence communicative* » (Cosnier, 1994, pp. 12 et 13). L'empathie se présente alors plutôt comme un processus qu'un état affectif. Serge Tisseron (2010, pp. 54 à 59) explique qu'il existe quatre dimensions essentielles qui doivent s'associer « *dans de bonnes proportions* » pour « *une empathie riche et nuancée* »:

- être en mesure de ressentir les émotions d'autrui ce qui conduit, dans un premier temps à être affecté par nos semblables. Il s'agit de *l'empathie cognitive* ;
- être capable de comprendre la rationalité à laquelle ces émotions sont rattachées, il s'agit de comprendre l'origine des émotions d'autrui en étant capable de «*déchiffrer des situations sociales* » liées ;
- savoir se mettre à la place d'un autrui réel ou imaginaire, sans pour autant projeter, aveuglement, ses propres émotions. Ce qui signifie être capable de comprendre autrui tout en comprenant que notre propre identité est différente : il s'agit donc de développer des capacités *d'empathie relationnelle* ;
- enfin être en mesure de mobiliser des ressources d'entraide lorsqu'elles sont nécessaires. Il est en effet réalisable de comprendre parfaitement, les situations sociales et les individus qui les composent sans mobiliser une quelconque forme de solidarité. À l'inverse, il est possible de porter "secours" de façon inadaptée.

L'idée des problèmes liés aux situations de "contagions émotionnelles" et de "prophéties auto-réalisatrices" (citées dans la formulation de nos problématiques en première partie de ce travail) rejoint cette réflexion. L'enjeu de *l'interactionnisme symbolique* est de comprendre des singularités culturelles et d'être en mesure de construire des solutions pour répondre aux problématiques qui affectent autrui. Ainsi, en expérimentant des formes de vie différentes, nous sommes aussi des sujets, "contaminés", compréhensifs mais incapable d'aider, ou encore parfaitement compréhensifs et tout à fait capable de trouver des solutions pour répondre aux déséquilibres rencontrés. Tout dépend de notre niveau d'expérimentation (Zask, 2003 et 2011)

Cette quatrième dimension, que présente Serge Tisseron, implique de comprendre le développement des formes de solidarité adéquates. Selon l'éthologue Frans de Waal, l'enjeu est crucial car la survie des espèces dépend "des soins" que les membres échangent entre eux, de la naissance à la mort. L'existence de l'empathie complète serait significative des processus de sélection des espèces animales car les membres ayant bénéficié du plus d'"attention" sont ceux qui ont le plus de chances d'"exister durablement". L'empathie

complète se présente alors comme l'émergence modes transactionnels (Gibout, 2009) rénovant les institutions. Pour Georg Simmel, « *la société répond ainsi aux variations qui se produisent dans les circonstances tout en maintenant son existence propre* » (Simmel, 1896-1897, p. 26).

La construction de l'empathie correspond à un processus renvoyant à différents temps d'apprentissages. Ceux-ci sont des expériences variées avec des sujets et des contextes disparates. Des environnements à l'occasion desquels nos corps explorent des écosystèmes, (Shusterman, 2007). Ces différents moments construisent des compétences du "vivre avec". L'empathie dite "complète" désigne alors l'enrichissement suffisant de nos représentations, celles avec lesquelles nous sommes capables de soma-esthétique et de cohésion sociale. De ce point de vue, les compétences sociales correspondent à la compréhension de la complexité sociale et création des possibilités de bien-être. Ainsi, en apprenant "un réel", nous apprenons à gérer nos propres émotions et construire le réel. Il est possible de mobiliser une "énergie" efficace. Les deux premières dimensions que nous présente Serge Tisseron sont les plus simples à atteindre mais il est essentiel poursuivre, de cette façon, l'expérimentation au risque d'"errer" durablement au sein de formes esthétiques peu variées devenant oppressantes. L'"enfermement esthétique" que dénonce Bernard Stiegler (2006) est cause d'ethnocentrisme et contagion émotionnelle perpétuelle. Ces phénomènes ont pour origine des émotions d'angoisse mal gérées (Marcus, 2008).

IV.10.2.3. Représentations sociales engluées et irresponsabilité

Serge Tisseron (2010) explique que les êtres humains sont tous capables d'empathie mais aussi, de façon déconcertante, d'en être totalement dépourvus. Dans les lignes qui vont suivre, nous allons démontrer que l'empathie complète est au cœur des questions que peut soulever une société démocratique. Nous allons présenter, de façon succincte, quelques exemples particulièrement illustratifs du défaut d'empathie complète. Il s'agit d'imaginer des éléments de réflexion relatifs à la justice sociale.

Tout d'abord, l'"expérience" du psychologue américain Stanley Milgram, qui s'est déroulée de 1960 à 1963 : elle est une des illustrations des plus notoires (Goffman, 1991 ; Tisseron, 2010). Cette "expérience" visait à comprendre les principes de soumission à une autorité, et, du même coup de déresponsabilisation. Ici l'autorité est incarnée par des scientifiques, caution de "vérité" dans les représentations sociales des années soixante. À cette

occasion, des volontaires se sont présentés et se sont, pour la majorité, soumis aux ordres des "blouses blanches". Ils ont ainsi adressé des décharges électriques de plus en plus fortes, voire mortelles, à des "cobayes humains" en raison des mauvaises réponses apportées aux questions posées. Bien entendu, les victimes étaient, en réalité, des complices de l'équipe de recherche et aucune souffrance n'a été réellement ressentie. Cependant, en dépit des signes de douleurs ressenties, les "bourreaux" justifiaient leurs actes par la confiance "aveugle" adressée à la responsabilité de l'équipe de scientifiques...

Sur ce même registre, une autre "expérience" plus récente et similaire d'un jeu télévisé appelé "le jeu de la mort", citée par Serge Tisseron (2010, pp. 189 à 191) conclue à des observations proches. *«Comme dans l'expérience de Milgram, le questionneur ne disait jamais : «continuez, j'assume toutes les responsabilités », mais : « continuez, nous assumons toutes les responsabilités. » La distinction est essentielle car le « nous », à la différence du « je », introduit une dimension collective »* où « *l'angoisse de l'exclusion sociale* » est apaisée.

Un exemple tout aussi symbolique, nous est donné par Nicolas Danziger (Cours universcience, octobre 2010). Son intervention, à l'occasion de la compréhension de la perception de la douleur d'autrui nous fait prendre connaissance des représentations sociales, établies jusqu'aux années 1980, relatives à la douleur des nourrissons. Ainsi, c'est avec une émotion d'"horreur", manifestation de nos représentations sociales actuelles, que nous apprenons qu'à l'occasion d'un certain type d'interventions chirurgicales, les nourrissons étaient opérés quasiment à vifs. Leur système nerveux, considérés immatures aboutissait à la conclusion qu'ils étaient insensibles à certaines opérations. Nicolas Danziger nous explique qu'en dépit des mimiques faciales traduisant la souffrance et la détectabilité de taux élevés d'adrénaline, les interventions continuaient. Il a fallu attendre la constitution de "preuves scientifiques" pour prouver que le taux de mortalité élevé était relié aux suites de ce type d'opérations. C'est ainsi que les représentations sociales liées aux sensations de douleur des nouveaux nés ont changé. Réfléchir à l'empathie complète c'est donc se poser trois questions essentielles :

- celle « *de l'obéissance à une autorité exercée dans le cadre d'une institution qui prétend s'en porter garante* » (Tisseron, 2010, pp. 191 à 203) ;

- celle du langage du corps, à l'expression des émotions. En effet, « *le bourreau professionnel peut à la fois être bouleversé par les pleurs de son enfant et torturer sans états d'âme. Son empathie est limitée aux personnes de sa communauté* », (Tisseron, 2010, pp. 191 à 203) ;
- enfin celle de la confrontation des points de vue institutionnels.

C'est de cette manière que les limites du modèle que présente Paul Sabatier, *l'Advocacy Coalition Framework* (ACF) prennent de la substance. Ce modèle traduit des syncrétismes culturels difficilement durables. Au regard de notre raisonnement relatif à la construction de l'empathie complète, il est nécessaire de réfléchir aux possibilités d'expériences qu'offrent les espaces publics et des *stimuli* proposés institutionnellement. L'angoisse est l'"émotion-pivot" (Marcus, 2008) car « *le retrait du bénéfice de l'empathie relationnelle* » se manifeste à l'occasion de situations angoissantes (la préservation de l'intérêt personnel, la rencontre de l'altérité, la défense de ses proches ou de sa communauté...), du même coup « *lentement, mais sûrement, les repères se brouillent. Alors, ce n'est pas seulement la capacité d'empathie qui est menacée, c'est le sentiment de la réalité même : celle des pensées et des émotions, et finalement celle du monde* ». Le sens partagé s'éteint et, parallèlement, le risque est celui d'institutions illégitimes car oligarchiques et d'individus fantasmagoriques et paranoïaques... Alors d'un point de vue individuel, « *un sentiment de déréalisation s'installe, qui peut aller jusqu'à l'impression que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue [...] le goût de la vie devient fragile et suspendu à l'opinion d'autrui [...] à force de s'être rendus insensibles à leurs propres éprouvés (les individus concernés), ils ont aussi perdu tout contact avec ceux des autres [...] Les idéaux élevés sont le principal ennemi de l'empathie vis-à-vis des autres autant que de soi-même* ». Pour cette raison que Richard Shusterman démontre que la culture néolibérale exagérant la valorisation des "apparences", conformes aux conventions sociales établies, a perturbé le développement d'"un corps qui vit dans le monde". Ce corps gère difficilement les possibles expériences de complexité sociale. Il devient alors difficile d'exister singulièrement dans un regard sensible d'autrui en raison d'une « *conscience de soi somatique [...] excessivement dirigée vers une conscience de l'apparaître au corps des autres* ». Du même coup, cela appauvrit « *notre capacité à apprécier la diversité esthétique de corps différents du notre* » (Shusterman, 2009, p. 17). Alors, la construction du politique est laborieuse et la démocratie est, de cette façon en danger.

C'est ce qu' «*Aristote enseigne que le désir est la condition de la vie politique* [...] *Seul ce désir commun des uns pour les autres [...] permet [...] de produire de l'unité politique* ». Mais «*ce qui le constitue, et qu'il lie, c'est-à-dire ce qu'il contient, c'est la pulsion antisociale* [...] *il faut parler à la souffrance de ce désir*» et «*la misère politique, c'est ce qui consiste à s'adresser à la souffrance du désir en flattant les pulsions*», (Stiegler (2008, pp. 15 à 19) Ainsi, il est incontournable de "reconnaitre" des situations de "souffrance" en réfléchissant à des "espaces apaisants". Ils sont propices, du même coup, à la création de symboles et de la rénovation institutionnelle.

Pour conclure, il apparaît essentiel qu'un individu s'"enracine" institutionnellement afin d'évoluer dans un cadre de confiance, gestionnaire des éventuelles angoisses. Cependant, cette confiance doit être "participative", coconstruite. À cette condition les hommes ne perdent pas "le sens des responsabilités"... Hannah Arendt avait établit une pensée fondatrice de ce type de questionnements. Sa conception est, bien entendu, liée au contexte de la Seconde Guerre mondiale et, en ce sens, assez démesurée par rapport à notre actualité sociale mais, sa pensée nous apporte des clés de réflexion : tentant de comprendre les actes des officiers nazis, chargés d'exécuter la "solution finale", elle en avait extrait le concept de *banalité du mal*. En réalité, aucune idée du "mal" n'existe, ce sont simplement des hommes qui exécutent des tâches dont ils sont chargés. Ils respectent des conventions sociales "instituées" et déléguent la responsabilité de leurs actes à l'institution d'appartenance car ils ne se perçoivent pas responsables de l'organisation dans laquelle ils vivent. Ils n'existent pas en tant qu'acteurs. Ils n'instituent pas. C'est ainsi que la philosophe Cathy Leblanc (Leblanc, 2012) compare les actes de "barbarie" à une perte du *sens de la mesure*. La source de cette *disproportion*, selon la terminologie qu'utilise Paul Ricoeur (*in* Leblanc 2012) se trouve dans la nature d'un espace privatif où le pluriel n'existe pas. De cette façon les pensées deviennent inhumaines car, dans l'espace intérieur, la mesure de l'extérieur est déformée. Tenter d'étirer l'espace intérieur vers l'extérieur amène à construire une correspondance. Ne pas comprendre le rythme de "l'espace extérieur" rend difficile la construction d'un contrat social. Ainsi, si l'empathie correspond à des lieux de communication, les compétences empathiques correspondent à des compétences, au départ, "sensibles". Elles peuvent se trouver anéanties lorsque se développent des craintes d'exclusion. Comme Freud l'observait, l'*angoisse* est le produit de pulsions activées pour la défense du *Moi*, c'est un travail inconscient effectué dans le but de se prémunir des émotions douloureuses ou désagréables. C'est ainsi que les

conditions d'expérience de l'espace public sont essentielles à interroger selon cet angle de réflexion car elles correspondent à celles de la construction de l'empathie complète.

IV.10.3. Microsociologie d'une expérience

Cette idée que nous nous faisons des émotions d'autrui, est construite par le "canal" des valeurs légitimées qui structurent les jugements. Il est donc essentiel, pour développer des sentiments empathiques, de pouvoir interroger ses valeurs afin d'accéder "aux sens d'autrui". De cette manière, Pierre Bourdieu (1982), Claude Rivière (1995) mais aussi Julien Bernard (2009) rappellent que les *rites* sont des "voies d'accès à la culture". Ils sont l'expression des cadres de gestions émotionnelles. Procéder à un travail émotionnel c'est donc en faire l'expérience et cela développe des savoir-être et savoir-faire. "Pouvoir" en faire l'expérience, au sens de John Dewey, c'est suivant la pensée d'Erving Goffman *considérer* une culture et ses "membres". Ainsi, comme « *la face est un objet sacré [...] il s'ensuit que l'ordre expressif nécessaire à sa préservation est un ordre rituel* » (1974, p. 21). Cette "mise en scène" de la *considération* produit alors des émotions partagées (Dewey, 2010b ; Bernard, 2009) et correspond à des échanges apaisants, ils sont des "espaces de gestion émotionnelle". Nous allons tenter de décomposer les différents temps afin de déchiffrer l'accès aux cadres rituels et mieux saisir les motifs des innovations culturelles.

IV.10.3.1. Le développement de la sensibilité ou l'apprentissage de la sociabilité

À l'instar de la pensée pragmatique, l'expérience des "environnements" rencontrés permet d'accéder à une connaissance sensible du monde. Toute une gamme de sensations vont correspondre à des émotions situationnelles. Selon l'expression de Michel Maffesoli, "contempler le monde" permet d'accéder à une coprésence physique et cognitive, cela construit des espaces communs. La construction de l'empathie se présente alors possible par un "entraînement" sensible. C'est d'ailleurs ce que nous avons compris avec le projet social de la maison de quartier de Soubise, les multiples activités proposées concourent à cet objectif de sociabilité.

Ainsi Richard Shusterman (2007) appelle *proprioception* l'écoute et la compréhension de nos ressentis. Cet apprentissage suppose le développement de ressources cognitives complexes qui se présentent nécessaires à la découverte des ressorts d'un équilibre

écologique. C'est à cette condition que l'on peut comprendre la construction de ce que Bernard Stiegler (2006) nomme une "esthétique politique", c'est-à-dire une situation de justice. Développer nos connaissances amène alors à maîtriser la *balance de l'énergie émotionnelle*. Cette dernière vise des formes d'association avec les objets d'expériences. « *Selon la sociologue Candace Clark, la maîtrise de la "balance de l'énergie émotionnelle", ce qu'elle appelle la "micro politique des émotions" a pour but de marquer sa "place" dans l'interaction* » (Bernard, 2009, pp. 167-169).

La recherche de formes équilibrées se traduit par des mouvements de "va-et-vient" entre l'extérieur et l'intérieur des individus. Comme le rappelle Joëlle Zask (2011, p. 30) en citant Aristote : « *on ne peut penser seul sans tourner en rond. Seules les discussions avec d'autres élargissent les idées et les options disponibles, et diminuent la méfiance que nous pouvons avoir à l'égard de nos propres insuffisances [...] la compagnie d'autrui est requise non pas pour vivre mais pour bien vivre, c'est-à-dire jouir d'une existence véritablement humaine* ».

Ces sphères de l'expérience correspondent à des mouvements extimes. Serge Tisseron (2010, pp. 54 à 59) explique que le désir d'extimité existe à peu près chez tout le monde. Il est un des premiers mouvements de l'empathie. Il ne doit, cependant, pas se confondre avec "exhibitionnisme", "conformisme" ou encore "approbation sociale": « *le désir d'extimité est bien un désir de reconnaissance articulé sur une valeur ; cependant, il ne porte pas sur des biens matériels ayant une valeur financière, mais sur des parties de soi jusque-là gardées secrètes et sur la reconnaissance de leur originalité. Le désir d'extimité ne recèle donc pas seulement une part de mise en scène de soi- comme c'est le cas dans l'exhibitionnisme- il comprend également une part de disponibilité à l'échange. [...] On a besoin d'intimité pour construire les fondations de l'estime de soi, mais la construction complète de celle-ci passe ensuite par le désir d'extimité. C'est pourquoi, l'intimité et l'extimité ne s'opposent pas, il peut même s'agir de deux regards différents sur la même réalité : ce qui est intime pour certains interlocuteurs peut être public pour d'autres*

La sphère de l'intime n'est donc pas facile à "délimiter" non plus car « *la constitution de l'intériorité est une construction sociale. De ce fait même, cette intériorité n'est point stable [...] L'extime [...] balise le domaine de cette forme particulière de relation au monde que constitue l'intersubjectivité [...] se fonde sur l'existence d'une intimité saisissable par chaque individu et dont la délimitation et l'expression sociale dont des « enjeux*

biographiques » fondamentaux, se réalise et s'exprime via des gestes, des attitudes, des regards, des mots. Elle peut-être contenue dans la parole directement échangée, ou dans l'émotion possible devant le visage d'autrui qui lie deux personnes face à face [...] l'intime n'est pas réductible au privé et il se manifeste aussi au sein de l'espace public, dans la mesure où, à l'évidence, la pratique des espaces publics ne suspend pas l'existence du moi» (Michel Lussault, *in Levy et Lussault, 2003, p. 335*).

Comme le décrit Georg Simmel, « une sphère idéale entoure chaque être humain » et elle « varie en volume dans les différentes directions et selon la personne avec qui on est en relation», (Simmel, *in Goffman, 1973a, p.70*). Cela renvoie aux territoires du moi (Goffman, 1973a) détaillés précédemment. Ainsi, les stigmates des territoires du moi traduisent les représentations spatiales des sensibilités. C'est ainsi qu'il est possible de comprendre des "situations sensibles". S'y intéresser, c'est considérer des environnements.

Nous avons compris ce mouvement avec la construction de la chorale de Soubise. En effet, un espace intime et des compétences extimes sont construites grâce à la fabrication d'un rythme commun composé de la vie de chacun des membres.

Le "vivre-ensemble" au sein de l'espace public peut se définir par l'existence d'"espaces pratiques" (Michel Lussault, *in Levy et Lussault, 2003*). Ils sont des espaces où les territoires sont *considérés*. L'expérience esthétique est donc possible et le développement de l'empathie complète, en même temps. Il est donc question de respecter les "territoires des individus" pour construire des situations "justes". Cependant explorer le monde et le comprendre c'est aussi commettre des offenses et des ratés compassionnels. Ainsi comprendre ces émotions c'est aussi gérer ces offenses pour la construction d'espaces de partage.

IV.10.3.2. Des offenses à l'exploration des mondes

Il est alors possible, volontairement ou par méconnaissance, qu'autrui transgresse les "limites" qui définissent ces *territoires du Moi*. C'est d'ailleurs ce qui se déroule au sein des forums hybrides (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, pp. 36-50). Ce sont « *des espaces ouverts où des groupes peuvent se mobiliser [...] ces groupes engagés et les porte-paroles qui prétendent les représenter sont hétérogènes [...] les questions abordées [...] s'inscrivent dans*

des registres variés ». Ces espaces de "controverses" le sont forcément aussi d'offenses territoriales car selon Durkheim, appartenir à un groupe c'est avoir des expressions orientées, souvent inconscientes mais qui se manifestent comme pour renforcer la cohésion du groupe et la qualification sociale de ses membres. Ainsi, Erving Goffman (1973b) explique qu'il existe plusieurs sortes d'*offenses territoriales* qui correspondent, très logiquement à des significations culturelles:

- *la proximité physique*. Avec l'exemple des castes indiennes qu'il cite, on comprend l'importance des règles de distance spatiale à respecter pour construire l'ordre social. Un non-respect de la proximité physique conventionnelle entre castes constitue une offense territoriale et peut provoquer des émotions d'angoisse vis-à-vis de l'offensé ;
- *l'enveloppe* (peau et vêtements). De la même façon, il existe plusieurs degrés de violation corrélés aux représentations sociales (dans la culture occidentale, il s'agit souvent de désigner le degré le plus violent par l'agression sexuelle) ;
- *les regards ou coups d'œil*. Ils sont en effet significatifs de la violation de frontières délimitant la sphère privée mais le sont aussi pour le droit à la parole ou signifier des limites... À ce propos, Alain Berthoz, précise que « *la physiologie du regard est une physiologie des manipulations de l'espace par l'action, l'émotion, l'attention et l'intention* », (Berthoz, 2004, p. 255) ;
- *les émissions sonores* : elles peuvent gêner ou envahir l'esprit avec par exemple une musique au volume trop élevé, une voix forte, des cris...;
- *la violence verbale* comme les reproches, les insultes, la manipulation par la parole... Est une offense territoriale ;
- enfin, les différents types de *souillure* comme les excréments, les odeurs, la chaleur d'un corps laissé sur un pull ou une chaise, des marques laissées (empreintes de dents sur un gâteau, couverts souillés...). Erving Goffman note à ce propos qu'il existe aussi de multiples paradoxes et illustre cette idée en citant l'exemple des nombreux couples qui ne souhaitent pas partager la même brosse à dent ...

Également, l'absence d'émotion peut-être traduite comme *une offense morale* (Paperman, 1995 ; Bernard, 2009) car cela «*met en péril notre sens de la réalité*», en tant qu'interlocuteur. En effet, «*la réaction émotionnelle est vue moins comme une réaction à l'égard de l'évènement ou de l'objet qui est censé l'avoir suscité que comme une expression de l'engagement vis-à-vis du groupe*» ou de l'interlocuteur (Paperman, 1995, p. 176). Selon l'idée de «*l'expression obligatoire des sentiments*», mise en évidence par Marcel Mauss (1968), ce type de réaction est socialement sanctionné. Cependant lorsque les émotions sont comprises par un groupe des situations de déséquilibre s'établissent moins facilement. Notons que l'inhibition de certaines émotions est parfois une règle culturelle (Elias, *in* Bernard, 2009).

Ces moments correspondent à des occasions d'expériences et selon John Dewey, elles se produisent «*quand le sujet est affecté par un élément qui fait obstacle à la continuité de son existence, y provoquant une rupture [...] une expérience ne peut advenir que si l'individu qui en est le sujet est disposé à modifier son attitude initiale et à adopter [...] une attitude susceptible d'être adaptée à la situation*» (Zask, 2011, pp.49 et 51). Plus généralement, il s'agit de comprendre que les nombreuses situations qui "offensent" les individus au quotidien peuvent être le développement de la conscience de la réalité. Ces situations sont complexes car nous ne sommes pas "standardisés" cognitivement. Nous ne connaissons pas parfaitement et intimement tous les gens que nous croisons. Nous n'avons donc pas tous les mêmes pratiques de l'espace, le même sens du "vivre ensemble", les mêmes valeurs et le même langage. Ces différentes offenses peuvent être délibérées, par nécessité ou malveillance, ou encore involontaires par incultures des codes sociaux qui structurent la substance d'une situation. Ainsi comprendre la gêne d'une personne correspond à la recherche de résorption des *situations d'embarras* si l'importun *considère* "l'individu empiété". Cette démarche est donc concomitante de son identification en tant qu'*unité de participation mobile*, (Goffman, 1973b).

Il s'agit une fois de plus de démontrer que les émotions ne s'expriment pas dans un vide rationnel et que «*l'impression de réalité donnée par une représentation est une chose délicate, fragile, qui peut voler en éclats au moindre accident*» (Goffman, 1973a, p. 59). C'est pour cette raison qu'Erving Goffman (1973a et 1973b) a exploré la *synchronie des interactions*, expression qu'il emprunte à des travaux anglo-saxon des années 1960 (Condon & Ogston, 1966) : le fait qu'un locuteur et un interlocuteur puissent avoir des mouvements "synchrones" par rapport aux paroles qu'ils entendent (*synchronie interactionnelle* ou *hétéro-*

synchronie). Il a tenté de comprendre de quelles façons les disparités culturelles construisent des moyens d'entrer en communication (Garcia Martinez, 2001, p. 76). Par la lecture de situations d'offenses territoriales "l'importun" reçoit le message, prend conscience de son offense et tente de s'ajuster en fonctions des codes et de leurs significations perçues. De la même façon, "l'offensé" tente de comprendre les "manières" de son "agresseur".

De cette façon, il est alors possible de partager des territoires et d'en créer de nouveaux, « *on peut généralement considérer une offense territoriale comme un acte qui présume d'une relation* », (Goffman, 1973b, p. 69). Tout dépend le cadre d'action. Ainsi lorsque nous assistions à des désaccords ou offenses en réunion de maison de quartier, les technicien présents rappelaient les règles d'échanges et procédaient à des interventions d'apaisement émotionnel. Cependant, il ne s'agit pas que tous le monde soient d'accord, il s'agit surtout de créer sans cesse les conditions d'un projet commun en vie. Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001, pp. 36-50) justifient l'utilité des *controverses* et des *forums hybrides* en tant que mode d'exploration de plusieurs états du monde : « *les controverses ne sont pas seulement un moyen commodes de faire circuler l'information. Elles ne se réduisent pas non plus à de simples batailles d'idées. Mais elles constituent, avec les forums hybrides au sein desquels elles se développent, de puissants dispositifs d'exploration et d'apprentissages des mondes possibles* ». Prenant ainsi conscience des territoires d'autrui et le considérant, il est alors possible d'imaginer les rituels nécessaires pour construire des expériences esthétiques. Sur le modèle des théories des conventions il est possible, de cette façon, de construire des contrats, impossibles sans se faire une idée du collectif formé.

IV.10.3.3. La participation au cœur de la résonance émotionnelle

John Dewey (2010b) développe l'idée que l'expérience du monde est intrinsèquement liée aux idées de perception et de rythmes. Les "expériences esthétiques" possèdent chacune un rythme de développement ainsi la participation d'un individu à "une forme de vie" (Dewey, 2006) peut alors introduire un changement, une variation, construite par le syncrétisme entre les particularités de l'"espace intime" et l'expérience de celles de l'"espace externe". Joëlle Zask (2011) définit ainsi la participation : participer c'est modifier un équilibre mais aussi le reconstruire. Un syncrétisme est une nouvelle situation d'équilibre car cela vise à la vitalité de toutes les parties prenantes au processus. « *Il existe un équilibre quand [...] le groupe*

bénéficie d'une bonne intégrité et d'une stabilité satisfaisante, et les individus qui le composent jouissent sinon d'une bonne vie [...] Dans le cas contraire, la situation est « anomique ». Les individus sont « déprimés » ou, à l'inverse, révoltés, parfois effondrés [...] l'équilibre en question dépend d'un critère déterminant [...] Reconnaître quelqu'un ». C'est-à-dire « lui faire de la place en un lieu qu'on est prêt à partager» (Zask, 2011, pp. 277 et 288).

Le travail émotionnel vise donc, d'abord, un travail de "perception" (Hochschild, 2003). Il se définit par sa dépendance à «une continuité spatiale et temporelle que la personne qui perçoit organise en tant que telle [...] l'élément clé n'est pas le sens considéré de façon isolé, ni la personne qui perçoit par contemplation, mais bien le corps, dans tous ses engagements actifs avec les mondes matériel et social» (Giddens, 2005, p. 95). L'élément perçu dépend de son interaction avec un environnement. Vivre une expérience, c'est participer (Zask, 2011) à un équilibre. Cela correspond à une démarche de rupture ethnocentrique mais aussi interactionniste symbolique : « la perception et son objet se construisent et se complètent dans la continuité d'une seule et même opération » mais « la plupart des objets de notre perception ordinaire manquent de complétude. Ils sont abrégés dès [...] que l'objet est identifié comme appartenant à une catégorie, ou comme un exemplaire à l'intérieur de la catégorie [...] la perception esthétique, quant à elle, est le nom donné à une perception complète avec ses corrélats, qu'il s'agisse d'objet ou d'évènement. Cette perception [...] consiste en libération d'énergie dans sa forme la plus pure [...] organisée et rythmique [...] inhérente à la prise de conscience de l'énergie inhérente à l'objet » (Dewey, 2010b, pp. 296- 297).

Le regard n'est donc pas statique ni imperméable. Il se transforme lui aussi dans cet "espace-temps" expérimenté (Dewey, 2010b). La conscience et la gestion des offenses ont donc pour origine le repérage des marqueurs territoriaux, ils sont ceux que décrit Erving Goffman mais aussi peuvent-être des réactions épidermiques: la transpiration, les rougeurs, les yeux qui brillent, la voix qui tremble etc. traduisent la porosité des frontières culturelles. Les attentions mutuelles servent à construire "apaisements" et les harmonies du sens que nous tentons de comprendre. L'esthétique politique est, en effet, un processus relationnel "harmonieux" ainsi « l'idée même d'une organisation de l'énergie signifie que le rythme et l'équilibre sont inséparables ». Il est donc essentiel de penser de cette façon les formes de coopération active car «les rassemblements d'hommes sont les sources de rituels » (Dewey, 2010b, pp. 298-301, 440) qui associent extimité et intimité comme deux principes

fondamentaux. De ce point de vue, on comprend que les savoirs-être à mobiliser relèvent de la perception de rythmes et de temps longs, nécessaire à l'harmonie rythmique.

Joëlle Zask (Zask, 2011) identifie trois types mouvements qui doivent s'associer dans de bonnes proportions pour construire un équilibre durable, autrement dit un accès démocratique à la construction symbolique. Il s'agit de penser les individus comme "prenant part", "apportant une part" et "recevant une part" :

- "prendre part" se distingue de "faire partie". Il s'agit de prendre part à des mouvements au sein desquels les individus « *soit parce qu'ils poursuivent un but commun, soit parce qu'ils prennent plaisir à la compagnie les uns des autres, soit encore parce qu'ils ont horreur de la solitude, s'assemblent librement* ». « *des associés qui font des choses ensemble [...] ils valorisent le groupe [...] parce qu'ils y voient l'occasion de mener des expériences qui, au contraire, les font sortir d'eux-mêmes notamment de leur personnalité telle qu'elle a été modelée par leur groupe d'appartenance originel* » (Zask, 2011, p. 24) ;
- ainsi, un individu qui "prend part", "apporte une part". La participation des individus transforme donc le rythme du "groupe". Dans cette optique, le cadre d'action ne correspond pas à celui d'une *fabrication* mais plutôt d'une *modélisation* (Goffman, 1991). La participation des individus suppose la flexibilité des cadres collectifs. Ainsi leurs contributions sont des « *forces de renouvellement* » (Zask, 2011, p. 117) qui correspondent à des formes et des contenus exprimés en correspondance aux possibilités de "prendre part". « *la conception démocratisée de la contribution consiste donc à créditer, en droit et en fait, chaque individu, quelles que soient ses caractéristiques et ses qualités, du pouvoir d'apporter une part au commun auquel il prend part* » (Zask, 2011, pp. 134 et 135) ;
- ainsi, *considérés* comme des "personnes", les individus (en formation continue d'exploration du réel) "reçoivent une part" car ils ont "reçu une part juste". « *Personne ne peut accéder au rang de sujet sans l'encouragement et la considération des autres* » (Zask, 2011, p. 289). Bénéficiant de reconnaissance, les individus s'ouvrent à leurs environnements tout en recherchant un équilibre d'existence dans un contexte, alors, plus large. Prenant conscience d'un avenir commun à des environnements, ils se mettent à les *considérer* et construisent, de cette façon des espaces de rencontres pour "prendre part" à de nouvelles "histoires"...

Selon Joëlle Zask, ces multiples expériences participent à des processus de sociabilité, d'apprentissages, de responsabilité sociale et d'autonomie, qu'elle nomme "individuation". Le sacré se construit s'appuie sur la compréhension des émotions des individus. Ils sont de cette façon *considérés* comme des "personnes". Ainsi, la *considération* produit de l'"énergie collective" (Dewey, 2010b ; Bernard, 2009). Cette attention et compréhension aux "proportions" d'autrui guide un questionnement qui relève de la "résonnance émotionnelle". Sigmund Freud s'intéressant aux吸引 du visible (in Coblenz, 2005 pp. 33 et 47 à 50) démontrait que les notions d'esthétique et d'orientation comme inséparables. Ainsi, il avait souligné l'existence d'image mnésique motrice comme fondement de l'activité exploratoire du monde ("Pleurer des mêmes choses" ou "s'inquiéter des mêmes évènements")... Selon Charles Taylor, c'est « *sur la base de cette projection ethnocentrique que le comportement de l'autre est d'abord signifiant* », (Pierrot, in Ferréol, 1998, p. 244). Des images, des pensées, des comportements, des expressions corporelles, façonnent des sentiments et les intègrent à l'esthétique de la situation.

S'interroger sur la construction d'une "résonnance émotionnelle durable" c'est donc comprendre que la réflexivité des cadres d'interprétations, la *transformation des cadres* (Goffman, 1991) renvoie à des sensibilités actives. Ceci relève de la qualité démocratique des compétences politiques des individus mais de celles des institutions. En effet, les valeurs sont partagées et légitimes lorsque les individus peuvent participer à leur "forme de vie" avec leurs singularités. Le cas échéant, la force des sentiments s'affaiblit car "individus" et "institutions" ne font plus "corps". En effet, « *la reconnaissance consiste en une relation bilatérale grâce à laquelle est produit un terrain d'entente [...] Sur un tel terrain, les contraintes de la coexistence et les surprises de la créativité peuvent se combiner [...] la coexistence vers laquelle tendent les processus de reconnaissance implique le développement de relations publiques* » (Zask, 2011, pp. 301 et 302). De cette façon, toute perte de contact avec le quotidien nécessite des changements sociaux car comme l'explique Michel Maffesoli (Maffesoli, 1996, p. 264), le monde vécu « *est celui de la « correspondance » [...] liaison dont il faut chercher la source dans la sensation* ».

IV.10.3.4. Le changement social, une éthique du politique

Le lien social se construit sur la base du maintien et de la considération de la *face* et « *le comportement rituel se réfère ainsi non à des manifestations qui « font » quelque chose,*

*mais à des manières d'être, des formes de communication extérieure entre deux individus ou plus. Il devient langage du comportement», (Lach, in Segalen, 2010, p. 87). Ainsi, ce langage crée des savoir-faire, des pratiques, des manières d'être (Goffman, 1973a, 1991) qui légitiment de nouvelles émotions comprises collectivement. C'est comme cela que « le processus de reconnaissance s'instaure et aboutit à partir du moment où un point de rencontre est établi entre deux parties qui parviennent à un langage commun (Zask, 2011, p. 310). Ainsi, lorsqu'Arlie Hochschild (2003) constate qu'il est difficilement possible de construire une situation d'équilibre, le travail émotionnel peut être refusé. Ce refus est signifiant d'une impossibilité à participer à une coproduction du sens. De cette manière, le défaut d'harmonie entre le sujet et la situation vécue se traduit par « une discontinuité cognitive » (Bernard, 2009, p. 205). C'est, en effet, l'égalité de *considération* qui permet d'instaurer une "symétrie" tangible par des rituels. Ils signalent « l'existence de l'entité collective » qui « s'affirme et se maintient par l'exhibition de ces sentiments collectifs », (Paperman et Ogien, 1995, pp. 182 et 183). Mais ce sont les « petits rituels du quotidien » (Maffesoli, 1996, p. 234), les expressions des interactions en face à face qui construisent des cadres collectivement appropriés (Goffman, 1973, 1974 et 1991 ; Michel Lussault, in Levy et Lussault, 2003).*

La discontinuité cognitive correspond alors à des phénomènes d'exclusion imaginés par ce qu'Erving Goffman observait *l'auto-violation* (ne pas être propre, se tenir ivre en public, raconter sa vie à des inconnus) mais aussi le *renfermement* qui désigne une insuffisante extimité (se tenir à distance des autres, s'isoler, ne pas parler etc.). Ces comportements signifient une incompréhension institutionnelle. Les individus réagissent ainsi car ils ne peuvent intégrer un espace de gestion émotionnelle. Lorsque ces espaces se créent en marges des "institutions dominantes", ils se traduisent par la réorientation d'un nouveau "centre" qui va générer ou rénover les valeurs collectives. En effet, « *la créature vivante exige, pour vivre, non seulement de l'ordre mais aussi de la nouveauté. La confusion déplaît, mais l'ennui tout autant [...] une discordance temporaire peut-être le facteur de résistance qui va réactiver l'énergie pour continuer de manière plus active et féconde [...] l'attention est réorientée*comme un évènement profondément interactif dont la caractéristique essentielle est qu'elle intègre le contributeur

dans une histoire commune » (Zask, 2011, p. 12). Sur le modèle des analyses de la sociologie des NMS, de nouveaux cadres d'actions émergent.

Sigmund Freud (*in* Coblenz, 2005, pp. 17-22) avait, de ce point de vue, identifié plusieurs phases. S'interrogeant profondément sur les manifestations de l'énergie entre les hommes, il tentait de comprendre les décharges des frustrations sociales. La pulsion d'emprise d'une situation serait une émotion de "plaisir". Un grand moment délié de plaisir signifierait « *à la fois celui qui se trouverait satisfait par les motions hostiles que la culture et la morale empêchent d'exprimer, et l'épargne de ces différents mouvements grâce au mot d'esprit et à ses condensations* ». Ce moment innove les représentations sociales car les comportements les plus fantaisistes et les plus novateurs s'expriment dans un climat de résonnance émotionnelle puisque se construit un "espoir commun" (donc une situation solidaire dans un espace de partage émotionnelle). De ce point de vue, le rire ou le comique serait complémentaires des attitudes plus solennelles qu'exige le sublime ou le sacré. En effet, ce "plaisir" est au service d'une nouvelle *esthétique d'orientation économique* car "la libération émotionnelle" permet une nouvelle "sociation" qui redéfinit la "beauté" : ce qui relève du sentir et du sensible (Coblenz, 2005 ; Stiegler, 2006). Il est donc évident que ce processus crée des liens sociaux car il libère des tensions. Ce ne sont pas des situations de "paniques". Correspondant à la refonte de nouveaux objectifs collectifs où chacun, considéré comme une personne, "prend part", le désir peut alors se reconstruire collectivement. Comme Georg Simmel le pensait « *la sociabilité est « la forme ludique de la socialisation »* ». Elle correspond à ce qu' « *imagine Rousseau [...] une étape de l'histoire humaine où le plaisir esthétique l'emporte sur la subordination des fonctions symboliques* », (Zask, 2011, p. 33). C'est aussi ce que développe Richard Shusterman, les motivations ont pour origine des émotions de plaisir. Ce sont celles qui orientent la vie.

Par expérimentation (Dewey, 2010b ; Zask, 2003), notre corps, mis de cette façon en mouvement, construit une soma-esthétique qui permet « *l'affutage cognitif de notre [...] perception sensorielle, et le remodelage de notre forme et de notre fonctionnement somatiques : non pas seulement pour nous rendre plus forts et plus perceptifs à notre propre satisfaction sensuelle, mais aussi pour nous rendre plus sensibles aux besoins des autres, et plus capables d'y répondre par des actions effectivement voulues* » (Shusterman, 2007, p. 66). Le corps est un outil de développement de la connaissance et de compétences politique, fragile et destructeur, lorsqu'il n'est pas considéré de cette façon. Destructeur, en effet, car un corps déséquilibré ne construit pas et ne croit pas. Il n'investit pas de façon expérimentale les

situations, il les fuit ou souhaite les dominer, il ne sait pas expérimenter et ne peut donc trouver d'équilibre ni d'existence politique. Il ne résonne pas.

De cette façon nous pouvons construire un processus d'individuation, (Zask, 2003, 2011). Cette équilibre individuel construit nos motifs politiques mais aussi développe nos ressources de sociabilité. En ce sens, les situations empathiques et les créations solidaires peuvent être réalisées. Elles sont des actes d'équilibres émotionnels. L'enjeu d'une société démocratique est d'avoir la liberté de changer de cadre selon les signaux que nous sommes capables de comprendre grâce au développement de notre *proprioperception* (Shusterman, 2007). Les compétences de création permettent l'émergence d'espaces d'équilibres émotionnels. Ils sont l'enjeu du politique. Nous comprenons donc que les deux dimensions, celles du sensible (genèse du changement et de l'orientation esthétique) et celles du quantitatif (le *processus de justification* du nouveau monde), sont tout à fait complémentaires C'est ainsi que Sigmund Freud conçoit la construction d'un mythe, (Coblence, 2005). La réduction de la dissonance (entre devoir, pouvoir, essayer, vouloir etc.) correspond à la création de règles sociales (Hochschild, 2003). Le chemin plus solennel, qui se construit caractérise le processus de justification qu'exige toute naissance de "monde" mais, dans lequel, au fur et à mesure du temps, les émotions sont plutôt celles d'institutions que ressenties par les individus. Les enjeux de justice sociale exigent des individus sensibles pour construire le "vivre ensemble" quotidien. " Ainsi comme Bernard Stiegler (2006) le démontre, la pulsion doit être "sculptée" par le "sentir ensemble". Cela correspond au processus de *sublimation* qu'exige toute situation de justice.

Conclusion du chapitre

Finalement, le sacré est mortel, multiple, et surtout renaît. « *C'est sans doute sur ce point précis du rôle des émotions dans le changement social que Weber et Durkheim sont les plus proches. Tous deux estiment en effet que l'ordre social est produit et renouvelé par des émotions collectives et puissantes, que cette activité émotionnelle est au principe même du changement social. Tous deux, en fin de compte, critiquent la rationalité poussée à son comble sous la forme de l'utilitarisme* » (Cuin, 2001, p.98). Les liens entre "esthétique" et "politique" sont irrécusables puisqu'il s'agit d'"édifier" des valeurs institutionnelles. Cependant, les procédés de justifications éloignent, au fur et à mesure du temps, les hommes de la dimension sensible de leur quotidien. Le développement du sens de la mesure, que nous cherchons à comprendre, correspond à la "qualité" des conditions du travail émotionnel,

(Hoschchild, 2003). Il est question de "pouvoir participer" (Zask, 2003, 2011). Si les échanges sont toujours réglés de la même manière, de quelle façon alors exister en tant que "personne"? L'aspect pluriel des expériences esthétiques se présente comme une condition de formation du citoyen. En effet, *l'empathie complète* se présente l'entretien de notre sensibilité. Elle résulte d'un processus de soma-esthétique (Shusterman, 2007), gestion émotionnelle d'un équilibre considéré précaire. Les individus sont, en effet, "mobiles" (Dumont, 1983 ; Goffman, 1973a, 1973b, 1974), les relations sociales diversifiées et les risques de disproportions et de dissonances émotionnelles permanentes. L'angoisse de l'acculturation est une émotion qui doit être gérée au risque de basculer vers des mouvements identitaires et d'aversion. Bernard Stiegler (2006) utilise l'exemple de certaines "zones urbaines" française où il fait "mal vivre" : les gens sont aliénés, humiliés et offensés, régulièrement. Il est, de cette façon, compliqué de s'aimer, d'être aimé, d'être attentionné, de partager et de co construire.... « *En fait si le rituel est accepté, partagé, il s'accommode d'attitudes détendues, voire ludiques* », (Segalen, 2010, p. 117). Pour cette raison Guislène Gallenda (*in Bazin (sous la dir.)*, 2008) utilise l'approche phénoménologique d'Edmund Husserl pour illustrer le fait que l'empathie correspond à des espaces de rencontre plutôt que des procédés de définition d'autrui. Par les émotions ce type d'espace vise à accéder à des univers de significations. Les *umwelts* qu'use Erving Goffman dont le philosophe allemand Jacob von Uexküll en est l'auteur. L'*umwelt* désigne le monde propre de différentes espèces vivantes (animales ou végétales) se partageant le même environnement. Ils en possèdent chacun une expérience sensible particulière, et même si les hommes sont à peu près constitués physiologiquement pareils, les rapports aux environnements et les interprétations produites peuvent être d'une grande variabilité. Ainsi, le dialogue des *umwelts* correspond à un monde en mouvement. Ils se présentent comme les lieux de la démocratie délibérative. Ils apparaissent comme des espaces d'équilibration des émotions car ils sont des espaces d'expériences esthétiques. Ainsi cela façonne la "maîtrise" individuelle d'un répertoire émotionnel représentatif des espaces "traversés" : « *Le monde se révèle en tant que langage* » (Eliade, 1963, p. 177). Il est donc irrécusable que se forment des processus de solidarité. Ils sont des "formes de vie" (Dewey, 2006) variées renvoyant à des cultures. En ce sens, l'empathie complète correspond au développement de compétences individuelles relevant de la sensibilité (écoute, compréhension, expression, apaisement...) mais « *il y a beaucoup de gens qui croient sincèrement que la définition de la situation projetée habituellement est la réalité véritable* » (Goffman, 1973a, p. 72). Ces conceptions induisant des situations de tensions, nous nous interrogerons dans les pages suivantes des compétences individuelles. De la même façon que

le refus du travail émotionnel doit s'accompagner des possibilités de "réintégration" sociale qu'offre l'espace public, intégrer de "nouvelle histoire" nous poserons la question des qualités de l'espace public. Il est question de la liberté d'expérimentation des individus et des possibilités, selon l'expression de Martine Segalen (2010) de *plasticité rituelle*...

CHAPITRE 11. POUR UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'ESPACE PUBLIC

Nous allons, à présent, tenter de clarifier les compétences citoyennes et les caractéristiques des espaces publics favorables. Dans ce contexte de réflexion, les liens entre la gestion collective des émotions et l'émergence de territoires nous amènent à explorer les travaux de Raymond Boudon. En effet, dans *L'Idéologie*, il présente l'acteur comme possédant une "intentionnalité rationnelle" soumise à un contexte variable. «*Poser l'individu en acteur revient d'abord à respecter en lui le sujet conscient et doué d'une raison capable de dépasser le simple dévidement de comportements programmés et de réponses automatiques à des causes situées hors de la conscience*». Ainsi, «*cette situation concrète ne le transforme pas en jouet de ces structures*» mais il «*n'est certainement pas doté d'un libre arbitre absolu*» (Laurent, 1994, pp.110 à 113). À la lueur de ce que nous avons développé précédemment, nous avons compris que la "conscience citoyenne" se construit par les émotions plurielles que suscitent des expériences d'environnements. Elles façonnent nos compétences publiques car elles nous apprennent à nous connaître et les mondes liés à l'occasion des situations investies. Il est donc "logique" que l'absence de gestion émotionnelle, «*met en péril notre sens de la réalité*» (Paperman in Paperman & Ogien, 1995, p. 176), puisque que cette dernière se présente de "nature plurielle". L'autonomie de l'acteur, que décrit Raymond Boudon, ne s'exprime pas dans un «*vide institutionnel*» (Laurent, 1994, pp.110 à 113). Cette approche nous permet, sans doute de saisir, plus finement, la construction de, ce que Jean-Jacques Rousseau appelait, la *liberté civile*.

Dans un premier temps nous allons donc tenter de comprendre les configurations possibles de la solidarité dans notre société. C'est par le poste d'observation présenté par Jacques Donzelot que nous montrerons le contexte actuel des formes possibles de cohésion sociale. Afin de comprendre les politiques publiques possibles face à ces enjeux et ceux de la gestion émotionnelle, nous poursuivrons notre réflexion dans une deuxième partie, en définissant les compétences citoyennes nécessaires pour construire une dynamique démocratique.

IV.11.1. Penser la cohésion sociale : une réflexion sur l'individualisme

IV.11.1.1. L'actualisation des configurations de la solidarité

Depuis le début du XX^e siècle de nombreux auteurs tentent d'établir des propos nuancés qui visent à penser une codétermination réciproque entre des parcours individuels et les formes de la société. C'est ainsi que François Dubet (2008) rappelle le contexte des politiques publiques et l'approche de l'individu faite à travers les différents modèles de solidarité.

Dans un premier temps, il expose les représentations sociales à l'œuvre dans le cadre de la société industrielle jusqu'aux années soixante. Les individus cristallisent les différentes facettes de l'idéal social. Ainsi, chacun doit être "à sa place" pour exister en tant que citoyen. L'idéal social est la famille nucléaire composé d'un couple hétérosexuel. La femme s'occupe du foyer et de l'éducation des enfants; l'homme travaille pour contribuer au fonctionnement du système économique et subvenir aux besoins de sa famille. Les enfants sont éduqués de façon à constituer la future relève des travailleurs et des consommateurs. Cette époque correspond au contexte d'un Etat providence qui garanti, de cette façon, la reconnaissance sociale des individus. Il correspond au *modèle corporatiste* que décrit l'économiste et sociologue danois, Gosta Esping Andersen. Ce type de fonctionnement assure une existence et une protection aux individus car ils contribuent au développement du système de l'organisation valorisée, celui d'une organisation néolibérale. Ainsi, en étant capables de payer des impôts et en consommant, le système peut "tourner". La valeur centrale qui distribue les rôles sociaux, est donc "le travail". Il s'agit d'une solidarité qui repose sur « *l'identité de classe, l'appartenance, de gré ou de force, de chacun à une profession qui valait destinée et ensuite, surtout, sur la capacité de l'Etat à réduire les inégalités entre ces classes pour amortir la conflictualité entre elles* » (Donzelot, 2006a, p. 4).

Cependant, ce modèle est aujourd'hui en crise. À partir de la fin des années 1960 et de nouvelles conceptions du *vivre-ensemble* se sont exprimées. C'est ce que la sociologie des Nouveaux mouvements sociaux (NMS) a tenté de décrire et de comprendre. Ainsi, le taux d'activité féminin se développe, de nouveaux secteurs d'activités économiques, de nouveaux rapports sociaux, mais aussi par la suite le chômage et la crise économique... Les identités sociales se transforment. Les individus ne sont donc plus "les mêmes" et les valeurs sociales doivent nécessairement se renouveler. La situation politique est "déséquilibrée". Pour cette raison, la société est en mouvement (avec l'émergence des mouvements sociaux) et ce modèle

"éclate". Les "machines" qui fabriquent les individus (familles, écoles etc.) sont "troublées" en raison de la crise des processus de socialisation et de nouvelles orientations sociales sont revendiquées. On bascule alors d'une société, associée à un modèle traditionnellement lié aux conceptions d'Emile Durkheim, où les motivations sont données par l'Etat, garant et acteur de l'idéal collectif, à une société vue plutôt selon les idées de Jürgen Habermas. C'est-à-dire une société où les motivations sont construites et stimulées par les rapports interindividuels. La délibération collective se construit autrement. On parle de tendance à la "démocratie délibérative".

C'est ainsi que Jacques Donzelot présentera le nouveau modèle émergeant de cohésion sociale. Ce paradigme traduit « *la recherche d'une nouvelle manière d'appréhender les questions de solidarité à toutes les échelles, locales, nationales, internationales* » (Donzelot, 2006a, p. 3). La société est organisée de telle façon que les politiques publiques doivent viser à la responsabilisation et l'autonomie des individus. En conséquence, on assiste au déploiement de toute une rhétorique liée à l'autonomie, l'*empowerment*, la stimulation, le projet etc. Il s'agit de construire des cadres de confiance, du capital social, de la mutualisation des savoirs, de nouvelles représentations politiques...

De cette façon, l'auteur présente deux conceptions différentes de la *solidarité* qui correspondent à des contextes économiques très différents :

- La première désignée par la *solidarité objective* évoque, celle précédente, du contexte des trente glorieuses, où "progrès économique" et "solidarité" étaient liés. « *La croyance en un enchaînement régulier de l'un à l'autre prenait la forme d'une spirale. Le premier terme- la solidarité- apparaissait clairement comme la condition du second- le progrès économique. En retour, celui-ci permettait d'accroître la solidarité entendue comme le sentiment d'appartenance à une commune société.* » (Donzelot, 2006, p. 3).

Puis, en raison de l'évolution du contexte décrit, la complémentarité de ces notions s'étiole, au fur et à mesure du temps. Le progrès économique est essentiel pour penser des développements locaux dans le paradigme néolibéral d'une économie mondialisée, la relation évidente avec le progrès social est de moins en moins validée. Il s'agit donc, depuis les années quatre-vingt, de réfléchir aux nouvelles formes de la cohésion sociale. La *solidarité objective* n'est plus.

- L'enjeu est que chaque individu s'investisse dans la réalisation d'une forme de vie qui lui convienne afin de renouveler les institutions du *vivre-ensemble*. Les citoyens doivent être des individus plus responsables pour qu'existent des formes de justice. De cette manière, il est essentiel qu'ils soient capables d'initiatives adaptées pour construire un équilibre territorial. « *La cohésion sociale n'est plus le résultat escomptable de la rationalité à l'œuvre à travers une solidarité objective. Elle devient le fait d'une mobilisation politique de la société civile face à l'ensemble des risques qu'elle encourt, en appui sur des individus libres et responsables en tant que tels et non pas au nom d'une interdépendance positive et unificatrice* » (Donzelot, 2006, p. 3).

Il reste, cependant, laborieux de penser les formes d'harmonisation dans un contexte marqué par la compétition économique. Les représentations sociales tendent à stigmatiser des populations "inutiles" au fonctionnement du système économique néolibéral. C'est ainsi que Jacques Donzelot précise que la réflexion doit se développer en s'orientant vers un respect des principes républicains. Les territoires doivent se réaliser au nom de ces principes (François Dubet parlera d'égalité des chances).

Dans ce sens, l'État doit être un "animateur" du politique afin que chaque individu ait la possibilité « *d'entrer dans le jeu* » (Donzelot, 2006a, p. 11). Sur ces mêmes idées Georg Simmel disait un siècle plus tôt: « *Ce qui fait la vrai continuité de la vie collective, ce n'est pas que les degrés de l'échelle sociale soit peu distants les uns des autres- ce qui serait encore de la discontinuité- : c'est que les individus puissent librement circuler du haut ou bas de cette échelle [...] ce qui est nécessaire au maintien du groupe c'est que les frontières des classes puissent être aisément déplacées, constamment rectifiées, que les situations n'aient rien de définitivement fixées. C'est seulement de cette manière que chacun pourra arriver à rencontrer la position spéciale qui convient à ses qualités spéciales* », (Simmel, 1896-1897, p. 26). C'est aussi ce que démontre Blaise Magnin (2011) en évoquant les travaux de Michel Pinçon et Monique Pinçon-Chavot relatifs à l'observation de la genèse et la durabilité des grandes dynasties familiales. Des formes de *collectivisme pratique* émergent dans le but d'entretenir le sentiment de cohésion, support incontournable de la mobilisation et de la représentation politique. Comprendre le langage de l'altérité signifie des individus capables de constructions symboliques flexibles. De cette manière, on comprend mieux les propos de Serge Paugam (2007) lorsqu'il écrit que la solidarité peut-être multiforme et multidimensionnelle. Dans cet esprit, il nous faut aussi rappeler le contexte de pensée de

"l'individualisme méthodologique" car il apparaît incontournable pour construire nos outils de réflexion sur la construction actuelle des citoyens.

IV.11.1.2. Le citoyen, un individu "au cœur" de la complexité sociale

Alain Laurent (1994) explique que l'élaboration théorique de "l'individualisme méthodologique" se situe, de façon tangible, à la fin du XIX^e siècle, grâce à des penseurs comme Max Weber, Carl Menger ou encore Gabriel Tarde. De façon plus discrète et plus ancienne au XVII^e siècle, en Angleterre, à travers la pensée politique de Thomas Hobbes, qui envisage la société comme un contrat négocié entre des individus. Des idées se retrouvent, d'ailleurs, chez Jean-Jacques Rousseau, un peu plus tard : l'homme doit renoncer à son "indépendance naturelle" pour se retrouver dans "un tout" qui lui construirait une liberté plus durable et assurée. Le caractère méthodologique des actions individuelles associées à la dimension complexe de la société sont développés avec les travaux anglo-saxons de John Locke. Ce dernier avait tenté de démontrer les liens existants entre les individus, leurs relations et leurs dynamiques sociales. Sa pensée peut d'ailleurs être complétée par des travaux qui lui sont contemporains comme ceux du Néerlandais Bernard Mandeville. Il avait exploré dans *La Fable des abeilles*, publié en 1714 ce qui sera nommé plus tard par les empiristes écossais comme David Hume et Adam Smith, *la Main invisible* : les intérêts individuels tendent à se coordonner vers un intérêt plus commun. Selon Serge Tisseron (2010), ces auteurs sont précurseurs des réflexions relatives à la conceptualisation de l'empathie. En effet, le *libéralisme* d'Adam Smith, souvent mal interprété, a toujours été marqué par des réflexions relatives à la construction de sentiments incarnant une morale collective (Girard, *in* Deffuant, 1998).

Plus concrètement les premiers penseurs à formuler le concept de l'individualisme méthodologique sont Friedrich von Hayek et Karl Popper, au XX^e siècle. Ils ont, au début des années 1940, insisté sur l'appréhension des phénomènes sociaux (traversés par les logiques économiques néolibérales) en tant que conséquences d'actions individuelles. Mais les analyses restaient très controversées car ce sont des réflexions qui restent très utilitaristes (elles prennent pour référence l'*homo economicus*) et les penseurs holistes vont démontrer l'inutilité d'une analyse centrée sur les individus : les structures sociales semblent suffire pour expliquer les comportements individuels. Mais, ce poste d'observation conduit à de semblables apories, car si les structures sociales évoluent, il semble bien que ce soit le fruit de

comportements individuels. Ainsi, en réfléchissant à l'élargissement des explications relatives au fonctionnement d'une société en fonction des rationalités individuelles, il est de plus en plus évident que Max Weber en avait développé les bases. Il s'agissait pour lui de comprendre des activités sociales en saisissant la nature de l'intentionnalité des acteurs et leur contexte de signification. Il s'agissait donc de comprendre la dimension intersubjective de la société, composée de sujets en interrelations. Il s'agissait de penser la complexité sociale.

Raymond Boudon et François Bourricaud publient le *Dictionnaire critique de sociologie* qui synthétise toute la littérature liée à ce sujet. Ils le font dans une France marquée par la pensée holiste d'Emile Durkheim et le déterminisme marxiste, cependant déclinants, (Laurent, 1994). Pour Raymond Boudon, il s'agit de distinguer deux types d'interactions sociales : les premières sont celles où les acteurs sont en relation à travers des rôles à tenir et à maintenir. Les secondes sont, plutôt, celles où les acteurs possèdent des compétences interdépendantes qui évoluent. Indéniablement, les actions des individus sont conditionnées par des contraintes sociales mais elles « *délimitent le champ du possible, non le champ du réel. Plus précisément, la notion de contrainte n'a de sens que par rapport aux notions corrélatives d'action et d'intention : un individu qui n'a pas d'intentions d'achat n'est exposé à aucune contrainte budgétaire*» (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 287).

On comprend que la construction de la citoyenneté correspond aux "bonnes raisons" qu'ont les individus de se former et d'agir. Il ne s'agit donc pas de penser des individus factices et désincarnés car ils existent dans un "contexte". Il est l'environnement de construction de leurs croyances qui correspondent à leurs motifs politiques. Ainsi, si on considère la culture des individus : *l'effet de disposition*, et, leurs places occupées dans la société : *l'effet de position*, des croyances en apparence irrationnelles deviennent de cette façon "miraculeusement" "logiques". « *Pour expliquer l'action d'un individu, il est en général nécessaire de déterminer les données structurelles et institutionnelles qui balisent le champ d'action à l'intérieur duquel il se meut, ainsi que les effets de la socialisation à laquelle il a été exposé et que les ressources dont il dispose* » (Boudon et Bourricaud, 1982, p. 288). Ainsi, « *l'ensemble des actions individuelles en interaction génère des effets émergents globaux, que ce soit sous forme de régularités institutionnelles ou d'une dynamique de changement social. Une société peut alors être comprise comme « un enchevêtrement complexe de systèmes d'interactions*» (Boudon in Laurent, 1994, p. 115). Comme le mettent en exergue les travaux d'Herbert Simon, quand la rationalité s'avère occasionnellement limitée, il s'agit d'"imaginer" les changements d'attitudes nécessaires. Les pratiques sont remises en question

lorsque leur pertinence est interrogée. Plus généralement, penser le citoyen à travers le paradigme de l'individualisme méthodologique, c'est procéder à deux précautions importantes:

- ne pas le réduire à une approche statique et monolithique, une fois pour toute définie. Cette posture nécessite des interprétations variées, contradictoires et précaires ;
- éviter la distinction manichéenne "holisme" et "individualisme méthodologique". Il semble, en effet, exister une grande variété de combinaisons (Laurent, 1994). Selon les travaux de Louis Dumont réfléchir au "holisme" c'est réfléchir à des relations qui construisent du sens commun. Il ne s'agit donc pas d'une superstructure qui décide pour les individus : « *le holisme consiste à saisir les choses globalement, comme on ne peut manquer de le faire lorsqu'on doit traduire puisqu'il faut alors passer d'une langue à une autre [...] faire correspondre à la syntaxe de la phrase dans l'autre langue le schéma syntaxique que réclame notre propre langue. Affaire de sens, de compréhension et non pas affaire de causalité* » (in Descombes, 2012, pp. 3 et 4). Le holisme, pour Louis Dumont, représente des "opérations de traduction".

La réflexion d'Edgar Morin, mais aussi celle de Jean-Pierre Dupuy, sont axées sur les dynamiques qui se produisent entre les individus et la société en termes de dynamiques. Ils pensent le "complexe". « *Le phénomène social émerge lorsque les interactions entre individus et rétroagissant sur eux, c'est-à-dire qu'il reconstitue un système* » (Morin in Laurent, 1994, pp. 99 à 101). De ce point de vue, Raymond Boudon parlera de *phénomènes d'agrégation complexes* : ils peuvent entraîner des *effets pervers*, c'est dire des conséquences non prévus par les individus. « *Ces processus porteurs de contradictions internes obéissent bien à une logique rendue intelligible dès lors qu'on prend en compte l'accumulation (au-delà d'un certain seuil) de stratégies individuelles dépourvues d'information suffisante et qui entraînent des réactions en chaîne et des externalités qui se retournent contre les acteurs (ou une partie d'entre eux)* » (Boudon, in Laurent, 1994, p. 115). Ainsi dans *L'inégalité des chances*, l'auteur met en évidence un *effet pervers* de la démocratisation scolaire : l'augmentation des positions scolaires élevées entraîne une compétition et une dévalorisation des diplômes. Il faut donc investir de plus en plus, pour les familles, dans un système éducatif

"performant" en vue d'obtenir une position sociale élevée. Cette situation est devenue un *paradoxe* de la démocratisation scolaire.

Face à ce type constat, Jean-Pierre Dupuy suggère que l'on peut nommer *phénomène d'autotranscendance du social*, ce qui s'explique par la coexistence paradoxale d'individus qui, en agissant, font la société et des phénomènes sociaux qui ont leurs propres lois, plus complexes que les individus qui en sont à l'origine. Combiner ces deux propositions permet de mettre en visibilité l'idée d'une autonomie de la société qui ne serait pas réductible à la seule explication psychologique ou holistique mais aussi liée aux raisons de formation de l'autonomie des acteurs. Ils peuvent aussi agir sur les contraintes subies (*les effets pervers* mis en évidence par Boudon). De cette façon, Jean-Pierre Dupuy introduit la notion d'"individualisme méthodologique complexe". Plus précisément, il s'agit de capitaliser tous les enseignements liés à l'individualisme méthodologique, mais aussi de comprendre leurs synergies, «*un schéma récursif de codéfinition mutuelle [...] Il n'y a plus de relation de déduction, mais de détermination circulaire. L'être formel auquel nous avons alors affaire est d'une autre nature et ses propriétés sont largement imprévisibles*» (Dupuy, in Laurent, 1994, p. 105).

Par cette approche de l'"individualisme méthodologique complexe", nous explorons l'accès politique des individus en tentant de saisir les caractéristiques de leurs formations.

IV.11.1.3. De l'expérimentation à la citoyenneté

Selon ce raisonnement, nous comprenons que la construction du citoyen dépend des opportunités d'*expériences*. *L'expérimentation se présente comme le processus de l'individualité* (Dewey, 2010b). Jusqu'à aujourd'hui il existait deux modèles de réflexions relatifs à la construction de l'individualité:

- le premier correspond à une approche kantienne qui définit le sujet de façon morale. L'individu est donc un être autonome. Pour qu'il y ait "expérience", il faut un sujet mais l'objet de la démarche d'expérience est la "connaissance" et non le sujet. En effet, pour Emmanuel Kant, il n'existe pas un "je" mais une pertinence du "je pense". Conformément à notre exploration des expériences émotionnelles, la conscience du monde se construit par l'*expérimentation* ;

- le deuxième paradigme repose sur une définition anglo-saxonne qui se construit sur la notion d'intérêt. Chacun possède des intérêts et tente de les atteindre. En résulte le phénomène notoire, que nous avions déjà évoqué, décrit par Adam Smith, la *main invisible*. De cette manière, des principes de justice émergent et correspondent à conceptions légitimes de la répartition des biens sociaux ;

Le débat sur la citoyenneté repose sur ces deux conceptions (Donzelot, 2006a): la première définit l'individu comme une entité abstraite et universelle, la seconde l'envisage plutôt comme une personne possédant une culture. Mais ces deux points de vue ne s'opposent pas car le premier reprend la tonalité pragmatique du second. En effet, le sujet est un principe d'identité mais au départ vide car on ne peut pas avoir l'expérience de soi-même. On ne peut donc pas penser de "sujet" sans citer les univers de significations qui y sont liés. David Hume l'avait développé dans sa pensée, "le moi" est une succession d'identités ponctuelles. Alfred North Whitehead (in Charmillot, Dayer, Farrugia & Shurmans, sous la dir., 2008, pp. 48 et 50) introduit le concept de *préhension* car il existe une relation entre le sujet et l'objet de l'expérience qui se traduit sous la forme d'un attachement de tonalité affective (le sujet n'est pas "indifférent"). C'est ce type de relation qui fait entrer l'objet dans l'expérience du sujet. « *La préhension est un processus d'autocréation [...] L'individu dans son unité est ce courant coordonné d'expériences personnelles, qui est le fil de ma vie ou le fil de votre vie. Il est cette autoréalisation successive [...] Ainsi les émotions qui sont des occasions d'expériences contribuent à la fabrication de l'identité du sujet [...] avoir une émotion est toujours « une aventure collective» [...] elle est un ingrédient de l'expérience* ». De cette même façon, Emmanuel Kant définit la notion de la "liberté". En effet, nous pouvons nous penser libres mais nous ne le sommes pas car en réalité nous sommes toujours le produit d'un "conditionnement".

L'"expérience du devoir-être" se présente comme modalité de compréhension des formes de justice possibles. Le *travail émotionnel*, qu'Arlie Hochschild (2003) décrit permet de comprendre le type de gestion émotionnelle. En conséquent, nous savons que nous sommes libre car nous sommes soumis à des lois qui ne sont pas celles de la nature. Les lois, "de toute nature", sont culturelles. Cette "prise" de conscience particulière lors de chaque expérience constitue progressivement des ressources puissantes et singulières pour chaque individu. Il est ainsi capable de fabriquer de nouvelles conventions sociales car son corps, instrument politique, est "vif" grâce à l'expérimentation. Ce point de vue correspond à l'approche faite

par Jean-Jacques Rousseau de la *liberté civile*. La liberté n'est donc pas une démarche relative à la connaissance de "notre âme" ou "esprit" mais la construction de ressources cognitives liées au vécu.

Selon la pensée de Charles Taylor (Pierrot, *in* Ferréol, sous la dir., 1998), l'individu devient "humain", ou "habitant de la terre", en pratiquant les espaces de la société. En s'engageant de cette façon, il interroge les différentes formes possibles de la morale. Avec en arrière plan l'idée associant "soma-esthétique" et "citoyenneté", son identité se construit selon cette méthodologie pragmatique. Il est donc capable progressivement de mieux comprendre les principes de justice adéquats. De ce point de vue, au plus nous serions "socialisés", au plus nous posséderions les codes sociaux essentiels au vivre-ensemble et au plus nous serions autonomes. Pour cette raison, Erving Goffman démontre que le "soi" (*self*) est "une identité" en perpétuelle gestation (Bernard, 2004). Les différents *territoires du moi* et leurs offenses possibles correspondent aux principes de constructions des individus : l'individualité selon Joëlle Zask (2011), c'est l'expérience d'attentions aux situations investies. Ainsi le corps "équilibré" ou qui tend vers "un équilibre" possédera des ressources de plaisir et d'apaisement, développant du même coup le "pouvoir" d'en offrir et d'en créer autour de lui, (Shusterman, 2007). C'est comme si nous mettons en évidence, dans ce raisonnement, les origines de l'"économie du don". Des relations sociales fondées sur l'attention et la confiance, expliquant les "mécanismes" d'altruisme, de solidarité et de dynamiques des symboles. D'ailleurs, Alexis de Tocqueville rappelle, dans ses travaux, que l'existence d'institutions est essentielle pour ne pas vivre des situations de "tyrannie". Le savoir citoyen se construit alors sur celui de la considération institutionnelle. Autrement dit, la justice et la solidarité prennent forme dans les rituels de face à face.

Ainsi, "l'individualisme", que nous cherchons à comprendre, ne doit pas être confondu avec une idéologie qui place les individus, supérieurement aux valeurs d'un groupe social ou d'une société. Il s'agit plutôt de penser une "unité de références culturelles" en mouvement, en raison des préférences, choix et actions d'individus incarnés et en apprentissage constant. *L'individualisme méthodologique complexe* nous permet d'en comprendre la construction. En effet, dans le chapitre précédent nous avons vu la citoyenneté vise des formes d'*empathie complète* car il est essentiel de penser les compétences d'identification et de gestion des émotions. Comme le démontrait Georg Simmel les cultures sont des "formes d'énergie en mouvement" et la gestion des émotions correspond à des équilibres énergétiques. Ils sont des institutions en interactions. Une culture apparaît donc comme une forme juste et harmonieuse

mais instable. Ainsi, « *la culture ne se situe pas sur le même plan que ces deux éléments que sont, d'une part le pur auto-développement de l'esprit subjectif et, d'autre part, la pure absorption dans la cause : au contraire, il s'attache à eux* » (Simmel, 1988, pp. 194 et 195).

Pour conclure, un être politique perçoit des sentiments, est en mesure de les gérer et capable d'en fabriquer pour construire des institutions légitimes. De cette façon, l'*acteur*, selon Erving Goffman, se réalise rencontres après rencontres. En faisant *l'expérience du sacré* (Eliade, 1963), il acquiert le *sens du jeu* par la construction de sa "personne". Ce que développe Alain Berthoz (*in Berthoz & Jorland, sous la dir., 2004, pp. 272 et 275*) est particulièrement intéressant car « *bloquer la liberté de changer de point de vue est le but des fanatiques [...] L'empathie n'a pas de place là où a disparu la liberté de choisir son point de vue* ». L'enjeu pour un citoyen est de posséder un répertoire émotionnel dense et varié.

IV.11.2. Les compétences des citoyens : trois idéaux-types

Si nous résumons les compétences individuelles nécessaires au modèle actuel de cohésion sociale que présente Jacques Donzelot (2003, 2006a), il s'agit de penser des personnalités curieuses, confiantes, sociables, sensibles, rassurantes, compréhensives, réflexives et créatives... Ces différentes qualités correspondent aux compétences citoyennes que nous avons identifiées, grâce à notre travail empirique et conceptuel. Elles visent des formes de vie équilibrées par la sensibilité aux environnements investis, la gestion des situations d'anxiété et d'incertitude, la construction de cadres de confiance, d'expression et de délibération collective. Ces objectifs ont pour ambition vivacité (*action*) et ses "principes de justifications" (*rationalis*) pour la création de nouveaux équilibres qui renvoient à de nouvelles esthétiques politiques (Cefaï, 2007 ; Dewey, 2010b ; Stiegler, 2006).

Pour comprendre ces compétences citoyennes nécessaires aujourd'hui, nous avons "fabriqué" trois grandes catégories, inspirées de notre exploration empirique (Valentin, 2012). Sur le modèle de la méthodologie d'exploration des "énigmes sociologiques" de Max Weber (Weber, *in Boudon et Bourricaud, 1982*), elles constituent trois idéaux-types, que nous considérons nécessaires, pour observer la construction des territoires et la formation citoyenne. Ainsi, "l'égoïsme", "la traduction" et la "création", logiquement complémentaires, nécessitent, dans d'autres recherches, d'être mieux compris empiriquement. Pour l'instant nous présentons les acceptations que nous avons "identifiées".

IV.11.2.1. Des êtres égoïstes

Un acteur (*self*) participe aux contenus institutionnels lorsque ses qualités sont "reconnues". Elles deviennent ainsi des compétences et peuvent se développer. En échangeant de cette manière avec les individus, les cadres institutionnels (*frames*) participent à leurs développements (*selfs*). Mais pour que les *frames* se développent également, *les selves* doivent se construire et évoluer. Cela correspond aux processus d'individuations que décrit Joelle Zask (2011) à l'occasion desquels il est essentiel de "pratiquer" l'espace public. Ce processus permet de construire une "bonne estime de soi" : un corps équilibré est ouvert et capable d'exister dans un monde pluriel, (Shusterman, 2007, Zask, 2011). Selon cette approche écologique de l'individualisme, les mouvements nécessaires au sein de l'espace public ("prendre part", "apporter une part" et "bénéficier") constituent des opportunités d'individuation. Elles renvoient à des espaces qui *considèrent* des "personnes" (Zask, 2011). De cette manière, des convictions naissent de l'engagement des acteurs dans le jeu social par un travail émotionnel et de figuration. Des sentiments collectifs se produisent alors et par l'élargissement du répertoire émotionnel de chacun, des personnalités naissent et de nouvelles émotions s'échangent.

Selon Georg Simmel, John Dewey, Joëlle Zask ou encore Erving Goffman, il est essentiel de comprendre qu'existe une équation entre le sujet et l'objet d'expérimentation, relevant du développement des *égos*, « *les créations de l'esprit objectif [...] sont autant de stations par lesquelles doit passer le sujet pour gagner cette valeur spécifique qu'on appelle sa culture.* » (Simmel, 1988, p. 184). Un processus d'individuation définit une culture en transformation. Si ce mouvement n'existe pas, les émotions s'épuisent et la connaissance du monde devient insuffisante pour construire les outils politiques. Le pouvoir peut devenir oligarchique. Ainsi l'expérimentation construit le répertoire d'action et de protestation que Charles Tilly avait conceptualisé (Tilly, *in* Lafargue, 1998).

Il est donc essentiel de penser l'expression des individus. À l'image de la pensée de John Dewey, la capacité d'expression se développe lorsqu'il existe "compression" par la présence d'énergies différentes : « *l'ex-pression du jus nécessite le pressoir et du raisin ; de la même façon, il faut un environnement d'objets qui résistent ainsi qu'une émotion et une impulsion interne pour constituer une expression de l'émotion* », (Dewey, 2010b, p.125). Nous sommes au cœur du fonctionnement de la démocratie délibérative, d'ailleurs, « *le but*

d'une organisation n'est pas la seule efficacité matérielle, mais bien davantage l'expression de soi la plus achevée (the fullest self-expression) de tous ses membres (Cole cité par Blanc, 1994, p. 277). « *L'uniformisation des caractères sous l'influence de la « passion de l'égalité » rend possible une certaine docilité [...] il est difficile d'imaginer que des personnalités uniformes puissent s'adonner à des activités très variées* ». Or « *plus les individus sont affirmés au titre de personne singulière, plus leur attente d'une expérience singulière est forte, et plus les institutions sociales sont intelligentes* » (Zask, 2011, pp. 47 et 48).

Cet *égo*, nous l'avons compris, correspond à des ressources culturelles fondées sur l'expérience d'espaces partagés. Nous sommes, ainsi, capables de traduire et de développer une "parole collective". Un individu capable de défendre « *des principes ou des manières d'agir qui peuvent convenir à tous les hommes indistinctement, c'est-à-dire qui sont impliqués dans la notion de l'homme en général (E.D.) [...] ce que Durkheim désignait sous le terme de « l'individualité empirique »* » (de Singly, 2005, p. 62). De cette manière, le citoyen construit un équilibre individuel car social (en fonction des mondes qui l'entourent) : il est capable de comprendre des savoir-être variés caractéristiques des relations sociales complexes.

Contrairement à ses habituels attributs de pensée, Émile Durkheim fut l'un des premiers sociologues qui a tenté de comprendre la relation des individus à cette complexité sociale. C'est pour cette raison qu'il utilisait la notion d'"égoïsme". Elle ne doit pas être interprétée dans le sens le plus couramment usé qui renvoie à l'"égocentrisme". L'"égoïsme" se rapproche plutôt de la notion de "soma-esthétique" (Shusterman, 2007) qui correspond au développement de l'autonomie et du bien-être individuel. Ces objectifs permettent aux individus d'entretenir l'instrument politique que nous considérons "principal", dans cette réflexion relative à la démocratie locale : le corps. Ainsi un esprit plus "vif" considère avec attention les environnements expérimentés. Les individus sont, de ce point de vue, plus pragmatiques en termes de choix et d'actions. Le développement de l'"égoïsme" serait celui de la pensée scientifique car il prend naissance dans un contexte social complexe (savoir-être variés). Cette idée rejoue celle de la "logique de l'enquête" de John Dewey (Dewey, 2010a). Cela vise à construire des libertés et des représentations. Les travaux de Émile Durkheim postulent que l'individualisme est « *le fondement de la morale collective* » sachant qu' « *au-delà d'un certain seuil* », il « *est incompatible avec le développement harmonieux de l'individu et de la société* ». D'ailleurs, on sait aujourd'hui que les sociétés modernes, composées d'individus multiples et différents, le sont aussi en termes de formes de solidarités. Elles « *n'excluent pas [...] de phénomènes de solidarités mécaniques au sens de Durkheim* ».

[...] les croyances et mythes collectifs » et « réciproquement, les sociétés « traditionnelles » ne sont pas nécessairement placées sous un couvercle culturel assurant l'intégration sans heurt de l'individu à la société» (Boudon & Bourricaud, 1982, pp. 283 à 285).

Nous ne nous étions pas posé ces questions précises à l'occasion de l'exploration du projet du territoire de Soubise. Toutefois, les paroles recueillies sont liées au développement de ce bien-être individuel. Elles résonnent tout le long des entretiens :

Au sujet de l'engagement dans "la rue verte" : « *C'est ce qui m'intéresse depuis tout jeune de toute façon [...]. Je m'intéresse surtout à la verdure là dans le jardin (celui de la maison de quartier), c'est moi qui ai mis les coquelicots, j'ai trouvé les graines [...] cela demande du temps mais ça pousse [...] j'ai toujours été passionné par le jardinage et la botanique [...] j'ai mis de la vigne vierge sur les murs et puis ils ont fait des travaux ils ont tout fichu en l'air sans m'en parler [...] on aurait pu déterrer les plantes et les mettre ailleurs [...] tous les ans j'offre un pied d'hamamélis à la directrice de la maison de quartier (qu'il appelle par son prénom) depuis cinq ans, c'est comme ça qu'on crée une coutume* » (entretien n°8, habitant).

« *Moi je travaille pour changer un peu l'image du quartier, je voudrais [...] si ce n'est pas pour moi ce sera pour mes enfants ou celui qui habitera ma maison plus tard [...] je voudrais que le quartier devienne [...] un quartier où l'on s'y sent bien [...] celui qui peut sortir une blague il le fait il ya du plaisir à travailler ensemble [...] la maison de quartier [...] c'est un lieu où l'on s'y sent bien [...] on vous offre le café [...] bon je crois que le café c'est aussi quelque chose dans le Nord qui est important* » (entretien n°9, habitant)

« *En tant que présidente du conseil communal j'étais un peu coincée entre les élus et les habitants [...] on m'a demandé si je souhaitais prendre la présidence de la maison de quartier et comme ça m'intéressait beaucoup plus [...] c'était un très beau quartier très agréable à vivre et d'un seul coup, il s'est dégradé à une vitesse [...] c'est l'énergie du désespoir qui nous a motivé [...] on y prendrait pas plaisir on ne le ferait pas, on fait les choses par plaisir [...] j'ai commencé à me passionner pour l'urbanisme* » (entretien n°10, habitante)

« *Chacun doit s'y retrouver sinon ce n'est pas la peine ! Si les gens ne se reconnaissent pas ils ne défendent pas le projet [...] je pense qu'il y a plein de talents et d'inspirations mais pas de mise en application ou partagée avec les autres. Avec cette place il y a possibilité de s'exprimer, il y a l'espace. Il faut s'en emparer, se concerter, pour faire des choses en commun ça permettra des échanges, des rencontres, se cultiver, mieux se connaître, la rue c'est un lieu important, c'est ce qui peut rapprocher les gens [...] je dépends d'un groupe je n'ai pas à en rougir* » même si « *je suis effectivement délégué dans une municipalité où il y a une majorité différente [...] prenez la parole, exprimez vous* » (entretien n°11, habitant)

« *On a du plaisir à se réunir et on essaie toujours de rendre intéressant le débat et l'équipe de la maison de quartier et des techniciens y sont pour beaucoup [...] les rapports humains ont été respectés au niveau de la différence de chacun [...] tous le monde connaît mes opinions politiques y compris la maison de quartier et ils me respectent [...] je pense que tout le monde trouve sa place* » (entretien n°12, habitant)

« *Une affiche proposant la participation à une chorale m'a fait pousser la porte, on m'a rapidement appelé par mon prénom [...] chanter pour moi c'est un plaisir [...] il y avait une*

fête de quartier rue de Furnes avec un karaoké, j'avais entendu de la musique, au café le vieux Cahors et j'ai chanté [...] on prend du plaisir, j'aime rencontrer du monde et apprendre des choses [...] cette maison de quartier on vous prend tel que vous êtes et chacun est respectueux [...] on garde cette ambiance assez gaie [...] j'ai récité un poème de Lamartine "le lac", je l'avais appris à l'école, j'aimais bien et je l'ai proposé, on m'a dit "vas-y, et j'avais un musicien qui m'accompagnait [...] la maison de quartier accompagne les envies des habitants » (entretien n°13, habitante)

« On avait fait des émissions sur le "parlé dunkerquois" parce qu'on estimait que c'était quand même une relique du passé parce que tout le monde parlait dunkerquois, c'était un dérivé du flamand mais à l'école on n'avait pas le droit de parler dunkerquois même dans la cour, on se faisait punir [...] il ne faut pas hésiter lorsqu'on a une opinion à dire, même si elle est mauvaise il y a toujours un petit peu de bon [...] moi ce qui me plaît aussi, c'est que des fois on débat et ça n'aboutit à rien, on s'exprime [...] des fois des idées farfelues...J'en ai eu » (entretien n° 14, habitant)

Peu importe les formes que prennent les interdépendances sociales et mouvements de solidarités, le projet social de la maison de quartier de Soubise propose de multiples formes car il s'agit d'être à l'écoute de chacun. Cette "attention" permet de *considérer* des histoires qui construisent une nouvelle histoire plus commune, un quartier vivant.

Comme le résume Anthony Giddens (2005, p. 92), pour qu'il y ait un "je" il faut un "nous" et inversement. « *Il ne suffit pas de noter que ces usages présupposent des habiletés linguistiques fort compliquées, il faut aussi voir qu'ils impliquent un contrôle du corps et une connaissance hautement développée de comment "faire" dans la pluralité des contextes de la vie sociale* ». Ainsi, en faisant, l'expérience du monde il est possible de développer de bonnes proportions "égoïstes", c'est-à-dire un "je" environné d'un "vous", "équilibré". Une esthétique du *self*. L'affutage permanent de cet *égo* instable permet de construire les moyens d'expression nécessaires au développement de la diversité des espaces de communication qui permet de penser un "nous". Cet équilibre du "nous-vous-je" qu'exploré également, Norbert Elias (1987) participe aux conditions de développement d'une "citoyenneté pragmatique" : être capable de continuer à construire des langages pour enrichir un répertoire d'action politique (Tilly, *in* Lafargue, 1998).

IV.11.2.2. Des êtres traducteurs

C'est donc renouer avec notre dimension corporelle en situation dont il est question afin de faire preuve de plasticité cérébrale, ce qui n'est pas « *l'élasticité* (ou la viscosité caractérisant l'"engluement" selon Sigmund Freud) ». C'est « *par opposition au déterminisme*

[...] à la fois l'autorégulation du vivant, sa capacité à changer de forme, mais aussi celle à résister au mouvement d'une déformation infinie », (Changeux, in Coblenze, 2005, p. 131). Le citoyen, vu comme un médiateur, un *passeur* pour Maurice Blanc, est celui qui aide les «démunis (les autres ont moins besoin de son aide) à s'exprimer, à se faire entendre et à faire reconnaître leurs droits » (Blanc, 1994, p. 283). Il s'agit de penser la combinaison de l'*acteur* et d'un *réseau*.

Nous avons démontré précédemment, que la société n'est pas un cadre à l'intérieur duquel les acteurs évoluent mais plutôt que leurs actions en cours construisent des cadres. Les nouveaux cadres participent à ce que David Snow étudie c'est-à-dire, les mouvements d'alignements des cadres d'action afin qu'ils deviennent plus communs. Ainsi, lorsque les comportements des individus sont sensibles aux situations et capables de gérer l'angoisse liée à l'incertitude, ils sont aussi réflexifs et produisent des formes de solidarité efficaces correspondant à des "équilibres en mouvement". Ces derniers sont des formes de justice. En contact, ils "instituent", de nouveau, mais, par l'objectif de considération les équilibres soma-esthétiques produisent des esthétiques politiques. Ainsi ces processus de coproductions entre "nature" et "société" (Callon, in Akrich, Callon & Latour, 2006) sont des mobilisations contre les exclusions et les injustices. Une approche en termes de réseau est adéquate pour saisir les interactions sociales qui construisent des situations "justes".

Ceci illustre la complexité sociale dans laquelle le citoyen se forme à la connaissance du monde et s'engage affectivement. La sociologie pragmatique est incontournable puisqu'il est question de comprendre une pluralité de situations où des définitions propres et un vocabulaire particulier sont mis en tension avec d'autres territoires (Lemieux, 2009). Il existe, en effet, une «*mystérieuse adéquation* » entre les mots, les objets et les représentations sociales: ce qu'on dit d'eux, ce qu'ils sont pour d'autres etc. (Callon, in Akrich, Callon & Latour, 2006, p. 268). L'expérimentation, c'est traduire, inscrire, réfléchir, ré-expérimenter, traduire, combiner. Pierre Mercklé rappelle que ce fait peut être imaginé par ce que le sociologue américain Mark Granovetter, avait mis en évidence à partir des années 1970, *la force des liens faibles* : « *après avoir démontré que les liens forts ne sont jamais des "ponts", autrement dit qu'ils ne permettent pas de relier entre eux des groupes d'individus autrement disjoints, il en déduit qu'une information qui ne circulerait que par des liens forts, risquerait fort de rester circonscrite à l'intérieur de "cliques" restreintes, et qu'au contraire ce sont les liens faibles qui lui permettent de circuler dans un réseau plus vaste, de clique en clique. Par conséquent, ce sont leurs liens faibles qui procurent aux individus des informations qui ne* »

sont pas disponibles dans leur cercle restreint [...] les liens faibles, souvent dénoncés comme source d'anomie et de déclin de la cohésion sociale, pouvaient apparaître au contraire comme "des instruments indispensables aux individus pour saisir certaines opportunités qui s'offrent à eux, ainsi que pour leur intégration au sein de la communauté", alors que les liens forts engendreraient la fragmentation sociale » (Mercklé, 2011, p. 49).

Mais ce type de liens « possèdent [...] des exigences strictes avec lesquelles on ne peut pas jouer à l'excès, justement si l'on veut conserver leur caractère ouvert [...] le caractère « public » de l'espace, vient de ce que, peu ou prou, du politique y circule, le plus souvent sous forme de civilité [...] La civilité, c'est le politique sans la politique » (Lévy, in Lévy et Lussault, 2003, pp. 338 - 339). Tout comme Thomas Jefferson, Alexis de Tocqueville et John Dewey rejetaient la traditionnelle dichotomie entre les domaines privés et publics, ils valorisaient dans leurs pensées sur la démocratie les formes d'associations libres (Zask, 2011, p. 90). Des "flottant librement", selon l'expression de Norbert Elias.

Pierre Mercklé (2004) démontre qu'un réseau est une forme spécifique de coordination : l'*« ensemble des unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement, ou indirectement, à travers des chaînes de longueurs variables. Ces unités sociales peuvent être des individus, des groupes informels d'individus ou bien des organisations plus formelles, comme des associations, des entreprises, voire des pays. Les relations entre les éléments désignent des formes d'interactions sociales qui peuvent être elles aussi de natures extrêmement diverses (de transactions monétaires, de transferts de biens ou d'échanges de services, de transmission d'informations, de perceptions ou d'évaluations interindividuelles, d'ordres, de contacts physiques (de la poignée de main à la relation sexuelle) et plus généralement de toutes sortes d'interactions verbales ou gestuelles, ou encore de la participation commune à un même événement, etc.) »* (Mercklé, 2011, p. 4).

Ce défi, développé par Michel Callon, caractérise les enjeux de la "démocratie technique" avec l'idée des *forums hybrides*. «*on peut dire que la controverse enrichit le sens d'une situation* » mais ce sont *les forums hybrides* (des espaces pluriels) qui organisent le mieux « *un brutal court-circuit* » entre spécialistes et profanes. « *Chacune de ces deux catégories d'acteurs détient des savoirs spécifiques (une capacité de diagnostic, une interprétation des faits, un éventail de solutions) qui s'enrichissent et se fécondent mutuellement [...] la redéfinition des identités ouvre la voie à des compromis et à des*

alliances » (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001, pp. 56 - 58). La compétence de traduction correspond à la "sociabilité" observée par Georg Simmel, « *le plaisir pris à la compagnie d'autrui se révèle un facteur d'association puissant et joue un rôle irremplaçable. Même s'il ne donne lieu qu'à des unions éphémères et fragiles, il s'insinue dans d'autres sortes d'unions plus stables et y introduit une coloration particulière qui est celle du « bien vivre », distinct du « simplement vivre, dans l'éthique d'Aristote »* (Zask, 2011, p.12).

C'est ainsi qu'un projet démocratique est composé d'un réseau hybride car les acteurs sont capables de traduire les objets de discussion dans le but de multiplier les cadres d'actions. De cette façon, des coalitions et des proximités se redéfinissent sans cesse et résultent d'un véritable apprentissage mutuel. « *La sociologie des acteurs-réseau remplace la pureté des faits scientifiques et des artefacts techniques par une réalité hybride composées de traductions successives* » (Callon, in Akrich, Callon & Latour, 2006, p. 272 - 275). Il ne peut y avoir que des connexions entre des cadres d'actions, effectuées par des acteurs de réseau. « *Ainsi plus un lieu est connecté [...] à d'autres lieux et plus sa capacité de mobilisation est forte* » (*ibid.*).

De cette façon, les compétences qui se développent fournissent des outils pour sentir le monde, l'imaginer et le comprendre. Ce mécanisme correspond à la réflexion liée aux relations "émotions" et "langage" qu'Alain Berthoz (2004) développe pour comprendre l'empathie. Concrètement, ce processus de traduction s'amorce dès qu'il s'agit d'imaginer des questions ou des hypothèses relatives à "d'autres mondes"... Pour cette raison, le concept de Georg Simmel (1988), *stimmung*, nous semble particulièrement intéressant. Il est intraduisible en français mais renvoie aux idées d' "atmosphère" ou d'"état d'âme". « *Chez un homme nous entendons sous ce mot l'unité qui colore constamment ou actuellement la totalité de ses contenus psychiques* » qui « *représente le général où se rencontrent maintenant toutes ces particularités [...] réside par là dans le réflexe affectif du spectateur [...] peut être le facteur essentiel qui réunit les morceaux en un paysage dès lors ressenti dans son unité* » (Simmel, 1988, pp. 240 et 241). La *stimmung* est l'état d'être dans lequel il est possible d'expérimenter l'environnement et de développer l'empathie. Elle est la posture qui permet d'accéder à l'esthétique d'autrui, autrement dit d'accéder à une complexité en mouvement (le *paysage* au sens de Georg Simmel). Pour reprendre Nicolas Danziger (2010), un "travail de mentalisation" est nécessaire pour expérimenter. À cette occasion nous élaborons un objet de pensée et de langage pour introduire le partage d'une émotion. L'insuffisance de l'expérience amène, en effet, à construire des représentations idéalisées, intangibles, fantasmagoriques, et

surtout difficilement flexibles. Les "carences expérimentales" rendent insensibles aux émotions d'autrui autant qu'aux siennes. Sur cette idée, on peut, d'ailleurs rappeler un film réalisé par Stephen Frears, intitulé *High fidelity*, traduction vidéo du roman de Nick Hornby. Ce film met en image le couple infernal "fantasmes" et "défaut d'empathie" par la présentation biographique du personnage principal et des nombreuses questions qui le torturent quant à ses relations amoureuses "ratées". Son estime de soi est du même coup insatisfaite.

Les "représentants" du projet de Soubise (nous utilisons les paroles de ceux désignés "habitants") expriment clairement ces compétences :

« L'ingénieur de quartier a fait plus que de nous accompagner, il a fait ce qu'on ne pouvait pas faire [...] je crois qu'il était vivement intéressé par la chose » (entretien n°8, habitant)

« On est là pour ramener des observations, nous vivons dans le quartier et nous en connaissons les préoccupations [...] quand on vous explique on comprend ! Et puis on peut trouver des solutions du coup [...] celui qui est un peu timide aura toujours un voisin pour parler pour lui, mais il n'y a pas d'idées saugrenues, tout le monde s'écoute, ou même celui qui n'est pas sur le dit, il n'y a personne qui se moque» (entretien n°9, habitant)

« La mixité sociale ça fonctionne si c'est équilibré ! Moi je pense qu'il y a une forte dimension aussi de pédagogie là dedans... Cela doit permettre aussi aux élus de mieux comprendre leur territoire pour mettre en place les politiques publiques et inversement aux citoyens de comprendre comment se construisent les politiques publiques » (entretien n°10, habitante)

« On a un rôle pédagogique [...] pour que les gens échangent et les amener à expliquer, à inventer avec leurs mots et puis voilà. » (entretien n°11, habitant)

« je n'avais surtout que des connaissances de voisinage sur le quartier, je n'ai jamais été élu municipal [...] les habitants du quartier il fallait comprendre ce qui leur manquait, je me suis alors intégré assez facilement dans la recherche [...] il y a une largeur d'esprit [...] je me suis souvent battu contre les techniciens qui avaient un langage qui ne reconnaissait pas les habitants [...] c'est le rôle d'un délégué communal de faire remonter les besoins, c'est pas notre rôle de trier, c'est l'élu au final qui dit ce qui est possible ou pas » (entretien n°12, habitant)

L'élu du quartier : *« on l'a eu dur quand il est parti, on avait des liens d'amitié et il prenait beaucoup en considération les habitants et il se souvient toujours de nous... La nouvelle élue du quartier est très chaleureuse, elle est venue en Angleterre pour défendre notre projet (élue aux relations européennes), elle avait bien parlé et elle vous met tout de suite à l'aise, simple et à l'écoute »* (entretien n°13, habitante)

« Je rapporte des choses au Conseil communal et ça donne plus d'échos et ça marche très bien on arrive à se comprendre [...] J'ai appris beaucoup en parlant de tout [...] on écoute bien et on va le rapporter plus haut» (entretien n°14, habitant)

Ainsi le savoir (savoir-faire/ savoir-être) est, selon Jacques Leenhardt, une expérience traversée qui ne laisse pas l'individu coi car il accède à la complexité de l'objet expérimenté, (Gaudez, *in Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008*). « *Le citoyen est obligé [...] d'inclure dans sa réalité la faisabilité et la nécessité de la négociation, de l'échange et de l'apprentissage interculturels* » (Storrie, 1994, p. 254). L'expérimentation stimule les capacités d'imagination qui construisent ce savoir... Elle stimule donc le langage "émotionnel".

IV.11.2.3. Des êtres créateurs

L'accès à de nouvelles réalités, par l'expérience des émotions, fabrique de nouvelles connaissances. Ce développement cognitif contribue à poser de nouvelles énigmes car c'est un processus d'"infiltration des possibles" qui participe à la transformation des symboles institués : « *si nous ne pensions pas l'impossible, le possible ne serait pas réalisable* », (Gaudez, *in Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008, p.67*). Florent Gaudez, observant les mutations des configurations symboliques en place, explique que des repères et les images font partie du processus de re-symbolisation. Ils visent à redéfinir un réel où le sujet prend place. Les questions liées aux sources du renouvellement du regard sont donc essentielles. Indubitablement, nous sommes au cœur de processus démocratiques car les sources et les conditions de "l'imagination" sont incontournables pour la construction de tel processus.

L'utopie et ses supports de langages sont la base de réflexion du travail de re-symbolisation. Rappelons que l'idée d'"utopie" a pour origine les travaux de Thomas More en 1516, lorsqu'il publie *Utopia*. À partir de l'étymologie grecque, il crée ce nouveau mot qui signifie "nulle part". L'idée d'un "lieu idéal" était déjà développée par des penseurs grecs mais Thomas More va décrire, dans son ouvrage, une fiction complète et parfaitement cohérente. Il innovera un genre littéraire qui va questionner la morale "en place". La force de ce genre est précisément de « *faire croire que l'impossible (une société heureuse) a été réalisée ailleurs (dans une île) et qu'il nous suffit de le vouloir, en créant les conditions historiques favorables, pour que ce soi-disant impossible se réalise ici et maintenant* » (Riot-Sarcey, Bouchet & Picon, 2002, p. 234 ; Hermet, Badie, Birnbaum & Braud, 2001). L'"utopie" est un sujet politique. L'existant est interpellé par l'imagination et ses supports de

langage d'un autre monde "plus juste". Cette démarche s'accompagne d'images, de repères et de justifications. Elle est, ainsi, porteuse d'espoirs (la construction d'un désir commun selon Bernard Stiegler (2006)) et provoque des situations de débat public et de *sociation*.

Une démarche utopique vise à imager et raconter, dans de bonnes *proportions* un monde qui peut devenir réalité car il fait sens à la rationalité du public présent pour penser la résorption de problèmes existants. Il s'agit de construire un objet esthétique. « *Le mot "art" signifie un artefact produit volontairement par un artiste, et aussi une chose d'une qualité spéciale, "artistique" »* (Zask, 2003, p. 4). Comme la pensée, selon Gilles Deleuze, n'est rien sans quelque chose "qui donne à penser", alors « *se forme la possibilité d'un choix en matière d'organisation sociale* » (Zask, 2011, p. 123). Nous avions démontré que le travail émotionnel relève d'une combinaison entre "perception" et "imagination" (Hochschild, 2003). Ainsi, les situations expérimentées sont des supports de réflexions (Gaudez, *in* Charmillot, Dayer, Farrugia & Schurmans, sous la dir., 2008, p. 72). Elles sont donc des supports d'empathie et d'imagination. Robert Nisbet, « *évoquant Simmel, Tönnies, Weber et Durkheim [...] rappelle avec force que ces auteurs ne travaillaient pas sur des problèmes clairement définis au préalable, qu'ils ne se livraient nullement à la résolution de problèmes, mais qu'en revanche chacun réagissait avec son intuition et son imagination face au monde qui l'entourait, exactement comme le fait l'artiste* ». Mircéa Eliade (1963, pp. 182 et 183) rappelait que la « *créativité* » est ce qui « *renouvelle la matière mythologique traditionnelle [...] la culture se constitue et se renouvelle grâce aux expériences créatrices de quelques individus* ».

Ainsi, la question de l'imagination semble consubstantielle de celle de citoyenneté. Pour Joëlle Zask (2003, pp. 5 et 6) « *si l'artiste est le meilleur des citoyens, c'est aussi que l'homme démocratique n'est dans l'idéal ni un savant ni un être rationnel ou un agent moral, encore moins un mouton ou un suiveur. Du fait qu'il participe à l'invention des conditions de sa vie, c'est un créateur* ».

Deux approches peuvent être alors développées (Simmel, 1988 ; Hume, 2009), pour comprendre et illustrer l'idée que "l'art" construit des résonances émotionnelles et donc des innovations culturelles :

- la première correspond à celle d'une forme de vie selon l'expression de John Dewey. En effet, selon David Hume on considère qu'un monde est artistique lorsqu'il prend l'apparence de l'art : lorsque « *toutes les parties* » sont « *en relation les unes avec les autres* »,

et avec le tout » (Christian Hubert-Rodier, *in Hume*, 2009, pp. 140 et 141). En ce sens, un territoire peut-être vu comme "une forme d'art". "Un monde" est un ensemble "de bonnes proportions". « *Si l'on veut apporter dans les choses, idée, sens, harmonie, il faut d'abord leur donner une forme symétrique, équilibrer les parties du tout, les ordonner proportionnellement autour d'un centre [...] jusqu'à ce que plus tard raffinement et approfondissement viennent précisément relier les plus grands attraits esthétiques, de nouveau à l'irrégulier, à l'asymétrique [...] la vie [...] lorsqu'elle s'est pénétrée d'entendement, de calcul, d'équilibre, alors seulement le besoin esthétique se réfugie dans l'opposé, recherche l'irrationnel et la forme extérieure de l'irrationnel, l'asymétrique* » (Simmel, 1988, p. 129). Le principe d'ordre semble graviter autour d'un centre instable qui correspond à un équilibre interne. Ce dernier a pour essence la dimension relationnelle des hommes. Si cet équilibre n'est pas en relation avec l'environnement il ne construit pas une forme de vie durable. Un territoire vise une approche "écologique". C'est ainsi que l'on peut envisager l'équilibre entre communautés et société. Il est une forme artistique, preuve de la diversité écologique ;

- puisque, ce centre instable serait en gestation permanente, un artiste est un être sensible à *l'art*, c'est-à-dire à l'esthétique des relations sociales qui structurent le *cosmos*, selon la terminologie de Mircéa Eliade. Il est ainsi capable de mettre le monde en mouvement en traduisant les questions qui se posent quand à l'amélioration symétrique de la structure du monde et l'apaisement de l'instabilité du noyau relationnel. De cette manière de nouvelles représentations peuvent construire une nouvelle esthétique. Il est donc possible, de cette façon, d'innover les conventions sociales pour redéfinir les valeurs institutionnelles. Il est question de justice sociale. Notre deuxième idée de l'"art" est donc celle médium : traducteur et outil de fabrication du monde.

C'est ainsi, que l'art ferait l'art, donc le monde et la mise en mouvement des représentations sociales. Paul Klee, dans sa conférence sur l'"art moderne" prononcée en 1924, explique que l'"art" correspond au « *droit de s'écartier de son modèle* », *de donner naissance à une organisation qui ait sa propre cohérence, et ne soit pas une imitation plate de la nature* », autrement dit ce qui nous semble habituel est naturel n'est qu'une simple reproduction culturelle. Mais nous avons vu, précédemment, que l'aspect négatif des habitudes conduit à perdre la sensibilité des "mondes". Richard Shusterman (2007, p. 37) rappelle le point de vue de Michel Foucault : les habitudes peuvent "abîmer" le

fonctionnement de la justice dans une société car « *les hiérarchies complexes du pouvoir peuvent largement s'exercer et se reproduire sans qu'il leur soit nécessaire de s'expliciter sous formes de lois ni de les mettre officiellement en application : elles sont implicitement observées et appliquées à travers nos habitudes corporelles, y compris à travers les habitudes de sentiment qui possède des racines corporelles. D'entières idéologies de domination peuvent ainsi se matérialiser et se préserver à couvert, en s'encodant dans les normes sociales somatiques qui, en tant qu'habitudes corporelles, sont généralement tenues pour acquises, et échappent ainsi à la conscience critique [...] Aussi la réussite de toute remise en question de la domination doit-elle impliquer un diagnostic soma-esthétique des habitudes et sentiments corporels qui expriment la domination, ainsi que les règles subtiles et les méthodes institutionnelles par lesquelles ils sont inculqués, de sorte qu'il devienne possible de les surmonter, eux et les conditions sociales oppressives qui les engendrent* ».

Il est essentiel d'avoir le droit d'"interpréter" le monde en fonction de ses propres territoires de références, afin de le mettre en mouvement en fonction d'équilibres souhaités. Sans cela aucun territoire ne peut vivre durablement C'est par un diagnostic soma-esthétique, celui de la *proprioception*, l'écoute et la compréhension de nos émotions, qu'il est possible d'imaginer de nouvelles utopies. Le diagnostic soma-esthétique crée, de ce point de vue des débats publics, une "culture en vie", des espaces d'expressions, de nouvelles formes de solidarité et de justice.

Un comportement artistique consiste à refuser le déterminisme en interprétant ce qui est considéré comme "œuvre". Il est question de créer des espaces de communicabilité de l'œuvre qui en permette son appropriation. L'artiste est un individu capable de déplacer l'énergie (Coblence, 2005 ; Hume, 2009). « *L'imagination, grâce à l'art, fait une concession au sensible en se servant de ses matériaux, mais use néanmoins du sensible pour suggérer une vérité idéale sous-jacente [...] Elle est ce grand et généreux brassage d'intérêts situé à la frontière où l'esprit entre en contact avec le monde. Là où des choses anciennes et familières sont rajeunies dans l'expérience, là est l'imagination*» (Dewey, 2010b, pp. 421 et 434 - 435). De ce point de vue on peut penser que les émotions de haine sont résultantes de l'échec des processus imaginatifs. L'"art" nous explique Arlie Hochschild (2003) vise à varier les règles de sentiments en accédant à de multiples rituels. Le créateur, au sens où nous l'explorons n'est donc pas un "savant fou". Il est socialement responsable car « *avant d'être individualisé le génie est [...] quelque chose de collectif* » (Maffesoli, 1996, p. 227), il a développé, pour reprendre l'expression de Jean-Jacques Rousseau, une *sensibilité publique*.

Pour John Dewey (2010b), la nature même de l'esprit créatif est constituée de cette capacité à comprendre que tout sujet peut constituer la matière d'une nouvelle expérience. Ainsi, c'est l'esprit de la qualité d'expérience qu'il faut s'interroger. Il est question d'expérimenter l'énergie des conceptions variées de *l'espace-temps*, (Dewey, 2010b) et également, de se "retrouver" dans "de bonnes proportions" pour "interpréter" et être capable de s'exprimer. Face aux situations d'injustice, un créateur est donc celui qui redéfinit les *conventions sociales* en imaginant de nouveaux contextes et la construction de nouveaux argumentaires (Boltanski et Thévenot, 1991). « *Cela est vrai pour les trois fondateurs du pragmatisme, Peirce, James et Dewey [...] agir ou penser [...] consiste à convertir le trouble ressenti en un ensemble de ressources pour tenter de restaurer le continuum expérientiel sans lequel une activité, qu'elle soit scientifique, politique ou artistique, se trouve vidée de toute signification* » (Zask, 2011, p. 49). Rober Vischer expliquait que la sensibilité renvoie à penser des "représentations sociales actives" (Coblence, 2005).

« *Par exemple à Dunkerque on a détruit l'ancien truc des dockers là, le BCMO, quai Freycinet 7 je crois... C'était quand même l'occasion d'en faire quelque chose, de faire de la musique, des choses un peu bruyantes auraient pu s'exprimer là* » (entretien n°8, habitant)

« *Ce n'est pas seulement le fait d'être écoutés c'est aussi participer, pouvoir faire des suggestions et puis avoir des réponses* » (entretien n°9, habitant)

« *ce qui me reste en mémoire c'est cette première réunion où on parlait d'utopie on a discuté autour de l'utopie [...] quand on rêve au fait de créer de la convivialité [...] il faut de l'utopie pour avancer [...] à travers tous les projets qu'on construit [...] c'est un apport intellectuel passionnant, ce sont des nouvelles portes qui s'ouvrent à chaque fois et puis à travers les voyages qu'on peut faire [...] on revient avec de nouvelles idées etc. C'est passionnant on se sent vivant* » (entretien n°10, habitante)

« *Autour de la question de l'animation, la sensibilité que j'ai est artistique, ça m'inspirait...J'étais dans mon élément [...] À une époque ce qui nous animait, plus jeunes, c'est parce que tout se passait dans la rue, on prenait beaucoup d'initiatives et on avait les pieds dans beaucoup de choses, moi cette jeunesse je ne la retrouve pas...La moindre chose, un chat, un chapeau, on en faisait un truc, on s'emparait de ça et hop, on faisait des expo [...] il faut tenir compte des conseillers artistiques qui gravitent autour, il y a une éducation artistique qui est importante* » (entretien n°11)

« *Je pense que ce n'était pas la tasse de thé pour la directrice de la maison de quartier de faire des lotos, des jeux de cartes etc. [...] elle a voulu des ateliers pour faire sortir un petit peu les dons des personnes... De fabriquer des choses de leurs mains et puis la personne qui anime est super, on apprend énormément ! Faut voir les gamins ce qu'ils ont fait, il y en a un qui a fait un robot avec des trucs génial, c'est fou !* » (entretien n°13, habitante)

« *Moi, évidemment, ce n'est pas des mots que j'utilise pourtant c'est un espace où même s'il y a des malentendus on peut se retrouver [...] mon travail c'est de déplacer ça sur le champ du sensible [...] un artiste qui travaille c'est quelqu'un qui regarde autour de lui [...] au départ*

la volonté de la directrice de la maison de quartier était de me faire intervenir simplement parce qu'elle avait remarqué qu'il y avait un sorte de regard dépressif des habitants sur eux-mêmes et leur quartier, comment faire en sorte de poser un regard qui échappe à regard misérabiliste auxquels, apparemment, ils étaient confrontés » (entretien n°15, habitant-artiste)

Le citoyen, expérimentant "le monde", est un être capable de modifier ses instruments de vue et de vie. Dans cette perspective, sont alors reconnus comme actes de citoyenneté, la création et l'innovation des espaces publics car il n'existe pas de réelle unité des formes prises par les processus de sociabilité. Comme le démontre Georg Simmel (1988) des "ponts" et des "portes" sont à imaginer. Ce sont les conditions du *vivre-ensemble*. Ils relèvent de la construction de la *stimmung* : des états d'ambiance qui permettent de "prendre part". On comprend mieux la philosophie de John Dewey lorsque l'auteur démontre que l'art correspond à des créations harmonieuses car ouvertes sur le monde. Elles sont en accord avec les rythmes des environnements traversés et ouvertes aux interprétations publiques. Les formes de soma-esthétique et de solidarité exigent le développement de l'imagination. Cette dernière est de genèse et de fécondité impossible sans expérimentation. "Participer" (Zask, 2003 et 2011), c'est expérimenter. Comme le pensait Erving Goffman « *le vécu corporel, la cénesthésie* — cette « *intuition brute du corps* » — représentent une dimension de connaissance du monde » (Piette, in Marcellini et Miliani, 1999, p. 12). Les cadres propices à la mise en mouvement des corps, au sens de "rupture des habitudes" (Shusterman, 2007) sont, dans une perspective démocratique, fondateurs d'espaces publics favorables à la formation de telles compétences citoyennes. Ils sont, comme le dirait peut-être David Snow, les cadres possibles de l'action collective (Snow, in Cefai et Trom, 2001).

IV.11.3. Les qualités de l'espace public et le projet social de la maison de quartier Soubise ?

Ces compétences, que nous venons d'explorer, se développent au sein d'environnements favorables. "Participer", selon Joëlle Zask s'inspirant des travaux de Donald Winnicott et Edward Sapir, dépend d'un "environnement suffisamment bon". Cela suppose que « *les bénéfices consistent en la mise à disposition d'opportunités d'individuation dans une société donnée* ». Ces dernières sont « *nécessairement contextuelles* » et forment les singularités et savoirs-être des individus (Zask, 2011, p.13). Elles construisent le politique et la politique car elles créent des espaces d'expressions et de dialogues. Le développement de la

culture, et donc de dynamiques démocratiques, n'est possible qu'à travers un large éventail de choix d'expressions et donc d'interprétations.

En ce sens l'enjeu de la diversité du projet de territoire dunkerquois grâce aux projets sociaux des maisons de quartiers participent à cette acceptation qui renvoie à ce qu'est "un environnement bon". L'enjeu démocratique correspond à la liberté de valoriser les détails particuliers d'un espace plus commun. Ils correspondent à une appropriation "personnelle" en relation avec un "milieu". Comme l'écrit Michel Foucault (1975), la "maîtrise des détails" est un enjeu profondément politique car un individu de culture en est un acteur, il est donc considéré à cette condition comme une "personne" dans les espaces qu'il investit.

« C'est comme cela qu'on a conçu le projet de maison de quartier et en général sur tout le projet, toujours évaluer et réajuster, évaluer et réajuster si besoin et associer toujours les habitants, c'est important car ce sont eux qui habitent le quartier qui savent quand même mieux que nous ce qui est bon pour eux. », (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« Il y a eu aussi comme une formation un peu collective y compris des techniciens, tout le monde avait quelque chose à apprendre [...] c'est là où il y a eu un transfert de richesse » (entretien n°3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« On a travaillé en se disant "Bein oui à la fin on sera écouté [...] il n'y a pas d'idées saugrenues, tout le monde s'écoute [...] C'est un ensemble de tout qui fait le relationnel [...] On fait confiance quand on sent que les gens s'intéresse à vos problèmes » (entretien n°9, habitant)

« Chacun doit s'y retrouver sinon ce n'est pas la peine ! Si les gens ne se reconnaissent pas ils ne défendent pas le projet etc. On ira pas plus loin » (entretien n°11, habitant)

Nous allons donc tenter de mieux comprendre ce que signifie "environnement suffisamment bon" et "personne" pour, au final, mieux comprendre pourquoi un cadre d'action collective doit penser des espaces de formation citoyenne relevant d'expériences émotionnelles.

IV.11.3.1. Environnements bons et liberté d'association

Un "environnement suffisamment bon" correspond aux conditions du développement de la sociabilité. « Dewey [...] a donné de l'environnement une définition interactionnelle. Il l'a défini comme l'ensemble des conditions intervenant activement dans le fonctionnement d'un être vivant, dans la persistance de sa vie et dans son évolution [...] Cette conception correspond à celle qui a été retenue par les rédacteurs du rapport Brundtland sur le

"développement durable" ». L'individu « ne peut se réaliser que s'il provoque l'environnement à ré-agir » et « à chaque moment de son existence l'individu a besoin d'un environnement particulier » (Zask, 2011, pp. 237 à 238 et 251 à 252).

Ainsi les véritables conditions démocratiques sont celles qui permettent de "faire ensemble" et de s'associer librement car une représentation de l'intérêt général péremptoire et uniforme crée peu de conditions en faveur de l'expérimentation (Zask, 2011). « *L'échange n'aboutira* » donc « *jamais à une identification mais plutôt une mise en commun* » (Ferréol, in Ferréol & Peralva, 2010, p.36). Ces conditions développent des formes des régulations qui répondent aux problématiques affectant et déséquilibrant les organisations humaines. Un "environnement suffisamment bon" correspond aux possibilités d'expérimentation de processus de socialisation et au droit de changer d'identité. Ces processus construisent les compétences du "vivre-ensemble" car construisent des situations et des compétences empathiques. En ce sens nous avons, effectivement, constaté que les activités proposées par le projet de la maison de quartier, sont variées et tentent de correspondre au mieux aux envies des participants. L'expérience d'autrui variés participe, ainsi, à des inter-apprentissages et des formes de solidarité en réponse à des besoins singuliers compris et possiblement traduits.

« *Toujours creuser un peu au delà de cet interindividuel, et du pas sa porte, toujours voir un peu plus large et de plus en plus, mettre le quartier en lien avec la ville, en lien avec l'agglomération, on travaille aussi sur des projets européens* », (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« *La maison de quartier, ça a certainement été mon école de la démocratie, c'est là que j'ai appris à connaître les habitants* » (entretien 2 ingénieur de la mairie de quartier)

« *On ne travaille jamais en vase clos* », (entretien 3, technicienne de l'Agence d'urbanisme)

« *Ca m'a enrichi rien que par les relations humaines que ça a générée, des tas de rencontres etc. [...] la richesse humaine c'est capital ! La diversité des gens [...] ça a été un apport énorme. Après sur un plan un peu plus pragmatique sur la rénovation, l'état du quartier, j'ai commencé à me passionner pour l'urbanisme, à mon niveau (rire) ! [...] franchement je trouve ça passionnant ! [...] C'est des nouvelles portes qui s'ouvrent à chaque fois [...] On revient avec des nouvelles idées etc. [...] on se sent vivant !* » (entretien n°10, habitante)

« *On apprend toujours plein de choses ! [...] On tisse des liens d'amitié avec les artistes anglais, moi j'aime bien en s'envoie des mails etc.* » (entretien n°13, habitante)

« *On a tous un rapport sensible à un espace [...] mon travail c'est de rendre compte de ce rapport* » (entretien 15, habitant- artiste)

« *Ces besoins spécifiques justifient la naissance d'environnements dont la caractéristique majeure est l'attention aux autres et leur considération. Parmi ces*

environnements se trouvent ceux qui proviennent de ce qu'on appelle aujourd'hui le "care" » (Zask, 2011, p. 257). S'appuyant sur les travaux présentés par Carol Gilligan dans *Une si grande différence* en 1982, cette conceptualisation de l'expérience du sensible et de la construction symbolique, qui apparaissait déjà dans les travaux d'Erving Goffman, sous les idées de *considération* ou *framework*, est présentée par de plus en plus d'auteurs (Brugère, 2011, Peluchon, 2011, Zask, 2011...). Le *care* signifie "faire attention à", "se soucier de".... Le "prendre soin" est vu comme moyen de comprendre l'autre car "porter attention" permet de comprendre un langage particulier (Blanc, 1994).

« *Il y a une façon de parler... Ce n'est pas donné à tout le monde, il y a des gens ils vont réussir tout de suite du premier coup à faire comprendre les choses* » (entretien n°1, directrice de la maison de quartier)

« *Je suis Ville de Dunkerque dans ce groupe mais je suis aussi un copain* » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« *On est tous des amis dans cette histoire* » (entretien n°3, directeur de la mairie de quartier)

« *Entre nous il n'y a pas d'antagonisme, pas de bagarres, on rigole tous paisiblement [...] On ne s'est jamais battus, il n'y a jamais eu de victoire ou d'échecs etc. [...] Au contraire [...] Tous les ans j'offre un pied d'hamamélis à la directrice de la maison de quartier depuis cinq ans* » (entretien n°8, habitant)

« *Celui qui peut sortir une blague il le fait* » (entretien n°9, habitant)

« *La maison de quartier est pour moi une maison de la famille* » (entretien n°13, habitante)

« *Les membres sont très attentionnés entre eux* » (entretien n°17, le chef de chœur)

Nous avons, en effet, vu précédemment que l'expérimentation (au sens de John Dewey) permet de comprendre les langages de l'émotion. Il s'agit d'accéder à des *mondes* et d'en comprendre les *grammaires* employées (Boissonnade, 2009 ; Lemieux, 2009). Le discours des personnes rencontrées, lors de notre enquête relative au projet social de la maison de quartier de Soubise, traduit de nombreux temps forts de ce type et correspondent à des "vécus émotionnels agréables".

Il est, alors, possible de comprendre plus finement les formes d'organisations de la société et les individus qui en font partie, leurs *capabilités*. Etant attentifs à leurs forces mais aussi à leurs "vulnérabilités", il est possible de "penser" des espaces favorables aux formes nécessaires de la solidarité. Elles sont des innovations culturelles se voulant d' « *excellences culturelles* », c'est-à-dire construisant des réponses à la coordination d'une complexité sociale sur la base de la complémentarité et l'équilibre entre les individus (Zask, 2011). « *Il y a une*

responsabilité collective à protéger et à ne pas favoriser la vulnérabilité asymétrique des relations» (Brugère, 2011, p. 102).

« Je crois que la chorale a été un élément porteur, parce que ceux qui ont eu envie de chanter se sont retrouvés dans la chorale, et pour certains, font partie aussi du groupe maintenant d'aménagement » (entretien n°2, ingénieur de la mairie de quartier)

« Certaines personnes constatent qu'au début elles venaient simplement chanter et au fur et à mesure des liens se sont construits et ont totalement transformé les motivations premières des membres [...] La chorale est un outil par simplification des relations entre les gens » (entretien n°16, la directrice de la maison de quartier)

Ces formes de solidarité sont donc complexes, changeantes et diverses : leurs opportunités d'émergence permettent qu'elles construisent, de cette manière un environnement favorable, car elles-mêmes en sont issues.

Cela rejoint l'idée qu'avait développée Alexis de Tocqueville celle du fait que les intérêts ne sont ni individuels, ni collectifs mais associatifs. *« L'association est le laboratoire où se développe l'esprit public»*. Les espaces favorables ne sont pas "purement" privés ou publics (Sennett, 1979 ; Foessel, 2008 ; Zask, 2011) car *« le pouvoir de contribuer ne dépend pas de qualités strictement individuelles mais d'une forme d'intégration entre de l'individuel et du social»* (Zask, 2011, p. 134). De cette manière, l'ambiance considérée "conviviale" au sein de la maison de quartier et entre les membres la fréquentant se maintient en raison du regard de *considération* que se portent les individus entre eux. Ils sont des "personnes" et leurs différences sont des atouts de développement individuel, de communication et de création commune. Ce sont ces espaces d'associations qui fabriquent des réseaux et un projet de territoire municipal "sensé" en en respectant la façon de s'investir de chacun suivant, l'interprétation, le temps, les horaires, le style de vie... Chacun peut donc prendre part, apporter une part et bénéficier. Leur proportion varie selon les contextes de construction, l'objectif démocratique étant l'équilibre de ces trois mouvements.

IV.11.3.2. Des espaces de gestion émotionnelle aux compétences citoyennes

Ces occasions de sociabilité se traduisent par l'existence d'"espaces personnels" pour Joëlle Zask (2011, pp. 136 à 152). L'auteur, distinguant "personne" et "individu", explique qu'une "personne" est un "individu" en situation. *« Un individu dont la*

conscience se développe en fonction de ses expériences » qu'il est possible d'exister lorsqu'il peut participer à la transformation des cadres de l'expérience, autrement dit lorsqu'il est considéré comme un "élément actif". « *La genèse du soi repose sur l'interdépendance, la non-différenciation et la valorisation d'un autrui aimant et protecteur. Il est bon pour le développement humain qu'autrui soit ainsi [...] Toute identité commence à s'élaborer dans l'espace d'un soin* », (Brugère, 2011, pp. 85, 96).

Ainsi, et comme le rappelle Jacques Donzelot, les formes que prend la cohésion sociale ne peuvent se mettre en place sans "la confiance" et le "consentement" entre les individus (Donzelot, 2003). Ainsi, si l'environnement est "suffisamment bon", l'individu est *considéré* comme une personne et cette dernière *considérera* à son tour ce qui l'entoure. Dans un tel cadre rénové, les symboles restent actifs.

Les liens sociaux construits à l'occasion des activités proposées dans le cadre du projet social de la maison de quartier de Soubise sont des liens issus de l'expérience d'espaces de sensibilités réciproques. Ces "espaces-temps" (Dewey, 2010b) ont généré des convictions communes et de nouvelles actions territoriales. L'outil "Conseil de maison" permet, d'ailleurs, aux plus motivés et disponibles de se réunir avec des techniciens afin de travailler les nouvelles propositions avec les élus. Il se construit donc "des espaces-temps" par des motifs d'enquête. Nous avons compris que ces derniers se formaient au sein des espaces qui entraînent et entretiennent des corps sensibles : les balades au fil des canaux, la chorale, les voyages, les ateliers d'artistes, les fêtes de quartiers etc. De plus, cette diversité des temps et des espaces de formations est importante car elle a permis de nouvelles situations d'équilibres et de bien-être se voulant au plus proche de la diversité des situations (la rue verte, le nettoyage des canaux, l'embellissement des façades... Bref le bien-vivre des habitants sur des territoires).

"Contribuer" est un acte de "personne". Il est donc singulier et situé. *Considérés*, au sein de ce type d'espaces, les individus peuvent élaborer un développement personnel qui correspond, avec le temps, à une esthétique politique. Ce processus se renouvelle à "l'arrivée" de chaque élément extérieur, nécessaire pour conserver un dynamisme démocratique. Ces espaces réunissent alors les conditions favorables à la réflexivité des individus et des institutions, aux compétences citoyennes que nous avons mises en exergue.

Il est normal, à l'occasion de l'arrivée de nouveaux venus que se créent des tensions, ces espaces doivent donc gérer des situations de "perturbations". C'est d'ailleurs de cette

façon que la maison de quartier avait réagi à l'occasion d'une des réunions au sujet de l'animation de la place du palais de justice. La situation avait été apaisée par une attitude calme, à l'écoute et d'une explication pédagogique des valeurs du projet social de la maison de quartier : cela correspond au rôle tenu des médiateurs de l'intérêt public. Etait donc rappelé que tout nouveau arrivé ne pouvait pas saisir parfaitement les ressorts communs. Nous avons alors constaté que les valeurs du projet social de la maison de quartier définissaient une éthique de la coordination entre et avec les différents acteurs. Elles ont, donc, permis la construction d'évènements et d'émotions partagées entre des individus impliqués mais aussi la surveillance des émotions de "mal-être". Ce support qu'est le projet social a construit des convictions appelées à se renouveler pour continuer d'exister avec l'environnement. Nous sommes au cœur d'un processus d'*empowerment*.

« *Ne viennent à l'AVQ que les gens intéressés par un projet, par exemple si ils ont entendu d'un projet de rénovation ils vont venir parce qu'ils seront inquiets de ce qui va se passer* » (entretien n°9, habitant)

« *je pense que la démocratie participative inquiète [...] c'est pas facile de trouver le juste équilibre entre expression libre et celle un peu moins* » (entretien n°10, habitante)

« *Dans les bons et mauvais moments la maison de quartier nous soutient. J'ai eu une très mauvaise nouvelle il y a deux mois, la maison de quartier m'a envoyé une carte de soutien* » (entretien n°13, habitante)

« *On n'a pas posé la coréalisation au départ, c'était évident que ça venait par maturité du groupe, par reconnaissance. On se reconnaissait, et maintenant on peut parler de façon très libre et très spontanée sans crainte de vexer, sans crainte de je ne sais pas quoi. On s'exprime chacun, ce qu'on pense du devenir commun du territoire, ça peut rentrer en contradiction avec les uns et les autres mais en gros c'est ça* » (entretien n°4, technicien de la mission "arts et espaces publics" de la Ville de Dunkerque)

« *Comment il pouvait y avoir des allers et retours avec l'espace que moi je mettais en place ? [...] ces espaces là étaient ouverts à tous [...] un territoire c'est l'espace de relation entre l'architecture et une personne* » (entretien n°15, habitant-artiste)

Ainsi ces espaces personnels, décrits par Joëlle Zask (2011) sont des espaces solidaires de gestion de l'expression de la singularité mais aussi des espaces de gestion de l'angoisse. Ils sont donc des espaces de "bénéfices" car reconnaissant les individus comme des "personnes" en situation, ils sont « *de la place en un lieu qu'on est prêt à partager* », "configurés" pour accueillir des créateurs. Ils participent aux réflexions liées à la politique de la reconnaissance défendue par Charles Taylor, celle qui critique les politiques d'assimilation d'une citoyenneté trop abstraite qui "désitue" les individus, détruit leurs compétences à s'échanger de la confiance.

Comme l'observait John Dewey (*in* Zask, 2011, pp. 147 à 148) si « *l'originalité est rare, et si les gens ayant à faire une contribution valable au monde sont également rares, ce n'est pas en raison d'une médiocrité congénitale statistiquement élevé, mais en raison de la difficulté des gens à résister à la pression sociale de se conformer, de la défiance envers le nouveau, et d'une réticence à reconnaître les nouveaux apports* ». De cette façon les formes que prend la justice sociale peuvent être la synthèse d'une association de bonnes proportions entre "prendre part" à la vie sociale, "bénéficier" des avantages collectifs et y "contribuer" personnellement. Un espace démocratique est, certes, pluriel et instable mais cette pluralité instable est surtout composée de multiples et éphémères "espaces-temps" équilibrés. Très logiquement, il est important de préciser que nos identités individuelles peuvent être changeantes.

La distinction "sphère privée" et "sphère publique" n'est certainement pas aussi "tranchée" que l'affirment les principes républicains, c'est-à-dire les principes citoyens français. C'est de toute façon, le multiculturalisme et ses syncrétismes qui sont au centre des débats politiques actuels (Schnapper, 2000) et ces espaces que nous choisissons de nommer "espaces de gestion émotionnelle" ou "espaces de gestions des émotions" sont des occasions d'exister singulièrement car ils sont des environnements "qui maternent" et font "murir", des formes de solidarité participant à des processus d'individuation mais aussi à de véritables projets territoriaux. Des formes en vie car "démocratiques".

IV.11.3.3. Intime et extime: clés de voute de la démocratie

La démocratie est, donc, forcément sensible et ces espaces personnels sont les espaces de construction de l'intime (Foessel, 2008). « *L'intime désigne un ensemble d'expériences où le savoir ne fonctionne plus comme la promesse d'une maîtrise. Ainsi comme le note Judith Butler, « la reconnaissance commence avec l'idée que l'on est perdu dans l'autre absorbé dans et par une altérité que l'on est et que l'on n'est pas ». Bien sur le souhait de se retrouver "auprès de soi dans l'autre" est animé par le désir de "gagner" quelque chose. Mais ce gain est indissociable d'une perte : dans une relation intime, il est exclu de se retrouver tel que l'on était au départ. [...] Le retour au soi initial est déclaré à la fois impossible et indésirable. Le véritable désir, emblème d'une forme de liberté, est celui de se trouver lié à l'autre [...] les enjeux d'une telle reconnaissance sont politiques. Là où le privé vise la maîtrise, l'intime désigne un apprentissage de la précarité* (Foessel, 2008, pp. 142-143).

Ces espaces intimes sont alors des entourages pouvant «*procurer aux individus de réelles opportunités d'individuation [...] une part personnelle advient dans le contexte d'un accommodement réciproque entre un « soi » et son environnement*». Pour cette raison, est considéré positif, la méthodologie d'ouverture de la maison de quartier de Soubise lorsqu'elle a tenté d'organiser des temps d'écoutes différents avec les élus afin de réunir toutes les problématiques des territoires pour construire les outils d'accompagnement nécessaires aux motifs des enquêtes que pourront mener les habitants mais aussi, plus simplement, lorsque s'organisent de nouvelles activités susceptibles d'attirer de nouveaux publics. Ce sont de nouvelles opportunités de comprendre et de partager des émotions.

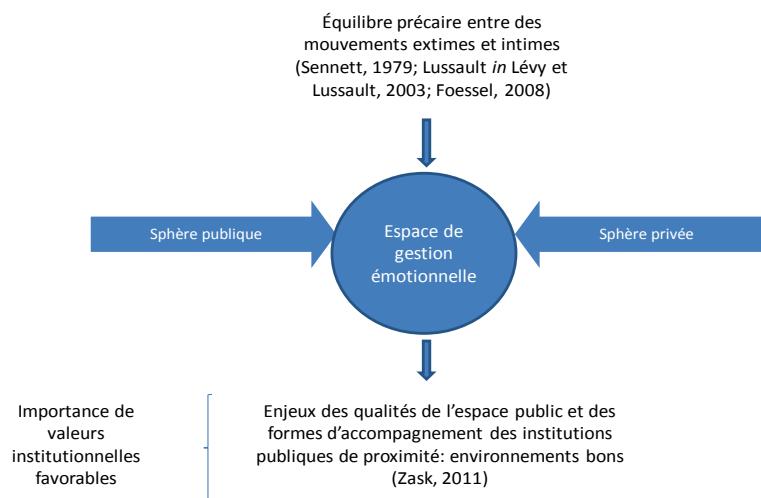
Ce renouvellement constant des habitudes construit des situations de fragilité, qui, si émergeantes au sein d'environnement suffisamment bon, fabriquent des compétences individuelles de sensibilité et de gestion de l'angoisse. Il est question des lieux possibles des dialogues de l'imagination. En effet, l'intime est précisément «*une utopie, car il permet de porter un regard critique sur "l'idéologie de l'intimité", l'intime n'est donc pas "privé"* ». En revanche privatiser l'intime est un processus de rationalisation dangereux. Ainsi «*une démocratie "insensible", à supposer qu'elle soit encore démocratique, serait donc fondée sur le déni des expériences où les normes ne sont pas imposées du dehors mais élaborée en commun par un nombre restreint de partenaires* » (Foessel, 2008, pp. 133 et 140). En même temps l'intime ne peut se construire dans un espace trop public. Les mouvements de "reconnaissance" s'opèrent plus efficacement à l'échelle d'un petit "groupe". C'est ainsi que le projet social de la maison de quartier de Soubise se développe : les membres du projet social sont les plus disponibles mais ils sont en réseau chacun avec des habitants du quartier, des membres fréquentant diverse activités de la maison de quartier de soubise etc. De cette façon des espaces intimes existent et font "vivre" le projet commun. L'enjeu public est l'ouverture du projet aux innovations sociales.

Il est alors évident que l'expérimentation de ces temps et de ces espaces construisent des "convictions écologiques", conditions de créations d'espaces empathiques. Ces espaces sont des espaces d'*apprentissage artisanal de la citoyenneté* (Storrie, 1994 et 1996). Ils permettent de contrebalancer deux tendances qui caractérisent "notre époque" : le repli privé et l'entretien de réseaux qui se déploient sur de vastes échelles géographiques. À l'inverse on peut donc penser que les carences d'opportunités d'expression personnelle et de reconnaissance sont un obstacle majeur au bon développement de l'individu, de son esprit, son bien-être... Et de la société, c'est à dire l'équilibre du vivre-ensemble. Comme le pense

Edgar Morin, notre patrimoine public est la diversité. La démocratie c'est donc en construire les formes concrètes d'expressions (Morin *in Storrie*, 1996).

Sur le modèle de la pensée de Jürgen Habermas « *seules les normes négociables peuvent être considérées comme des normes publiques* ». Pour cette raison la démocratie est « *une société ouverte [...] libre et souple [...] respectueuse des droits de l'homme* » (Zask, 2011, pp.119 et 185). Les individus peuvent, dans ce cadre, "pratiquer tous terrains" l'espace public. « *L'individuation par la participation expérimentale [...] est en définitive productrice d'inter-objectivité* » (*ibid.* pp. 86 à 87). La démocratie sensible vise des équilibres émotionnels : des formes originales de bien-être. En voici donc une interprétation schématique (Valentin, 2012):

Interprétation conceptuelle d'un espace de gestion émotionnelle



6

Conclusion du chapitre

Nous avons mis en évidence trois compétences citoyennes qui correspondent à des savoir-faire sociaux : la soma-esthétique (l'égoïsme), l'empathie (la traduction) et l'équilibration (la création). Elles sont des processus qui s'alimentent mutuellement et se construisent par le canal des émotions. Il est, de cette manière, évident, qu'un individu comprenant des signaux émotifs est capable de se comprendre lui-même mais aussi ceux qu'il rencontre au cours de sa vie. De ce point de vue, la démocratie locale prend des formes

singulières puisqu'elle correspond à des formes d'expressions comprises. Il n'y a pas de modèle démocratique de délibération figée (Gutmann et Thompson, 2002). Il existe des "environnements favorables" à la formation de ces compétences. Ils sont ceux rendant possible les "espaces de gestions émotionnelles" que nous avons mis en exergue, ceux impliquant des formes multiples de participation. La genèse des convictions individuelles est alors contextualisée. "Prenant part", "apportant une part" et "recevant une part", c'est de cette manière que les individus trouvent les conditions du développement de leur individualité, enjeu de gestion des situations d'incertitude (Zask, 2011, p. 11). Ainsi, conformément aux idées démontrées par Nancy Fraser (2001), l'espace public est caractérisé par une pluralité territoriale, capable de syncrétismes. Cette diversité constitue les occasions d'entretien de la sociabilité et de la créativité. Ainsi, les "espaces de gestion émotionnelle" sont nécessaires pour la construction de "convictions écologiques". Elles sont celles qui associent, "dans de bonnes proportions", "démocratie" et "développement" en faisant place à la construction d'espaces intimes (Foessel, 2008). Il est donc important de penser le renforcement des « *compétences des individus à prendre part de façon créative à la reconstitution continue de leur identité et de leurs sociétés* », (Storrie, 1994, pp. 235 et 236). C'est à cette condition la démocratie locale peut vivre et se redéfinir et construire une éthique du politique.

Conclusion de la partie IV

« En cautionnant des procédures et des pratiques qui cherchent à réduire le rôle des émotions, nous sommes certains de mettre notre démocratie dans l'incapacité de trouver le juste équilibre entre changement et continuité ». Cela « ne signifie pas que nous cautionnons n'importe quel usage des émotions [...] Le danger le plus important réside dans le fait de continuer à cautionner une conception normative de la citoyenneté [...] Ainsi, loin de s'être opposés l'un à l'autre, l'émotion et la raison sont sans doute des compagnons de longue date» (Marcus, 2008, pp. 189 à 200)

Pour conclure, une conception du politique telle celle que George Marcus (2008) élabore nous permet de comprendre plus finement la rationalité située des individus et les conditions de construction des acteurs politiques. Nous avons compris que la construction des compétences des citoyens peut se réaliser grâce à la gestion de trois émotions telles que l'"enthousiasme", l'"angoisse" et l'"aversion". Lors de situations d'angoisse un citoyen est un individu en mesure de créer des réponses aux problématiques de bien-être. Il est capable d'imaginer un nouveau monde, générant plus de confiance ("enthousiasme"). Il est donc capable aussi de se retrouver dans "une culture" et de la partager. De cette manière il prend une place active dans un processus de symbolisation en respectant ce qu'il expérimente (*amework et proprioception*). Il développe ainsi son sens de la mesure qui correspond à des savoir-être façonnés par l'expérience d'un travail émotionnel, (Dewey, 2010b et Hochschild, 2003).

Cette lecture de la formation citoyenne par la compréhension du jeu des émotions nous a, ainsi, permis d'innover ce champ de réflexion lié à la construction des motifs politiques, développé, en France, par Daniel Cefaï et Danny Trom, en construisant trois idéaux-types relatifs aux compétences individuelles mais aussi institutionnelles: l'égoïsme, la traduction et la création. Ces compétences correspondent à l'expérience de processus possibles au sein d'environnements favorables : ceux qui permettent la genèse d'équilibres. Ces derniers correspondent à la construction de mouvements de reconnaissances émotionnelles. Ils sont des espaces de construction de l'intime et de l'extime. Reconnaissant des émotions ressenties individuellement, il est possible de reformuler les représentations sociales.

Ces espaces de sensibilités réciproques que nous appelons, "espaces de gestion émotionnelle" sont alors des cadres de participation : des contextes favorables aux innovations sociales. Ces dernières se manifestent au sein de l'espace public au travers de rituels

particuliers. La position des institutions publiques est au cœur de la définition d'un "environnement suffisamment bon" car comme le démontrait Pierre Bourdieu (1982), il est essentiel de comprendre l'émergence des différentes formes rituelles. Elles sont la preuve visible de nouvelles conventions, et surtout de dynamiques territoriales. Elles sont donc des actes citoyens, puisqu'elles sont des "formes associatives" informelles. Elles sont des formes artistiques. Rappelons que les sociétés qui prennent soin de leurs membres sont aussi les plus durables (de Waal, *in* Tisseron, 2010).

Nous avons démontré que les conditions du développement des sentiments empathiques sont ceux qui visent à la *contemplation du monde*, selon l'expression de Michel Maffesoli (1993). L'enjeu est de penser la qualité des expérimentations (Dewey, 2010b) des individus au sein de l'espace public. Marcel Mauss (2010, p. 264) rappelle que « *ce sont des sentiments d'hommes en esprit, en chair et en os, qui agissent de tous temps et qui ont agit partout* ». Les émotions construisent la rationalité des territoires et ainsi, prêter attention aux engagements de notre corps c'est prendre connaissance des cadres d'actions possibles et réussir à imaginer les formes de vie les plus justes par une liberté d'association effective. Les espaces de *considération*, ceux lors desquels s'exercent *framework* et *proprioception* sont ceux de l'entretien des ressources de l'imagination utopique. Cette justice "découverte" à l'occasion d'un partage phénoménologique, commence par une résonance esthétique correspondant à une "synchronisation des corps". Ce phénomène crée le cadre d'une expérience, une forme en vie qui relève d'expériences intimes (Foessel, 2008).

L'exemple des espaces pratiqués de la chorale de la maison de quartier de Soubise illustre ce fait : au départ, les participants ne se connaissent pas et ne savent pas tous chanter. Ils apprennent à s'écouter et se comprendre pour s'organiser et s'entrainer afin de faire émerger une harmonie.

« *Chanter n'est pas si facile, il faut qu'on apprenne à se connaître, il y a des temps différents* » (entretien n°13, habitante)

Les sens s'exercent à d'autres corps et cultures. Petit à petit les membres se comprennent mieux et construisent, entre eux, des sentiments et des formes de solidarité. Le cadre du projet social prévoyant les moyens d'entretiens de rituels, de reconnaissance (intervention de conteuse pour mettre en chanson les histoires du quartier), de mouvements intimes/extimes (avec une chorale anglaise par exemple), et de publicisation (représentation à des évènements publics en présence d'élus), correspond à un environnement suffisamment

bon pour faire vivre ce "territoire" au sein du projet social. De cette manière ce même territoire en rencontre d'autres dans le cadre du projet social de Soubise mais aussi en dehors du cadre. La Chorale est un exemple significatif de ce que nous avons voulu démontrer mais nous n'avons pas exploré tous les espaces rendus possibles par le cadre d'action collective local : les activités nature en ville (avec la création de la rue verte ou la balade au fil des canaux), les ateliers d'artistes... Ils sont des espaces qui forment notre corps à la maîtrise des compétences citoyennes que nous avons repérées. La maison de quartier de Soubise est la seule maison de quartier sur le territoire communal ayant, semble-t-il permis, l'émergence d'un cahier des charges, relatif à des objets d'aménagement urbain, coconstruit avec des habitants.

Ainsi, nous avons compris que les environnements propices à l'expérimentation développent des compétences citoyennes. Reconnus comme des "personnes" les individus libres d'interprétations et donc d'associations, sont capables d'imaginer des formes transactionnelles pour le maintien d'équilibres. Ainsi « *par le concept d'art (artfulness) de la protestation sociale, nous entendons restituer la force d'invention des mouvements sociaux et la créativité individuelle et collective de leurs membres* » qui « *manœuvrent dans le cadre de significations, de sensibilités et d'affectivités instituées, et tentent de les élargir ou de les transformer* » (Jasper, in Cefaï, 2001, pp. 137-138). De cette façon qu'il est possible de « *réinventer des instruments originaux de participation* » (Ledrut, cité par Blanc, 1994, p. 288). Il est ainsi possible de tendre vers plus de liberté et de responsabilité sociale. À l'inverse, « *moins les individus sont en contact les uns avec les autres, plus ils sont indifférents et affaiblis, et plus le pouvoir se centralise, se concentre, et décide de tout* » (Tocqueville, in Zask, 2011, pp. 97 à 101).

Un projet de territoire est, alors, une réalité "floue" car multidimensionnelle et instable, (Boutinet, 2008) en raison de la présence d'espaces d'apprentissages sociaux, d'autant plus efficaces « *que les contextes seront riches et variés et que l'apprenant se sentira sollicité et estimé pour ses contributions* »... (Storrie, 1994, p. 246). De fait, « *les individus ne naissent pas bons ou mauvais citoyens, ils peuvent le devenir selon les situations qu'ils investissent* » (Talpin, in Sintomer, 2009, p. 94). Etre acteur en situation c'est donc avoir les ressources collectives et individuelles pour gérer les dimensions émotionnelles relatives à la vulnérabilité. La vulnérabilité est donc entendue comme une carence de la reconnaissance. Un défaut d'expériences intimes/extimes menant à l'expérience de publics. Ces processus

permettent d'évoluer de "foule" à "public" car l'expérience de convictions coconstruites rend possible les compétences citoyennes.

Ainsi le fonctionnement du projet social de la maison de quartier de Soubise est capable de fabriquer des publics pouvant de cette manière mettre en mouvement le projet de territoire dunkerquois. Cependant, la vivacité de ce dernier dépend des compétences de chaque maison de quartier et des autres outils de participation à faire qu'existent des espaces de gestion émotionnelle, très logiquement, en renouvellement permanent.

CONCLUSION

L'ART DES TERRITOIRES

"Par démocratie, j'entends l'ensemble des institutions qui assurent à un peuple de rester un peuple, et qui sont donc destinées à permettre au plus grand nombre de se constituer comme personnes [...] il n'y a pas de peuple là où il y a une masse [...] l'utopie si courante de la réversibilité de tous les rôles entre les hommes est une mauvaise utopie" (Zask, 2003, pp. 4 à 6)

Nous sommes, par ces travaux de recherche, au cœur d'une conception pragmatique de la citoyenneté. Nous avons démontré qu'aucune "vérité" ne trouve de légitimité sans situations caractérisées par des échanges réguliers. Ces processus qui entretiennent la "sociabilité", définissent, au final, la démocratie délibérative qui correspond aux conditions interactionnelles d'"équilibres instables". « *La démocratie locale passe par une succession de compromis instables et fragiles ; elle se fraye un chemin avec des avancées et des reculs, car rien n'est définitivement acquis* » (Blanc, 1994, p. 279). De fait, il s'agit de "cultures en interaction" (Eliasoph et Licherman, 2003).

Par ce postulat, nous avons souhaité explorer, de manière empirique, un processus se revendiquant "territorial". L'objectif était de mieux saisir la substance de notre objet de recherche qu'est "la dynamique participative" d'un projet de territoire. Ce sont donc les conditions de genèse et de dynamiques symboliques que nous avons souhaité mieux comprendre.

Coordonné par la maison de quartier de Soubise à Dunkerque, le projet de développement social exploré a pour ambition l'entretien d'une citoyenneté active afin de faire émerger et entretenir la vivacité du projet du territoire municipal. À l'issue de l'enquête, ont été mises en exergue les dynamiques et les limites constatées, celles que nous avons repérées à l'époque (de 2007 à 2010). Ainsi, la "nature" sensible et instable des situations repérées structurant le projet de la maison de quartier, a permis de formuler des hypothèses en lien avec la place qu'occupent les émotions. Plus particulièrement, nous avons souhaité comprendre les ressorts de la construction de "l'empathie". Elle se présentait conditionner les formes adoptées par les processus de solidarité, qui, selon l'expression de John Dewey (2006), sont des "formes de vie".

Poursuivant nos recherches, cette fois, plus conceptuelles, nous avons démontré que les émotions qui sont d'abord "indexées" à l'expérience de cadres institutionnels, sont aussi,

en situations d'équilibres dynamiques. En effet, leurs significations sont d'origines "culturelles" car nos réactions sont celles de "fonctionnaires de la conscience collective", selon l'expression d'Emile Durkheim. Elles possèdent une rationalité indexée à nos expériences sociales et donc aux apprentissages culturels qui nous construisent. Les enjeux du "vivre-ensemble" étant ceux du "décloisonnement culturel", l'enjeu démocratique est donc de créer des "ponts" (Simmel, 1988). Le contexte public d'aujourd'hui se voulant plus pragmatique et favorable à l'émergence des territoires, les fonctionnaires de la conscience collective ne sont donc plus les mêmes qu'à l'époque de Émile Durkheim, les espaces de la reconnaissance se construisent différemment...

Nous avons alors démontré que les "situations empathiques" correspondent à des espaces de dialogues qui naissent grâce à des émotions de plaisir partagé (joie, écoute, rêve, reconnaissance, entraide...). Ces émotions positives construisent un cadre d'expérience, au sens de John Dewey, autrement dit un cadre commun car ils reconnaissent chacun comme un participant. Ces espaces de construction de l'intime/ extime construisent des équilibres individuels et interactionnels. Bien sûr, l'expérience esthétique est plus laborieuse à se construire au sein des cadres fabriqués (Goffman, 1991 ; Dewey, 2010b).

Il est alors évident que les cadres d'actions se transforment grâce à la rencontre de tels "espaces-temps" (Dewey, 2010b) "ponctuant", ainsi, le quotidien de résonances émotionnelles. La *stimmung* (état d'ambiance) transforme les "paysages" (Simmel, 1988).

Plus généralement, nous avons voulu mettre en évidence, le fait qu'une "culture commune" se construit grâce à la gestion d'une émotion "pivot" qu'est l'"angoisse" (Marcus, 2008). Cette émotion est à *considérer* (la *considération* est une notion centrale dans les travaux d'Erving Goffman) pour être en mesure de comprendre et de gérer les émotions aversives que Paul Sabatier traduit par "le penchant diabolique" (*devil shift*), propre aux groupes sociaux qui se transforment en "cliques" (image caricaturale mais qui illustre le "glissement" possible): « *Luc Boltanski et Laurent Thevenot (1991) montrent bien que le discours justificatif tend à se structurer selon un principe de légitimité unique (qu'ils appellent une "cité"). Les protagonistes s'enferment alors dans la logique de leurs discours respectifs et aucune communication n'est plus alors possible avec ceux qui suivent une autre logique* » (Blanc, *ibid.*). Le changement, fécond d'émotions d'incertitudes, provoque des émotions d'"angoisse": « *cela contribue à cimenter les relations à l'intérieur des coalitions et à exacerber le conflit entre coalitions. Les filtres de perception tendent également à écarter*

les informations dissonantes et à réaffirmer les informations conformes, rendant ainsi le changement de croyances entre les coalitions relativement difficile » (Sabatier, in Boussaguet, Jacquot et Ravinet, 2006, pp. 45 - 46). Ces situations correspondent à ce qu'Edgar Morin nomme des *paradoxes* (Morin in Blanc, 2012, p. 34) des situations dans lesquelles « *il faut satisfaire en même temps deux injonctions opposées et d'égale valeur* ». Mais « *un de nos problèmes majeurs tient au fait que nos systèmes éducatifs sont fondés sur la compartimentation des disciplines, ce qui rend incapable de percevoir, et donc de traiter, les problèmes globaux [...] Nous voici dans une situation tragique où domine l'intelligence aveugle, compartimentée et calculatrice, celle qui ne peut comprendre ni l'amour, ni la poésie, ni le chagrin, ni la souffrance* » (Morin, 2008, p. 353)

Ces interrogations liées à la "gestion de l'angoisse" correspondent aux recherches menées par Joëlle Zask (2003 et 2011). Celle-ci n'en fait pas directement référence mais explique qu'il est essentiel que les individus soient perçus comme des "personnes" à l'occasion des "fragments" de l'espace public qu'ils investissent. Les espaces qui les *considèrent* permettent de franchir des "seuils culturels". Selon les idées de Charles Taylor, « *le refus de la reconnaissance peut donc créer une blessure morale à l'individu et un déni de droit à une identité collective* » (Ferréol, in Ferréol & Peralva, 2010, p. 42). Ces espaces permettent la "mise en mouvement" des cultures individuelles et collectives. Nous choisissons de les nommer "espaces de gestion émotionnelle", ils sont des espaces de reconnaissance et de libre association : ainsi l'individu reste reconnu dans du commun qui ne se noie pas dans une forme communautariste grâce à des mouvements réguliers de nature intime/extime entre l'espace public et celui privé. Des compétences sociales se développent en raison des phénomènes de sociabilités qui s'y déploient. Comme le rappelle l'élu du territoire que nous avons exploré : « *C'est le travail d'un équilibre subtil qui fait que les gens se respectent* » (entretien 7, élu). Se créent, sur cette base, de multiples territoires. Ces espaces sont des espaces de "liberté civile" ajouterait Jean-Jacques Rousseau. Se construisent des *publics*, selon le sens qu'en donnent Jürgen Habermas et John Dewey car se construisent des histoires (Schapp, 1992). De cette façon il est possible de maintenir des situations de "bien-être". Elles correspondent à de fragiles équilibres individuels et collectifs que le citoyen perçoit et soutient.

Nous avons construit trois idéaux-types (Valentin, 2012) qui visent une construction esthétique du politique: l'égoïsme, la traduction et la création: Par la capacité de repérer des sensibilités individuelles, le citoyen est capable d'imaginer des cadres communs (confiance et

équilibre individuel). Les créations se présentent d'origine "hybrides" car ouvertes à la pluralité sémantique. Ainsi des occasions d'expériences culturelles sont vécues et permettent de combattre l'angoisse de l'altérité (ce qui ne se présente pas "naturel" à nos yeux). Cependant, ces compétences émergent lorsque les individus sont capables de construire leur équilibre personnel. C'est ainsi que nous nous sommes référés à la notion de "soma-esthétique", développée par Richard Shusterman (2007). Il est évident qu'être attentif à son propre équilibre c'est engager son corps, expérimenter, pratiquer "l'espace public"… Le développement de la *proprioception* (l'attention et la compréhension de ses propres émotions) permet d'entretenir l'instrument politique qu'est notre corps en étant plus attentif à nos propres ressentis et au sens complexe des situations investies. Il est, alors, de cette façon, possible de percevoir les orientations nécessaires à l'occasion d'épisodes perturbants. De cette recherche incessante, des ajustements se mettent en place grâce à des ressources qui naissent de la "pratique de mondes". À l'instar de la pensée de Richard Shusterman, nous avons souhaité démontrer que le corps est le médium essentiel de notre rapport aux mondes. Il devient, en effet, par *expérimentation* (Dewey, 2010b ; Shusterman, 2007 ; Zask, 2011 et 2003), un "esprit citoyen". Ces processus de formation ont été observés dans les discours des personnes rencontrées, celle faisant partie du groupe projet ont expérimenté plusieurs espaces sensibles dans le cadre du projet social de la maison de quartier (balade nature, chorale, ateliers d'artistes, AVQ...) mais aussi au sein d'expériences antérieures (expériences syndicales, professionnelles, familiales...). Leurs sens sont "formés" et le cadre du projet social semble entretenir ces compétences en lien avec les environnements en contact.

L'équilibre entre "prendre part", "bénéficier" et "contribuer" peut s'illustrer par l'image idéale de la "participation". Ce qu'on nomme alors "démocratie" correspond à cette "forme de vie" qui garantit, protège et restaure leur réciprocité. Ainsi, les constats difficiles attribués aux dynamiques locales se présentent indubitablement liés aux pratiques de l'espace public où les cadres du "prendre part", "contribuer" et "bénéficier" n'existent pas dans "de bonnes proportions". Autrement dit, lorsqu'ils ne sont pas favorables à la dynamique participative, ils ne sont pas des formes d'esthétiques politiques (Stiegler, 2006). La dimension artistique n'est pas (Zask, 2011).

Notre vision se voulant réaliste, il est évident que l'histoire des processus d'éducation, d'urbanisme, des politiques de solidarité et du "développement culturel" ont été influencés par le mouvement globalisant d'une économie de type néolibérale. Nous en avons décris les caractéristiques en première partie. Dans ce contexte d'"économie d'échelle", les sociétés se

composent de plus en plus d'individus "usés" car difficilement "reconnus" et "usants". La rationalité institutionnelle est tout simplement devenue un processus de "rationalisation". La stabilité émotionnelle se construit, alors, difficilement car de nombreux espaces sont des cadres fabriqués (Goffman, 1991) qui ne "fabriquent" pas d'énergie collective. Un "public passif" renvoie à des situations dans lesquelles les membres qui les composent sont "malmenés" (Dewey, 2010a). Ce paradigme typique de l'*individualisme concurrentiel* conduit les individus à être spectateurs des grands récits religieux, économiques et politiques conduisant à, ce que nomme Alain Ehrenberg, "la fatigue d'être soi" : « *l'ennui [...] la perte, pour l'âme, de sa capacité à se mentir* » (Ehrenberg, *in de Singly*, 2005, p. 107). Alors, « *de nombreux aspects de l'environnement se révèlent imperméables à toute influence personnelle ; certaines institutions ou certaines habitudes sont étanches, d'autres sont autistes, la nature est muette ou trop forte. Seul l'environnement doté d'une certaine plasticité convient [...] aux besoins d'individuation des êtres humains [...] sans laquelle la participation ne peut qu'être boiteuse* » (Zask, 2011, p. 144).

La ville de Dunkerque, en raison de son emplacement stratégique sur le plan géopolitique et économique, est traversée par de réguliers et sinistres épisodes de "colonisations" culturelles et spatiales (invasions, bombardements, occupations, inondations, industrialisation, urbanisme de plan etc.). Par ailleurs, l'image dont est "victime" la ville, à savoir celle d'"un territoire industriel, en "première ligne", non pas cette fois des opérations militaires liées à la Deuxième Guerre mondiale mais des crises économiques renvoie aux dunkerquois une image négative de leur espace d'"habité" et d'eux-mêmes. Il est difficile, dans ces conditions, d'engager des luttes de formes variées, durables et efficaces afin d'être *considéré*. Il est tout simplement difficile, surtout, d'en entretenir l'énergie territoriale. Même si les territoires, en apparence les plus "rasés" de leurs particularités, réussissent à protéger quelques "trésors" constitutifs de leur identité culturelle, ils les défendent avec virulence et angoisse. Ces postures de défense sont importantes à interroger car elles distordent la possible vitalité culturelle issue d'interactions sociales variées et "attentionnées" (forme artistique (Zask, 2003 et 2011)) et sont significatives d'un malaise de *considération*. Notre observation du projet social de la maison de quartier de Soubise a fourni des embryons d'éléments de compréhension de ces problématiques, ils sont des enjeux de démocratie locale.

Comme Jacques Donzelot, (2003, p. 337) le précise, la citoyenneté en France est envisagée plutôt comme un "devoir" que comme un "savoir" : « *elle serait l'objet d'un apprentissage qui élimine les conduites émotionnelles mais également les postures*

identitaires [...] faire participer les habitants des zones défavorisées à partir d'une conception si élevée de la citoyenneté revient à leur demander de parler à partir de ce qu'ils doivent être et non de ce qu'ils sont ». De ce point de vue, Fabienne Brugère (2011, p. 35) distingue la "morale" de l'"éthique", « *la morale est prescriptive corrective et autoritaire [...] Elle détermine des normes valides au-delà de la circonscription limitée de telles ou telles mœurs. Quant à l'éthique, elle se nourrit des récits des gens et de l'allure qu'ils donnent à leurs vie [...] L'éthique est du côté de l'enquête empirique qui propose une détermination des normes à partir de situations vécues* ».

Réfléchir à la démocratie locale en pensant l'importance de la considération, c'est donc aussi réfléchir à la notion de *résilience territoriale*. Une association qui a du sens dans notre réflexion. Le concept a pour origine les observations liées à des environnements plus physiques. Du latin *résilio*, il signifie "rebondir". « *La résilience correspond à l'aptitude d'un écosystème à revenir à l'état d'équilibre après une perturbation [...] dans un nouveau paradigme d'équilibres pluriels* » (Dauphine & Provitolo, 2007, pp. 116 - 117). Les cadres fabriqués (Goffman, 1991) se présentent alors comme des perturbations. André Dauphiné et Damienne Provitolo expliquent qu'il existe un lien étroit entre "résilience" et "vulnérabilité" car lorsque le système n'est pas vulnérable, il est fortement résilient. Cette propriété correspond à une forme d'anticipation par la construction d'une stratégie de résistance en prévision des perturbations possibles. Des facteurs de résilience ont été identifiés par ces auteurs: il s'agit de la diversité ; l'autonomie et l'apprentissage des systèmes. À l'inverse, la résistance à toute forme d'innovation, le contrôle des déviances idéologiques et la centralisation des prises de décisions se présentent comme des obstacles majeurs. L'exemple de l'ex-URSS est assez probant, « *un système politique très résistant, mais peu résilient, notamment du fait d'un pouvoir centralisateur laissant peu de liberté à la prise de décision individuelle. De ce fait, l'auto-organisation du système était réduite* » (Dauphine & Provitolo, *ibid.*).

Une telle démarche s'élabore en construisant des valeurs en relation avec "le milieu de vie" (Dauphiné et Provitolo, 2007 ; Provitolo, 2009 ; Revet, 2012). Ainsi, les *reformulations* (Segaud, 2007) sont des "actes résilients" et les formes de solidarité sont singulières. Le citoyen est, en ce sens, un "funambule", pour faire référence aux origines étymologiques de la notion d'empathie car il "existe" avec le milieu environnant, cela signifie qu'il est capable d'en faire l'expérience. *Considérer l'environnement permet, en effet, de l'expérimenter*. Il

développe et entretient, de cette manière, sa sensibilité et perçoit des rythmes alternatifs (Dewey 2010b).

Nous comprenons alors que « *l'ajustement conscient entre l'ancien et le nouveau est l'imagination [...] La vision imaginative est le pouvoir qui unifie tous les constituants du contenu d'une œuvre d'art et façonne une totalité sur la base de toute leur diversité [...] tous les éléments de notre être [...] fusionnent dans l'expérience esthétique*n'est-il pas possible d'appréhender les regards haineux ou méprisants de ceux qui sont exclus ? » (Storrie, 1994, p. 240). Selon Sandrine Revet (2012), comprendre "l'irrationalité des habitants" dans leur gestion du quotidien permet de saisir la construction des symboles territoriaux. Ainsi, "résilience" et "démocratie" sont intimement liées. La *résilience* est un concept pragmatique : il est mouvant, multiforme et fait référence à des compétences individuelles valorisées dans un contexte complexe (Provitolo, 2009), à des "identités floues". Il est donc logique, comme le souligne Fabienne Brugère (2011, p. 123), que le service public retrouve « *le chemin de la proximité avec tous les usages plutôt que d'être ravagé par des diktats venus d'en haut, des modes d'organisation qui coutent cher à force de déconstruire pour reconstruire contre les acteurs eux-mêmes* ». Cette conception correspond à un service public attentionné aux rites et à leurs constructions possibles au sein de l'espace public (Bourdieu, 1982 ; Bernard, 2009). « *Force est de reconnaître que c'est du savoir vivant [...] de tous les pores de la société plutôt que des seules institutions spécialisées, qu'émergent aujourd'hui les savoirs et les innovations qui font la richesse économique et sociale de nos sociétés* » (Bonneuil, in Sintomer, 2009, pp. 96 - 97). L'imagination permet de construire de nouveaux paysages, au sens de Georg Simmel (1988). Cette compétence politique est donc un principe de cohésion esthétique. Elle est conditionnée par la liberté d'association, typique des

"environnements bons". « *On ne devrait appeler culture que les entourages qui procurent aux individus les conditions de leur liberté* » (Zask, 2011, p. 58).

Parler d'*audit démocratique*, au sens où le fait Tom Storrie (1994) vise à "enquêter" des motifs politiques des individus (Cefaï 1996 ; Cefai et Trom, 2001). C'est comprendre des émotions de manière phénoménologique afin d'être en mesure de construire des "espaces de gestion émotionnelle". Il est ainsi évident qu'un espace démocratique apparaît comme l'espace possible de "pratiques plurielles" révélant les frontières "sensibles". L'"accès" (Hoschchild, 2003 et Dewey, 2010b) est toujours possible au sein d'environnements attentionnés, ceux représentatifs d'une démocratie sensible (Foessel, 2008). Étant capables d'échanger de la façon la plus attentionnée possible les acteurs d'un territoire construisent, de cette façon, le renouvellement de conventions "justes". Il est donc difficile, à une plus grande échelle, d'assurer ce même apport de qualité de "soin" sauf si les conditions de développement des "espaces de gestion émotionnelle" sont réunies. C'est, de cette façon, que la proximité prend tout son sens. Le "succès" des systèmes participatifs du budget municipal de Porto Alegre peut être compris de cette façon. Une étude plus approfondie doit, bien entendu, vérifier notre hypothèse, mais, l'association "temps long", "fréquence des rendez-vous" et "forums hybrides" s'est certainement déployée dans de bonnes proportions, grâce à la présence d'espaces de gestion émotionnelle, rendus possibles par des institutions et des individus compétents en matière de citoyenneté.

Conformément à l'intuition issue de notre exploration empirique que nous avions en troisième partie, l'espace public est composé d'une mosaïque de territoires mouvants (Fraser, 2001). Nous pouvons affirmer que ces derniers correspondent à des espaces d'expressions personnelles en connexion au sein d'"espaces de gestion émotionnelle", les espaces de l'expérimentation. La présence de médiateurs artistiques (sensibles) ayant pour objectifs d'"entretenir des inter-sensibilités" est donc essentielle car il s'agit de créer les espaces du "fluide énergétique" des projets de territoire : des "seuils d'aventures". Comme le rappelle Jean-Philippe Dind (2008, pp. 57 et 58), « *la qualité de l'espace public ne peut être que construite socialement, le degré de cette qualité étant proportionnel au niveau de prise en compte des multiples intérêts légitimes qui s'exercent sur cet espace* ». Les acteurs de la construction d'une liberté civile sont des acteurs culturels, des "hommes en chair et en os" (Mauss, 1968).

De cette manière, la croyance en l'incompétence du citoyen ordinaire repose sur une conception de la connaissance en tant que réalité extérieure et désincarnée. Elle fait obstacle à la seule méthode possible pour construire la démocratie : l'expérimentation (Zask, 2011). C'est à cette condition que les outils de la démocratie locale peuvent être utilisés, requalifiés et inventés. L'expérimentation construit des espaces d'intimité/extimité et donc des convictions politiques. La démocratie, en tant qu'"art territorial", renvoie aux qualités nécessaires de l'espace public, autrement dit de "résonance émotionnelle". La difficulté, que souligne Bernard Manin (Manin, 1988) celle de concilier l'expression des forces démocratiques et leur "représentation", au sein d'activités institutionnelles, pourrait trouver des éléments de résorption avec les "espaces de gestion émotionnelle". L'*empowerment*, correspond, en effet, à une "qualité sociale" qui résulte de mouvements de "réciprocité positive" (Dutrénit *in* Bresson, 2002, p. 261). Cette dernière se présente être un principe de justice (Gutmann et Thompson, 2002) qui renvoie, selon la terminologie d'Erving Goffman, "au sens du jeu".